

NEDL TRANSFER



HN 2KBF 2

www.libtool.com.cn

X R 1764.18(4)

www.libtool.com.cn
**Harvard College
Library**



Gratis

www.libtool.com.cn

www.libtool.com.cn

www.libtool.com.cn

www.libtool.com.cn

www.libtool.com.cn

LA NOUVELLE
JUSTINE.

www.libtool.com.cn

0

LA NOUVELLE
J U S T I N E,
ou
LES MALHEURS
DE LA VERTU.

Ouvrage orné d'un Frontispice et de
40 Sujets gravés avec soin.

On n'est point criminel pour faire la peinture
Des bizarres penchans qu'inspire la nature.

TOME QUATRIÈME.

EN HOLLANDE.

1797.

~~40516.60.20*~~

✓



Gratis

www.libtool.com.cn

XIR 1764.18 (4)

✓

LA NOUVELLE
JUSTINE,
OU
LES MALHEURS
DE LA VERTU.

CHAPITRE XVI.

Fin des orgies. — Dissertation. — Comment la société se sépare. — Fuite de Justine.

LA luxurieuse assemblée, réunie le lendemain pour de nouvelles infamies, s'amusa tout aussi gaîment que si la plus atroce de toutes les cruautés n'eût pas été commise la veille. Et voilà quelle est l'âme des libertins ; absolument blasés sur toute autre sensation que celle de leurs vices, la plus coupable indifférence ou les entraîne à de nouveaux crimes, ou les console bientôt des anciens. Rose et Lili soutinrent ce jour-là, et les deux suivans, tout le poids des lubricités de ces monstres. Pour Gernande, s'acharnant sur Marce-

line, sa sœur, à laquelle il trouvoit les plus beaux bras du monde, il la saigna dix fois dans ces deux jours, collant sans cesse sa bouche sur les jets de sang, les laissant jaillir dans son gosier, et s'en humectant les entrailles. Il me semble, lui disoit Bressac, très-partisan de ce raffinement, il me semble, mon oncle, que ce ne peut être qu'ainsi que votre fantaisie doit avoir des charmes : quand on aime le sang, il faut s'en rassasier ; l'antropophagie n'est constatée qu'alors, et j'avoue que l'antropophagie me fait bander. Tous essayèrent ce charmant épisode ; Dorothée même avala le sang de Marceline. Ces horreurs s'entremêloient de promenades, pendant l'une desquelles Bressac découvrit une jeune fille de quatorze ans, belle comme le jour, et qu'il enleva pour en amuser la société. Rien ne fut reçu comme ce présent ; et il n'y eut sorte de vilenies, de supplices et d'exécutions qui ne se commirent avec cette malheureuse. On raisonnoit un soir sur l'heureux hasard de cette découverte, quand madame de Gernande s'avisa de dire : — Croyez-vous, messieurs, que si les parens de cette infortunée se trouvoient aussi puissans que vous, ils ne poursuivroient pas l'infamie dont

vous venez de les accabler ? Or, si leur misère est la seule cause de la tranquillité dans laquelle ils vous laissent, n'êtes-vous pas des scélérats d'en abuser ainsi ?

Mon ami, dit Verneuil à son frère, si ma femme eût osé me faire un raisonnement aussi absurde que celui-là, je l'eus fait mettre à genoux devant la compagnie, et fustiger jusqu'au sang par mon laquais ; mais comme madame ne m'appartient pas, je vais me contenter de pulvériser son objection.

Voilà qui est à merveille, répondit le maître du château ; mais comme je ne prétends pas être plus doux que mon frère, la société trouvera bon que madame de Gernande n'écoute le discours qui va lui être fait, que dans une attitude de douleur : je la condamne donc à être à quatre pattes, les fesses fort en l'air ; deux bougies, très-près de son cul, en grésilleront lentement la peau pendant ce temps-là. Des bravos retentirent ; madame de Gernande est placée, et Verneuil commence.

Etablissons d'abord, je vous prie, dit Verneuil, comme bases inébranlables de tout système sur pareilles matières, qu'il y a nécessairement dans les intentions de la nature une classe d'individus essentiellement soumise à

l'autre par sa foiblesse et par sa naissance : ceci posé, si le sujet sacrifié par l'individu qui se livre à ses passions est de cette classe foible et débile, le sacrificateur, en ce cas, n'a pas fait plus de mal que le propriétaire d'une ferme qui tue son cochon. Douteriez-vous de mon premier principe ? Parcourez l'univers, je vous défie d'y trouver un seul peuple qui n'ait eu sa caste méprisée : les Juifs formoient celle des Egyptiens ; les Ilotes celle des Grecs ; les Parias celle des Brames ; les Nègres celle de l'Europe. Quel est, je vous prie, le mortel assez imbécile pour oser affirmer, en dépit de l'évidence, que tous les hommes naissent égaux en droits et en force ! Il n'appartenoit qu'à un misanthrope comme Rousseau d'établir un pareil paradoxe, parce que, très-foible lui-même, il aimoit mieux rabaisser à lui ceux auxquels il n'osoit s'élever. Mais de quel front, je vous le demande, le Pigmée de quatre pieds deux pouces pourra-t-il s'égalier à ce modèle de taille et de vigueur à qui la nature accorde et la force et la taille d'Hercule ? Ne vaudroit-il pas autant dire que la mouche est égale à l'éléphant ? La force, la beauté, la taille, l'éloquence, telles furent les vertus qui, dans l'origine des sociétés, firent décerner

l'autorité à ceux qui les gouvernèrent. Une famille, une bourgade, contrainte à défendre ses possessions, choisit bien certainement dans son sein l'être qui lui parut réunir une plus grande somme des qualités que nous venons de peindre. Ce chef, une fois revêtu de l'autorité qui venoit de lui être confiée, prit des esclaves parmi les plus foibles, et les immola sans pitié au plus léger besoin de ses intérêts ou de ses passions... à la fantaisie même de ceux qui l'avoient mis en place. Combien de fois peut-être cette cruauté fut-elle nécessaire au maintien de son autorité ? Qui doute que le despotisme des premiers empereurs de Rome ne fût utile à la splendeur de cette souveraine de l'univers ? Lorsque les sociétés s'établirent, les descendans de ces premiers chefs, accoutumés à représenter, quoique souvent leurs forces ou leurs qualités morales n'égalassent plus celles de leurs pères, continuèrent de maintenir l'autorité sur leurs têtes ou dans leurs maisons ; et voilà l'origine de la noblesse dont la tige se découvre dans la nature même : des esclaves continuèrent de se ranger autour d'eux, ou pour les servir, ou pour maintenir, sous les ordres de ce chef, la grandeur et la prospérité de la nation ; et ce maître, sentant

combien il lui devenoit essentiel d'en imposer, tant pour son intérêt que pour l'intérêt général, devint cruel par nécessité, par ambition, et le plus souvent par libertinage. Tels furent les Nérons, les Tibères, les Héliogabales, les Venceslas, les Louis XI, etc. : ils héritoient d'un pouvoir transmis à leurs prédécesseurs par nécessité ; ils en abusoient par caprices. Mais, quel mal entraînoient ces abus ? beaucoup moins sans doute que le retranchement de leurs pouvoirs : car l'abus maintenoit l'empire, en faisant tomber quelques victimes ; la suppression de l'autorité ne les épargnoit pas, et plongeait les peuples dans l'anarchie. Il y a donc (et c'est où j'en veux venir) très-peu d'inconvéniens à ce que le plus fort abuse de sa puissance... on ne sauroit mettre d'obstacle à ce qu'il écrase le plus foible. Toutes les opérations de la nature ne sont-elles pas d'ailleurs des exemples de cette lésion nécessaire du fort sur le foible ? L'aiglon brise le roseau ; les soulèvemens intérieurs de la terre culbutent, dégradent la frêle habitation imprudemment élevée sur elle ; l'aigle engloutit le roitelet ; nous ne respirons pas, nous ne remuons pas un de nos membres, que nous ne détruisions des fourmilières d'ato-

mes. Eh bien ! vous disent ici les imbéciles partisans d'une impossible égalité, nous ne pouvons disputer la priorité physique et morale de certaines créatures sur d'autres ; elle nous frappe, il en faut convenir ; mais accordons-nous au moins que tous les êtres doivent être égaux aux yeux de la loi. Et voilà certes ce dont je me garderai bien de convenir : comment voulez-vous en effet que celui qui a reçu de la nature la plus extrême disposition au crime, soit à cause de la supériorité de ses forces, de la délicatesse de ses organes, soit en raison de l'éducation nécessitée par sa naissance ou par ses richesses ; comment, dis-je, voulez-vous que cet individu puisse être jugé par la même loi, que celui que tout engage à de la vertu ou à de la modération ? Seroit-elle plus juste la loi qui puniroit de même ces deux hommes ? Est-il naturel que celui que tout invite à mal faire, soit traité comme celui que tout engage à se comporter prudemment ? Il y auroit à ce procédé une inconséquence affreuse, une injustice abominable, que toute nation prudente et sage ne pourroit jamais se permettre. Il est impossible que la loi puisse également convenir à tous les hommes. Il en est de ce médicament moral comme des re-

mèdes physiques. Ne ririez-vous pas du charlatan qui, n'ayant qu'une pratique semblable pour tous les tempéramens, purgeroit le fort de la halle comme la petite-maîtresse à vapeurs ? Eh ! non, non, mes amis, ce n'est que pour le peuple que la loi est faite : se trouvant à la fois le plus foible et le plus nombreux, il lui faut absolument des freins dont l'homme puissant n'a que faire, et qui ne peuvent lui convenir sous aucun rapport. La chose essentielle, dans tout gouvernement sage, est que le peuple n'envahisse pas l'autorité des grands ; il ne l'entreprend jamais, sans qu'une foule de malheurs ne bouleversent l'état, et ne le gangrenent pendant des siècles. Mais, tant qu'il n'y aura, dans une nation quelconque, d'autre inconvénient que celui de l'abus des pouvoirs du fort sur le foible, comme le résultat n'en est que de river les fers du peuple, cette action deviendra bonne au lieu d'être mauvaise ; et toute loi qui la protégera, tournera dès lors à la gloire de l'état et à sa prospérité. Le régime féodal favorisoit cette manière de voir ; et c'est sous lui que la France est parvenue au dernier degré de sa grandeur et de sa prospérité... à l'exemple de Rome qui ne fut jamais si grande, que quand le despotisme fut

à son dernier période. Il y a une infinité de gouvernemens en Asie où les grands peuvent tout faire... où le peuple seul est enchaîné. C'est agir contre la nature, que de prétendre diminuer la force de ceux auxquels sa main l'a départie : c'est la servir que d'imiter les modèles de cruauté, de despotisme, qu'elle offre sans cesse à nos regards... que d'user de tous les moyens qu'elle a mis dans nous pour déployer notre énergie ; celui qui s'y refuse est un sot qui ne mérite pas le présent qu'il a reçu d'elle... Et Verneuil, revenant ici à l'objet de la discussion : Nous n'avons donc nul tort, mes amis, de faire servir cette créature à tous les caprices de notre lubricité : nous l'avons enlevée ; et nous sommes les maîtres dès que la nature nous rend les plus forts, d'en faire tout ce que nous voudrons. Il n'y auroit que des imbéciles ou des femmes qui pourroient le trouver mauvais ; parce que ces deux sortes d'individus, faisant partie de la classe des foibles, doivent nécessairement en prendre le parti.

Eh ! qui doute, dit Bressac, électrisé par la morale de son oncle, qui peut ne pas être convaincu que la loi du plus fort ne soit la meilleure de toutes, la seule qui règle les res-

sorts du monde, qui soit à la fois la cause, et des vertus qui rétablissent le désordre, et des crimes qui maintiennent l'ordre dans chacun des rouages de ce vaste univers ?

Nos lecteurs imaginent aisément que de tels systèmes, dans la tête des gens dont ils lisent l'histoire, devoient nécessairement exalter leurs écarts. Madame de Gernande fut condamnée, malgré ses douleurs, à rester dans la même attitude où ces scélérats l'avoient mise, et ce fut sur elle que se raffinèrent, avec la nouvelle victime, toutes les manières de saigner, et toutes les lubricités possibles à exécuter pendant l'effusion du sang. D'Esterval prétendit qu'il devoit être délicieux de foutre pendant ce temps-là : il le fit ; et les éloges qu'il prodigua à cette nouvelle passion engagèrent les autres à l'imiter. Verneuil dit qu'il falloit pincer, piquer, molester la créature phlébotomisée, tout en la foutant : on la couvrit de meurtrissures. Gernande voulut qu'elle branlât des vifs de chaque main, et que ces engins s'inondassent de sang : autre caprice qui fut trouvé délicieux. Victor prétendit qu'il falloit donner des clystères, et les voir rendre pendant la saignée. La d'Esterval soutint que ce qu'il y avoit de mieux à faire

étoit de les pendre par les cheveux, pendant que les saignées couleroient des quatre membres : nouvelles décharges. On en fit tant enfin que la malheureuse enfant fut bientôt rejoindre Cécile. On l'enterra près d'elle ; et de nouveaux forfaits embrasèrent bientôt l'imagination de ces cannibales.

Au sortir d'un dîner où l'on s'étoit permis les plus grandes débauches, où les têtes, prodigieusement exaltées, n'admettoient plus ni freins ni barrières, où l'on avoit érigé l'indécence en principe, la cruauté en vertu, l'immoralité en maxime, l'athéisme en opinion seule faite pour le bonheur des hommes, tous les crimes en systèmes ; où la volupté la plus crapuleuse, ayant entremêlé les excès de la table, on avoit porté l'égarement au point d'enclouer des bardaches, sans cesser de boire et de manger ; où l'on avoit mêlé aux alimens dont on se gorgeoit, les excréments exhalés du corps de ces gitons, leurs larmes, leur sueur et leur sang ; au sortir de ce repas infernal, Germande et Verneuil décidèrent enfin que le sang de Cécile, et de la jeune personne que l'on venoit d'immoler, ne suffisoit pas aux dieux infernaux à qui s'adressoit cette fête, et qu'il falloit essentiellement une victime de

plus. Ici toutes les femmes frémirent. Notre malheureuse Justine, sur laquelle plusieurs yeux se tournèrent, pensa se trouver mal, lorsque Gernande proposa à l'assemblée de convenir que la victime seroit choisie à la supériorité des fesses : et voici le sophisme dont il se servit pour étayer son opinion. Celle qui a le plus beau cul, disoit-il, doit nécessairement être celle qui nous a fait le plus décharger. Or, la créature qui a le plus excité nos désirs, doit être celle dont nous devons être le plus dégoûtés : c'est donc elle dont il faut indispensablement se défaire... Non, dit Verneuil ; il y auroit de la partialité ; il faut l'exclure absolument, et que le sort seul en décide. Consultons le Dieu qui déjà sut nous indiquer de si bonnes actions ; sa voix désignant la victime, il ne pourra plus nous rester de regrets... Excellente manière de se rassurer, dit d'Esterval en éclatant de rire ; jamais les dogmes jésuitiques ne furent raffinés à ce point. Allons, notre Dieu sera bientôt réédifié ; allons le consulter dans son temple. On écrivit sur des bulletins les noms de Justine, des dames de Gernande et de Verneuil, de Marceline, de Laurette et de Rose. Ces six noms, placés dans le calice qui avoit servi aux pré-

cédentes orgies, furent présentés par Lili à l'effigie de l'Eternel, qui, après un moment de réflexion, met sa main dedans, et jette le billet qui en sort ; Bressac le ramasse avec empressement ; il y lit le nom de madame de Germande... Je l'aurois parié, dit froidement le mari ; j'ai toujours cru le ciel juste à mon égard ; je suis ravi que, par un choix aussi plein d'équité, sa réputation se conserve. Allons, ma tendre amie, dit-il en s'approchant de sa malheureuse femme ; allons, mon cœur, un peu de courage. De toutes les occasions où il faut savoir prendre son parti avec fermeté, celle-ci, sans doute, est la plus importante... c'est un mauvais moment à passer... oh ! bien mauvais, mon ange... car nous vous ferons incroyablement souffrir, cela est certain : mais cela finira ; vous rentrerez paisiblement alors dans le sein de cette nature qui vous aime tant... et qui néanmoins vous destine une assez vilaine manière de vous réunir à elle. Rassurez-vous, cependant, mon amour ; ne vaut-il pas mieux mourir tout de suite, que de poursuivre l'ennuyeuse carrière où mes passions vous précipitoient ? C'étoit une suite continuelle de tourmens ; ils vont finir : une éternité de bonheur vous attend, vos

vertus vous l'assurent. Ce qui m'afflige, moi, mon enfant, je vous le répète, c'est la route épineuse... le chemin excessivement douloureux, par lequel vous allez parvenir aux délices qui vous sont préparées pour toujours. Et le cruel époux persiffleroit peut-être encore sa malheureuse femme, si le fougueux Verneuil ne se fût à l'instant jeté sur la victime, pour en jouir délicieusement, disoit-il, dans l'état de crises et d'angoisses où elle devoit être. Le scélérat l'enconne, la lime avec ardeur.... cueille avec impudence des baisers luxurieux sur une bouche flétrie par les plus amères douleurs, et qui ne s'ouvre plus qu'aux plaintes et qu'au désespoir... Attends, dit Germande à son frère, en l'engageant à ne point précipiter son extase, il faut que ce soit en jouissant d'elle, toi par devant, Bressac en cul, moi dans la bouche, d'Esterval et Victor sous les aisselles, que nous prononcions tous cinq son supplice. Qu'on nous donne ce qu'il faut pour écrire, poursuit-il dès qu'il voit son idée remplie; je vais commencer par tracer le mien : et le scélérat, avec réflexion, le fait en jouissant de sa malheureuse épouse qu'il considère à chaque mot qu'il peint. Victor en fait autant; il écrit avec flegme, sur

les épaules de sa tante, l'espèce de torture où il la destine, et qui paroît le mieux convenir à son insigne noirceur. Les autres imitent le procédé : et, pour mettre à toutes ces infamies les plus bizarres recherches, comme Gernande connoissoit l'attachement de Justine pour sa maîtresse, il veut que ce soit elle qui fasse la lecture de la sentence qui vient d'être prononcée. Hélas ! à peine la pauvre fille eut-elle la force de bégayer ces mots barbares : mais, comme on la menaçoit de la même mort, si elle n'obéissoit pas, et que son refus n'eût servi de rien, il fallut se soumettre ; elle lut. La Gernande n'a pas plutôt entendu son arrêt, qu'elle se précipite aux pieds de ses bourreaux. Eh ! ce n'est point dans de telles âmes que naquit jamais la pitié ! On insulte cette infortunée, on la bafoue ; et, pour procéder sur le champ à son supplice, on s'enferme dans le salon, où s'étoient commises les horreurs dont on a précédemment rendu compte. Tout ce qui convenoit aux exécutions projetées s'y voyoit avec appareil.

On exigea d'abord de la patiente, de demander tout haut pardon à Dieu et aux hommes, des crimes qu'elle avoit commis. La pauvre femme, dont l'esprit n'y étoit déjà

plus, prononça tout ce qu'on voulut. Les vexations commencèrent. Chacun infligeoit celle qu'il avoit ordonnée ; et, pendant qu'il agissoit, deux individus, de l'un ou de l'autre sexe, étoient obligés de l'exciter ou de se prêter à ses luxures intermédiaires. Les vieilles aidoient aux supplices.

Verneuil commença. Justine et Dorothée le servoient. Il tourmenta la victime deux heures ; et, dans l'instant où elle éprouvoit une crise horrible, le paillard, fouetté par la d'Esterval, déchargea dans le cul de Justine, qu'une vieille épiloit pendant ce temps-là, pour donner aux mouvemens des reins de la patiente une plus grande agilité.

Victor se présente, servi par Laurette et madame de Verneuil ; c'est-à-dire, que le jeune élève torturoit sa tante, en assouvissant ses lubricités sur sa mère et sur sa sœur. Madame de Verneuil éprouva un moment d'horreur insurmontable, que son fils devina malheureusement. Le petit monstre tenoit alors une aiguille d'acier, dont il lardoit les fesses de sa tante ; il la lance dans les tetons de sa mère, en l'invectivant d'une façon cruelle. La société prend fait et cause ; le cas paroît sérieux : on interrompt l'opération pour juger la cou-

pable ; et, sur la simple accusation de son fils, la mère est à l'instant condamnée à quatre cents coups de fouet, indistinctement distribués sur tout le corps, et cela malgré les blessures qu'elle vient de recevoir. L'arrêt, par la main de ces quatre barbares, est aussitôt mis à exécution. Victor demande que la gorge lui soit livrée ; et le scélérat la flagelle, pendant que Gernande lui suce le vit, et que son père le socratise. On se remet à l'ouvrage : le petit scélérat, excité, prolonge trois heures les tortures qu'il fait endurer à sa tante, et décharge deux fois en la travaillant ; l'une en se branlant lui-même, l'autre en sodomisant sa mère, pendant que sa sœur lui gamahuchoit le trou du cul.

Gernande s'empare de sa femme : il la crible de coups de lancette, et perd son foutre dans la bouche d'un giton, en dardant une dernière piqure dans l'œil droit de cette malheureuse.

D'Esterval surpasse tout par ses horreurs : c'est le con de Justine qui reçoit son foutre ; il lui moleste sévèrement les tetons, en le lui lançant dans la matrice.

Quand la victime arrive à Bressac, à peine a-t-elle la force de souffrir. Pâle, défigurée ; ce beau visage, où régnoient autrefois les

grâces, n'offroit plus maintenant que la plus déchirante image de la douleur et de la mort. Elle a pourtant encore la force de se jeter aux pieds de son mari, pour implorer de nouveau son pardon ; mais Gernande, inflexible, se plaît à la fixer dans cet état d'angoisses : Oh ! sacre-dieu, s'écrie-t-il, quel plaisir de voir une femme en pareille situation ! que la douleur est belle à contempler ! viens me branler, Justine, sur le visage de ta maîtresse... Mon ami, dit Verneuil, il faudroit fouetter ce beau visage... Chier dessus, dit Victor... Le souffleter, dit d'Esterval... L'enduire de miel et y lâcher des guêpes, dit Dorothée... Un peu de patience, dit Gernande, qui savouroit sur cette charmante figure toutes les différentes gradations douloureuses qu'occasionnoit chacune de ces propositions ; il est impossible de nous satisfaire tous. Chacun a-t-il envie de faire ce qu'il a proposé?... Oui... Eh bien, contentez-vous, mes amis ; je vous la livre. Toutes ces différentes horreurs s'exécutent : cinq monstres s'acharnent sur cette malheureuse ; et c'est ainsi, qu'après une vie bien courte, terminée par onze heures des plus déchirans supplices, cet ange céleste remonte vers le ciel, d'où il n'étoit descendu que pour orner un moment la terre.

Le croira-t-on ? Le corps de cette belle femme est mis au milieu de la table ; on sert autour le plus magnifique souper. Voilà comme j'aime le plaisir, dit Verneuil : si celui qui veut le goûter n'écarte pas tous les freins, il ne l'atteindra jamais... Qu'il est délicieux de se repaître ainsi du crime que l'on vient de commettre !... voilà comme il est bon, le crime ; c'est en le savourant, c'est en se délectant de ses suites... Oh ! mes amis, à quel point la férocité a l'art puissant d'aiguillonner les plaisirs !... La voilà pourtant celle qui vivoit il y a une heure... qui nous entendoit... qui nous redoutoit... qui nous imploroit... Un moment a tout terminé ; et cette créature, si sensible il n'y a qu'un instant, n'est maintenant plus qu'une masse informe qu'ont désorganisée nos passions... Oh ! qu'elles sont belles et grandes les passions qui conduisent à de tels écarts ! que leur élan est majestueux !... qu'il est noble et sublime ! S'il étoit vrai qu'il existât un Dieu, n'en serions-nous pas les rivaux, en détruisant ainsi ce qu'il auroit formé ? Oh ! oui, oui, je le soutiens ; le meurtre est la plus grande, la plus belle, la plus délicieuse de toutes les actions où l'homme puisse se livrer... Eh bien, mes amis, où est-elle cette âme merveilleuse,

que nos excès viennent de séparer de ce corps ? par où a-t-elle passé ?... qu'est-elle devenue ? Ne faut-il pas être insensé pour admettre un moment son existence ? N'avons-nous pas vu cette âme s'affoiblir à mesure que nous agacions les organes, ou que nous en détruisions les ressorts ? Tout cela n'étoit donc que matière : or, je demande où peut être le crime à déformer un peu de matière ?.... Un moment, dit Bressac ; puisque nous faisons tant que de raisonner sur une chose aussi importante, je vous demande la permission de vous révéler mes idées sur le dogme de l'immortalité de l'âme, qui, depuis si long-temps, agite les différentes classes de la philosophie... Oui, oui, dit Gernande, écoutons mon neveu dans cette discussion ; je sais qu'il est en état de l'approfondir.

En remontant aux époques les plus reculées, dit Bressac, nous ne trouvons malheureusement d'autres garans de l'absurde système de l'immortalité de l'âme que parmi les peuples plongés dans les plus grossières erreurs. Si l'on examine les causes qui purent faire admettre cette affreuse ineptie, on les trouve dans la politique, dans la terreur et dans l'ignorance : mais, quelle que soit l'origine de

cette opinion, la question est de savoir si elle est fondée. Je crains bien qu'en l'examinant, nous ne la trouvions tout aussi chimérique que les cultes qu'elle autorise. L'on conviendra que, dans les siècles même où cette opinion sembla la plus accréditée, elle trouva toujours des gens assez sages pour la révoquer en doute.

Il étoit impossible de ne pas sentir à quel point devenoit nécessaire aux hommes la connaissance de cette vérité ; et cependant aucun des dieux qu'avoit érigé leur extravagance ne prenoit le soin de les en instruire. Il paroît que cette absurdité naquit chez les Egyptiens, c'est-à-dire, chez le peuple le plus crédule et le plus superstitieux de la terre. Une chose pourtant est à remarquer ; c'est que Moïse, quoiqu'élevé dans ses écoles, n'en dit pas un seul mot aux Juifs : assez bon politique pour créer d'autres freins, il n'osa jamais, on le sait, employer celui-là chez son peuple ; trop de bêtise le caractérisoit, pour qu'il imaginât de s'en servir. Jésus lui-même, ce modèle des fourbes et des imposteurs, cet abominable charlatan, n'avoit aucune notion de l'immortalité de l'âme ; il ne s'exprime jamais qu'en matérialiste ; et lorsqu'il menace les hommes,

on voit que c'est à leur corps que ses discours s'adressent ; jamais il n'en sépare l'âme (1). Mais ce n'est point à chercher l'origine de cette fable hideuse que je dois m'attacher ici ; vous en démontrer toute la folie, devient l'unique objet de mon travail.

Parlons d'abord un instant, mes amis, des causes qui purent la produire. Les malheurs du monde, les bouleversemens qu'il éprouva, les phénomènes de la nature, furent incontestablement les premières ; la physique, mal connue, mal interprétée, dut autoriser les secondes ; la politique devint la troisième. L'impuissance où est l'entendement humain, par rapport à la faculté de se connoître lui-même, vient moins de l'inexplicabilité de l'énigme, que de la manière dont elle est proposée. D'anciens préjugés ont prévenu l'homme contre sa propre nature : il veut être ce qu'il n'est pas ; il s'épuise en efforts pour se trou-

(1) « Si votre bras, dit quelque part cet insolent baladin, vous est un objet de scandale, coupez-le, et jetez-le loin de vous ; car il vaut mieux entrer dans le royaume des cieux avec un bras de moins, que d'être précipité tout entier dans l'enfer. » Est-il rien de plus matérialiste que ce propos ?

ver dans une sphère illusoire, et qui, quand même elle existeroit, ne sauroit être la sienne. Comment, d'après cela, peut-il se retrouver ? N'a-t-on donc pas suffisamment démontré le mécanisme de l'instinct chez les bêtes, par le seul moyen de l'accord parfait de leurs organes ? L'expérience ne nous prouve-t-elle pas que l'instinct, dans ces mêmes bêtes, s'affoiblit en raison de l'altération qui survient en elles, soit par accident, soit par vieillesse, et que l'animal est enfin détruit, quand cesse l'harmonie dont il n'étoit que le résultat ? Comment peut-on s'aveugler au point de ne pas reconnoître que ce qui arrive chez nous est absolument la même chose ? Ce que vous venez de faire souffrir à cette femme dont voilà le cadavre sous nos yeux, ne vous le prouve-t-il pas évidemment ? Mais pour achever d'identifier en nous ces principes, il faut commencer par nous convaincre que la nature, quoique une dans son essence, se modifie cependant à l'infini : ensuite, ne pas perdre de vue cet axiome d'éternelle vérité, qu'un effet ne sauroit être supérieur à sa cause : et, définitivement, que tous les résultats d'un mouvement quelconque sont divers entre eux ; qu'ils s'augmentent ou s'affoiblissent en raison de la

vigueur ou de la foiblesse du poids qui donne le branle au mouvement.

Aidés de l'usage de ces principes, vous parcourrez à pas de géant la carrière de la nature sensible. Au moyen du premier vous découvrirez cette unité qu'il annonce : partout, dans le règne animal, il y a du sang, des os, de la chair, des muscles, des nerfs, des viscères, du mouvement, de l'instinct.

Par le second, vous vous rendrez raison de la différence qui se trouve entre les divers êtres vivans de la nature : vous n'irez pas comparer l'homme à la tortue, ni le cheval au moucheron ; mais vous vous ferez un plan de diversité gradué, et tel que chaque animal y tienne le rang qui lui convient. L'examen des espèces vous convaincra que l'essence est partout la même, et que les diversités n'ont uniquement que les modes pour objet. D'où vous concluez que l'homme n'est pas plus supérieur à la matière, cause productrice de l'homme, que le cheval n'est supérieur à cette même matière, cause productrice du cheval ; et que s'il y a supériorité entre ces deux espèces, l'homme et le cheval, c'est seulement dans les modifications et les formes.

Vous verrez, par le troisième principe, le-

quel dit que les résultats d'un mouvement quelconque sont divers entr'eux, et qu'ils s'augmentent ou s'affoiblissent en raison de la vigueur ou de la foiblesse des poids qui donnent le branle au mouvement; vous vous persuaderez, dis-je, par ce principe, qu'il n'existe plus rien de merveilleux dans la construction de l'homme, quand on vient à le comparer aux espèces d'animaux qui lui sont inférieurs; de quelque manière que l'on s'y prenne, on ne voit que de la matière dans tous les êtres qui existent. Quoi! direz-vous, l'homme et la tortue sont une même chose! Non, certes, leur forme est différente; mais la cause du mouvement qui les constitue l'un et l'autre, est très-certainement la même chose : » (1) Suspendez un pendule, au bout d'un fil, à ce plancher; mettez-le en mouvement : la première ligne que décrira ce pendule, aura toute l'étendue que permettra la longueur du

(1) Nous ne nous cachons point d'emprunter cette savante comparaison d'un homme de beaucoup d'esprit; c'est pourquoi nous la différencions du texte par des guillemets. Nous userons de ce procédé partout où nous nous permettrons de joindre à nos idées celles des autres.

fil; la seconde en aura moins, la troisième moins encore, jusqu'à ce qu'enfin le mouvement du pendule se réduise à une simple vibration, laquelle se terminera à un repos absolu. »

Sur cette expérience, je me dis : L'homme est le résultat du mouvement le plus étendu : la tortue n'est que celui d'une vibration : mais la matière la plus brute fut la cause de l'un et de l'autre (1).

Les partisans de l'immortalité de l'âme, pour expliquer le phénomène de l'homme, le douent d'une substance inconnue : nous autres matérialistes, bien plus raisonnables sans doute, nous ne considérons ses qualités que

(1) Voilà qui va à merveille, vont dire ici les amis du ridicule système de la divinité. Mais vous admettez donc une cause au mouvement. Or, quelle est cette cause, si ce n'est Dieu ? Quel misérable syllogisme ! Non, je n'admets aucune cause au mouvement de la matière : elle a dans elle-même le principe de sa force motrice ; elle est toujours en mouvement ; et c'est ce perpétuel mouvement, bien reconnu dans elle, qui joue le rôle de l'agent dont je me sers dans la comparaison que j'adopte.

comme le résultat de son organisation. Les suppositions tranchent bien des difficultés, nous en convenons ; mais elles ne terminent pas les questions. Volant au but d'un pas bien plus rapide, ce ne sont que des preuves que je vous présente. Ce qu'il y a de particulier, c'est qu'aucun de ces demi-philosophes ne s'accorde sur la nature de la substance immatérielle qu'ils admettent ; la contrariété de leurs sentimens seroit même, il en faut convenir, l'un des plus forts argumens que l'on pourroit leur faire : mais, dédaignant de m'en servir, je me livre plutôt à l'examen de la question qui fait de l'âme une substance créée.

Mille pardons, mes amis, si dans le cours de cette dissertation je me trouve contraint d'employer un moment l'admission de cet être chimérique connu sous le nom de DIEU. Vous me rendez, j'espère, assez de justice pour être bien convaincus que l'athéisme étant le plus sacré de mes systèmes, ce ne peut jamais être que par nécessité, et momentanément, que je me sers de ces suppositions : mais toutes les erreurs s'enchaînent dans l'esprit de ceux qui les admettent, on est souvent obligé de réédifier l'une pour combattre et dissiper l'autre. Je demande donc, d'après cette hypo-

thèse de l'admission d'un Dieu, où ce Dieu a pu trouver l'essence de l'âme ? Il l'a créée, me dites-vous. Mais cette création est-elle possible ? Si Dieu existoit seul, il occuperoit tout, excepté l'absurde néant. Dieu, ennuyé du néant, a créé, dit-on, la matière, c'est-à-dire, qu'il a donné l'être au néant ; voilà donc tout occupé : deux êtres remplissent tout l'espace, Dieu et la matière. Si ces deux êtres remplissent tout, s'ils forment le tout, il n'y a plus lieu à de nouvelles créations ; car il est impossible qu'une chose soit et ne soit pas en même temps. L'esprit remplit dès-lors tout le vide métaphysique ; la matière remplit physiquement tout le vide sensible : donc plus de place pour les êtres de nouvelle création, à quelque point que l'on réduise leur existence. Ici l'on a recours à Dieu, et l'on dit que ce Dieu reçoit en lui-même ces nouvelles productions. Si Dieu a pu loger dans la sphère spirituelle de son infinité spirituelle de nouvelles substances de même nature, il s'ensuit clairement qu'il n'étoit pas d'une infinité complète et parfaite, puisqu'il a souffert des additions : qui dit infinité, dit exclusion de toute limite ; or, un être qui exclut toute limite, n'est point susceptible d'additions.

Si l'on dit que Dieu, par sa toute-puissance, a resserré son essence infinie pour faire place à des substances nouvellement créées, je réponds qu'alors il n'a plus été infini, parce que, lors du resserrement, le côté où il s'est fait a laissé voir une limite.

Quand Dieu auroit pu recevoir dans sa sphère les substances nouvellement créées, il est toujours certain que cette sphère éprouvera un vide au départ de chaque substance qui en sortira pour venir, dans la sphère de la matière, animer un corps.

Ce vide pourra subsister toujours; car, selon les amateurs de cette absurdité, les âmes condamnées au supplice ne sortiront jamais de l'enfer.

Si Dieu remplit continuellement le vide causé par l'absence d'une âme, il faut qu'il fasse faire à sa propre substance un effet rétroactif, lorsque quelques-unes de ces âmes retournent à sa sphère; ce qui est absurde: car un infini complet comme votre Dieu, et dont les parties sont elles-mêmes infinies, ne sauroit se replier ni s'étendre.

Si le vide, causé par l'absence d'une âme, n'est point rempli, c'est un néant; car il faut que tout espace contienne esprit ou matière.

r, Dieu ne peut remplir ce vide, ni par sa propre substance, ni par des portions de matière ; car Dieu ne sauroit contenir de la matière : donc il y a du néant dans la divinité.

Ici nos adversaires prennent un ton plus doux. Quand nous disons, prétendent-ils, que Dieu créa l'âme humaine, cela veut dire seulement qu'il la forma. Il faut convenir que cette modification de terme n'apporte pas un grand changement dans la dispute.

Si Dieu a formé l'âme humaine, il l'a formée de quelque essence ; c'est dans l'esprit ou dans la matière qu'il a puisé.

Ce n'a pu être dans l'esprit, parce qu'il n'y en a qu'un seul, qui est l'infini, ou Dieu lui-même ; or, tout le monde sent qu'il est absurde de supposer l'âme une portion de la divinité. Il est contradictoire de se rendre un culte à soi-même : c'est ce qui arriveroit, si l'âme étoit une portion de Dieu. Il ne l'est pas moins qu'une substance punisse éternellement une portion détachée d'elle-même. En un mot, dans cette hypothèse, ne venez donc point me parler ni d'enfer ni de paradis ; car il seroit absurde que Dieu punit ou récompensât une substance émanée de lui.

Dieu a donc formé l'âme de matière, puis-

qu'il n'y a que matière et qu'esprit ? Mais si l'âme a été formée de matière, elle ne peut être immortelle. Dieu, si vous voulez, a pu spiritualiser, diaphaniser de la matière jusqu'à l'impalpabilité ; mais il ne peut la rendre immortelle ; car ce qui a eu un commencement doit assurément avoir une fin.

• Les déistes eux-mêmes ne peuvent concevoir l'immortalité de Dieu que par son infinité ; et il n'est infini que parce qu'il exclut toute limite.

La matière, pour être spiritualisée, n'en est pas moins divisible ; parce que la divisibilité est essentielle à la matière, et que la spiritualisation ne change point l'essence des choses : or, ce qui est divisible est sujet à l'altération ; et ce qui est susceptible d'altération n'est point permanent, et encore bien moins immortel.

Nos adversaires, poussés à bout par toutes ces objections, se rejettent sur la toute-puissance de Dieu. Il nous suffit, disent-ils, d'être persuadés que nous sommes doués d'une âme spirituelle et immortelle ; peu nous importe de savoir comment et quand elle a été créée. Ce qu'il y a de constant, ajoutent-ils, c'est que, par ses facultés, on ne peut la juger d'une

autre substance que celle qu'on suppose aux esprits angéliques.

Avoir sans cesse recours à la toute-puissance, comme font les théistes, n'est-ce donc pas ouvrir la porte à tous les abus ? n'est-ce pas introduire un pirrhonisme universel dans toutes les sciences ? car enfin, si la toute-puissance agit contre les lois qu'elle-même a, prétend-on, déterminées, je ne pourrai jamais être sûr qu'un cercle n'est pas un triangle, puisqu'elle pourra faire que la figure que j'aurai sous les yeux soit en même temps l'un et l'autre.

La plus saine partie des déistes, sentant combien il répugnoit à la raison de supposer l'âme une substance semblable à celle de leur Dieu, n'a pas hésité à dire qu'elle étoit une substance, une entéléchie de forme particulière, prise je ne sais où ; et, sur ce qu'on leur a objecté, qu'à l'exception de Dieu qui, à cause de son infinité, excluant toute limite, n'avoit point de forme, tout ce qui restoit dans la nature devoit avoir une figure, et par conséquent une étendue, ils ont avoué, sans difficulté, que l'âme humaine a une extension, des parties, un mouvement local, etc. Mais c'est assez argumenter contre nos adversaires : ils

nous accordent, on le voit, que l'âme a une extension, qu'elle est divisible, qu'elle a des parties ; c'en est suffisamment pour nous porter à croire que ceux-là même qui soutiennent son immortalité, ne sont pas fort convaincus de sa spiritualité, et que cette opinion est insoutenable : il est temps de vous en convaincre.

Qui dit une substance spirituelle, dit un être actif, pénétrant, sans que, dans le corps qu'il pénètre, on aperçoive aucun vestige de son passage : notre âme est telle, dans cette hypothèse. Elle voit sans regarder, elle entend sans prêter l'oreille, elle nous meut sans se mouvoir elle-même : or, un tel être ne peut exister sans renverser l'ordre social.

Pour le prouver, je demande de quelle manière voient les âmes ? Les uns ont répondu que les âmes voyoient tout dans la divinité, comme dans un miroir où se réfléchissent les objets ; les autres ont dit que la connoissance leur étoit aussi naturelle que les autres qualités dont elles sont pourvues. Assurément, si la première de ces opinions est absurde, on peut bien assurer que la seconde l'est pour le moins autant ; et, en effet, n'est-il pas impossible de comprendre comment une âme

peut connoître dans une espèce générale toutes les particularités qui s'y rencontrent, et toutes les conditions de ces particularités. Supposons l'âme pourvue de la connoissance du bien et du mal en général ; cette science ne lui suffira pas pour rechercher l'un et pour s'abstenir de l'autre : il faut, pour qu'un être se détermine constamment à cette fuite ou à cette recherche, qu'il ait connoissance des espèces particulières du bien ou du mal qui sont contenues sous ces deux genres absolus et généraux. Les partisans du système de Scot soutenoient que l'âme humaine n'avoit point en soi la force de voir, qu'elle ne lui avoit point été donnée au moment de sa création, qu'elle ne recevoit ses propriétés qu'à l'occasion des circonstances où elle étoit obligée de s'en servir.

Dans la supposition précédente, l'âme qui a une connoissance née avec elle du mal en général, est une substance impuissante ; car elle voit le mal à venir et n'en détourne pas ; la matière alors est l'agent, elle le patient, ce qui est absurde. De l'opinion de Scot, il résulte que l'homme ne peut rien prévoir ; ce qui est faux. Si vraiment l'homme en étoit réduit là, sa condition seroit bien inférieure à

celle de la fourmi, dont la prévoyance est inconcevable. Dire que Dieu imprime la connoissance à l'âme à mesure qu'elle a besoin d'exercer ses facultés, est faire de votre Dieu l'auteur de tous les crimes : et je vous demande si ces conditions ne révolteroient pas les plus fermes sectateurs de ce Dieu ? Voilà donc les partisans de l'âme immortelle et spirituelle réduits au silence sur la question de savoir comment et par quel moyen cette âme voit et connoît les choses. Ils n'abandonnent pourtant point encore la partie : l'âme humaine, disent-ils, voit et connoît les choses à la façon des autres substances subtiles ou spirituelles qui sont de même nature qu'elle ; ce qui, comme on le voit, est absolument ne rien dire.

Dans la défense d'une fausse opinion, les difficultés renaissent à mesure qu'on semble les abattre. Si l'âme humaine n'a pas la faculté de pénétrer les objets présens, ni celle de se représenter les absens qui lui sont inconnus, et de s'en former des idées vraies, d'après quoi elle puisse juger de leurs dispositions intérieures ; si elle ne sauroit recevoir d'impression que par la présence sensible des objets, et si elle ne peut juger de leur qualité que

par les symptômes extérieurs qui les caractérisent ; son intellect alors n'a ni plus de finesse, ni plus de propriétés que l'instinct des brutes qui recherchent ou fuient certains objets, d'après les mouvemens qu'excitent en eux les lois inaltérables de la sympathie ou de l'antipathie : si cela est, comme tout nous le prouve... comme il est impossible d'en douter, quelle est donc la folie des hommes de se supposer une créature formée de deux substances distinctes, tandis que les bêtes, qu'ils regardent comme de pures machines matérielles, sont douées, en raison de la place qu'elles occupent dans la chaîne des êtres, de toutes les facultés qu'on remarque dans l'espèce humaine ! Un peu moins de vanité, et quelques instans de réflexion sur soi-même, suffiroient à l'homme pour se convaincre qu'il n'a de plus que les autres animaux que ce qui convient à son espèce dans l'ordre des choses ; et qu'une propriété indispensable de l'être auquel elle est attachée n'est point le présent gratuit de son fabuleux auteur, mais une des conditions essentielles de cet être, et sans laquelle il ne seroit pas ce qu'il est.

Renonçons donc au ridicule système de l'immortalité de l'âme, fait pour être aussi cons-

tamment méprisé que celui de l'existence d'un Dieu aussi faux, aussi ridicule que lui. Abjurons, avec le même courage, et l'une et l'autre de ces fables absurdes, fruits de la crainte, de l'ignorance et de la superstition : ces épouvantables chimères ne sont plus faites pour en imposer à des gens tels que nous. Laissons la plus vile populace s'en repaître tant qu'elle le voudra ; mais ses préjugés, comme ses mœurs, ne doivent pas nous enchaîner un instant : qu'elle se console de sa misère par un avenir chimérique.... Nous, heureux du présent, tranquilles sur ce qui le suit, n'aimant que nous, ne rapportant tout qu'à nous, les plus piquantes... les plus sensuelles voluptés sont seules faites pour fixer nos cœurs ; à elles seules doivent se rapporter nos cultes, nos uniques hommages : mille et mille fois maudit soit l'épouvantable imposteur qui, le premier, s'avisa d'empoisonner les hommes par de telles infamies ; le plus affreux supplice eût encore été trop doux pour lui. Ah ! puisse-t-on y condamner de même tous ceux qui promulguent ou qui suivent d'aussi détestables erreurs !

Je ne connois rien, dit Verneuil, qui mette à l'aise comme ces systèmes ; car il est bien

certain que, d'après eux, n'étant plus les maîtres d'aucune des actions de notre vie, nous ne devons plus ni nous effrayer, ni nous repentir d'aucune. — Et, qui s'effraie ? dit Dorothée ; qui peut se repentir ? — Des esprits foibles, reprit Verneuil, des gens qui, point encore suffisamment familiarisés avec les vrais principes que vient d'établir mon neveu, conservent souvent malgré eux les sots préjugés de leur enfance. — Et voilà pourquoi, dit Bressac, je ne cesse de dire qu'on ne sauroit étouffer trop tôt les germes de ces préjugés absurdes ; ce sont les premiers devoirs des parens... des instituteurs... de tous ceux à qui la jeunesse est confiée ; et j'estime un malhonnête homme, celui qui, dans cette classe, ne regarde pas comme son premier soin de les éteindre. — C'est aux plus fausses notions de la morale que sont dues, selon moi, toutes les imbécilités religieuses, dit Gernande. — C'est tout le contraire, répondit Bressac : les idées religieuses furent les fruits de la crainte et de l'espoir ; et ce fut pour les fomenter et pour les servir que l'homme arrangea sa morale sur la bonté imaginaire de son absurde Dieu. — Ma foi, dit Gernande en sablant du champagne, que l'un vienne de l'autre, ou

que celui-ci ait produit le premier, toujours est-il que j'ai pour tous deux la plus profonde horreur, et que mon immoralité, fondée sur mon athéisme, me fera bafouer et ridiculiser les liens sociaux avec autant de charmes et d'énergie que je détruirai la religion. — Voilà comme il faut penser, dit Verneuil : toutes ces imbécilités humaines ne peuvent enchaîner que les sots ; et des gens d'esprit tels que nous doivent les mépriser à jamais. — Il faut aller plus loin, dit d'Esterval : il faut les heurter de front ; il faut que toutes les actions de notre vie n'aient pour but que d'enfreindre la morale et de pulvériser la religion ; ce n'est que sur les débris de l'une et l'autre de ces chimères que nous devons établir notre félicité dans ce monde. — Oui, dit Bressac ; mais je ne connois aucun crime qui satisfasse bien ce degré d'horreur que j'ai pour la morale ; aucun qui détruise, comme je le voudrois, toutes les superstitions religieuses. Qu'est-ce que tout ce que nous faisons ? Il n'y a dans tout cela rien que de simple. Tous nos petits forfaits immoraux se réduisent à quelques sodomies, quelques viols, quelques incestes, quelques meurtres ; nos petits crimes religieux, à quelques blasphèmes, quelques pro-

fanations. Y en a-t-il un de nous ici qui puisse se dire suffisamment délecté de ces misères? — Non, certes, répondit la fougueuse épouse de d'Esterval; je souffre peut-être encore plus que vous de la médiocrité des crimes dont la nature me laisse le pouvoir. Il n'y a, dans tout ce que nous faisons, que des idoles et des créatures d'offensées : mais la nature ne l'est pas, et c'est elle que je voudrais pouvoir outrager; je voudrais déranger ses plans, contre-carrer sa marche, arrêter le cours des astres, bouleverser les globes qui flottent dans l'espace, détruire ce qui la sert, protéger ce qui lui nuit, édifier ce qui l'irrite, l'insulter, en un mot, dans ses œuvres, suspendre tous ses grands effets; et je ne puis y réussir. — Voilà ce qui prouve qu'il n'y a point de crimes, dit Bressac; le mot ne conviendrait qu'aux actions qu'établit ici Doro-thée, et vous voyez qu'elles nous sont impossibles : vengeons-nous-en sur ce qui nous est offert, et multiplions nos horreurs, ne pouvant les améliorer.

On en étoit là de cette conversation philosophique, lorsque tout le monde s'aperçut d'un mouvement convulsif dans le cadavre de la Gernande. Victor eut une si grande peur,

qu'il laisse tout aller sous lui ; mais Bressac le retenant aussitôt : Ne vois-tu donc pas, petit imbécile, lui dit-il, que ce qui arrive là est précisément la preuve évidente de ce que j'ai avancé tout à l'heure, sur la nécessité du mouvement dans la matière : vous voyez, mes amis, qu'il n'est nullement besoin d'âme pour faire mouvoir une masse. C'est par une suite de mouvemens semblables que ce cadavre va se dissoudre... engendrer en même temps d'autres corps qui n'auront pas plus d'âmes que lui (1). Allons, foutons, mes amis, poursuivit Bressac

(1) Sitôt qu'un corps paroît avoir perdu le mouvement, par son passage de l'état de vie à celui que l'on appelle improprement mort, il tend, dès la même minute, à la dissolution : or, la dissolution est un très-grand état de mouvement. Il n'existe donc aucun instant où le corps de l'animal soit dans le repos ; il ne meurt donc jamais ; et parce qu'il n'existe plus pour nous, nous croyons qu'il n'existe plus en effet : voilà où est l'erreur. Les corps se transmutent.... se métamorphosent ; mais ils ne sont jamais dans l'état d'inertie. Cet état est absolument impossible à la matière, qu'elle soit organisée ou non. Que l'on pèse bien ces vérités, l'on verra où elles conduisent, et quelle entorse elles donnent à la morale des hommes.

en s'introduisant au cul tout merdeux de Victor ; oui, foutons : que ce phénomène de la nature, l'un des plus simples de sa force motrice, ne prenne rien sur nos plaisirs. Plus la putain se développe à nous, et mieux nous devons l'outrager ; ce n'est qu'en l'invectivant qu'on la démêle : on ne la connoît bien que par des outrages. D'Esterval s'empare de madame de Verneuil, qui, depuis quelque temps, paroît l'occuper beaucoup ; Verneuil rend à d'Esterval les cornes que lui fait porter celui-ci. — Un moment, dit Gernande ; avant que de vous indiquer la délicieuse jouissance que vous paraissez oublier, il faut que je donne l'essor au superflu de mes entrailles. — Ne sortez pas pour cela, mon oncle, dit Bressac toujours enculant : on dit que vos scelles sont des passions ; veuillez vous y livrer devant nous. — Réellement, vous voulez voir cela ? répondit Gernande. — Oui, oui, répondit d'Esterval ; tout ce qui tient aux écarts du libertinage est sublime, et nous ne devons en perdre aucune leçon. — Vous allez donc être satisfaits, dit Gernande en tournant son énorme cul du côté des spectateurs. Et voici comme ce libertin procédoit à cette dégoûtante opération. Quatre bardaches l'entouroient alors :

l'un lui soutenoit le pot de chambre ; le second tenoit une bougie très-près du trou, pour que l'action fût bien éclairée ; le troisième lui suçoit le vit ; et le quatrième, tenant une serviette très-blanche à la main, lui baisoit la bouche. Gernande, appuyé sur les deux gitons de devant, poussoit à demi-courbé : aussitôt que paroissoit l'énorme quantité de merde qu'il étoit dans l'usage de déposer, vu l'immense nourriture qu'il prenoit, le giton tenant le vase étoit obligé de louer l'excrément... La belle merde, s'écrioit-il, ah ! monsieur, le superbe étron.... vous chiez délicieusement. Avoit-il fini ; le bardache armé de la serviette venoit, avec sa langue, nettoyer les parois de l'anus, pendant que celui qui tenoit le pot, le rapportant sous le nez de Gernande, le lui faisoit examiner, en redoublant ses éloges. La bouche du suceur se trouvoit alors pleine d'urine, qu'il étoit obligé d'avalier à mesure ; la serviette achevoit de nettoyer l'anus ; et les quatre gitons, n'ayant plus rien à faire, terminoient leurs opérations, en venant sucer fort long-temps, tour à tour, la langue, le vit et le trou du cul de ce libertin.

Oh ! foutre, dit Bressac toujours sodomisant Victor, qui manioit les fesses de sa jolie

petite sœur Cécile pendant ce temps-là ; sacré-dieu, mes amis, je n'ai jamais vu chier si lubriquement... En vérité, je vais prendre la même habitude. Allons, mon oncle, dis-nous donc maintenant quelle est cette jouissance que tu prétends être oubliée ? — Vous allez le voir, dit Gernande en s'emparant de Justine, et la faisant lier par John et Constant, absolument ventre contre ventre, sur le cadavre de sa femme ; je vais, en cet état, dit-il, enculer la soubrette, collée sur sa maîtresse. Vous m'avouerez, poursuit-il en exécutant, que cette circonstance vous étoit échappée. Chacun applaudit à l'idée, et chacun veut l'exécuter, sitôt que Gernande a fini. Mais la malheureuse Justine répugne tellement à cette horreur que ses traits s'altèrent, elle s'évanouit. Eh bien ! dit Bressac qui l'enculoit pendant ce temps-là, ce seront deux mortes, au lieu d'une : il n'y a pas grand mal à cela. — Il faut la fouetter, dit Verneuil, la pincer vigoureusement ; soyez sûrs qu'il n'est que ce moyen pour redonner du ton aux organes. — Il vaudroit mieux atteindre les nerfs et les piquer, s'il étoit possible, dit d'Esterval, qui manioit les fesses de Cécile, pendant qu'un giton le branloit. — Il n'y a qu'à

tout essayer, en commençant par le plus simple, dit Verneuil, qui commençoit à fouetter déjà la victime, tout en enculant Dorothee, dont la petite Rose suçoit le clitoris ; si les premiers moyens ne réussissent pas, nous passerons de suite aux seconds. Heureusement ils furent inutiles : Justine, impitoyablement fustigée, rouvrit les yeux, et ce ne fut, hélas ! que pour se voir couverte de sang. Oh ! grand Dieu ! dit-elle en arrosant de ses larmes le visage inanimé de sa maîtresse, contre lequel étoit collé le sien, oh ! juste ciel ! je serai donc toujours un objet de douleur et de scandale. Hâte-toi de trancher mes jours, Etre-Suprême ; j'aime cent fois mieux la mort que l'horrible vie que je mène. L'invocation n'excita que des éclats de rire, et les débauches se poursuivirent.

Ici d'Esterval sortant du cul de madame de Verneuil, qu'il venoit de limer un moment, s'approche du mari, et lui demande par quel motif il ne réuniroit pas sa femme à sa belle-sœur. — Ah, ah ! dit Verneuil tout en sodomisant la femme de celui qui le questionne, est-ce que cette idée te fait bander ? — Tu le vois, répondit d'Esterval en montrant son engin menaçant le ciel ; je t'assure que le sup-

plice de cette gueuse m'irriterait infiniment. Elle est d'un intérêt puissant dans les pleurs ; et je voudrais, poursuit ce libertin en se branlant, lui en faire couler de réelles. — Eh bien ! mon ami, dit Verneuil, j'y consens ; mais voici les deux conditions que j'y mets. La première, qu'en tuant ma femme, tu me céderas la tienne, que j'aime beaucoup, et que je désire m'approprier. — Accordé, s'écrièrent à la fois d'Esterval et Dorothée. La seconde clause, poursuit Verneuil, est que le supplice que tu prépares à ma digne compagne soit épouvantable... qu'il s'exécute dans une chambre extrêmement voisine de celle où, pendant ce temps-là, je foudrai la tienne, afin que je décharge aux cris de ta victime : — Je souscris à tout cela, dit d'Esterval ; mais j'exige également une condition de mon côté : il me faut une femme ; je te demande Cécile ; il sera délicieux pour moi d'épouser la fille, les mains teintes encore du sang de la mère. — Oh ! mon père, s'écria Cécile en frémissant de cette affreuse idée, pourriez-vous consentir à me sacrifier ainsi ? — Assurément, dit Verneuil ; et la répugnance que tu montres cimente le contrat... Je le signe. D'Esterval, vous avez ma parole ; formez un peu cette petite fille,

je vous en prie. — Oh ! parbleu, dit Bressac, où sera-t-elle mieux pour se familiariser avec le meurtre, que dans une maison où l'on tue tous les jours. Eh bien ! moi, poursuit Bressac, je demande le pot-de-vin du marché. — Quel est-il ? — Je vous prie, mon oncle, de me céder Victor votre fils ; j'aime à la folie ce jeune homme ; confiez-le-moi pour deux ou trois ans, jusqu'à ce que j'aie pu perfectionner son éducation. — Il ne sauroit être en de meilleures mains, dit Verneuil : qu'il te ressemble, mon ami ; c'est le plus heureux des souhaits que je puisse lui faire. Corrige principalement ses foiblesses ; initie-le dans nos principes ; automatise son âme, et fais-lui détester les femmes. — Il ne pourroit être mieux placé pour toutes ces choses, dit Justine ; le malheureux enfant ! quel dommage ! combien je le plains ! et.... — Je suis bien loin d'en dire autant, interrompit vivement Dorothée. M. de Bressac est peut-être le meilleur instituteur que je connoisse ; je voudrois avoir dix enfans, je les lui confierois tous à la minute.

En vérité, mes amis, dit Gernande, je suis fort aise de vous voir aussi bien arrangés ; il me paroît que dans tout ceci je suis le seul qui soit oublié. — Non, dit Verneuil ; je vou-

lois t'enlever Justine, je te la laisse : ne te plains pas du lot ; il vaut bien tous les nôtres : il n'est pas dans la société une plus belle fille, une plus douce, une plus vertueuse que celle-là. Tu m'as parlé d'un nouveau mariage ; Justine, au fait de la conduite à observer avec tes femmes, te devient réellement précieuse ; je renonce à tous mes projets sur elle : tu vois, mon frère, que tu ne seras pas seul. — Ainsi donc, vous me quittez tous ? dit Gernande. — Oh ! oui, demain ; c'est notre intention, dit d'Esterval. — Il faut s'y résoudre, dit Gernande : allons, je vais me presser de prendre une autre femme, afin de nous réunir bientôt pour quelques nouvelles orgies.

On se retira. D'Esterval, aidé de John et de l'une des vieilles, emmena madame de Verneuil dans une chambre sûre, et qui n'étoit séparée de celle de Verneuil que par la plus mince cloison. En partant, son féroce mari lui enfonça quelques instans le vit dans le cul : elle pleura, et d'Esterval, qui n'avoit pas envie de la ménager, bandoit étonnamment. Verneuil prit Marceline et Dorothee ; Cécile, Rose, Justine et deux gitons, furent la part de Gernande.

La scène préparée fut horrible. Bressac et

Victor s'étoient secrètement introduits chez d'Esterval ; et le plaisir de celui-ci et de son ami Bressac fut de faire supplicier la mère par l'enfant. On connoît assez le caractère de ce petit monstre, pour être sûr du plaisir que lui procura cette scène, et du courage qu'il mit à son rôle. Bressac et d'Esterval ne cessoient de le tenir tour à tour enculé, pendant qu'il exécutoit les supplices ordonnés par eux. On laissa quelques heures ignorer à Verneuil la part qu'avoit son fils à cette horreur. Nous verrons bientôt comment il l'apprit : parlons avant du bonnet singulier dont on avoit coiffé la victime. Comme on savoit que les voluptés de Verneuil ne devoient s'allumer qu'aux cris qu'il alloit entendre pousser à sa femme, on avoit affublé son crâne d'un casque à tuyau, organisé de manière que les cris que lui faisoient jeter les douleurs dont on l'accabloit ressembloient aux mugissemens d'un bœuf. Oh ! foutre, qu'est ceci ? dit Verneuil en entendant cette musique, et se ruant sur la d'Esterval.... il est impossible de rien entendre de plus délicieux.... que diable lui font-ils donc, pour la faire beugler ainsi ? Enfin, les cris diminuèrent, et l'on entendit à leur place ceux de la crise de d'Esterval,

communément très-expressifs. Il a fini, dit Verneuil en dardant également son foutre au cul de Dorothée... me voilà veuf... — Je le crois, dit l'aimable épouse de d'Esterval, que Marceline branloit pendant ce temps-là ; mais il nous reste le douloureux regret de ne l'avoir pas vue. — Peut-être aurois-je eu moins de plaisir, dit Verneuil ; la scène à nu ne m'eût offert que des choses... que je sais par cœur... en laissant tout deviner à mon imagination, elle s'est bien plus irritée... Oh ! mon ami, dit la nouvelle compagne de Verneuil, ce que tu dis là est délicieux ; j'aime ta tête à la folie, et je crois que nous ferons des choses bien fortes ensemble. — Oui, dit Verneuil, toujours sous la condition que je vous payerai... que je vous couvrirai d'or ; peut-être, sans cette clause, ne me verriez-vous plus rien éprouver pour vous... Et vous le savez, ma chère, il faut encore que cet argent s'emploie à des infamies : il faudra que vous échauffiez ma tête du récit de celles que vous aurez payées de cet argent ; plus elles seront affreuses, plus vous recevrez de nouveaux fonds. — Oh ! sacre-dieu, répondit Dorothée, cet épisode étant de tous ceux que tu exiges de moi celui qui me plaît le plus, comment

m'y refuserois-je ? L'argent n'est fait que pour se procurer des plaisirs. — Je n'en fais cas que comme l'instrument de tous les crimes et de toutes les passions, dit Verneuil ; et si j'avois le malheur d'en manquer, j'avoue qu'il ne seroit pas de moyen dont je ne me servisse pour m'en procurer. — Quoi ! tu volerois ? — Oh ! je ferois pis. — Ah ! je le vois, Verneuil, ta tête s'échauffe ; il faut encore que tu perdes du foutre. — Faisons quelques nouvelles folies, mon ange... passe dans la chambre de ton mari, je l'entends foutimacer encore ; engage-le à te faire foutre par John sur le cadavre de ma femme... que je vous entende décharger tous deux... John et vous. Tu reviendras mouillée de foutre, et couverte du sang de ma femme ; je t'enculerai dans cet état, et je sens que cette recherche me fera goûter le plus grand plaisir... Mais, écoute... écoute une formalité qu'il y faut mettre pendant que tu agiras... tu le vois, Dorothée, je bande en te prescrivant tout ceci ; pendant que tu te pâmeras, dis-je, sous le membre vigoureux de John, tu me crieras, tant que tu auras de force.... » Verneuil.... Verneuil, tu es veuf et cocu ; mon mari vient d'assassiner ta femme... et moi, je t'outrage... » Oui,

mon ange, oui, tu me crieras ces mots de toutes tes forces, et tu verras, au retour, l'état dans lequel de pareils propos m'auront mis... Oh, Verneuil ! quelle imagination ! s'écria Dorothée en s'appêtant à obéir... Oh ! mon cher Verneuil, quelle tête ! — Elle est pourrie... putréfiée, j'en conviens ; mais que veux-tu, ma chère ! si les débauches m'ont perdu, c'est à leur délire à me remettre.

Quel fut l'étonnement de Dorothée, quand elle vit que Bressac et Victor venoient d'être les complices du crime exécuté près d'elle ! On lui fit signe de ne rien dire ; mais, au lieu de John, ce fut Victor qui lui mit le vit au derrière ; et, au moment de sa décharge, le petit coquin se met à crier : « C'est moi, mon père... c'est moi qui ai tué ta femme, et c'est moi qui te fais cocu. » Verneuil n'y tient pas ; il se précipite dans la chambre de d'Esterval, bandant comme un furieux : on lui fait voir le corps de sa femme, ou plutôt les lambeaux sanglans de cette malheureuse, expirée dans des tourmens qui feroient horreur à peindre. Verneuil encule son fils, qui, comme on vient de le dire, foutoit Dorothée ; Bressac fout son oncle ; John sodomise Bressac ; Marceline fouette.... encourage tous les

acteurs de cette furibonde orgie, qui ne se ralentit que pour prendre de nouvelles formes, et pour se prolonger jusqu'au lever de l'astre qui devoit éclairer enfin la séparation de ces scélérats (1).

On imagine aisément que cette séparation ne se fit qu'avec les plus fortes promesses de se revoir bientôt ; chacun se le jura, et partit escorté des nouveaux amis qu'il emmenoit.

Gernande, de son côté, fut passer quelques jours au château de l'épouse qu'il convoitoit et la ramena bientôt dans le sien. Madame de Volmire n'accompagna point sa fille ; rongée de goutte et de rhumatisme, elle ne pouvoit plus quitter son fauteuil : moyennant quoi Gernande, en possession de la jeune personne, parvint bientôt à l'isoler comme l'autre. Au lieu de démence, on parle d'épi-

(1) « On dit mieux les choses en les supprimant (écrit la Métrie quelque part) ; on irrite les désirs, en aiguillonnant la curiosité de l'esprit sur un objet en partie couvert, qu'on ne devine pas encore, et qu'on veut avoir l'honneur de deviner. »

Tels sont les motifs de la gaze que nous jetons sur les scènes que nous ne faisons qu'annoncer.

lepsié ; la jeune comtesse a besoin d'être gardée à vue ; elle n'a pas un instant de calme : la mère de cette infortunée, peu riche, et couverte de biens par Gernande, n'ose rien vérifier ; l'opinion prévaut, on la maîtrise avec de l'argent ; et le libertin, en paix, jouit bientôt, avec cette nouvelle victime, des plaisirs qui le délectoient avec l'autre.

Ce fut dans l'intervalle de ces nouveaux nœuds, que Justine pensa à la fuite ; et certes elle l'eût exécutée sur le champ, si elle n'eût entrevu l'espoir d'être plus heureuse avec cette seconde maîtresse, qu'avec celle que venoit de lui enlever la cruauté de ces monstres. Mademoiselle de Volmire, âgée de dix-neuf ans, bien plus belle et plus délicate encore que celle qui l'avoit précédée, sut intéresser Justine à tel point qu'elle résolut de la sauver, quels que pussent en être les dangers. Il y avoit environ six mois que le perfide Gernande assouplissoit à ses infâmes caprices cette douce et charmante fille ; la saison alloit ramener toute la bande infernale ; et par conséquent les mêmes atrocités. Justine ne balança plus ; elle s'ouvrit à sa jeune maîtresse... lui témoigna avec tant de franchise le désir qu'elle avoit de briser ses fers, que celle-ci lui donna toute sa confiance.

Il s'agissoit d'instruire la mère et de lui dévoiler les atrocités du comte. Mademoiselle de Volmire ne doutoit pas que celle qui lui avoit donné le jour, telle incommodée qu'elle pût être, n'accourût aussitôt pour la délivrer : mais, comment réussir ? on étoit si soigneusement gardé. Accoutumée à sauter les remparts, Justine mesura de l'œil ceux de la terrasse ; à peine avoient-ils trente pieds. Aucune clôture extérieure ne paroît à ses yeux ; elle croit être dans la route du bois, sitôt qu'elle aura franchi les murailles : mademoiselle de Volmire, arrivée de nuit, ne peut rectifier ses idées ; et, pendant l'absence de Gernande, Justine, gardée par les vieilles, n'a pu se procurer aucunes connoissances locales. Notre brave et sincère amie se résout donc à tenter l'escalade. Volmire écrit à sa mère de la façon la plus faite pour l'attendrir et la déterminer à venir au secours d'une fille aussi malheureuse. Justine met la lettre dans son sein, embrasse cette chère et intéressante femme ; puis, aidée de ses draps, elle se laisse glisser au bas de la forteresse. Que devient-elle, grand Dieu ! quand elle reconnoît qu'il s'en faut bien qu'elle soit hors de l'enceinte, et qu'elle n'est que dans un parc environné

des plus hautes murailles, dont la vue lui avoit été dérobée par l'épaisseur et par la quantité des arbres ; ces murs, hauts de trente pieds, larges de trois, étoient garnis de verre sur leur crête... Que devenir ? Le jour alloit la surprendre dans cette perplexité. Que penseroit-on d'elle, en la voyant dans un lieu où l'on ne pouvoit raisonnablement la trouver, qu'en lui supposant un projet constaté d'évasion ? Pourroit-elle se soustraire à la fureur du comte ? Quelle apparence que cet ogre pût lui faire grâce!.... Il alloit s'abreuver de son sang ; elle le savoit ; c'étoit la peine promise... Le retour étoit impossible ; Volmire avoit aussitôt retiré les draps : frapper aux portes, étoit se trahir plus sûrement encore. Peu s'en fallut que la tête de notre pauvre Justine ne tournât tout à fait alors, et qu'elle ne cédât aux violens effets de son désespoir. Si elle avoit reconnu quelque pitié dans l'âme de son maître, l'espérance un instant l'eût peut-être abusée ; mais un tyran, un barbare, un homme qui détestoit les femmes, et qui cherchoit depuis longtemps l'occasion de l'immoler elle-même, en lui faisant perdre son sang goutte à goutte, pour voir combien d'heures elle seroit à mourir par ce supplice ! quel moyen d'échapper

à son sort ? Ne sachant donc que devenir, trouvant des dangers partout, elle se jette aux pieds d'un arbre, en se résignant en silence aux volontés de l'Éternel. Le jour paroît enfin : le premier objet qui la frappe, est le comte lui-même. Il étoit sorti pour guetter des petits garçons auxquels il faisoit tacitement permettre de venir ramasser des branches dans son parc, afin d'avoir le plaisir de les prendre sur le fait, et de les fouetter jusqu'au sang par punition. Une de ces expéditions se présente : il la consume ; il déchire les fesses du petit malheureux, le poursuit à coups de canne, quand ses yeux tombent sur Justine ; il croit voir un spectre.... il recule. Rarement le courage est la vertu des traîtres. Justine se lève tremblante ; elle se précipite à ses genoux. Que faites-vous là ? lui dit aigrement cet antropophage. — Oh ! monsieur, punissez-moi, je suis coupable, et n'ai rien à répondre.... L'infortunée.... elle a malheureusement oublié de déchirer la lettre de sa maîtresse. Gernande la soupçonne ; il la demande, aperçoit le fatal écrit, le saisit, le dévore, et ordonne à Justine de le suivre.

On rentre dans le château par un escalier dérobé qui donne sous les voûtes ; le plus

grand silence y régnoit. Après quelques détours, le comte ouvre un cachot ; il y précipite Justine : Fille imprudente, lui dit-il, je t'avois prévenue que le crime que tu viens de commettre se punissoit de mort ; prépare-toi donc à subir ce juste chatiment : demain, en sortant de table, je viens t'expédier. La pauvre créature se précipite de nouveau aux genoux de ce barbare ; mais la saisissant par les cheveux, le cruel la traîne à terre, lui fait faire ainsi deux ou trois fois le tour de la prison, et finit par la précipiter contre les murs, de manière à l'y écraser. Tu mériterois que je t'ouvrisse à l'instant les quatre veines, lui dit-il, en fermant la porte ; et si je retarde ton supplice, sois sûre que c'est pour le rendre plus long et plus horrible encore.

On ne se peint point la nuit que passa Justine ; les tourmens de l'esprit, joints à plusieurs contusions que les traitemens de Gernande venoient de lui faire éprouver, rendirent cette nuit l'une des plus affreuses de sa vie.

Il faut avoir été malheureux soi-même pour se figurer les angoisses d'un infortuné qui attend son supplice à toute heure.... à qui

l'espoir est enlevé, et qui ne sait pas si la minute où il respire ne sera pas la dernière de ses jours. Incertain du genre des douleurs qui l'attendent, il se les représente sous mille formes plus horribles les unes que les autres. Le plus léger bruit lui paroît être celui de ses bourreaux ; son sang se glace ; son cœur s'arrête, et le glaive qui va terminer ses jours, est moins affreux pour lui, que l'instant qui le menaçoit.

Il est vraisemblable que le comte commença par se venger sur sa femme. L'événement qui sauva Justine, nous l'a fait au moins présumer. Il y avoit trente-six heures que notre héroïne étoit dans la crise que nous venons de peindre, sans qu'on lui eût apporté aucun secours, lorsque les portes s'ouvrirent, et que Gernande parut à la fin. Il étoit seul ; la fureur éclatoit dans ses yeux.

Vous connoissez, lui dit-il, la mort qui vous attend : il faut que ce sang pervers s'écoule en détail ; vous serez saignée trois fois par jour, je vous l'ai dit, c'est une expérience que je brûle de faire ; je vous remercie de m'en avoir fourni les moyens. Et le monstre, sans s'occuper pour lors d'autres passions que de sa vengeance, prend un des bras de Jus-

tine, le pique, et bande la plaie après l'effusion de trois palettes de sang. Il avoit à peine fini, que des cris se font entendre. Monsieur, monsieur, lui dit en accourant une des vieilles, venez au plus vite, madame se meurt, elle veut vous parler avant que de rendre l'âme ; et la messagère revole auprès de sa maîtresse.

Quelqu'accoutumé que l'on soit au forfait, il est rare que la nouvelle de son accomplissement n'effraie celui qui vient de le commettre. Cette terreur fait rentrer un instant la vertu dans des droits que lui ravit bientôt le crime. Gernande sort égaré, il oublie de fermer les portes. Justine profite de la circonstance ; quelque'affoiblie qu'elle soit par une diette de près de quarante heures, et par une abondante saignée, elle s'élance hors de son cachot, traverse les cours ; et la voilà dans le grand chemin, sans que qui que ce soit l'aperçoive... Marchons, se dit-elle, marchons avec courage : si le fort méprise le foible, il est un Dieu puissant qui protège celui-ci, et qui ne l'abandonne jamais (1).

Pleine de ces consolantes et chimériques

(1) Justine, si constamment abandonnée de ce Dieu, pouvoit-elle raisonner ainsi ?

idées, elle s'avance avec ardeur, et se trouve, vers la nuit, dans une chaumière, à plus de six lieues du château.

Croyant sa maîtresse morte, n'ayant plus la lettre où l'adresse de la mère avoit été mise, elle renonça à tout espoir d'être utile à la jeune Volmire, et partit dès le lendemain matin, abandonnant de même tous projets de plaintes, tant anciennes que nouvelles, et ne pensant plus qu'à se diriger vers Lyon, où elle arriva le huitième jour, bien foible, bien souffrante, mais sans avoir été poursuivie. C'est là, qu'après s'être reposée, rétablie pendant quelque temps, elle reprit la résolution de gagner Grenoble, où le bonheur (d'après ses idées) l'attendoit infailliblement. Mais voyons, avant l'exécution de ce projet, tout ce qui lui arriva de fait pour être transmis au lecteur indulgent qui veut bien prendre la peine de nous lire.

CHAPITRE XVII.

Rencontre singulière. — Proposition refusée. — Comment Justine est récompensée d'une bonne œuvre. — Asile d'une troupe de mendiants. — Mœurs et coutumes de ces individus.

RIEN ne fait rêver comme le malheur : toujours sombre, replié sur lui-même, celui que la fortune moleste accuse aigrement toute la terre, sans être assez juste un instant pour sentir que, dès qu'il y a une somme à peu près égale de faveurs et d'adversités dans le monde, il faut absolument que chacun ait une petite part de l'une et de l'autre (1).

(1) Les Grecs avoient peint Jupiter assis entre deux cuves : dans l'une étoient les dons de la fortune ; ses revers dans l'autre. Le Dieu prenoit à pleines mains, tour à tour dans l'un et l'autre tonneau, pour jeter sur les hommes ; mais on remarquoit qu'il revenoit toujours plus souvent au magasin des malheurs qu'à celui des prospérités.

Justine, d'après l'impulsion naturelle à tous les hommes, s'enveloppoit donc un instant du crêpe lugubre de ses réflexions, lorsqu'une gazette lui tombe sous les yeux : elle y lit que Rodin, cet artiste de Saint-Marcel, cet infâme qui l'avoit si cruellement punie d'avoir voulu lui épargner l'infanticide le plus odieux, vient d'être nommé premier chirurgien de l'impératrice de Russie, avec des appointements considérables. Grand Dieu, dit-elle avec étonnement, il est donc écrit dans le ciel que je ne dois voir que des exemples du vice récompensé et de la vertu dans les fers ! Eh bien ! qu'il triomphe, ce scélérat, puisque la Providence le veut ainsi, qu'il triomphe : et toi, souffre, malheureuse ; mais souffre sans te plaindre ; c'est l'arrêt du destin ; soumets-toi, et quelque épineuse que soit la carrière, sache la parcourir avec fermeté ; la récompense est dans ton cœur, et la pureté de sa jouissance vaut mieux que tous les remords dont tes adversaires sont bourrelés.... Elle ignoroit, la pauvre créature, que le remords est nul dans des âmes semblables à celles qui faisoient le malheur de sa vie, et qu'il est une certaine période de méchanceté où l'homme, bien loin de s'affliger du mal

auquel il se livre, ne se désespère que de la foiblesse où ses facultés le mettent d'en pouvoir commettre davantage.

L'intéressante créature n'étoit pas au bout de ces exemples frappans du triomphe de la méchanceté ; exemples si décourageans pour la vertu.... si délicieux pour le vice qui s'en amuse sans cesse ; et la perversité du personnage qu'elle alloit retrouver devoit la dépiter et la surprendre plus qu'aucun autre, sans doute, puisque c'étoit celle d'un des hommes dont elle avoit reçu les plus sanglans outrages.

Elle s'occupoit de son départ, lorsqu'un laquais, vêtu de vert, lui remet, un soir, le billet suivant, en lui demandant une prompte réponse :

« Une personne (lui disoit-on dans cet écrit) à laquelle vous croyez quelques torts avec vous, brûle du désir de vous voir ; hâtez-vous de la venir trouver ; elle a des choses à vous apprendre qui, peut-être, l'acquitteront de ce que vous vous croyez dû. »

De quelle part venez-vous, monsieur ? dit Justine au laquais : je ne répondrai point que je ne sache quel est votre maître. — Il se nomme monsieur de Saint-Florent, made-

moiselle : il a eu le plaisir de vous connoître autrefois aux environs de Paris ; vous lui avez, prétend-il, rendu des services qu'il veut absolument reconnoître ; maintenant à la tête du commerce de cette ville, il y jouit à la fois d'une considération et d'un bien qui le mettent à même d'exécuter ses heureux projets envers vous. Il vous attend.

Les réflexions de Justine furent bientôt faites. Si cet homme, pensoit-elle, n'avoit pas de bonnes intentions, seroit-il vraisemblable qu'il lui écrivît de cette manière ? il se repent sans doute de ses anciennes infamies : il se rappelle avec effroi de m'avoir arraché ce que j'avois de plus cher ; de m'avoir réduite, par l'enchaînement de ses horreurs, au plus cruel état où puisse être une femme : il se souvient des nœuds qui nous unissent. Oh ! oui, oui, ce sont des remords, volons-y ; je serois coupable envers l'Etre-Suprême, si je ne me prêtois à les apaiser : suis-je, d'ailleurs, en situation de rejeter l'appui qui se présente ? ne dois-je pas plutôt saisir avec ardeur tout ce que le ciel offre à mon soulagement ? C'est dans son hôtel que cet homme veut me voir ; sa fortune doit l'entourer de gens devant lesquels il se respectera trop pour oser me manquer

encore ; et dans l'état où je suis, grand Dieu ! puis-je inspirer autre chose que de la commiseration et du respect.

Ces combinaisons faites, Justine assura le laquais que le lendemain, sur les onze heures, elle auroit l'avantage d'aller saluer son maître, pour le féliciter des faveurs qu'il avoit reçues de la fortune ; mais qu'elle... en étoit traitée bien différemment. Elle se coucha... si occupée de ce que cet homme vouloit lui dire, qu'elle ne ferma pas l'œil de la nuit. Elle arrive enfin à l'adresse indiquée : un hôtel superbe, une foule de valets, les regards humilians de cette riche canaille sur l'infortune qu'elle méprise, tout lui en impose à tel point, qu'elle est au moment de se retirer, lorsqu'elle est abordée par le même laquais qui lui avoit parlé la veille ; et qui la conduit, en la rassurant, dans un cabinet somptueux, où elle reconnoît fort bien son bourreau, quoiqu'agé de quarante-cinq ans, et qu'il y en eût à peu près dix qu'il ne l'eût vue. Saint-Florent ne se leva point ; mais il ordonna qu'on le laisse seul, et fait signe à Justine de venir se placer sur une chaise, à côté du vaste fauteuil qui le contient.

J'ai voulu vous voir, ma nièce, dit-il avec

le ton arrogant de la supériorité, non que je croie avoir de grands torts avec vous ; non qu'une fâcheuse réminiscence me contraigne à des réparations... au-dessus desquelles je me crois ; mais je me souviens que, dans le peu de temps que nous nous sommes vus, vous m'avez montré de l'esprit : il en faut pour ce que j'ai à vous proposer ; et, si vous l'acceptez, le besoin que j'aurai de vous alors vous fera trouver, dans ma fortune, les ressources qui vous sont nécessaires, et sur lesquelles vous compteriez en vain, sans cela. Justine voulut répondre quelque chose à la légèreté de ce début ; mais Saint-Florent lui imposant silence : Laissons ce qui s'est passé, lui dit-il ; c'est l'histoire des passions ; et mes principes me portent à croire qu'aucun frein n'en doit arrêter la fougue : quand elles parlent, il faut les servir ; je ne connois point d'autre loi. Lorsque je fus pris par les voleurs, dans la compagnie desquels je vous trouvai, me vîtes-vous me plaindre de mon sort ? Se consoler et agir d'industrie, si l'on est le plus foible ; jouir de tous ses droits, si l'on est le plus fort ; voilà mon système. Vous étiez jeune et jolie, Justine ; vous étiez ma nièce ; nous nous trouvions au fond d'une

forêt ; il n'est point de volupté dans le monde qui allume mes sens comme le viol d'une fille vierge ; vous possédiez cette fleur dont je fais tant de cas ; je l'ai flétrie, je vous ai violée ; j'eus fait bien pis, si mes premières insultes n'eussent pas assuré mon triomphe, et que vous eussiez pu m'opposer quelques résistances. Mais, me direz-vous peut-être, pourquoi vous laisser sans ressources... au milieu de la nuit... dans une route dangereuse ? Ah ! Justine, je vous dévoilerais en vain ces motifs ; vous ne les entendriez pas : les seuls êtres qui connoissent le cœur de l'homme... qui en ont étudié les replis... fouillé les coins les plus impénétrables, pourroient vous expliquer cette suite d'égaremens. Vous m'aviez obligé, Justine ; vous m'aviez aidé à briser mes liens ; vous usurpiez des droits à ma reconnaissance ; vous m'apparteniez, en un mot : en falloit-il donc plus à une âme comme la mienne, pour me porter à tous les crimes imaginables contre vous. — Oh ! monsieur, de telles horreurs peuvent, dites-vous, se comprendre ? — Eh oui, Justine ; eh oui ; tout se comprend dans l'âme d'un libertin ; chez lui tous les écarts s'enchaînent ; et, sitôt qu'on a démêlé le premier, tous les autres se devi-

neant aisément. Vous le vîtes ; en venant de vous violer, de vous battre (car je vous battis, Justine), eh bien ! à vingt pas de là, songeant à l'état où je vous laissois, je retrouvai sur le champ, dans ces idées, des forces pour de nouveaux outrages, que je ne vous eusse peut-être jamais faits sans cela ; vous n'aviez été foutue qu'en con, je revins exprès pour vous enculer : eussiez-vous eu mille pucelages, je les eusse tous cueillis l'un après l'autre. Il est donc vrai que, dans de certaines âmes, la volupté peut naître au sein du crime... que dis-je ! il est donc vrai que le crime seul l'éveille et la décide, et qu'il n'est pas une seule volupté dans le monde, qu'il n'enflamme et qu'il n'améliore. — Oh ! monsieur, quelle atrocité ! — N'en pouvois-je pas commettre une plus grande ? Je pouvois vous assassiner, Justine ; je ne vous cache pas que j'en eus grande envie ; vous dûtes m'entendre revoler après vous dans cette intention ; vous étiez morte, si je vous eusse trouvée. Je me consolai de n'avoir pu vous joindre, par la certitude où j'étois, que, réduite aux dernières extrémités, la vie alloit devenir pour vous un état plus cruel que la mort. Mais laissons cela, mon enfant ; et venons à l'objet qui m'a fait désirer de vous voir.

Cet incroyable goût que j'ai pour l'un et l'autre pucelage d'une petite fille, ne m'a point quitté, Justine, poursuivit Saint-Florent. Il en est de celui-là comme de tous les autres écarts de la luxure; plus on vieillit, et plus ils prennent de force. De nouveaux désirs naissent des anciens délits, et de nouveaux crimes sont enfantés par ces désirs. Tout cela ne seroit rien, si ce qu'on emploie pour réussir n'étoit pas soi-même très-coupable; mais comme le besoin du mal est le premier mobile de nos caprices, plus ce qui nous conduit est criminel, et mieux nous sommes irrités. Arrivés là, on ne se plaint plus que de la médiocrité des moyens; plus leur atrocité s'étend, plus notre volupté devient piquante; et l'on s'enfonce ainsi dans le borbier, sans la plus légère envie d'en sortir. C'est mon histoire, Justine : chaque jour deux jeunes enfans sont nécessaires à mes sacrifices : ai-je joui; non-seulement je ne revois plus les objets qui viennent de me servir; mais il devient même essentiel à l'entière satisfaction de mes fantaisies que ces objets sortent aussitôt de la ville. Je goûterois mal les plaisirs du lendemain, si j'imaginois que les victimes de la veille respirassent encore le même air que

moi : le moyen de m'en débarrasser est facile. Le croirois-tu, Justine ? ce sont mes débauches qui peuplent le Languedoc et la Provence, de la multitude d'objets de libertinage que renferme leur sein (1). Une heure après que ces petites filles m'ont servi, des émissaires sûrs les embarquent et les vendent aux appareilleuses de Nîmes, de Montpellier, de Toulouse, d'Aix et de Marseille. Ce commerce, sur lequel j'ai deux tiers de bénéfice, me dédommage amplement de ce que les sujets me coûtent, et je satisfais ainsi deux de mes plus chères passions... ma luxure et ma cupidité. Mais les découvertes, les séductions, me donnent de la peine. D'ailleurs, l'espèce de sujets importe infiniment à ma lubricité : je veux qu'ils soient tous pris dans ces asiles de la misère, où le besoin de vivre et l'impossibilité d'y réussir, absorbant le courage, la

(1) Ceci n'est point une fable : ce personnage a existé dans Lyon : ce que l'on dit ici de ses manœuvres est exact ; il a coûté l'honneur à plus de vingt mille petites filles. Son opération faite, on les embarquoit sur le Rhône ; et les provinces dont il s'agit n'ont été peuplées, pendant trente ans, d'objets de débauches, que par les victimes de ce libertin.

fiercé, la délicatesse, énervant l'âme enfin, décident, dans l'espoir d'une subsistance indispensable, à tout ce qui paroît devoir l'assurer. Je fais impitoyablement fouiller tous ces réduits : on n'imagine pas ce qu'ils me rendent. Je vais plus loin, Justine : l'activité, l'industrie, un peu d'aisance, en luttant contre mes subornations, me raviroient une grande partie des sujets. J'oppose à ces écueils le crédit dont je jouis dans cette ville ; j'excite des oscillations dans le commerce, ou des chertés dans les vivres, qui, multipliant les classes du pauvre, lui enlevant d'un côté les moyens du travail, et lui rendant difficiles de l'autre ceux de la vie, augmentent en raison égale la somme des sujets que la misère me livre. La ruse est connue, mon enfant : ces disettes de bois, de blé, et d'autres comestibles, dont Paris souffre depuis tant d'années, n'ont d'autres objets que ceux qui m'animent. L'avarice, le libertinage : voilà les passions qui, du sein des lambris dorés, tendent une multitude de filets sur l'humble toit du pauvre. Mais, quelqu'habileté que je mette en usage pour presser d'un côté, si des mains adroites n'enlèvent pas lestement de l'autre, j'en suis pour mes peines, et la machine va tout

aussi mal que si je n'épuisais pas mon imagination en ressources, et mon crédit en opérations. J'ai donc besoin d'une femme leste, jeune, intelligente, qui, ayant elle-même passé par les épineux sentiers de la misère, connoisse mieux que qui que ce soit les moyens de débaucher celles qui y sont ; une femme dont les yeux pénétrants devinent l'adversité dans ses greniers les plus obscurs, et dont l'esprit suborneur en détermine les victimes à se tirer de l'oppression par les sentiers que j'applanis ; une femme spirituelle enfin, sans scrupule comme sans pitié, qui ne néglige rien pour réussir... jusqu'à couper même le peu de ressources qui, soutenant encore l'espoir de ces infortunées, les empêche de se résoudre. J'en avois une excellente et sûre ; elle vient de mourir. On n'imagine pas jusqu'où cette délicieuse créature portoit l'effronterie : non-seulement elle isoloit ses victimes au point de les contraindre à venir l'implorer à genoux ; mais, si ces moyens ne lui succédoient pas assez tôt pour accélérer les chutes, la scélérate alloit jusqu'à voler ces misérables : c'étoit un trésor. Il ne me faut que deux sujets par jour ; elle m'en eût donné dix, si je les eusse voulus. Il résulteroit

de là que je faisais des choix meilleurs, et que la surabondance de la matière première de mes opérations me dédommageoit de la main-d'œuvre. C'est cette femme qu'il faut remplacer, ma chère : tu en auras quatre à tes ordres, et deux mille écus d'appointemens. J'ai dit : réponds, Justine. Et surtout que des chimères ne t'empêchent pas d'accepter ton bonheur, quand le hasard et ma main te l'offrent.

Oh ! monsieur, répondit Justine à ce malhonnête homme, en frémissant de ses discours, est-il possible, et que vous puissiez concevoir de telles voluptés, et que vous osiez me proposer de les servir ? Que d'horreurs vous venez de me faire entendre ! Homme cruel, si vous étiez malheureux seulement deux jours, vous verriez comme ces systèmes d'inhumanité s'anéantiroient bientôt dans votre cœur ; c'est la prospérité qui vous aveugle et qui vous endurecit : vous vous blasez sur le spectacle des maux dont vous vous croyez à l'abri ; et parce que vous espérez ne les point sentir, vous vous supposez en droit de les infliger. Puisse le bonheur ne point approcher de moi, dès qu'il peut corrompre à ce point ! Juste ciel ! ne se pas contenter d'abu-

ser de l'infortune... pousser l'audace et la férocité jusqu'à l'accroître... jusqu'à la prolonger, pour l'unique satisfaction de ses désirs ! Quelle cruauté, monsieur ! les bêtes les plus féroces ne nous donnent pas d'exemples d'une barbarie semblable ! — Tu te trompes, Justine, dit Saint-Florent ; il n'y a pas de fourberies que le loup n'invente pour attirer l'agneau dans ses pièges. Ces ruses sont dans la nature, et la bienfaisance n'y est pas : elle n'est qu'un caractère de la foiblesse préconisée par l'esclave, pour attendrir son maître et le disposer à plus de douceur ; elle ne s'annonce jamais chez l'homme que dans deux cas, ou s'il est le plus foible, ou s'il craint de le devenir : la preuve que cette prétendue vertu n'est pas dans la nature, c'est qu'elle est ignorée de l'homme le plus rapproché d'elle. Le sauvage, en la méprisant, tue sans pitié son semblable, ou par vengeance ou par avidité... Ne la respecteroit-il pas, cette vertu, si elle étoit écrite dans son cœur ? Mais elle n'y parut jamais. La civilisation, en épurant les individus, en distinguant des rangs, en offrant un pauvre aux yeux du riche, en faisant craindre à celui-ci une variation d'état qui pouvoit le précipiter dans le néant de

l'autre, mit aussitôt dans son esprit le désir de soulager l'infortune pour être soulagé à son tour, s'il perdoit ses richesses. Alors naquit la bienfaisance, fruit de la civilisation et de la crainte; elle n'est donc qu'une vertu de circonstance, mais nullement un sentiment de la nature, qui ne plaça jamais dans nous d'autre désir que celui de nous satisfaire, à quelque prix que ce pût être. C'est en confondant ainsi tous les sentimens, c'est en n'analysant jamais rien, qu'on s'aveugle sur tout, et qu'on se prive de toutes les jouissances. — Ah ! monsieur, dit Justine avec chaleur, peut-il en être une plus douce que celle de soulager l'infortune ? Laissons à part la frayeur de souffrir soi-même. Y a-t-il une satisfaction plus vraie que celle d'obliger ; jouir des larmes de la reconnoissance ; partager le bien-être qu'on vient de répandre chez des malheureux qui, semblables à vous, manquoient néanmoins de choses dont vous formez vos premiers besoins ; les entendre chanter vos louanges et vous appeler leur père ; replacer la sérénité sur les fronts obscurcis par la défaillance, par l'abandon et le désespoir ? Non, monsieur, nulle volupté dans le monde ne peut égaler celle-là ; c'est celle de la divinité

même ; et le bonheur qu'elle promet à ceux qui l'auront servie sur la terre, ne sera que la possibilité de voir ou de faire des heureux dans le ciel. Toutes les vertus naissent de celle-là, monsieur : on est meilleur père, meilleur fils, meilleur époux, quand on connoît le charme d'adoucir l'infortune. Ainsi que les rayons du soleil, on diroit que la présence de l'homme charitable répand sur tout ce qui l'entoure la fertilité, la douceur et la joie ; et le miracle de la nature, après ce foyer de la lumière céleste, est l'âme honnête, délicate et sensible, dont la félicité suprême est de travailler à celle des autres.

Phœbus que tout cela, Justine, répondit cet homme cruel : les jouissances de l'homme sont en raison de la sorte d'organes qu'il a reçus de la nature. Celles de l'individu foible, et par conséquent de toutes les femmes, doivent porter à des voluptés morales plus piquantes pour de tels êtres que celles qui n'influeroient que sur un physique entièrement dénué d'énergie. Le contraire est l'histoire des âmes fortes, qui, bien mieux délectées des chocs vigoureux imprimés sur ce qui les entoure, qu'elles ne le seroient des impressions délicates ressenties par ces mêmes êtres exis-

tans auprès d'eux, préfèrent inévitablement, d'après cette constitution, ce qui affecte les autres en sens douloureux à ce qui ne toucheroit que d'une manière plus douce. Telle est l'unique différence des gens cruels aux gens débonnaires : les uns et les autres sont doués de sensibilité, mais ils le sont chacun à leur manière. Je ne nie pas qu'il n'y ait des jouissances dans l'une et dans l'autre classe ; mais je soutiens, avec beaucoup de philosophes, que celles de l'individu organisé de la manière la plus vigoureuse, seront incontestablement plus vives que toutes celles de son adversaire : et, ces systèmes établis, il peut et il doit se trouver une sorte d'hommes qui trouvent autant de plaisir dans tout ce qu'inspire la cruauté, que les autres en goûtent dans la bienfaisance ; mais ceux-là seront des plaisirs doux, et les autres des plaisirs fort vifs. Les uns seront les plus sûrs, les plus vrais, sans doute, puisqu'ils caractérisent les penchans de tous les hommes encore au berceau de la nature, et des enfans même, avant qu'ils n'aient connu l'empire de la civilisation ; les autres ne seront que l'effet de cette civilisation, et par conséquent des voluptés trompeuses et sans aucun sel. Au reste, mon en-

fant, comme nous sommes moins ici pour philosopher que pour consolider une détermination, ayez pour agréable de me donner votre dernier mot... Acceptez-vous, ou non, le parti que je vous propose ? — Assurément je le refuse, monsieur, répondit Justine en se levant : je suis bien pauvre... oh ! oui, bien pauvre, monsieur ; cependant, plus riche des sentimens de mon cœur que de tous les dons de la fortune, jamais je ne sacrifierai les uns pour posséder les autres ; je saurai mourir dans l'indigence, mais je n'outragerai point la vertu. — Sortez, dit froidement cet homme détestable, et que je n'aie pas surtout à craindre de vous des indiscretions ; vous seriez bientôt mise en un lieu d'où je n'aurois plus à les redouter.

Rien n'encourage la vertu comme les craintes du vice. Bien moins timide qu'elle ne l'auroit cru, Justine, en promettant à ce scélérat qu'il n'auroit rien à redouter d'elle, lui rappela qu'il devoit au moins lui rendre l'argent qu'il lui avoit dérobé. Vous devez bien sentir, monsieur, lui dit-elle, que cet argent me devient indispensable dans la situation où je suis ; et je vous crois trop juste pour me le refuser. Mais le monstre répondit durement qu'il ne tenoit

qu'à elle d'en gagner, et qu'aussitôt qu'elle ne s'ensoucioit pas, il ne devenoit nullement obligé de la secourir. Non, monsieur, répondit-elle avec fermeté, non, je vous le répète, je périrois mille fois plutôt que de sauver mes jours à ce prix. — Et moi, dit Saint-Florent, il n'y a de même rien que je ne préfère au chagrin de donner mon argent sans qu'on le gagne. Cependant, malgré l'insolence de votre refus, je veux bien encore rester un quart-d'heure avec vous : passez dans ce boudoir, et quelques instans d'obéissance vont remettre vos fonds dans un meilleur ordre. Je n'ai pas plus d'envie de servir vos débauches dans un sens que dans un autre, monsieur, répondit froidement Justine : ce n'est point la charité que je vous demande, je ne vous procure pas cette jouissance ; ce que je réclame est ce qui m'est dû... ce que vous m'avez volé de la plus insigne manière. Garde-le, homme cruel, garde-le, si bon te semble ; vois sans pitié mes larmes ; entends, si tu peux sans t'émouvoir, les tristes accens du besoin ; mais souviens-toi que si tu te permets cette nouvelle infamie, j'aurai, au prix de ce qu'elle me coûte, acheté le droit de te mépriser à jamais.

Justine auroit dû se souvenir ici que la

vertu ne lui réussissoit pas mieux quand elle en adoptoit le langage, que quand elle en suivoit les préceptes. Saint-Florent sonne ; son valet de chambre paroît : Voilà, dit le scélérat à cet agent de ses débauches, une petite créature qui m'a volé autrefois ; je la ferois pendre, si j'exécutois mon devoir : je veux bien cependant lui sauver la vie ; mais, comme il est essentiel d'en délivrer la société, saisissez-la et qu'on l'enferme sur le champ dans cette chambre sûre que nous avons là-haut ; ce sera sa prison pour dix ans, si elle se conduit bien ; son cercueil éternel, si nous avons à nous en plaindre.

Lafleur s'empare à l'instant de Justine, et se dispose à l'entraîner, lorsque celle-ci pousse des cris assez perçans pour faire redouter une scène. Saint-Florent, furieux, lui entortille la tête, lui fait lier les mains ; puis, aidant lui-même à son valet, tous deux enlèvent au grenier cette malheureuse, et la jettent dans une chambre assez bien fermée pour n'avoir rien à craindre, ni de ses plaintes, ni de son évasion.

Il n'y avoit pas une heure qu'elle y étoit, lorsque Saint-Florent parut ; Lafleur l'accompagnoit : Eh bien, lui dit ce monstre de luxure,

oserez-vous encore vous soustraire à mes fantaisies? — Le désir est égal, répondit fièrement Justine, la faculté seule n'est plus la même. — Tant mieux, répond Saint-Florent ; ce sera donc malgré vous que j'agirai, et cette clause est indispensable au complément de mes désirs : qu'on déshabille cette putain....

Ah, ah, dit Saint-Florent dès qu'il aperçoit la funeste marque, il me paroît que ma chère nièce n'a pas toujours été aussi vertueuse qu'elle veut bien nous le persuader, et voici des traces ignominieuses qui nous dévoilent suffisamment sa conduite. — En vérité, monsieur, dit Lafleur, cette coquine peut vous déshonorer ; quand vous vous en serez satisfait, je vous conseille de la faire mettre dans quelque cachot où l'on n'entende jamais parler d'elle. Monsieur, monsieur, interrompit Justine avec impatience, daignez m'entendre avant que de me condamner : et la pauvre fille explique alors toute l'énigme. Mais quel que soit l'air de vérité qu'elle mette à raconter sa malheureuse histoire, Saint-Florent, incrédule, n'en redouble pas moins ses sarcasmes ; les injures, les humiliations n'en sont pas moins prodiguées par ce monstre à cette créature angélique, et d'un mérite bien plus

grand que lui aux regards de l'Etre-Suprême. Justine, nue, fut brutalement traitée par ces deux hommes ; obligée de se prêter également aux attouchemens lascifs... aux dégoûtantes caresses de l'un et de l'autre : ses dégoûts... ses défenses... tout devint inutile, il fallut céder. — Sais-tu, dit le maître à son confident, si j'ai là-bas une petite fille ? — Cela doit être, monsieur ; l'heure est sonnée, et vous connoissez l'exactitude de celles qui vous servent. — Va me la chercher. — Et, pendant que le valet exécute la commission, on n'imagine pas à quoi s'amuse l'insigne libertin. Tristes effets de l'égarement ! il semble que l'homme abandonne absolument sa raison, quand il devient l'esclave de ses caprices ; et entre l'insensé et lui, la différence alors est en vérité bien imperceptible. Le vilain, plus par envie d'humilier cette intéressante créature, que par aucune espèce de sensation lubrique... en pourroit-il être à ces turpitudes !... l'infâme, dis-je, crachoit au milieu de la chambre, et contraignoit Justine à nettoyer la place avec sa langue. Elle refuse ; quelques mots de sa part annoncent encore de l'orgueil. Saint-Florent la saisit, et lui courbant la tête : Chétive créature, lui dit-il en la contraignant à ses

sales désirs, il te convient bien de résister à mes fantaisies : infiniment trop heureuse de t'y soumettre, ne devrois-tu pas les prévenir ? Il faudra bien que tu fasses pis tout-à-l'heure, quand ma victime sera devant toi... Et cette victime annoncée paroît.

C'étoit une enfant de huit ans, dans un état de misère et de dépérissement si complet, que la pitié devenoit le seul sentiment qu'elle paroissoit devoir inspirer. Déshabille toi-même cette petite fille, dit Saint-Florent à la triste Justine ; c'est de ta main que je veux la recevoir : Lasleur, branle mon vit à ce spectacle. Et l'impudique manioit les fesses de son confident, pendant que celui-ci le poluoit de son mieux. Prépare-moi les voies, dit le libertin à notre héroïne ; humecte avec ta bouche le con de cet enfant, laisses-y beaucoup de salive. Guidé par son valet, Saint-Florent se présente : en un instant la place est emportée ; cris, résistances, larmes, plaintes, égratignures, rien ne l'étonne ; il veut, au contraire, qu'on l'outrage, et c'est dans cette intention qu'il laisse toute espèce de liberté à sa victime ; mais il n'en est pas de même de notre pauvre orpheline, elle va servir de plastron pendant la célébration du sacrifice. La

fleur s'étend sur le lit ; il attire Justine sur lui, l'enconne, la contient dans ses bras, et présente, par cette posture, le cul de notre aventurière aux attentats de Saint-Florent. Armé d'une longue aiguille d'acier, le barbare, tout en foutant, tout en déchirant la petite fille, se divertit à piquer les belles chairs qui lui sont présentées : chaque coup d'aiguille fait jaillir le sang ; et c'est enfin quand le scélérat le voit couler sur les cuisses de cette infortunée, et sur le visage de la petite fille qu'il enconne, c'est alors qu'il songe aux changemens de main. Enculons, dit-il à Lafleur ; sodomise Justine dans la même posture ; je ne ferai, moi, que retourner la mienne : la petite fille, avant tout, a ordre de présenter son derrière à Justine, qui reçoit de son côté celui de le lui humecter, comme elle a fait le devant. Saint-Florent sodomise, Lafleur encule, et voilà le con de Justine offert à la fatale aiguille. — Ah ! foutre, dit Saint-Florent extasié, quel plaisir de piquer un con en foutant un derrière !... La garce !... Qu'en dis-tu, Lafleur ?.... Je la larderais comme une poularde. Et toutes les parties qu'offroit Justine à son persécuteur furent bientôt traitées comme venoient de l'être les autres... le sang ruissela

de partout. Voilà l'état où je veux lui faire l'honneur de la foutre encore une fois, dit Saint-Florent en quittant le cul de sa pucelle pour s'introduire au con qu'il vient de molester. Ah ! dit-il en se pressant sur sa victime, c'est ainsi que j'aime à jouer d'une femme ; rien ne me plaît comme quand mes cuisses s'imprègnent du sang que fait couler ma fureur. Et, soulevant aussitôt sa jouissance, il dérange par ce moyen le vit de son valet, et le remplace dans le cul de Justine. Coule-toi sous elle, dit-il à Lafleur, et viens te venger sur mon cul du dérangement que je te cause ; crois-tu que mon anus ne vaudra pas celui d'une putain ?.... Tout s'exécute ; et ce sont maintenant les fesses de la petite fille que déchire le funeste aiguillon. Cependant Saint-Florent s'échauffe, son sperme est prêt à jaillir ; il encule, on le sodomise, il tourmente : que de délicieux épisodes pour un libertin de ce genre ! Ahe !..... ahe !..... ahe ! s'écrie-t-il. (C'est sa passion que nous peignons ici d'après nature.).... Ahe ! ahe.... qu'on me donne des couteaux.... des poignards.... des pistolets.... que je tue.... que je massacre.... que je déchire.... que j'assassine tout ce qui m'environne : et le foutre, enfin exhalé de la couille

impudique de ce monstre de luxure, en faisant renaître un peu de tranquillité, donne aux victimes le temps de se remettre.

Justine, dit Saint-Florent au bout d'un moment de calme, je vous ai dit combien il importoit à mes jouissances nouvelles que l'objet des anciennes disparût aussitôt que je m'en étois rassasié. Me jurez-vous de quitter à l'instant Lyon ? A cette condition seule je vous rends votre liberté : si, dans deux heures, vous êtes encore dans la ville, vous pouvez être sûre qu'une éternelle prison punira votre désobéissance. — Oh ! monsieur, je n'y serai plus.... je vais obéir, monsieur ; soyez-en bien sûr.... ouvrez-moi les portes ; vous ne me reverrez de vos jours. — Et la pauvre fille, se rhabillant aussitôt, retraverse avec promptitude une maison où on la traite aussi cruellement, la quitte.... vole à son auberge, dont elle sort quelques heures après, pour aller coucher au-delà du Rhône. — Oh ! ciel, dit-elle en s'enfuyant... quelle dépravation ! quelle horreur !.... C'est au sein des larmes et de l'infortune que le monstre allume ses lubricités... Malheur... cent fois malheur à l'être dépravé qui peut soupçonner des plaisirs sur un sein que le besoin consume ... qui cueille

des baisers sur une bouche que la faim dessèche, et qui ne s'ouvre que pour le maudire. Fuyons.

Justine fut bientôt hors de la ville : mais on eût dit que les malheurs et les aventures devoient entraver toutes ses démarches, et que le destin, irrité contre elle, devoit la faire heurter contre tous les projets de vertu que pouvoit concevoir sa belle âme.

A peine a-t-elle fait deux lieues à pied, comme à son ordinaire, deux chemises et quelques mouchoirs dans ses poches, qu'elle rencontre une vieille femme, qui l'aborde avec l'air de la douleur, et qui la conjure de lui faire l'aumône. Loin de la dureté dont elle vient de recevoir d'aussi cruels exemples, ne connoissant de bonheur au monde que celui d'obliger, elle sort à l'instant sa bourse, à dessein d'en tirer un écu, et de le donner à cette femme. Mais l'adroite créature, qui n'avoit emprunté le masque de la vieillesse que pour tromper Justine, saute lestement sur la bourse, la saisit, renverse celle qui la tient d'un vigoureux coup de poing dans l'estomac, et disparoît dans un taillis. Justine, bientôt relevée, s'élance sur les pas de celle qui la vole, l'atteint, et tombe avec elle, par une

trappe que déguisoit à tous les yeux le bouquet de bois dans lequel elle étoit pratiquée.

La chute étoit considérable ; mais elle avoit été si douce, qu'à peine avoit-elle pu s'en apercevoir. Elle se trouvoit, avec sa voleuse, dans un vaste souterrain, creusé à plus de cent toises aux entrailles de la terre, mais beau, et parfaitement meublé. — Qu'est ceci, Séraphine ? dit un gros et grand homme, assis devant un bon feu ; quel est l'individu qui t'accompagne dans notre demeure ? — C'est une petite dupe, répondit la voleuse : je l'ai attendrie, elle m'a donné l'aumône ; je lui ai dérobé son argent, elle a couru après moi, et, nous trouvant toutes deux, au même instant, sur la trappe, nous sommes arrivées ensemble. Capitaine, cette fille nous sera utile, et je ne suis pas fâchée de la rencontre. — Cela pourroit effectivement nous convenir, répondit le chef en faisant approcher Justine ; elle n'est pas mal ; et, ne fit-elle que servir aux amusemens de la compagnie, ce seroit toujours un poste à remplir... Et Justine fut aussitôt entourée d'hommes, de femmes.... d'enfans, de tout âge et de toute figure, mais dont la mauvaise mine ne lui donnoit pas une haute opinion de la société où elle se trou-

voit. Chacun l'environne... l'admire, chacun lâche son mot; et tout ce que Justine continue de voir et d'entendre achève de la convaincre qu'elle est dans la plus mauvaise compagnie. Monsieur, dit-elle en tremblant au capitaine, n'y a-t-il point d'indiscrétion à vous prier de me dire avec quelles personnes je me trouve? Je vous entends disposer de moi sans mon aveu; les lois de la décence et de l'équité ne vous règlent-elles donc pas ici comme sur la surface de la terre? — Mignonne, dit le chef, commence par manger ce biscuit en avalant un verre de vin; écoute-nous ensuite, et tu vas apprendre à la fois quels sont les gens chez qui tu es... quel est l'emploi qu'ils te préparent. Notre héroïne, un peu plus tranquille, d'après l'honnêteté de ce procédé, accepte ce qu'on lui présente, s'assoit, et prête l'oreille.

■ Les individus, au milieu desquels ton étoile te place, dit le capitaine après avoir reniflé deux prises de tabac, sont ce que l'on appelle des mendiants. C'est nous, ma fille, qui, après avoir converti la gueuserie en art, réussissons, par nos secrets et notre éloquence, à si bien émouvoir la commisération des hommes, que nous vivons à leurs dépens, toute

l'année, dans le luxe et dans l'abondance. Comme il n'est point une plus sotte vertu que la pitié, aussi n'en est-il point de plus facile à allumer dans le cœur de l'homme. Quelques accens de voix plaintifs, une éloquence de situation, des maux supposés, des plaies contrefaites, un costume dégoûtant : telles sont les ruses qui servent à mouvoir les ressorts de l'âme, et qui nous assurent une aisance perpétuelle dans la fainéantise et l'oisiveté. Nous sommes environ cent dans ce souterrain ; un tiers est toujours en exercice, pendant que le reste boit, mange, fout et se divertit. Jette les yeux sur ce tas de béquilles... de bosses, d'emplâtres qui nous déguisent, sur ces herbes qui nous défigurent (1), sur ces enfans dont nous nous servons pour entr'ouvrir les entrailles des mères ; voilà nos fonds, nos biens, nos immeubles ; voilà l'assiette certaine

(1) L'épurga, ou la catapuce ordinaire, vulgairement connue sous le nom de réveil-matin, et qui croît en abondance dans les bois voisins de Paris, telle est le simple dont ces coquins se servent pour se défigurer, en exprimant le suc sur leur visage. Ce suc laiteux se range aussi dans la classe des poisons.

de nos revenus. Nos procédés, quoiqu'à peu près toujours les mêmes, varient cependant en raison des circonstances : humbles et languissans, si nous nous trouvons les plus foibles ; insolens, escrocs et voleurs, dès que la force est de notre côté. — Mais, vous ne tuez pas, au moins, messieurs ? interrompit aussitôt la compatissante Justine, avec cette tendre effusion de cœur qui caractérisoit si bien sa belle âme. — « Assurément, ma chère, répondit le chef, nous ne nous en faisons aucune difficulté, si l'on nous résiste, et que nous puissions nous convaincre qu'un coup de poignard ou de pistolet doit constater notre victoire. Le meurtre n'est pas pour nous d'une assez grande conséquence, pour que nous croyions pouvoir nous passer des moyens qu'il nous donne, si ces moyens assurent nos intérêts. Vous verrez souvent arriver ici, par le même chemin qui nous y mène, des individus qui n'y paroîtront que pour y perdre la vie. Après avoir fait une prise considérable sur quelqu'un, nous croyez-vous assez imprudens pour lui laisser la faculté de se plaindre et de nous découvrir ? Nous ne sommes cependant ni voleurs ni assassins de profession ; notre unique métier est la gueuserie : nous

mendions, et, d'après cela, nous suivons le cours des circonstances : notre objet est de nous emparer du bien d'autrui ; nous parcourons la ligne indiquée, et, pourvu que nous réussissions, il devient ensuite à peu près égal que ce soit par telle ou telle voie. L'argent arrive dans le souterrain ; qu'il soit donné de bonne grâce ou enlevé de force, c'est sur quoi nous ne chicanons jamais ceux qui nous l'apportent. Avec une telle morale, avec une semblable profession, vous devez imaginer, ma fille, que toutes les espèces de vices doivent triompher parmi nous, et certes, vous ne vous trompez pas, si telle est votre opinion. La gourmandise, l'ivrognerie, la fourberie, le mensonge, l'hypocrisie, l'implété, et plus particulièrement la luxure et la cruauté, règnent ici comme dans leur empire ; et nos lois particulières, loin de sévir contre ces écarts, les alimentent et les entretiennent. Il est certain d'abord, ma chère fille, que votre âge et votre jolie figure vont vous contraindre à satisfaire indifféremment tous les caprices, toutes les fantaisies de nos camarades, de quelque sexe, de quelque âge ou de quelque tournure qu'ils soient. Ces premiers feux apaisés, nous vous donnerons de l'emploi : si nous vous reconnois-

sons des dispositions, des talens, vous serez placée dans les premiers postes ; si vous répugnez à nos usages... si notre métier ne vous convient pas, vous ne sortirez pas du souterrain : réduite alors au seul service de l'intérieur, vous serez utile au logis, et vous servirez nos passions. »

Toute la troupe applaudit à ce discours. Le chef, ayant assemblé ce qu'il y avoit là de notables, ses décisions eurent à l'instant force de lois ; et il fut intimé à la demoiselle Justine, d'avoir à se mettre nue sur le champ, pour, après l'examen qui seroit fait d'elle, avoir à satisfaire d'abord aux passions du chef... des notables, et ensuite de tous ceux de la troupe, hommes ou femmes qui voudroient d'elle. La malheureuse Justine n'a pas plutôt entendu cet arrêt, qu'elle se jette, en larmes, aux pieds de ses juges, pour les supplier de ne pas la soumettre à des infamies qui lui coûtent autant... De violens éclats de rire sont la seule réponse qu'elle obtient.

Pudique enfant, lui dit le chef, comment as-tu pu supposer que ceux qui se font un jeu d'émouvoir la pitié dans les autres, eussent la foiblesse d'en être eux-mêmes susceptibles ? Apprends, poulette, apprends que nos cœurs

sont durs comme les rochers qui nous servent de toits. Et comment voudrais-tu que la multitude de crimes où nous nous livrons tous les jours pût laisser en nous quelqu'accès au sentiment de la pitié? Obéis, coquine, obéis; il pourroit y avoir du danger à te le faire répéter une seconde fois. Justine ne trouve plus de réponse; et ses cotillons, promptement à bas, laissent bientôt jouir la gaillard^e assemblée d'un des plus beaux corps de femme qu'elle eût encore aperçus depuis long-temps. Objet de la curiosité de l'un et l'autre sexe, notre belle enfant est bientôt visitée, caressée, baisée par toutes les femmes, aussi chaudement que par les hommes, lorsqu'un d'eux (c'est le fils du chef), apercevant la fatale marque, la fait voir aussitôt à tout le monde. Qu'est ceci, pucelle? dit un des membres du sénat: il me semble qu'imprimée de cette manière, on n'a pas envie de te perdre; et, puisque tu fraternises avec nous par ces stigmates, tu n'aurois pas dû, ce me semble, contrefaire aussi bien la prude. Justine alors raconte son histoire; mais aussi peu crue là que chez Saint-Florent, en l'assurant que ce petit malheur ne lui fera nul tort dans la troupe, on l'exhorte pourtant à ne plus se

revêtir des voiles de la pudeur. Cette inconséquence, lui assure-t-on, pourroit bien, après ce que l'on voit, aigrir au lieu d'intéresser. Mon enfant, dit le chef en se découvrant une épaule où pareille écriture se déchiffroit au mieux, tu vois que nous nous ressemblons ; ainsi, crois-moi, ne rougis plus de ce qui t'assimile à ton chef, et apprends que ces marques, loin d'être des flétrissures, sont les lauriers de notre état ; baise celle-ci, je vais coller mes lèvres sur celle que tu me montres. Nous sommes trente ici dans le même cas : eh bien ! voilà pourtant les gens à qui tu donnes l'aumône ; voilà ceux qui ont le talent de t'attendrir et de tirer des écus de ta poche, au nom d'un Dieu dont nous nous moquons. Allons, suis-nous, bel ange, continue le chef en attirant Justine à lui dans un caveau séparé ; moi et ces vieillards, qui sont mes acolytes, nous allons commencer à tâter le terrain ; nous en rendrons compte à nos camarades, auxquels, ensuite, nous abandonnerons la place, si elle vaut la peine d'être occupée.

Les sexagénaires, assaillans de Justine, étoient, en tout, au nombre de six. Des lampes perpétuelles brûloient dans le caveau

où on la conduisoit ; des matelas par terre en rendoient le sol assez doux : c'étoit le boudoir de ces messieurs. Justine, dit un de ces vieillards, livrez-vous d'abord à notre chef ; nous passerons ensuite par rang d'âge. Notre coutume, au reste, étant de nous livrer les uns devant les autres aux voluptés de la luxure, ne vous effarouchez pas, mon enfant, de nous avoir pour témoins de votre obéissance.

Gaspard prend Justine : mais, trop usé pour en jouir, il se contente de quelques préliminaires ; et, après s'être secoué un quart d'heure, il lui décharge au milieu des tétens.

Raimond, qui suit, a vécu dans le monde ; c'est un vieil escroc des brelans de Paris ; ses passions, plus usées, exigent davantage : il lèche le foutre que vient d'exhaler son confrère, se fait gamahucher le cul par Justine, et lui décharge enfin dans la bouche.

Gareau a été prêtre ! ses goûts se raffinent avec plus d'art ; il a conservé les penchans de l'ordre jésuitique où ses jeunes années s'écoulèrent ; et, comme il bande encore joliment, le sodomiste encule, et crie comme un diable en perdant son foutre.

Ribert est né farouche ; ses passions ont la teinte de son âme : il faut que Justine le branle pendant qu'il la soufflettera ; il lui rend les joues toutes rouges, et perd enfin ses forces auprès d'un con qu'il n'a ni la volonté ni le pouvoir de fêter d'une autre manière.

Vernol, aussi méchant que son camarade, manifeste autrement sa rage : il enconne, mais en tirant les oreilles ; et c'est aux douleurs qu'il provoque, que le vilain module son plaisir.

Maugin gamahuche le cul ; il mord les fesses en se branlant : il voudroit imiter Gareau ; tous deux ont les mêmes vices ; mais leurs forces ne se ressemblent pas. Maugin, trompé par ses désirs, perd les siennes auprès de l'idole, et les hurlemens qu'il pousse peignent à la fois et ses regrets et sa luxure.

Allez, enfans, dit le chef au reste de la troupe, en rentrant avec ses adjoints, la créature vaut le coup.... mettez-y de l'ordre.... de la politesse ; que chacun, surtout, ne passe qu'à son tour. Hommes et femmes, entremêlez-vous ; je ne vous défends pas les plaisirs, mais j'y veux un peu de décence.

Comme il y avoit là huit ou dix hommes

qui ne voyoient jamais que des garçons, et cinq ou six femmes qui n'adoroient Vénus que sous les habits de Sapho, ce ne fut guère qu'à une trentaine de personnes de l'un et l'autre sexe que notre héroïne eut affaire : tout se passa avec ordre, mais elle n'en fut pas moins excédée. Obligée de prêter tantôt le con, tantôt le cul, souvent la bouche et les aisselles.... contrainte à polluer hommes et femmes... à recevoir mille baisers plus dégoûtans les uns que les autres ; quelquefois battue, fustigée, souffletée, mordue, pincée, nous laissons à penser au lecteur en quel état la malheureuse dut sortir de cette jouite libidineuse : il n'y eut pas jusqu'aux enfans qui ne la soumissent à leurs fantaisies ; et Justine, toujours complaisante, toujours esclave et toujours malheureuse, se prête à tout avec une résignation dont la source est loin de son cœur.

Les assauts terminés, on la conduisit vers une cuve où elle eut la permission de se purifier ; et, comme c'étoit l'heure du repas, Justine, ramenée dans le grand caveau, se mit à table avec toute la troupe. La conversation ne roula que sur les plaisirs dont on avoit joui ; les femmes s'exprimèrent avec la même li-

berté... la même indécence que les hommes, et ce fut pour le coup que la malheureuse Justine put dire que, même chez les moines de Sainte-Marie, elle ne s'étoit jamais trouvée en société plus indécente.

Le dîner, au reste, fut délicieux ; tout ce qui pouvoit contribuer à le rendre aussi délicat que succulent s'y rencontroit avec profusion. Dans un caveau voisin de celui où la compagnie mangeoit étoit un vaste souterrain, tapissé de viandes... de gibier, et dans lequel un homme et trois femmes travailloient journellement à la cuisine. Comme on avoit beaucoup bu, une méridienne succéda : l'ex-jésuite Gareau s'approche alors de Justine : Vous avez, mon enfant, lui dit-il tout bas, le plus beau cul du monde ; à peine ai-je eu le temps de le fêter ; levez-vous, et suivez-moi, dès qu'ils dormiront tous, nous irons jaser dans un coin.

Abandonnée comme l'étoit Justine, ne devoit-elle pas se trouver trop heureuse de voir un être s'intéresser à son sort ? Elle jette les yeux sur l'homme qui lui parle, et lui trouvant l'air plus honnête qu'aux autres, une assez belle figure et de l'esprit, elle se garde bien de le repousser. C'est dans une petite

cellule, près de l'endroit où l'on tient le vin, que le nouvel amant de notre héroïne la conduisit, pour s'entretenir avec elle ; et, tous deux assis là sur une espèce de baquet, telle est à peu près la conversation qui les occupe :

— Du moment que je vous ai vue, mon enfant, dit Gareau, vous n'imaginez pas l'intérêt que vous m'avez inspiré : votre charmante figure annonce de l'esprit ; votre maintien, de l'éducation ; vos discours, une naissance honnête ; et je suis, moi, dans mon particulier, bien persuadé que la flétrissure que vous portez n'est bien constamment que le fruit du malheur, et non de l'inconduite. Je ne vous cache pas, mon ange, que c'est avec chagrin que je vous ai vue parmi nous ; car on ne sort pas d'ici comme on y entre. Vous ne pouvez vous le dissimuler ; n'acceptant pas d'exercer la même profession que ces gens-ci, je crains qu'ils ne vous captivent, ou qu'ils ne vous tuent, aussitôt qu'ils seront las de vous. Dans cette fatale occurrence, je ne vois qu'un parti pour vous : celui de vous attacher à moi, et de vous en rapporter à mes soins pour vous obtenir un jour le moyen de vous évader. — Mais, monsieur, dit Justine, si vous preniez de l'amitié pour moi, quelle

apparence que vous me missiez à même de vous fuir ? — Je vous suivrais, Justine ; me croyez-vous donc fait pour cet état-ci ? L'avarice, la paresse, la luxure, voilà les chaînes qui me captivent : j'aime à gagner de l'argent, sans avoir d'autres peines que de le demander. Mais vous mettez, j'espère, une différence entre mon personnel et celui de ces gens-ci ; tôt ou tard nécessairement je dois les abandonner. Liée à moi, vous me suivrez alors, et nous mènerons ensemble une vie, sinon plus honnête, au moins pas si dangereuse : en déclarant, d'ailleurs, publiquement que vous consentez à vivre avec moi, cette association vous sauvera de la cruelle nécessité dans laquelle vous êtes de vous livrer journellement à tous ces coquins-ci... comme vous voyez Séraphine et Ribert. — Ribert, monsieur ? mais il me semble que c'est un des premiers qui ait assouvi sa passion sur moi. — Lui, sans doute ; rien ne nous captive, nous ; ce n'est pas sur nous que pèse le lien conjugal : mais, sa femme, vous ne la verrez jamais se prostituer. — Sa femme !.... celle qui m'a escroquée ? — Oui. — Mais, monsieur, elle s'est aussi divertie de moi. — Eh bien, oui ; mais de bonne volonté... Ce que je vous dis,

c'est que vous n'avez vu, et que vous ne verrez jamais aucun homme la contraindre à des plaisirs qui ne seroient pas de son gré. Vous serez comme elle, libre de jouir, si cela vous amuse ; mais libre aussi de refuser, si cela vous répugne. Ce sont nos lois, et nous ne les enfreignons jamais. — Eh bien ! monsieur, j'accepte, dit Justine ; je me rends à vous de ce moment : quelque affreux que soient vos goûts, j'y souscris, sous la promesse formelle que vous me faites de n'être jamais contrainte à me livrer à personne. — Je vous le jure, dit Gareau ; je vais en sceller le serment sur votre beau cul. Justine eût bien voulu jouir du privilège sans être obligée de le payer aussi cher. Mais le moyen de conserver sa vertu avec un prêtre escroc et sodomiste ! Elle s'offre donc en gémissant ; et l'adroit jésuite l'encule avec les précautions et la douceur dont un enfant d'Ignace est toujours susceptible.

Rentrons, dit le séducteur, dès qu'il se fut satisfait ; une plus longue absence pourroit faire jeter des soupçons sur nous ; et quand on a l'envie de mal faire, il faut éviter de faire mal.

Nos libertins réveillés contoient des histoires : Justine et Gareau prirent place au foyer ;

et, dès que le souper fut servi, notre héroïne déclara que de tous ceux parmi lesquels son étoile la plaçoit, Gareau se trouvoit le seul qui lui inspirât de la confiance et de l'amitié, et qu'elle prévenoit l'assemblée que son intention étoit de se lier à lui. Le chef demanda à Gareau si cet arrangement lui convenoit. Celui-ci ayant répondu d'une manière affirmative, Justine, respectée de ce moment comme la femme d'un des notables, fut à l'abri des propositions que les libertins de la troupe ne paroisoient que trop avoir envie de renouveler ; et ce fut près de son nouvel époux que l'infortunée fut passer la nuit.

Mais Gareau, en assurant et sa main et sa protection à Justine, ne lui avoit pas fait serment de fidélité ; et, dès cette première nuit, le volage convainquit sa compagne qu'elle n'étoit pas la seule qui eût des droits à ses faveurs. Un des jeunes gens de la troupe, âgé de trois lustres au plus, attendoit le couple conjugal, et se mit cavalièrement entre eux deux. Qu'est ceci, dit Justine : est-ce donc là ce que vous m'avez promis ? Mon malheur, dit Gareau, est, je le vois, d'être rarement entendu de mon aimable épouse : j'ai dit à Justine, et je le lui répète, qu'elle trouveroit

dans moi, pour le prix assuré de ses faveurs, protection, secours, conseils et soulagement; mais je ne lui ai pas dit que je m'engageois à la continence; aux goûts qu'elle a dû voir en moi, elle a démêlé, ce me semble, que les garçons ne pouvoient être exclus de mes plaisirs, et je la supplie de trouver bon qu'ils y soient très-souvent en tiers. Un tel discours étoit un ordre pour la malheureuse Justine, et la soumission devint son seul lot. Quand on en fut à l'action, Justine s'aperçut qu'il ne s'agissoit pas seulement de consentir, qu'il falloit encore se prêter : pendant que l'ex-jésuite enculoit le bardache, il exigeoit que Justine suçât le vit du jeune homme : étoit-ce à elle qu'il avoit affaire; il falloit alors que le ganimède gamahuchât la sodomisée. Ainsi, tantôt première actrice, et tantôt double, c'étoit sous toutes les formes, et de toutes les manières, que sa complaisance étoit à l'épreuve.

Quelques jours se passèrent sans diversion; et Justine, toujours respectée, paroissoit gagner de plus en plus la confiance de son nouvel époux : mais, dénuée de l'art qu'il auroit fallu pour le démêler et pour le conduire, ce fut elle, au contraire, qui fut séduite et pénétrée.

— Bientôt, lui dit un jour son protecteur, le tiers de nos gens qui se trouve en campagne va rentrer ; le détachement se renouvellera, j'en ferai partie : demandez à me suivre, faites-vous donner l'éducation nécessaire à la réussite de ce projet. Une fois hors de cet affreux séjour, nous n'y remettrons les pieds de la vie : j'ai quelques ressources, nous en profiterons ; un village isolé nous recélera, et nous y finirons nos jours avec bien plus de tranquillité qu'au milieu de ces scélérats, où notre mauvaise étoile nous place.

— Oh ! combien j'aime ce projet, dit Justine avec enthousiasme ! Sortez... sortez-moi de ce gouffre, monsieur, et je vous proteste de ne vous abandonner de la vie. — Je vous promets de vous tirer d'ici, Justine ; je vous en fais le serment le plus authentique : mais j'exige une condition. — Quelle est-elle ? — De voler la caisse en partant, de faire arrêter ensuite tous ces scélérats. — Le pourrions-nous, monsieur, après les avoir imités ? Volez la caisse, puisque cela vous plaît ; mais ne les dénonçons pas : privons-les, s'il se peut, des moyens de mal faire... mais les faire punir !... oh ! Dieu, Dieu ! je n'y consentirai jamais. — Eh bien ! dit Gareau, nous les volerons tout

simplement ; ils deviendront ce qu'ils pourront : déclare ton dessein de me suivre, fais-toi donner quelques leçons ; et nous serons bientôt en état de partir.

Le désir que nous avons d'offrir toujours à nos lecteurs le caractère de notre héroïne aussi pur qu'il a dû le reconnoître de tous les temps, nous engage à développer ici ses motifs. Il s'en falloit bien que cette vertueuse fille pût admettre de bonne foi le dessein de voler ces malheureux : quelque criminellement gagné que fût cet argent, il leur appartenait ; n'en étoit-ce pas bien plus qu'il ne falloit pour que la scrupuleuse Justine se gardât bien de nuire à leur propriété ? Mais elle désiroit d'être libre ; on ne le lui offroit qu'aux conditions de ce crime : elle combinait donc comment elle pourroit faire pour allier l'un et l'autre... pour sortir de ce gouffre enfin sans dérober le bien de ses hôtes. Un moyen simple s'offrit à son esprit : ce fut de faire au chef l'aveu du crime auquel on vouloit l'engager ; mais de ne rien dévoiler pourtant qu'avec la promesse de la grâce du coupable et de sa liberté. Une fois fixée à ce projet, elle n'attendit plus, pour le mettre à exécution, que le moment où Gareau lui annonçeroit la pro-

chaine résolution du départ. Or, comme on lui avoit assuré qu'il falloit être instruite pour faire partie du détachement, elle demanda un maître ; et Raimond, l'un des notables dont nous avons déjà eu occasion de parler, fut l'instituteur que lui accorda le chef de la bande.

— Les enfans que vous voyez parmi nous, lui disoit un jour ce digne gouverneur, sont, comme vous l'imaginez bien, Justine, de petits malheureux enlevés dans nos courses, desquels nous nous servons pour émouvoir les femmes, dont les cœurs sensibles et pusillanimes s'ouvrent plus aisément à la pitié. En plaçant dans la bouche innocente de ces petites créatures, et le tableau de nos misères et des instances pour les adoucir, nous sommes presque toujours sûrs du succès. Nous vous donnerons un de ces petits êtres ; vous le conduirez par la main ; vous vous en direz la mère : tous les cœurs s'attendriront aux accents plaintifs de votre voix douce ; et vous n'éprouverez jamais de refus. Mais votre costume, encore trop brillant, sera nécessairement ici métamorphosé contre un autre ; et, quelque répugnance que vous puissiez avoir pour la vermine, il faudra que vous en soyez

couverte. Que le nom de Dieu soit surtout employé, presque à tout moment, dans vos discours; on n'imagine point le parti que les fripons savent tirer de cette chimère.

Au reste, votre taille ni votre jolie figure ne seront point gâtées; point de cautères, point d'érésipèle, point d'ulcères. Vous vous contenterez de quelques spasmes; et vous direz que ce sont des attaques de nerfs, occasionnées par la trahison d'un mari que vous adoriez. Nous vous apprendrons à jouer ces maux, à vous disloquer d'une telle manière, qu'on vous prendra pour une démoniaque. Mais, avant que de vous éloigner, avant que d'aller gueuser dans les rues de Grenoble, de Valence et de Lyon, vous rôderez quelque temps aux environs de la trappe; et vous attirerez dessus, comme a fait Séraphine avec vous, tous ceux qui vous paroîtront en valoir la peine. Souvenez-vous surtout que nous aimons les gens riches, les jolies filles et les enfans; que vos filets soient donc toujours tendus vers ces êtres-là, si vous voulez plaire à la société.

Une fois lancée dans les villes, faites tout ce que vous pourrez pour escroquer les gens, quand vous n'obtiendrez rien d'eux d'une différente manière. On va le long des boutiques;

on saisit le moment où l'on n'est point vu ; un coup de main est bientôt fait : il faut être leste, dans notre métier.... effronté.... toujours prêt à nier... même l'action qu'un témoin viendrait de surprendre.

Si, malgré vos apparentes infirmités... malgré le rôle de mère, que nous vous ferons remplir, vous trouvez quelques libertins qui veulent de vous (il en est tout plein qui, par caprice ou dépravation, préfèrent les femmes de notre état), cédez ; mais profitez de la faiblesse du particulier, et pressurez-le d'importance. Nous vous donnerons des somnifères et des poisons, que vous emploierez au besoin, en partant toujours d'un principe ; c'est que la santé.... la fortune du prochain n'est rien, toutes les fois qu'il s'agit de s'enrichir. En excitant la pitié dans les autres, souvenez-vous que vos devoirs vous font une loi de n'en jamais éprouver aucune : votre cœur doit être comme de l'acier ; et le seul mot qu'il doive faire retentir en vous, c'est de l'argent.

Il vous est permis de vendre l'enfant qui vous est confié, pourvu que vous en tiriez un bon parti, et que vous nous en apportiez les fonds.

Soit pour leur faire du bien, soit pour leur

faire du mal, une infinité de personnes nous achètent de ces enfants-là : quelques-uns pour les élever, ceux-ci pour les séduire et s'en amuser, ceux-là, le croiriez-vous, Justine?... ceux-là, pour les manger... oui, les manger; il existe des êtres assez dépravés pour porter la débauche à ce point, et nous en trouvons tous les jours. Accoutumés nous-mêmes à toutes les horreurs, aucune ne peut nous surprendre; et nous devons nous prêter à toutes celles qui nous sont proposées, et surtout quand on nous les paye.

Ayez les larmes à commandement; les histoires, les romans, les mensonges, que rien de tout cela ne vous coûte : il n'est point de métier dans le monde où il faille savoir en imposer avec plus d'impudence, feindre avec plus de hardiesse les maux et les revers les plus éloignés de nous.

Démêlez surtout le caractère de ceux auxquels vous vous adressez; que vos moyens s'emploient en raison de leur sensibilité. Il ne s'agit que de se montrer à un être foible et pusillanime, notre seul aspect l'émeut sur le champ. Il faut plus d'art, un jeu mieux prononcé, près de ces âmes racornies par l'âge ou par la débauche. On méprise notre état;

assurément cela est injuste : il n'en est point qui demande une connoissance plus entière du cœur humain ; aucun qui exige plus de souplesse, plus d'intelligence et d'esprit ; nul, en un mot, qu'il faille exercer avec plus d'activité, d'étude et de soin ; pas un seul qui demande un plus grand fond de fausseté, de méchanceté, de dépravation et de fourberie.

Ne souffrez pas que les vrais pauvres se mêlent parmi vous : ne les secourez, surtout, jamais ; brutalisez-les, au contraire ; menacez-les de les faire rosser par vos camarades, s'ils s'avisent de gêner votre commerce ; soyez aussi durs envers eux que les Crésus le sont avec nous.

Lorsque vous faites des courses dans les campagnes, et que les paysans vous donnent l'hospitalité, profitez de cela pour les voler, pour séduire ou enlever leurs enfans. Vous refusent-ils... vous traitent-ils mal, brûlez leur grange, empoisonnez leurs bestiaux. Tout est permis dans de tels cas : la vengeance est le premier des plaisirs que nous laisse la méchanceté des hommes ; il faut en jouir.

Ces leçons de pratique et de morale bien inculquées, on donna à Justine un nouveau maître d'action, et dans peu de jours elle fut

jugée digne de jouer un rôle dans la célèbre troupe des mendiants du Lyonnais.

Son éducation étoit à peine terminée, qu'un des membres du détachement qui étoit en campagne, vint prévenir que ses camarades revenoient avec des trésors usurpés à la charité des sots : de ce moment le reste de la compagnie s'assembla ; et les remplaçans furent nommés. Gareau eut d'une voix unanime le commandement de la petite armée ; moyennant quoi Justine, dès que tout fut arrangé, fit demander au chef l'honneur de l'entretenir un moment en particulier.

Admise à une audience secrète, elle révéla à Gaspard des choses que celui-ci savoit infiniment mieux qu'elle. « Fille trop confiante, lui dit ce supérieur, comment avez-vous pu croire que, dans une association comme la nôtre, la partie de l'espionnage ne fût pas une de celles que nos soins épurassent le plus ? Gareau s'est moqué de vous, et vous êtes tombée comme une bête dans le piège tendu à votre imbécilité. Notre confrère vous a proposé trois choses : nous voler, nous dénoncer et fuir. Vous m'avouez le vol, vous avez refusé la dénonciation, mais vous avez accepté la fuite ; n'en voilà-t-il pas plus qu'il ne faut

pour que vous soyez à l'instant gardée à vue. Vous n'aimez point notre métier, nous sommes sûrs que vous ne l'exercerez jamais ; ce n'est donc plus que comme notre putain et comme notre esclave, que nous pouvons vous garder ici ; et sous l'un ou sous l'autre rapport, d'indissolubles fers doivent vous captiver. — Oh ! monsieur, s'écria Justine, quoi ! ce monstre... — Il vous a trahie ; il a fait son devoir. — Mais il parloit d'amour... et de délicatesse... — Comment avez-vous pu croire que de tels sentimens pussent naître dans l'âme d'un individu de notre profession.... et d'un prêtre surtout ? Gareau s'est amusé de vous, ma fille ; il a voulu démêler votre manière de penser... arracher votre secret, et nous le dévoiler. Que ceci vous serve de leçon pour une autre fois ; soumettez-vous, en attendant, au sort que votre vertueuse candeur vous a préparé.

Séraphine fut aussitôt appelée ; Justine fut mise entre ses mains. Vous ne l'enfermerez pas, lui dit le chef ; mais vous ne la perdrez pas de vue, et vous en répondrez sur votre tête.

Cette Séraphine, dont il est temps enfin de donner une idée aux lecteurs, étoit une fort

jolie femme d'environ trente ans ; de beaux cheveux, des yeux très-noirs et très-libertins... excessivement adroite (on se souvient de la manière dont elle avoit trompé Justine); jouant au mieux tous les personnages dont on la chargeoit, et d'une corruption de mœurs au-dessus de tout ce qu'on peut imaginer au monde. La confiance qu'elle inspiroit aux membres de cette association étoit si prodigieuse, qu'elle sortoit maintenant bien peu de la maison. Quelques courses aux environs de la trappe, mais le plus grand détail dans la maison ; parfaitement bien d'ailleurs avec les chefs.... dont elle étoit si digne par ses mœurs et par ses talens.

Gareau, voyant repasser Justine avec sa gardienne, se mit à éclater de rire — Que penses-tu de cette pécore, dit-il à Séraphine, qui croit que de m'avoir prêté son cul la soustrait aux peines que ses sottises lui font encourir ? — Elle est encore novice, répondit Séraphine ; il faut lui pardonner sa bonne foi. — Comment ! poursuivit Gareau, ne sera-t-elle pas punie de mort ? — Ah ! scélérat, dit Justine, voilà donc ce que tu voulois ? Altéré de mon sang, ce n'étoit que pour le voir répandre que tu as trahi tous les senti-

mens de l'honneur et de l'amour. — L'amour ! l'amour ! Séraphine, que dis-tu de cette pucelle qui s' imagine qu'on lui doit de l'amour, parce qu'on a foutu son derrière ? Apprends, putain, qu'on tire ce qu'on peut d'une créature comme toi ; mais qu'on ne l'aime point : on s'en dégoûte, et on la sacrifie ; femmes, voilà votre lot.... Quoiqu'il en soit, on lui fait donc grâce ? — Oui, dit Séraphine ; elle est sous ma garde, et je te réponds que je ne la lâcherai pas. Je l'aimerois mieux au caveau des morts, dit ce monstre, en se remettant à foutre un petit garçon qu'il tenoit dans ce moment-là.

Dès-lors Justine fut chargée des plus vils soins. Absolument subordonnée à Séraphine, elle en devint en quelque façon la servante ; et comme Gareau lui retiroit sa protection, elle devint le plastron des débauches publiques. On afficha dans le souterrain, que Justine, n'étant plus la maîtresse de Gareau, se livreroit indistinctement à tous ceux qui voudroient d'elle, et que le moindre refus de sa part seroit sévèrement puni. Ce qu'il y a de fort plaisant, c'est que Gareau fut le premier qui se présenta. Viens, coquine, lui dit-il ; tout en voulant faire vexer ta personne,

www.libtool.com.cn



je n'en aime pas moins ton derrière ; viens, que je le sodomise encore une fois avant que de partir. Gareau étoit en train ; il avoit réuni quatre jeunes garçons ; Séraphine s'y trouvoit aussi : Maugin, dont le lecteur se rappelle les goûts, Maugin qui, à l'exemple de Gareau, chérissoit prodigieusement le cul, mais dont les forces trompoient si souvent les désirs, venoit également de s'y joindre : les orgies furent complètes. Il y avoit des momens où notre malheureuse aventurière, objet des luxures de Séraphine, et des deux libertins dont on vient de parler, avoit à la fois une langue dans le con, un vit dans le cul, un autre dans la bouche, et cela pendant que chacune de ses mains polluoit un jeune garçon, et qu'on enculoit Séraphine. L'instant d'après deux vits lui labouroient le vagin : Séraphine, toujours enculée, lui gamahuchoit l'anus, et elle branloit un vit sur le clitoris de sa tribade. Vingt autres attitudes se succédèrent ; et Justine put se flatter enfin d'avoir fait dans cette journée un cours de libertinage plus complet qu'aucun de ceux où on l'eût soumise depuis qu'elle étoit dans le monde.

Enfin le changement s'opéra. Gareau partit avec ses satellites, et le détachement rentra ;

autant de personnages nouveaux qui s'offrirent à la triste Justine, et qui la soumirent bientôt à l'intempérance de leur perfide impudicité. Le chef de cette nouvelle troupe fut celui qui tourmenta davantage notre vertueuse créature. Roger, le plus scélérat des hommes, cruel par goût, brutal par tempérament, avoit avec le sexe quelques habitudes qui, comme on va le voir, n'étoient pas très-faites pour séduire. Le vilain chioit au milieu d'une chambre; il falloit que la femme, nue, cabriolât une heure autour de son étron. Armé d'un martinet énorme, il l'étrilloit sur tout le corps pendant ce temps-là : ensuite, dès qu'il prononçoit le mot, Mange, garce, il falloit que la pauvre victime avalât l'étron par terre, et vînt promptement lui en faire un dans la bouche. Alors, Roger, suffisamment excité, donnoit l'essor à son sperme ; mais en repoussant de lui si cruellement l'objet de sa luxure, que la malheureuse, lancée à quinze ou vingt pieds de lui, ne touchoit communément au but, qu'aux dépens de quelques fontaines de sang à la tête, ou de quelques membres de cassés. Ah ! sacre-dieu, s'écrioit aussitôt Roger, en contemplant les résultats de sa fureur, pourquoi la garce n'est-elle pas tombée

à cent pieds sous terre ? et pourquoi ne l'ai-je pas tuée ? Est-il au monde rien de plus affreux que la présence d'une femme qui nous a coûté du foutre !

Cependant les comptes du nouveau détachement se firent. Gaspard, qui commandoit toujours dans l'intérieur, annonça que six mois de courses venoient de rapporter à la masse près de sept cent mille liv. uniquement en aumônes. Oh ! foutre, s'écria-t-il, après avoir fait voir le bordereau, vive la charité chrétienne ! Qu'il avoit d'esprit celui qui le premier érigea cette sublime action en vertu ! vous voyez l'utilité dont elle nous est : continuons, mes amis, continuons de payer des prédicateurs pour en échauffer le zèle dans le cœur de l'homme ; nous n'aurons jamais si bien placé notre argent (1).

A cela près de beaucoup de crapule, de libertinage, d'irréligion, d'intempérance et de blasphèmes, Justine cependant n'avoit pas

(1) On assure que c'est une des ruses de ces drôles-là. Ils payent aux curés de village des sermons sur la pitié, sur la charité, sur la bienfaisance, sur toutes les foiblesses, en un mot, qui leur sont utiles.

trop vu jusqu'alors le crime dans toute son énergie, lorsqu'une aventure assez singulière vint lui présenter bien à nu l'âme atroce de ces scélérats.

Tout à coup la trappe s'abaisse, et vomit dans cette habitation un homme de quarante ans, fort bien mis... mais qui, tout étourdi de sa chute, ne peut expliquer qu'au bout d'un moment la fatalité qui l'amène. Ceci n'étoit point la suite d'une des ruses de Séraphine. Ce voyageur avoit effectivement vu une femme qui rôdoit aux environs du lieu où la terre s'étoit enfoncée sous ses pieds ; et c'étoit pour se cacher d'elle, qu'attiré par un besoin de la nature, il s'étoit réfugié dans l'intérieur de ce buisson : son cheval, chargé d'une valise pleine d'or, devoit être à quelques pas du trou, mais hors de la vue de Séraphine ; et si, disoit-il, son sort le faisoit tomber, comme il le croyoit, au milieu d'une bande de voleurs, il falloit se dépêcher d'aller ravir son trésor à la cupidité du premier passant, ou le remonter promptement sur terre, dans le cas où l'on n'eût sur lui nul mauvais dessein. — Te remonter ! dit aussitôt Roger en s'avancant vers cet homme le pistolet à la main... Ah ! scélérat, de ta vie tes yeux ne verront le

soleil. — Qu'aperçois-je, grand Dieu ! s'écria le voyageur ; est-ce bien toi, Roger, que le hasard présente à mes regards surpris ?.... toi, mon frère... toi, que j'ai, pour ainsi dire, élevé dans mon sein... toi, mon ami, dont je sauvai deux fois les jours... toi, j'ose le dire enfin, qui me dois tout dans l'univers ! Oh ! combien je rends grâces au ciel de te trouver dans ce local obscur ; quels que soient les gens qui l'habitent, tu vas m'y servir de protecteur... et je n'ai plus rien à craindre sans doute, dès que mon sort est entre tes mains ! — Que la foudre m'écrase, s'écria Roger, s'il est aucune circonstance dans le monde qui puisse m'attendrir sur ton sort ; m'eusses-tu sauvé mille vies, je te tiens, scélérat, et tes jours vont nous assurer ta fortune : c'est bien à des gens tels que nous, qu'il faut venir parler de liens fraternels ou de reconnaissance. Apprends, faquin, que l'intérêt étouffe dans nos âmes tous autres sentimens que ceux de l'avarice, de la cupidité, de la soif du sang ou des richesses ; et que, m'eusses-tu, te dis-je, rendu mille fois plus de services que tu n'en étales ici, tu n'en deviendrais pas moins notre victime. Deux coups de pistolet, lâchés par le cruel Roger, étendent à l'instant son frère

sur le carreau. Il y étoit à peine, que Séraphine parut avec le bagage du cavalier : elle avoit découvert le cheval ; et ne sachant pas ce que le maître étoit devenu, à tout événement la gueuse apportoit la valise. Voilà une excellente aventure, dit Gaspard en prouvant à ses camarades que la prise s'élevoit à plus de cent mille francs. Un tel frère est coupable, sans doute, puisqu'avec autant de richesses il laisse son cadet exercer une aussi infâme profession. Il l'ignoroit, répond Roger ; il me croyoit depuis quatre ans en Amérique : après l'action que je viens de commettre, il ne m'appartient pas de faire son éloge ; mais il ne vous en a point imposé, et rien n'est aussi certain que les services qu'il m'a rendus toute la vie. Le libertinage seul m'enchaîne à notre état ; et certes, je ne l'exercerois pas si j'avois profité de ses leçons, de ses conseils et des sommes dont sa libéralité me gratifia tant de fois : n'importe ! je ne me repents point ; mon action vous prouvera, mes camarades, que vos intérêts me sont plus chers que tous les liens de la nature, et que je sacrifierai toujours tout, dès qu'il s'agira de vous servir.

Le fraticide de Roger trouva beaucoup de

partisans dans la troupe, mais pas un seul contradicteur. L'infortunée Justine fut chargée d'aller enterrer le cadavre ; et nous laissons à penser aux lecteurs combien, et ce qui venoit de se passer, et ce à quoi on l'obligeoit sans cesse, redoublaient dans son âme la haine profonde qu'elle nourrissoit pour les nouveaux monstres chez lesquels le hasard la plaçoit.

Cependant, la joie qu'occasionnoit cette nouvelle prise fut telle qu'on ne pensa plus le soir qu'à se divertir. Les orgies furent complètes ; on y exigea que toutes les femmes ou filles de la troupe, ainsi que tous les jeunes garçons, y soupassent nus. Justine, dans le même état, fut obligée de les servir.

Gaspard dit au dessert, que depuis longtemps Séraphine leur avoit promis l'histoire de sa vie ; et comme l'invitation fut renouvelée, tels furent à peu près les termes dans lesquels cette belle fille s'exprima.

CHAPITRE XVIII.

Histoire de Séraphine. — Comment Justine quitte les mendiants. — Nouvel acte de bienfaisance, dont on verra le succès. — Ce qu'est Roland. — Séjour chez lui.

JE suis née à Paris, d'un homme et d'une femme dont la réputation fort équivoque ne devoit pas faire espérer pour le fruit de leur amour une somme de moralité très-étendue. Mon père étoit le gardien des capucins du Marais ; ma mère, une très-jolie coquine du quartier, que le père Siméon, auteur de ma naissance, entretenoit avec l'argent du couvent, dans une maison qui n'en étoit pas fort éloignée. J'avois un frère plus âgé que moi d'un an, résultat de la même intrigue, et que Pauline, ma mère, élevoit comme moi dans des principes assez négligés : ce petit frère, que l'on nommoit de l'Aigle, du nom de famille de mon père, étoit à la fois et le plus

bel enfant et le plus insigne libertin qu'il y eût peut-être dans tout Paris. Les inclinations les plus vicieuses s'annonçoient en lui dès ses plus jeunes années ; et le petit fripon n'avoit rien de plus à cœur que de me les suggérer toutes. A peine avoit-il dix ans, qu'il étoit déjà paillard, ivrogne, voleur et cruel, et qu'il m'inspiroit tous ces vices, en me les préconisant avec une force d'esprit et de raison très-extraordinaire à son âge. Ce fut lui qui me révéla les secrets de notre naissance, en faisant naître en moi, pour ceux de qui nous la tenions, le plus excessif mépris. Cependant de l'Aigle aimoit sa mère ; il la convoitoit même ; cela se voyoit aisément. Je n'ai que dix ans, Séraphine, me disoit-il quelquefois ; mais je coucherois avec ma mère, tout aussi bien que Siméon : je suis bien sûr que je lui en ferois tout autant que lui... je les ai vus... je sais tout, et je te l'apprendrai quand tu voudras. Malheureusement, comme je vous l'ai dit, Patline favorisoit un peu toutes ces mauvaises dispositions : elle idolâtroit mon frère ; elle le couchoit avec elle ; et de l'Aigle ne fut pas long-temps à m'avouer que c'étoit de cette mère incestueuse, qu'il apprenoit une grande partie des choses dont il avoit tant

d'envie de m'instruire. Cette intempérance pouvoit être tolérée par l'âge de ma mère, qui, ayant mis mon frère au monde à treize ans, en avoit à peine vingt-trois. Pleine d'ardeur, et jolie comme un ange, la coquine, excusée par la nature, en écoutoit infiniment plus la voix que celle de la raison. Il m'avoit été facile de voir, aux conseils que je recevois d'elle, que sa morale étoit fort relâchée. Mais, n'ayant pas encore assez d'esprit pour interpréter ses motifs, je prenois pour de la tendresse ce qui n'étoit l'effet que de la plus complète corruption.

Tels étoient à peu près les motifs pour lesquels notre éducation se négligeoit : lire et écrire étoit à peu près tout ce qu'on nous enseignoit ; mais point de talents... point de morale... point de religion. Siméon, le plus impie, le plus libertin de tous les hommes, avoit expressément défendu que l'on nous entretint jamais de Dieu. Il seroit à souhaiter, disoit-il, qu'on eût égorgé le premier qui put en prononcer le nom. Préservons la jeunesse de ces dangereuses connoissances ; ce seront autant d'êtres échappés à l'erreur : puissent tous les pères agir de même ! et la philosophie plane-roit bientôt sur les hommes.

Voilà, m'allez-vous dire peut-être, bien de l'esprit pour un capucin ; mais mon père en avoit beaucoup. Aussi étoit-il fort libertin ; tant il est vrai que ce défaut est presque toujours celui des grands hommes, et que bien rarement celui qui a des lumières est exempt d'athéisme ou d'immoralité.

Quoique l'intrigue de Siméon avec ma respectable mère durât depuis treize ans, puisqu'il l'avoit dépucelée à dix, et qu'elle-même étoit le fruit d'une première liaison de ce révérend père avec une marchande du quartier, d'où il résultoit que Pauline, à la fois sa fille et sa maîtresse, avoit un double titre à mériter son cœur ; quoiqu'il y eût, dis-je, treize ans que cet arrangement durât, à raison du double lien dont on vient de parler, leur amitié n'étoit nullement refroidie. La complaisance absolue de ma mère, son extrême docilité aux irréguliers caprices du capucin, l'assemblage de tous ces motifs, en un mot, lui rendoit la société de Pauline précieuse, et il n'y avoit pas de jours où il ne vint passer cinq à six heures chez elle. Le supérieur du couvent, père Ives, qui entretenoit, de son côté, une très-jolie fille de dix-huit ans, nommée Luce, se réunissoit à ce couple, avec sa maîtresse.

Dans chaque ménage il y avoit une très-jolie servante qui se trouvoit communément à ces assemblées libidineuses ; et là, ordinairement, après un ample repas, on offroit à Vénus des sacrifices immondes, dont l'ordonnance et les détails ne peuvent appartenir qu'à des génies de moines.

La bande joyeuse venoit de se réunir un jour, lorsque mon frère vint me trouver en hâte : Séraphine, me dit-il, es-tu curieuse de savoir à quoi ces bons religieux passent leur temps ? — Sans doute. — Mais, ma chère petite sœur, j'exige une condition, avant que de te faire jouir de ce spectacle. — Quelle est-elle ? — Tu me laisseras faire avec toi ce que nous leur verrons exécuter entr'eux. — Et que font-ils entr'eux ? — Tu le verras, ma sœur... Eh bien ! y consens-tu ? — Et le petit espiègle appuya sa proposition d'un baiser si chaud sur mes lèvres, que les premiers symptômes du tempérament de feu que m'avoit donné la nature se déclarèrent aussitôt en moi : je déchargeai dans les bras de mon frère. Le petit drôle, déjà très au fait, profite de ma foiblesse, me précipite sur un lit, me trousse, écarte mes cuisses, et recueille dans sa bouche, avec empressement, les marques non

équivoques du plaisir qu'il vient d'éveiller : Tu perds ton foutre, ma sœur, me dit de l'Aigle... Oui, mon amour, ce que tu viens de faire s'appelle ainsi... Tu es plus avancée que moi ; je n'en puis encore faire autant. Ma mère a beau me branler, me sucer, rien ne paroît : elle dit que cela viendra... qu'il faut que j'attende ma quatorzième année ; mais je n'en ai pas moins de plaisir. Tiens, continua mon frère en saisissant ma main, et la portant sur un petit membre, déjà très-roide et d'une fort jolie grosseur, secoue cela, ma sœur ; tu vas voir comme je jouirai... Ou bien, attends ; je vain t'arranger comme maman me place avec elle. Et le fripon, en disant cela, me débarrasse de mes jupons, quitte ses culottes ; et, m'ayant couchée sur le lit, il s'étend, en sens contraire, sur moi, de manière à pouvoir placer son vit dans ma bouche, et que ses lèvres se posent sur mon cœn. Je le suce, il me le rend : nous restons ainsi, près d'une heure, à nous pâmer, sans varier la posture. Enfin, le bruit qui se fait dans la pièce voisine, en attirant notre attention, nous avertit qu'il faut changer de rôle, et que, d'agens, il faut devenir spectateurs.

Cette première scène de libertinage, dont

mon frère me procuroit la vue, est trop intéressante pour ne pas vous être détaillée ; et je vais, sans crainte de vous déplaire, en tracer jusqu'aux plus légères circonstances. Les expressions dont il faudroit que je me servisse, devroient être aussi pures, je le sens, que l'âge que j'avois alors, mais mon récit perdrait à vous être transmis sous ces voiles ; et je dois, pour être plus exacte, employer les termes dont je me servirois, si j'avois aujourd'hui cette même scène à décrire. Commençons par les personnages.

Ma mère, vous le savez, avait vingt-trois ans ; elle étoit belle comme un ange ; les cheveux châtains ; la taille pleine, quoique leste et dégagée ; des chairs fermes et d'une grande fraîcheur ; de superbes yeux, mais le visage un peu allumé par le trop fréquent usage de l'intempérance de table... sorte de vice où l'avoit entraînée le désir de plaire à son amant, qui ne jouissoit jamais aussi voluptueusement d'elle, que lorsque l'excès du vin et des liqueurs lui avoit fait perdre la raison.

Luce, maîtresse du père Ives, le supérieur du couvent et l'ami de mon père, avait dix-huit ans, ainsi que je viens de le dire ; elle étoit blonde ; de beaux yeux bleus, du plus

grand intérêt ; la plus belle peau possible ; la gorge... les fesses sublimes ; et l'un des cons les plus étroits, à ce que prétendoient nos paillards, qu'il fût possible de donner à foutre à des capucins.

Les deux servantes étoient sœurs, dépuçées par nos deux libertins, dès l'âge de dix ans, et à leur service depuis cette époque. L'aînée, que l'on appeloit Martine, pouvoit avoir environ seize ans ; Léonarde, la cadette, en avoit à peine quinze ; de jolies figures, de la taille, de la fraîcheur, voilà ce qui, sans exagération, plaçoit l'une et l'autre fille dans la classe des plus jolies villageoises de France.

Pour nos moines, ils étoient à peu près du même âge. Mon père, cependant, paroissoit l'aîné ; il pouvoit avoir quarante ans ; tourné comme un satyre, la barbe bleue, les yeux noirs, une étonnante vigueur, une imagination de feu, et l'un des plus superbes vits de l'Europe, après celui du père Ives, qui l'emportoit cependant de beaucoup, puisqu'il avoit onze pouces de long, tête franche, sur huit de pourtour. Ives n'avoit que trente-huit ans ; sa physionomie étoit moins agréable que celle de mon père ; les yeux petits, le nez long ; mais vigoureusement taillé, et plus libertin encore.

Toute la compagnie sortoit de table, quand nous sautâmes au bas du lit où nous venions de faire des extravagances, pour appliquer nos yeux contre les fentes d'une cloison, qui séparoit la chambre où nous étions de celle où les orgies alloient se célébrer.

A l'embrasement où nous vîmes les têtes, il nous parut que les sacrifices qu'on se préparoit à offrir se ressentiroient de ceux qu'on venoit de célébrer sur les autels du dieu de la bonne chère. Mon père, surtout, me parut complètement gris : Ives, dit-il à son confrère, faisons déshabiller ces garces ; celle qui sera plutôt nue sera foutue la première... la plus paresseuse, au contraire, recevra cinquante coups de fouet de chacun — J'y consens, répondit Ives ; aussi-bien ai-je autant d'envie de fouetter que de foutre : ce n'est pas qu'à mon gré le premier ne vaille infiniment mieux que le second ; mais, comme je bande beaucoup aujourd'hui, j'ai besoin d'élancer du sperme, et je ne le perds jamais si bien qu'en foutant. Le bougre, en disant ces mots, soutenoit l'argument d'un vit musculeux, dont la tête écarlate menaçoit le ciel. Sacre-dieu, lui dit mon père en venant empoigner ce membre.... oh ! bougre de dieu, mon ami,

comme tu bandes... Convien's, Pauline, que voilà ce qui s'appelle un superbe engin. Tiens, je l'avoue, ma chère ; je jouirai toujours plus voluptueusement de te le voir mettre par un vit comme celui-là, que de te foutre moi-même. Si j'avois été marié, je n'aurois pas eu de plus grand plaisir que de me voir cocufié par un engin de cette espèce. — Infâme libertin, répondit père Ives en déboutonnant la culotte de son confrère, dont le froc étoit déjà au diable, convien's qu'il est encore un endroit où tu aimerois mieux voir ce vit-là, que dans le con de ta maîtresse. — Où donc ? — Dans ton cul, mon ami ! dans ton cul ! — Cela est vrai, dit Siméon : regarde-le, ce cul dont tu parles ; vois comme il est beau ; balaye-le donc un instant, avant que d'entrer dans le con de ma garce. — Tiens, jean-foutre, te voilà content, dit père Ives en couchant Siméon sur un canapé, et lui dardant son nerveux engin dans le cul. — Ah ! foutre !... foutre ! s'écrie mon père en contrefaisant la putain, et frétilant comme une anguille ; oui, sacre-dieu, voilà ce que je voulois. Et le pailard, faisant aussitôt glisser une des jeunes servantes sous lui, l'enconne, pendant qu'on l'encule. Mais ces attaques n'étant que des pré-

ludes, tous deux se retirent sans perdre de foutre ; et l'on met dans la scène lubrique un peu plus de régularité. Malgré ce petit épisode préliminaire, nos moines n'avoient pas perdu la carte ; ils avoient fort bien remarqué que la jeune Martine avoit été la dernière à se déshabiller, et ma mère, la première nue. Exécutons l'arrêt, dit Siméon : Pauline, donne-nous des verges ; et toi, père Ives, empare-toi de cette petite putain ; lie-lui les mains avec ton cordon ; penche-la sur tes genoux ; je vais lui apprendre à être paresseuse ; quand je l'aurai mise en sang, tu prendras ma place. La pauvre petite fille est saisie ; elle a beau crier, se défendre, on ne l'écoute pas. Siméon fixant son attitude, au moyen du bras gauche, dont il lui entoure les reins, lui applique du droit une fessée si nerveuse qu'en moins de vingt coups ses fesses sont toutes rouges. Venez vous mettre à genoux devant cet engin, Léonarde, dit-il à l'autre petite fille, et branlez-le sur vos petits tetons : toi, Luce, pendant que je fouette, tu devrois polluer mon cul, encore escorié de l'attaque qu'il vient de recevoir ; tu vois comme il s'offre à toi tout entier ; chatouille-le, ma bonne : et toi, Pauline, viens te faire patiner par mon

attitude, il le dévorait des plus ardents baisers : nullement écolier sur rien, le fripon l'écartoit, y dardoit sa langue... son doigt ; et, sur la fin de la scène, s'étant incliné sur mes reins, il étoit parvenu à m'insinuer son petit dard à l'entrée du con. Encouragé par ces préliminaires, Prête-toi, ma sœur, m'avoit-il dit, dès qu'il vit nos acteurs à table.... reste dans la même posture ; incline-toi seulement un peu, et tu verras que j'entrerai. Très-échauffée de ce que voyois, je m'appuie fortement sur la cloison, en présentant, du mieux que je peux, mon derrière à de l'Aigle... Mais, grand Dieu ! quel événement ! La planche, mal assurée, se détache, et va tomber sur la tête de Martine, d'une manière si forte, et dans un sens si dangereux, qu'elle la renverse sans connoissance, en lui faisant un trou à la tête, dont le sang sort à gros bouillons. Cependant nos deux moines, très-étonnés de nous voir rouler à terre le long de cette planche, tous les deux dans une attitude et dans un état qui ne leur laisse rien à deviner, ne savent auquel ils courront le plus vite ; secourront-ils Martine ? viendront-ils à nous ? La luxure l'emporte ici sur la pitié, ainsi que cela doit être dans l'âme d'un vrai libertin.

Tous deux, singulièrement émus de la nudité où ils nous voient, nous relèvent, promènent leurs mains sur nos charmes, nous grondent... nous caressent tour à tour, et laissent les femmes secourir la blessée, qui se trouve dans un tel état, qu'on est obligé de la mettre au lit. Cette malheureuse planche avoit causé tant de désordre, que la table sur laquelle elle avoit également porté s'étoit anéantie, en entraînant avec elle les plats et les bouteilles, dont les débris inondoient la chambre. Nettoyez donc cela, dit Siméon en arrachant Léonarde aux soins qu'elle donne à sa compagne, et faisant voir, par cette dureté, qu'il s'occupe bien plus du local de ses plaisirs, que des soins dûs à la malheureuse victime de cette aventure... Eh bien ! elle est blessée, poursuit-il... à la bonne heure, on verra ce que c'est... Mais, mon père, dit Léonarde, elle est toute en sang. — Il n'y a qu'à étancher ; on verra le reste quand nous aurons foutu.... Et pendant ce dialogue.... objet des caresses de mon père, pendant que de l'Aigle l'est de celles du père Ives, nos cruels pailards, sans s'inquiéter nullement de l'état de la pauvre Martine, ne paroissent émus que des plaisirs qu'ils attendent de deux nouvelles

jouissances sur lesquelles ils ne comptoient guère. Regarde donc, disoit Siméon à père Ives, comme cette petite coquine-là a déjà de la gorge !... et sa petite motte, comme elle s'ombrage !... C'est pourtant moi qui ai mis cela au monde !... Sais-tu qu'avant six mois cela sera bon à prendre ? — Pourquoi pas sur le champ ? dit père Ives : quelle nécessité y a-t-il d'attendre six mois ? Tiens, continua-t-il en montrant le cul de mon frère, regarde comme cela est déjà formé ! Allons... allons, puisque le hasard nous les donne, profitons-en ; et pas tant de délicatesse.

Pendant de l'Aigle et moi, très-honteux, n'osions rien opposer aux projets que l'on affichoit sur nous. Ma mère s'étoit emparée de mon frère ; et le baisant avec ardeur, Charmant Amour, lui disoit-elle en branlottant son petit vit, ne résiste point à ton père, c'est ton bonheur qu'il veut ; s'il peut s'attacher à toi, ta fortune est faite... Viens... viens dans mes bras, petit bougre ; viens placer ton vit dans le même lieu qui te donna la vie ; le plaisir que tu ressentiras de cette jouissance adoucira peut-être les tourmens de la défloration qu'on te prépare. — Ah ! l'excel-

lente idée ! dit Siméon ; je vais foutre mon fils, pendant qu'il enconnera sa mère : quel tableau pour toi, père Ives ! — Crois-tu, répond celui-ci, que je le considérerai de sang froid ? je vais dépuceler ta fille pendant ce temps-là. — Non, sacré dieu, dit Siméon ; tous deux sont mes enfans, et je veux les foutre tous deux. Tiens, mon ami, il y a une jouissance aussi piquante que volaptueuse à te procurer ici ; car, je sens bien qu'au spectacle d'une immoralité, il faut devenir très-impur et très-irrégulier soi-même : encule Martine, qui vient d'avoir la tête cassée... elle souffre comme une malheureuse, ton vit la vexera prodigieusement ; et, de cette double crise de douleur, résultera nécessairement, tu le conçois, une somme immense de volupté ; car tu sais, mon ami, combien la douleur produite sur l'objet dont on jouit rapporte à nos sens de plaisir ! — Ah ! foutre, l'idée est aussi neuve qu'excellente, s'écrie père Ives, menaçant déjà de son vit énorme les fesses de la pauvre petite blessée... Allons, putain, viens présenter ton cul. — Mais, mon père, je souffre horriblement. — Tant mieux, c'est ce qu'il me faut. — Père Ives, dit Siméon, fais ôter ce mouchoir, aie la plaie sous

tes yeux... Tout s'exécute, malgré les résistances naturelles et nécessitées par les proportions qui se trouvent entre l'énorme engin de père Ives, et le cul mignon de la jeune Martine. L'attaque se commence ; Luce aide son amant... le baise... l'excite, pendant qu'il agit. La malheureuse victime, à la fois vexée par les douleurs du coup qu'elle a reçu, et par l'anti-naturelle intromission du vit dont on la perfore, jette des cris inhumains ; et Siméon, ayant cet intéressant tableau sous les yeux, se met bientôt à la besogne. Déjà Pauline s'étoit introduit le petit engin, très-dur, de mon frère ; déjà le petit bougre foutoit sa mère, quand Siméon, voyant le cul de son fils bien à sa portée, se présente à l'orifice en vainqueur. Des difficultés sans nombre accompagnent l'entreprise ; mais Siméon n'est pas homme à se laisser repousser par aucune. Léonarde contient l'enfant ; elle lui écarte les fesses ; le moine mouille son vit... il le présente ; deux bonds furieux, accompagnés d'énormes blasphèmes, engloutissent déjà la tête : Siméon redouble ; ma mère contient et caresse son fils ; l'enfant pleure : les plaisirs qu'on lui donne par devant ne le dédommagent pas des douleurs qu'il ressent par der-

rière ; mais on s'inquiète peu de ce qu'il éprouve. De seconds élans décident enfin la victoire ; le paillard est au fond, et de nouveaux blasphèmes précèdent ses lauriers. Léonarde est sous sa main ; il la patine, il la languette, tout en sodomisant son fils ; et, pour que l'inceste soit mieux prononcé, le paillard veut baiser mes fesses, pendant qu'il encule mon frère. On m'établit en conséquence sur les reins du bardache filial de sa révérence, et le sodomiste s'en donne à son aise. Cependant, et toujours sous les yeux de mon père, Ives porte au cul de Martine les plus sensibles coups, pendant que sa maîtresse l'encule lui-même avec un godmiché. Ives, dit Siméon, bandes-tu comme moi ? Oui, foutre, répond celui-ci en retirant, pour le lui prouver, son vit couvert de merde du cul qu'il sodomise, et le renfonçant aussitôt ; ce qui renouvelle tellement les douleurs de la malheureuse blessée, qu'elle est prête à s'en évanouir... tu le vois, si je bande. — Eh bien ! sacre-dieu, si cela est, dit Siméon, fais donc souffrir cette putain. Et l'infortunée contre laquelle s'arrangeoient de si lâches complots inondoit la chambre de son sang. Double foutu dieu, poursuit le scélérat, fous le trou qu'elle s'est

fait à la tête, puisque tu bandes, et fais-en un autre à côté, tout en déchirant celui-là. Cette nouvelle exécution s'exécute : le féroce père Ives décule la blessée, la fait mettre à genoux... darde son vit sur la plaie, s'y enfonce, y décharge, en fracassant à coups de canne l'autre partie saine du crâne de cette infortunée. Voilà ce que c'est, dit Siméon en déchargeant de son côté dans le cul de mon frère, pendant qu'il mord mes fesses ; oui, voilà ce que c'est ; j'aime les horreurs, moi... je ne décharge jamais aussi bien que quand j'en fais, que j'en vois, ou que j'en fais faire. Attends, poursuit mon père, pour me remettre en train, je vais fustiger cette garce. — Oh ! foutre, dit père Ives... elle est dans un état à ne pouvoir plus rien endurer. — Tu te fouts de moi, dit Siméon ; jusqu'à ce qu'une putain crève, elle est en état de tout soutenir. Le gueux la saisit en disant cela ; la courbant sous son bras gauche, d'une de ses jambes il lui enlace les deux siennes, et la fustige de la main droite avec une telle violence, qu'en moins de soixante coups, ses cuisses son inondées du sang que son derrière distille : rien ne l'arrête ; il continue. Ives imagine de lui rendre ce qu'il fait à cette

pauvre fille ; le cul de son confrère, entièrement à nu, se trouvoit bien à sa portée. Une nouvelle scène se lie aussitôt. Siméon veut que Léonarde suce son vit, pendant qu'il flagelle Martine : élevée sur le lit, il baise encore le mien ; et Luce continue de travailler avec un godmiche le cul de père Ives, qui, tout en fouettant son ami, touche brutalement les tetons de ma mère. Ne déchargeons pas ainsi, dit Siméon, cela n'en vaut pas la peine ; il vaut mieux foutre : tiens, sodomise mon fils encore une fois dans les bras de sa mère ; moi je vais placer ma fille à cheval sur les tetons de la maman ; je l'enconnerai, pendant que, de ses fesses, elle pressurera le visage de sa mère ; Léonarde et Martine nous fouetteront pendant ce temps-là, et Luce nous fera baiser ses fesses.

Jé ne vous peindrai point les douleurs que je ressentis à la perte de mon pucelage ; le vit de mon père étoit monstrueux, et il ne me ménageoit pas. Un nouveau supplice m'étoit préparé ; ma mère, en déchargeant, ne sachant plus ce qu'elle faisoit, saisit avec ses dents un morceau de mes fesses, qui, comme vous savez, reposoient sur son visage : je jette un cri en poussant vigoureusement mes reins sur

le vit monstrueux qui me perfore ; ce mouvement précipite l'extase de mon père... il décharge ; son confrère l'imité ; la posture se rompt, et quelques instans de calme viennent rafraîchir à la fois les sens et les esprits de nos libertins.

Buvons, dit mon père : les seuls excès de table produisent de bon foutre ; et vous ne verrez jamais un véritable libertin qui ne soit ivrogne et gourmand. Donne le meilleur vin que nous ayons, dit père Ives à Luce ; nous avons encore de la besogne à faire. Attends, dit Siméon, pendant que nous allons nous gorger de nourriture, il faut que ces deux enfans ne cessent de nous branler... et toute liberté pendant le repas... nous mangerons, nous boirons, nous pisserons, nous péterons, nous chierons, nous déchargerons.... nous nous livrerons à la fois à tous les besoins de la nature. — Oui, foutre... oui, bougre de dieu, dit père Ives déjà chancelant, il n'y a que cela de délicieux dans le monde : quand on fait tant que de célébrer des orgies, il faut que tout y soit crapuleux... sale et cochon, comme le dieu que l'on y révère ; il faut se vautrer dans l'ordure, à l'exemple des pourceaux, et ne chérir, comme eux, que la fange

et que l'infamie. Martine, quoique baignée dans son sang, est mise sur la table ; ses fesses ensanglantées servent à poser les plats ; et, quand on en est au second service, les libertins mangent dessus des omelettes bouillantes. Après une heure de cette cruelle restauration, on parle de me foutre en cul : je n'avois perdu qu'un de mes pucelages, il s'agissoit d'attaquer l'autre. Il faut la mettre entre nous deux, dit père Ives, je foutrai son con tandis que tu l'enculeras ; Pauline t'arrangera l'engin de son fils dans le derrière, et te fouettera pendant ce temps ; Luce me rendra le même service ; Léonarde galoppera autour de nous, en pissant et chiant dans la chambre, et en appliquant, à chaque tour, tantôt un soufflet, tantôt une claque, ou même un coup de poing à la très-intéressante Martine, qui crèvera sans doute dans l'opération.

Tout s'arrange. Mais, Dieu du ciel ! si j'avois souffert à la première de ces introductions, que ne ressentis-je pas à la seconde ! Je crus que le vit de Siméon me partageroit en deux ; il me sembloit que c'étoit une barre rouge que l'on introduisoit dans mes entrailles : et cependant, quelque jeune que je fusse, j'éprouvois, au travers de tout cela, de légères

étincelles de plaisirs, signes certains de celui que je recevois un jour par cette voluptueuse manière de foutre. Une dernière décharge couronna l'œuvre : je sentis couler à la fois, et par devant et par derrière, les deux émissions que l'on dardoit en moi ; et, retombant anéantie au milieu de mes deux athlètes, je fus plus d'un quart d'heure à revenir de la secousse que de telles attaques venoient de porter à mon tempérament.

Enfin, l'heure de la retraite au couvent fit promptement lever la séance. On se sépara. Martine fut envoyée à l'hôpital, où elle creva huit jours après. Nous continuâmes à rester chez ma mère. Quelques jours après on recommença la même scène ; et Pauline, qui ne se cachoit plus, se dédommageoit dans nos bras des abstinences forcées où la contraignoit son amant. Nous couchions tour à tour avec elle, et souvent tous les deux ensemble. Alors de l'Aigle et moi nous exécutions sous ses yeux mille postures plus lubriques les unes que les autres ; et la friponne, dirigeant nos luxures, nous rendoit aussitôt toutes les leçons qu'elle recevoit de son amant ; elle nous inspiroit ses principes, et ne négligeoit rien de tout ce qui

pouvoit le plus promptement corrompre nos esprits et nos cœurs.

Lorsque nous eûmes atteint treize ou quatorze ans, la chère maman n'en resta point là. L'infâme créature osa nous conduire dans une maison où deux libertins s'amuserent d'elle et de nous tout à la fois. Cent louis étoient la récompense de cette prostitution ; elle nous en donnoit dix à chacun, sous les clauses du plus profond mystère ; et si, continuoit-elle, nous étions exacts à ne rien révéler, elle nous procureroit bien d'autres aventures. Nous la satisfîmes, et, dans moins de six mois, la bonne dame nous vendit ainsi l'un et l'autre à plus de quatre-vingt personnes, lorsque de l'Aigle, un jour, par unique principe de méchanceté, dévoila tout à mon père. Siméon, furieux, battit ma mère d'une si terrible force, qu'elle en tomba malade, et qu'au bout de huit jours elle se vit aux portes du tombeau. Ne restons pas ici, me dit mon frère : cette bougresse-là va crever ; et Siméon, ou nous gardera pour sa jouissance, ce qui ne nous rapportera pas grand'chose, ou nous fera mettre à l'hôpital, ce qui deviendrait encore pis. Tu es assez jolie pour faire fortune toute seule : et

moi, ma sœur, je trouve un homme qui me couvre d'or, si je veux le suivre en Russie ; je pars. — Mais cette pauvre femme qui est dans son lit ? — Si sa situation te touche si vivement, il n'y a qu'à l'étrangler, elle ne souffrira plus. — Scélérat, dis-je en souriant, et comme peu révoltée d'un pareil projet, veux-tu donc nous faire rouer ? — Séraphine, me dit mon frère, on est bien près du crime, quand on n'est plus arrêté que par l'échafaud. — Je te jure que cette crainte me touche bien peu. — Eh bien ! exécutons. — Ma foi, j'y consens ; je n'ai jamais trop aimé cette garce : et, n'écoulant plus que notre fureur... que notre envie d'être libres, et de nous enrichir des dépouilles de cette malheureuse, nous entrons dans sa chambre comme deux forcénés... elle reposoit ; nous nous jetons sur elle, et nous l'étranglons. Partageons vite le coffre-fort, me dit mon frère. Nous y trouvons vingt mille francs, pour la moitié autant de bijoux ; et, ayant noblement partagé, les portes se ferment, et nous décampons. Nous fûmes dîner au bois de Boulogne ; et, après nous être fait les plus tendres adieux, nous être promis le plus rigoureux secret, nous nous séparâmes. Mon frère suivit l'homme

qui devoit l'emmener ; et moi, je fus trouver un des libertins que m'avoit fait connoître ma mère, et sur lequel je comptois, d'après quelques promesses qu'il m'avoit faites. Mon enfant, me dit cet homme dès que je fus chez lui, ce n'étoit pas de moi dont je te parlois ; je vois beaucoup de filles, mais n'en entretiens point : l'individu auquel je te destine vaut beaucoup mieux ; mais tu seras contrainte, je dois t'en prévenir, aux plus aveugles soumissions : je vais l'envoyer prendre ; vous vous arrangerez. Ce personnage arrive : c'étoit un homme de soixante-cinq ans, très-riche, frais encore, et qui, après avoir remercié son confrère de la bonne fortune qu'il lui procuroit, me fit passer dans le boudoir de son ami, où nous nous expliquâmes.

Cet homme, que l'on nommoit Fercour, avoit pour passion de laisser foutre en con sa maîtresse devant lui, par un jeune homme qu'il enculoit pendant ce temps-là : mais il ne déchargeoit pas dans le cul du jeune homme ; il le quittoit au milieu de la course, plaçoit son vit merdeux dans la bouche de la femme, pendant que le jeune homme étrilloit cette femme ; et, dès qu'il lui voyoit le cul en sang, le paillard la sodomisoit : le ganimède le fouet-

toit alors et l'enculoit au bout de quelques minutes. Peu content de ces préliminaires, la femme s'étendoit sur le dos dans un vaste canapé ; et là, pendant qu'on lui enfonçoit des épingles dans le derrière et dans les couilles, il en plaçoit de même plus d'un cent dans les tetons de sa maîtresse. Une vieille gouvernante, qui ne paroissoit qu'alors, lui faisoit perdre son foutre en lui chiant dans la bouche.

Quelque dures que dussent me paroître ces propositions, le besoin les fit accepter. Peu à peu je gagnai seule toute la confiance de Fercour : au bout de deux ans j'en profitai pour écarter de lui tous les témoins qui m'étoient incommodes. Un jour que mon Crésus s'amusoit sous mes yeux à compter ses richesses, elles me tentèrent. Mes réflexions furent bientôt faites : on passe promptement à un second crime, quand on n'a point conçu de remords du premier. Je jetai dans son chocolat six gros d'arsenic acheté pour détruire les rats, et dont on m'avoit imprudemment confié la garde. Le vilain creva dans vingt-quatre heures : je le volai, et passai sur le champ en Espagne. J'ai parcouru deux ans les plus grandes villes de cette contrée, y exerçant le métier de courtisane dans toutes

avec autant d'agrément que de profit. O mes amis, c'est là, c'est dans ces belles provinces où j'ai reconnu les passions de l'homme mille fois plus exaltées que dans aucun pays de l'Europe ! c'est là où je les ai vues parvenir à des résultats dont on ne se doute point dans le reste de la terre. Il semble que l'excessive ardeur du soleil et la force de la superstition leur donnent un degré d'énergie inconnu aux autres hommes. Ce n'est vraiment que là où les piquans plaisirs du blasphème et du sacrilège s'amalgament délicieusement avec ceux du libertinage. Ce n'est que là où la mutuelle énergie qu'ils se prêtent, ajoutent au dernier degré du délire et de l'égarement. Ah ! si vous saviez ce que c'est que de foutre aux pieds d'une madone... au fond d'un confessionnal ou sur le bord d'un autel, ainsi que cela m'arrivoit tous les jours ! Non, rien au monde n'est délicieux comme l'existence de ces freins uniquement réalisés pour se procurer le plaisir de les rompre. Comme il est divin de rendre ainsi tout le paradis témoin de ses écarts ! Oh ! croyez-moi, les Espagnols sont les peuples de la terre qui raisonnent le mieux leurs voluptés... les seuls qui sachent le mieux en raffiner tous les détails. J'étois enfin la co-

quine la plus riche et la plus heureuse du monde, lorsqu'une aventure affreuse vint m'arrêter à Tolède au milieu de ma brillante carrière. Le duc de Cortès, ayant acquis de mon personnel une connoissance assez profonde, pour se flatter que je lui serois utile dans l'affreux parricide qu'il méditoit, me fit entrer dans la maison de son père sur le pied de femme de charge : le coup étoit prêt à éclater ; cinq cent mille livres de rente devenoient pour le jeune duc le prix de son forfait ; quatre mille pistoles en payoient l'exécution. Un malheureux valet de chambre découvre le mystère, et saisit le poison sur moi ; le duc se sauve... on m'arrête. Au bout de dix-huit mois d'une affreuse prison, je vais enfin subir mon jugement, lorsque votre camarade Gaspard que vous voyez ici, et détenu lui-même pour quelques crimes semblables, m'offre d'essayer la fuite avec lui. Nous réussissons. Il est un Dieu pour les grands coupables, les petits seuls n'échappent jamais. Nous repassâmes les monts ensemble ; et, après avoir mendié près d'un an, nous trouvâmes enfin votre troupe. Vous savez, mes camarades, comme je m'y suis conduite depuis que j'ai l'honneur d'y être agréée. Voilà tout ce que j'avois à vous

dire : ce récit, je vous en avois prévenu, peu fertile en événemens, ne méritoit pas l'attention de gens qui, comme vous, ont passé leur vie d'aventures en aventures : n'importe, je vous ai obéi, et vous ai convaincu par là, que je mettrai toujours avec vous la soumission au rang de mes premiers devoirs.

L'histoire de Séraphine avoit néanmoins allumé quelques étincelles de luxure dans le cœur de ces libertins ; la passion de Fercour surtout trouva des imitateurs. O malheureuse Justine ! ton beau sein servit de plastron aux deux scélérats qui voulurent copier cette manie ; et, dès que tu fus sur ton triste grabat, les larmes que te faisoit si fréquemment verser l'injustice des hommes, recommencèrent à couler avec plus d'abondance... Infortunée, tu te plaignois du ciel, sans te douter que ce même ciel te préparoit pourtant l'aurore du beau jour qui devoit t'enlever à cette cruelle situation... non pour terminer tes malheurs, mais pour en changer au moins la nature.

Malgré l'état d'avilissement où l'on tenoit cette malheureuse fille dans le souterrain, Séraphine continuoit pourtant de la protéger ; et, comme elle l'employoit souvent dans ses plaisirs particuliers, elle lui procuroit de

temps en temps quelques douceurs. Mon ange, lui dit-elle un jour, déjà trompée d'une manière cruelle par une de mes camarades, je crains de ne pas t'inspirer, à mon tour, un degré bien entier de confiance : je te proteste pourtant de ne t'en imposer sur rien, et que la vérité pure va t'être offerte ici par ma bouche ; mais de la discrétion, ou ma vengeance seroit terrible. On me demande à Lyon une jolie fille pour un vieux négociant, dont les goûts sont bizarres, il est vrai, mais qui les paye assez généreusement pour consoler des peines ou des dégoûts qu'ils peuvent inspirer. S'ils te conviennent, je me charge de ta liberté. Il s'agit de profanation : l'homme dont je te parle est un impie ; il te maniera pendant qu'on dira la messe devant lui ; à l'élévation il sortira d'une petite boîte une hostie aussi bien consacrée que celle qui s'élèvera devant toi ; il t'enculera avec cette hostie, pendant que le célébrant viendra te foutre, à son tour, avec celle qu'il viendra de consacrer. — Quelle horreur ! s'écria Justine. — Oui, j'ai senti qu'avec tes principes une telle proposition te répugneroit.... Mais vaut-il mieux rester ici ? — Non, sans doute. — Eh bien ! décide-toi donc. — Je le suis, dit Justine avec un peu

de remords ; fais de moi ce que tu voudras, je me livre. Séraphine vole chez Gaspard : elle lui représente que la punition de Justine est assez longue ; qu'il ne faut pas priver plus long-temps la troupe des services qu'une telle fille est en état de lui rendre au dehors ; qu'elle en demande l'assistance dans ses différentes opérations, et qu'elle en répond sur la surface de la terre comme dans les entrailles du globe. La grâce s'obtient ; on renouvelle les leçons de Justine ; on lui fait subir un examen ; et, au bout d'un séjour de cinq mois dans cet abominable repaire, elle obtient enfin la permission d'en sortir et de suivre sa protectrice à Lyon. — Grand Dieu ! se dit Justine en revoyant le soleil, une œuvre de pitié vient de m'engloutir toute vive pendant cinq mois ; la promesse d'un crime rompt mes fers. O Providence ! explique-moi donc tes incompréhensibles décrets, si tu ne veux pas que mon cœur se révolte.

Nos deux voyageuses s'arrêtèrent dans un cabaret pour déjeuner. Justine ne disoit mot, mais elle n'en combinait pas moins son projet de liberté. Madame, s'écria-t-elle en s'adressant à la maîtresse du logis, femme très-douce et assez jolie, oh ! madame, je vous conjure

de m'accorder votre secours et votre protection. La créature avec laquelle vous me voyez malgré moi, m'a fait jurer de la suivre en un lieu où mon honneur seroit compromis; je l'ai fait pour me tirer d'une bande de coquins où j'avois le malheur d'être prisonnière avec elle. Mon intention n'est pas de l'accompagner plus long-temps : je vous prie de l'engager à renoncer aux prétentions qu'elle se croit sur mon individu, de la prier de suivre sa route, et de me garder chez vous jusqu'à demain, époque où, séparée d'elle, je prendrai, pour mon compte, une route... si opposée à la sienne, que de la vie nous ne nous rencontrerons. — Scélérate, dit Séraphine, furieuse, paye-moi du moins, si tu veux me quitter. — J'atteste le ciel, dit Justine, que je ne lui dois rien... qu'elle ne me force pas à m'expliquer plus clairement. Séraphine, effrayée, disparoît en sacrant; et Justine, caressée, consolée par l'hôtesse, la plus honnête et la plus aimable des femmes, passe quarante-huit heures dans cette maison, avec la prudence de ne jamais dire, en racontant ses aventures, rien qui puisse compromettre les malheureux qu'elle venoit de quitter. Le troisième jour au matin, elle se remit en marche, comblée des présens...

des amitiés de madame Delisle, et dirige ses pas du côté de Vienne, décidée à vendre ce qui lui restoit, pour arriver à Grenoble, où ses pressentimens ne cessoient de lui dire qu'elle devoit trouver le bonheur. Nous allons voir comment elle y réussit, après avoir préalablement raconté les nouvelles traverses qui l'attendoient, avant que de parvenir à cette capitale du Dauphiné.

Justine marchoit tristement, toujours dirigée vers la ville de Vienne, lorsqu'elle aperçoit, dans un champ à droite du chemin, deux cavaliers qui fouloient un homme aux pieds de leurs chevaux, et qui, après l'avoir laissé comme mort, se sauvèrent à bride abattue. Ce spectacle affreux l'attendrit jusqu'aux larmes : Hélas ! dit-elle, voilà un homme plus à plaindre que moi ; il me reste au moins la santé et la force ; je puis gagner ma vie ; et, si ce malheureux n'est pas riche, que va-t-il devenir en l'état où ces fripons viennent de le mettre ?

A quelque point que Justine eût dû se défendre des mouvemens de la commisération, quelque funeste qu'il eût été de tous les temps pour elle de s'y livrer, elle ne put vaincre l'extrême désir qu'elle éprouvoit de se rappro-

cher de cet homme, et de lui prodiguer ses secours. Elle vole à lui, lui fait respirer quelques gouttes d'eau spiritueuse, et jouit enfin de toute la reconnoissance de l'infortuné qu'elle soulage. Plus ses soins réussissent, plus elle les redouble : un des seuls effets qui lui restent, une chemise... elle la met en pièces pour étancher le sang du blessé. Ces premiers devoirs remplis, elle lui donne à boire quelques gouttes de cette même liqueur spiritueuse. Le voyant tout à fait remis, elle l'observe. Quoiqu'à pied, et dans un équipage assez lesté, cet homme ne lui paroît pourtant pas dans la médiocrité : il avoit quelques effets de prix, des bagues, une montre, des boîtes ; mais tout cela fort endommagé par son aventure. Quel est, dit-il, dès qu'il peut parler, quel est l'ange bienfaisant qui me secourt ? et que puis-je faire pour lui témoigner toute ma gratitude ? Ayant encore la simplicité d'imaginer qu'une âme, liée par la reconnoissance, doit lui appartenir en entier, l'innocente Justine croit pouvoir jouir du doux plaisir de faire partager ses pleurs à celui qui vient d'en verser dans ses bras : elle l'instruit de ses revers. Il les écoute avec intérêt ; et, quand elle a fini le récit de la dernière catastrophe qui vient

de lui arriver : Que je suis heureux, s'écrie l'aventurier, de pouvoir enfin reconnoître tout ce que vous venez de faire pour moi !... Ecoutez... écoutez, mademoiselle, et jouissez du plaisir que j'éprouve à vous convaincre qu'il est peut-être possible que je puisse m'acquitter envers vous.

On me nomme Roland : je possède un fort beau château dans la montagne, à quinze lieues d'ici ; je vous invite à m'y suivre ; et, pour que cette proposition n'alarme point votre délicatesse, je vais vous expliquer tout de suite à quoi vous me serez utile. Je suis garçon ; mais j'ai une sœur que j'aime passionnément, qui s'est vouée à ma solitude, et qui la partage avec moi ; j'ai besoin d'un sujet pour la servir ; nous venons de perdre celle qui remplissoit cet emploi ; je vous offre sa place. Justine, après avoir remercié son protecteur, lui demanda par quel hasard un homme comme lui s'exposoit à voyager sans suite, et, ainsi que cela venoit de lui arriver, à être molesté par des fripons ? — Un peu replet, jeune et vigoureux, je suis, depuis plusieurs années, dit Roland, dans l'habitude de venir de chez moi à Vienne de cette manière. Ma santé et ma bourse y gagnent. Ce n'est pas que je sois

dans le cas de prendre garde à la dépense ; car je suis riche ; vous en verrez bientôt la preuve, si vous me faites l'amitié de venir chez moi : mais l'économie ne gâte jamais rien. Quant aux deux hommes qui viennent de m'insulter, ce sont deux gentillâtres du canton, auxquels je gagnai cent louis la semaine passée, dans une maison à Vienne. Je me contentai de leur parole : je les rencontre aujourd'hui ; je leur demande ce qu'ils me doivent, et voilà comme les scélérats me payent.

Notre compatissante voyageuse continuoit de plaindre cet infortuné, du double malheur dont il étoit victime, lorsque l'aventurier lui proposa de se remettre en route. Grâce à vos soins, je me sens un peu mieux, lui dit-il : la nuit approche ; gagnons une maison qui doit être à deux lieues d'ici ; les chevaux que nous y prendrons demain, nous arriveront chez moi le même soir.

Absolument décidée à profiter des secours que le ciel lui envoyoit, Justine aide Roland à se mettre en marche ; elle le soutient, et trouve effectivement, à deux lieues de là, l'auberge annoncée par son compagnon de route. Tous deux y soupent honnêtement ensemble. Après le repas, Roland la recommande à la

maîtresse du logis ; et le lendemain, sur deux mulets de louage, qu'escortoit un valet de l'auberge, nos gens gagnent la frontière du Dauphiné, se dirigeant toujours vers les montagnes. La traite étant trop longue pour ne remplir qu'un jour, ils s'arrêtèrent à Virieu, où Justine éprouva les mêmes soins, les mêmes égards de son patron ; et, le jour suivant, ils continuèrent leur marche, toujours dans la même direction. Sur les quatre heures du soir, ils arrivèrent au pied des montagnes ; là, le chemin devenant presque impraticable, Roland recommanda au muletier de ne pas quitter Justine, et tous trois pénétrèrent dans les gorges. Notre héroïne, que l'on faisait tourner, monter et descendre, depuis plus de quatre heures, et qui ne reconnoissoit plus aucune trace de chemin, ne put s'empêcher de témoigner un peu d'inquiétude. Roland la démêle, et ne dit mot : un tel silence effrayoit davantage cette malheureuse fille, lorsqu'elle aperçut enfin un château perché sur la crête d'une montagne, au bord d'un précipice affreux, dans lequel il sembloit prêt à s'abîmer. Aucune route ne paroissoit y tenir ; celle que l'on suivoit, seulement pratiquée par des chèvres, remplie de cailloux de tous côtés, arri-

voit cependant à cet effrayant repaire, ressemblant bien plutôt à un asile de voleurs, qu'à l'habitation de gens honnêtes.

Voilà ma maison, dit Roland, dès qu'il crut que le château avoit frappé les regards de Justine ; et, sur ce que celle-ci lui témoignoit son étonnement de le voir habiter une telle solitude : C'est ce qui me convient, lui répond-il avec brusquerie. Cette réponse, comme on l'imagine aisément, redoubla les craintes de notre infortunée. Rien n'échappe dans le malheur : un mot, une réflexion, plus ou moins prononcée chez ceux de qui l'on dépend, étouffe ou ranime l'espoir : mais, n'étant plus à même de prendre un parti différent, Justine se contenta. Enfin, à force de tourner, l'antiqueasure se trouva tout à coup en face. Roland descendit de sa mule : par ses ordres, Justine en fait autant ; et, ayant remis ces montures au valet, il le paye et le congédie. Ce nouveau procédé déplut encore : Roland le vit. — Qu'avez-vous, Justine ? demanda-t-il assez doucement, tout en s'acheminant vers son habitation : vous n'êtes point hors de France ; cette maison est sur les frontières du Dauphiné ; elle dépend de Grenoble. — Soit, monsieur... mais, comment vous est-il venu

dans l'esprit de vous fixer dans un tel coupe-gorge. — C'est que ceux qui l'habitent ne sont pas des gens très-honnêtes, dit Roland ; il seroit possible que vous ne fussiez pas fort édifiée de leurs occupations. — Ah ! monsieur, vous me faites frémir ! où me menez-vous donc ? — Je te mène servir des faux monnoyeurs, dont je suis le chef, dit Roland en saisissant le bras de Justine, et lui faisant traverser de force un petit pont qui s'abaissa et se releva tout de suite après. Vois-tu ce puits, continua-t-il dès que l'on fut entré, en montrant à Justine une grande et profonde grotte, située au fond de la cour, où quatre femmes, nues et enchaînées, faisoient mouvoir une roue ; voilà tes compagnes, et voilà ta besogne. Moyennant que tu travailleras journellement dix heures à tourner cette roue, et que tu satisferas, comme ces femmes, tous les caprices où il me plaira de te soumettre, il te sera accordé six onces de pain noir et un plat de fèves par jour. Pour ta liberté, renonces-y ; tu ne l'auras jamais. Quand tu seras morte à la peine, on te jettera dans le trou que tu vois à côté de ce puits, avec deux cents autres coquines de ton espèce qui t'y attendent, et l'on te remplacera par une nouvelle.

Oh ! grand Dieu ! s'écria Justine en se précipitant aux pieds de Roland, daignez vous rappeler, monsieur, que je vous ai sauvé la vie... qu'un instant, ému par la reconnaissance, vous semblâtes m'offrir le bonheur, et que c'est en m'engloutissant dans un abîme éternel de maux que vous acquittez mes services. Ce que vous faites est-il juste ? et le remords ne vient-il pas déjà me venger au fond de votre cœur ? — Qu'entends-tu, je te prie, par ce sentiment de reconnaissance dont tu t'imagines m'avoir captivé ? dit Roland. Raisonne mieux, chétive créature. Que faisais-tu, quand tu vins à mon secours ? Entre la possibilité de suivre ton chemin et celle de venir à moi, n'as-tu pas choisi le dernier parti comme un mouvement inspiré par ton cœur ? Tu te livrais donc à une jouissance. Par où diable prétends-tu que je sois obligé de te récompenser des plaisirs que tu te donnes ? et comment te vint-il jamais dans l'esprit qu'un homme qui, comme moi, nage dans l'or et dans l'opulence, daigne s'abaisser à devoir quelque chose à une misérable de ton espèce ? m'eusses-tu rendu la vie, je ne te devrais rien, dès que tu n'as agi que pour toi. Au travail, esclave, au travail. Apprends que la civilisa-

tion, en bouleversant les principes de la nature, ne lui enlève pourtant pas ses droits. Elle créa, dans l'origine, des êtres forts et des êtres foibles, avec l'intention que ceux-ci fussent toujours subordonnés aux autres : l'adresse, l'intelligence de l'homme varièrent la position des individus; ce ne fut plus la force physique qui détermina les rangs, ce fut l'or. L'homme le plus riche devint le plus fort, le plus pauvre devint le plus foible. A cela près des motifs qui fondonnent la puissance, la priorité du fort fut toujours dans les lois de la nature, à qui il devenoit égal que la chaîne qui captivoit le foible fût tenue par le plus riche ou par le plus vigoureux, et qu'elle écrasât le plus foible ou bien le plus pauvre. Mais ces mouvemens de reconnaissance dont tu veux me composer des liens, elle les méconnoît, Justine; il ne fut jamais dans ses lois que le plaisir où l'un se livroit en obligeant, devint un motif pour celui qui recevoit de se relâcher de ses droits sur l'autre : vois-tu, chez les animaux qui nous servent, d'exemples de ces sentimens que tu réclames ? Lorsque je te domine par mes richesses ou par ma force, est-il naturel que je t'abandonne mes droits, ou parce que tu as joui en m'obli-

geant, ou parce qu'étant malheureuse, tu t'es imaginé de gagner quelque chose à ton procédé ! Le service fût-il même rendu d'égal à égal, jamais l'orgueil d'une âme élevée ne se laissera courber par la reconnoissance. Celui qui reçoit n'est-il pas toujours humilié ? et cette humiliation qu'il éprouve ne paye-t-elle pas suffisamment le bienfaiteur, qui, par cela seul, se trouve au-dessus de l'autre ? N'est-ce pas une jouissance pour l'orgueil, que de s'élever au-dessus de son semblable ? en faut-il d'autre à celui qui oblige ? et si l'obligation, en humiliant celui qui reçoit, devient un fardeau pour lui, de quel droit le contraindre à le garder ? pourquoi faut-il que je consente à me laisser humilier chaque fois que me frappent les regards de celui qui m'a obligé ? L'ingratitude, au lieu d'être un vice, est donc la vertu des âmes fières, aussi certainement que la reconnoissance n'est que celle des âmes foibles ! Qu'on m'oblige tant qu'on voudra, si l'on y trouve une jouissance ; mais qu'on n'exige rien pour avoir joui.

A ces mots, auxquels Roland ne donna pas à Justine le temps de répondre, deux valets la saisissent par ses ordres, la dépouillent, font

examiner son corps à leur maître, qui le touche et le manie brutalement ; puis, l'enchaînent avec ses compagnes qu'elle est obligée d'aider tout de suite, sans qu'il lui soit seulement permis de reposer une minute de la marche fatigante qu'elle vient de faire. Roland l'approche alors : il lui touche une seconde fois les cuisses, les tetons et les fesses ; pétrit durement dans ses doigts toutes ces chairs tendres et délicates ; l'accable de sarcasmes et de mauvaises plaisanteries, en découvrant la marque avilissante et peu méritée dont le cruel Rombeau avoit autrefois flétri cette malheureuse ; puis, s'armant d'un nerf de bœuf toujours là, il lui en applique soixante coups sur le derrière, qui, boursofflant et meurtrissant toute la peau, arrachent des cris à cette malheureuse, dont retentissent les voûtes sous lesquelles elle est. — Voilà comme tu seras traitée, coquine, dit cet infâme, lorsque tu manqueras à ton devoir ; je ne te fais pas sentir l'échantillon de ce traitement pour aucune faute déjà commise, mais seulement pour te montrer comme j'agis avec celles qui en font. Justine redouble ses cris ; elle se débat sous ses fers ; et les cruelles

expressions de sa douleur ne servent que d'amusement à son bourreau. Ah ! je t'en ferai voir bien d'autres, putain, dit Roland en venant frotter avec la tête de son vit les gouttes de sang que faisoient jaillir les coups qu'il continuoit d'appliquer ; tu n'es pas au bout de tes peines, et je veux que tu connoisses ici jusqu'aux plus barbares raffinemens du malheur. Il la laisse.

Six réduits obscurs, situés sous une grotte autour de ce vaste puits, et qui se fermoient comme des cachots, servoient pendant la nuit de retraite aux malheureuses dont on vient de parler. Dès que la nuit fut venue, on détacha Justine et ses compagnes, et on les renferma dans ces niches, après leur avoir servi le mince souper dont Roland avoit fait la description.

A peine notre héroïne fut-elle seule, qu'elle s'abandonna tout à l'aise à l'horreur de sa situation. Est-il possible, se disoit-elle, qu'il y ait des hommes assez durs pour étouffer en eux le sentiment de la reconnaissance ?... Cette vertu où je me livrerois avec tant de charmes, si jamais quelques âmes honnêtes me mettoient dans le cas de la sentir, peut-elle donc être méconnue de certains êtres ? et ceux qui

l'étouffent avec tant d'inhumanité doivent-ils être autre chose que des monstres (1) ?

Justine étoit plongée dans ces réflexions, lorsqu'elle entend tout à coup ouvrir la porte de son cachot ; c'est Roland. Le scélérat vient achever de l'outrager en la faisant servir à ses odieux caprices. Et quels caprices, juste ciel ! On suppose aisément qu'ils devoient être aussi féroces que ses procédés, et que les plaisirs de l'amour dans un tel homme portoient nécessairement les teintes de son odieux caractère. Mais comment abuser de la patience de nos lecteurs pour leur peindre ces nouvelles atrocités ? N'avons-nous pas déjà trop souillé

(1) Justine ici raisonne en égoïste ; il est impossible de se le dissimuler. Elle est malheureuse, et par conséquent surprise d'être repoussée. Mais l'homme heureux, raisonnant d'après les mêmes principes, ne dira-t-il pas également : Pourquoi, moi qui ne souffre point, moi qui peux satisfaire à tout sans avoir besoin de personne, irai-je, ou froidement mériter la reconnaissance des autres, ou m'exposer, par mes bienfaits, à ne trouver que des ingrats ? L'apathie, l'insouciance, le stoïcisme, la solitude de soi-même, voilà le ton où il faut nécessairement monter son âme, si l'on veut être heureux sur la terre.

leur imagination par d'infâmes récits ? devons-nous en hasarder de nouveaux ? Hasarde... hasarde, nous répond ici le philosophe ; on n'imagine pas combien ces tableaux sont nécessaires au développement de l'âme : nous ne sommes encore aussi ignorans dans cette science, que par la stupide retenue de ceux qui voulurent écrire sur ces matières. Enchaînés par d'absurdes craintes, ils ne nous parlent que de ces puérilités connues de tous les sots, et n'osent, portant une main hardie dans le cœur humain, en offrir à nos yeux les gigantesques égaremens. — Obéissons, puisque la philosophie nous y engage, et, rassurés par sa voix céleste, ne craignons plus d'offrir le vice à nu.

Roland, qu'il est essentiel de peindre avant que de le mettre en scène, étoit un petit homme court et gros, âgé de trente-cinq ans, d'une vigueur incompréhensible, velu comme un ours, la mine sombre, le regard farouche, fort brun, des traits mâles et prononcés, le nez long, de la barbe jusqu'aux yeux, des sourcils noirs et épais, et le vit d'une telle longueur, d'une grosseur si démesurée, que jamais rien de pareil ne s'étoit encore présenté aux yeux de Justine. A ce physique un

peu repoussant, notre fabricant de faux louis joignoit tous les vices qui peuvent résulter d'un tempérament de feu, de beaucoup d'imagination et d'une aisance toujours trop considérable pour ne l'avoir pas plongé dans de grands travers. Roland achevoit sa fortune : son père, qui l'avoit commencée, l'avoit laissé fort riche ; moyennant quoi ce jeune homme avoit déjà beaucoup vécu : blasé sur les plaisirs ordinaires, il n'avoit plus recours qu'à des horreurs ; elles seules parvenoit à lui rendre des désirs épuisés par trop de jouissances. Les femmes qui le servoient étoient toutes employées à ses débauches secrètes ; et, pour satisfaire à des plaisirs un peu moins malhonnêtes, dans lesquels ce libertin pût néanmoins trouver le sel du crime qui le délectoit mieux que tout, Roland avoit sa propre sœur pour maîtresse ; c'étoit avec elle qu'il achevoit d'éteindre les passions qu'il venoit allumer près des autres.

Il étoit presque nu quand il entra ; son visage très-enflammé, portoit à la fois des preuves de l'intempérance de table où il venoit de se livrer, et de l'abominable luxure qui le dévorait. Un instant il considère Justine avec des yeux qui la font frémir. —

Quitte ces vêtemens, lui dit-il en arrachant lui-même ceux qu'elle avoit repris pour se couvrir pendant la nuit... oui, quitte tout cela, et suis-moi. Je t'ai fait sentir tantôt ce que tu risquerois en te livrant à la paresse : mais s'il te prenoit envie de nous trahir, comme le crime seroit bien plus grand, il faudroit que la punition s'y proportionnât : viens donc voir de quelle espèce elle seroit. La saisissant aussitôt par le bras, le libertin l'entraîne : il la conduisoit de la main droite ; de la gauche il tenoit une petite lanterne, dont leur marche étoit foiblement éclairée. Après plusieurs détours, la porte d'une cave se présente : Roland l'ouvre ; et, faisant passer Justine la première, il lui dit de descendre pendant qu'il referme cette clôture. A cent marches, on en trouve une seconde, qui s'ouvre et se referme d'une égale manière ; mais, après celle-ci, il n'y avoit plus d'escalier ; c'étoit un petit chemin taillé dans le roc, rempli de sinuosités, et dont la pente étoit extrêmement roide. Roland ne disoit mot : ce silence effrayant redoubloit la terreur de Justine, qui, parfaitement nue, ressentait encore plus vivement l'horrible humidité de ces souterrains. De droite et de gauche du sentier qu'elle parcou-

roit, étoient plusieurs niches où se voyoient des coffres renfermant les richesses de ces malfaiteurs. Une dernière porte de bronze s'offre enfin ; elle étoit à plus de huit cents pieds dans les entrailles de la terre : Roland l'ouvre ; et celle qui le suit tombe à la renverse, en apercevant l'affreux local où on la conduit. La voyant fléchir, Roland la relève, et la pousse rudement au milieu d'un caveau rond, dont les murs, tapissés d'un drap mortuaire, n'étoient décorés que des plus lugubres objets. Des squelettes de toute sorte d'âge et de toute sorte de sexe, entrelassés d'ossements en sautoir, de têtes de morts, de serpens, de crapands, de faisceaux de verges, de disciplines, de sabres, de poignards, de pistolets, et d'armes absolument inconnues ; telles étoient les horreurs qu'on voyoit sur les murs qu'éclairait une lampe à trois mèches, suspendue à l'un des coins de la voûte. Du ceintre partoît une longue corde, qui tomboit à huit pieds de terre, et qui, comme vous allez bientôt le voir, n'étoit là que pour servir à d'affreuses expéditions. A droite, étoit un cercueil, qu'entrouvroit le spectre de la mort, armé d'une faux menaçante ; un prie-dieu étoit à côté : sur une table, un peu au-delà,

se voyoit un crucifix entre deux cierges noirs, un poignard à trois lames crochues, un pistolet tout armé, et une coupe remplie de poison. A gauche, le corps tout frais d'une superbe femme, attaché à une croix : elle y étoit posée sur la poitrine, de façon qu'on voyoit amplement ses fesses... mais cruellement molestées ; il y avoit encore de grosses et longues épingles dans les chairs, et des gouttes d'un sang noir et caillé formoient des croûtes le long des cuisses : elle avoit les plus beaux cheveux du monde ; sa belle tête étoit tournée vers nous, et sembloit implorer sa grâce. La mort n'avoit point défiguré cette sublime créature ; et la délicatesse de ses traits, moins offensée de la dissolution que de la douleur, offroit encore l'intéressant spectacle de la beauté dans le désespoir. Le fond du caveau étoit rempli par un vaste canapé noir, duquel se développoient aux regards toutes les atrocités de ce lieu.

Voilà où tu périras, Justine, dit Roland, si tu conçois jamais la fatale idée de quitter cette maison ; oui, c'est ici que je viendrai moi-même te donner la mort... que je t'en ferai sentir les angoisses par tout ce que je pourrai trouver de plus dur. En prononçant

cette menace, Roland s'enflamme ; son agitation, son désordre le rendent semblable au tigre prêt à dévorer sa proie. C'est alors qu'il met au jour le redoutable membre dont il est pourvu. En as-tu quelquefois vu de semblables ? dit-il en le faisant empoigner à Justine : tel que le voilà, poursuit-il ce faune, il faudra pourtant bien qu'il s'introduise dans la partie la plus étroite de ton corps, dussé-je te fendre en deux. Ma sœur, bien plus jeune que toi, le soutient dans cette même partie ; jamais je ne jouis différemment des femmes : il faudra donc qu'il te déchire aussi. Et pour ne laisser aucun doute sur le local qu'il veut dire, il y introduit trois doigts armés d'ongles aigus, en disant : Oui, c'est là, c'est là que j'enfoncerai, tout à l'heure, ce membre qui t'effraie ; il y entrera de toute sa longueur ; il te déchirera l'anus ; il te mettra en sang ; et je serai dans l'ivresse. Il écumoit en disant ces mots entremêlés de juremens et de blasphèmes odieux. La main dont il effleure le temple qu'il paroît vouloir attaquer, s'égare alors sur toutes les parties adjacentes ; il les pince, il les égratigne ; il en fait autant à la gorge, et la meurtrit tellement, que Justine en souffrit quinze jours des douleurs horri-

bles : il la place ensuite sur le canapé, frotte d'esprit de vin tout le poil de la motte, y met le feu, et le brûle en totalité ; ses doigts s'emparent du clitoris, ils le froissent rudement ; il les introduit de là dans l'intérieur, et ses ongles molestent la membrane qui le tapisse. Ne se contenant plus, il dit à Justine que puisqu'il la tient dans son repaire, il vaut tout autant qu'elle n'en sorte plus, que cela lui évitera la peine de redescendre.... Notre infortunée se précipite à ses genoux ; elle ose lui rappeler encore les services qu'elle lui a rendus, et s'aperçoit bientôt qu'elle l'irrite davantage, en lui parlant des droits qu'elle se suppose à sa pitié. Tais-toi, lui dit ce monstre en la renversant d'un coup de genou vigoureu sement appliqué dans le creux de son estomac.... Allons, continue-t-il en la relevant par les cheveux, allons, prépare-toi, bougresse, il est certain que je vais t'immoler. — Oh ! monsieur. — Non, non, il faut que tu périsses ; je ne veux plus m'entendre reprocher tes petits bienfaits ; je ne veux rien devoir à personne ; c'est aux autres à tenir tout de moi. Tu vas mourir, te dis-je : place-toi dans ce cercueil, que je voie si tu pourras y tenir. Il l'y étend... il l'y enferme, et sort du ca-

veau. Justine se crut perdue ; jamais la mort ne s'étoit approchée d'elle sous des formes plus sûres et plus hideuses. Cependant Roland reparaît ; il la sort du cercueil : Tu seras au mieux là dedans, lui dit-il ; il semble que cette bière ait été faite pour toi ; mais, t'y laisser finir tranquillement, ce seroit une trop belle mort ; je vais t'en faire sentir une d'un genre différent, et qui ne laisse pas d'avoir ses douceurs. Alons, implore ton foutu Dieu, putain ; prie-le d'accourir te venger, s'il en a vraiment la puissance... La malheureuse se jette sur le prie-dieu ; et, pendant qu'elle ouvre à haute voix son cœur à l'Eternel, Roland redouble, sur les parties postérieures qu'elle lui expose, ses vexations et ses supplices ; il flagelloit ces parties de toute sa force avec un martinet armé de pointes d'acier, dont chaque coup faisoit jaillir le sang jusqu'à la voûte.

Eh bien ! continuoit-il en blasphémant, il ne te secourt pas, ton Dieu ; il laisse ainsi souffrir la vertu malheureuse ; il l'abandonne aux mains de la scélératesse ! Ah ! quel Dieu, Justine, que ce Dieu-là !... quel infâme bougre de Dieu ! Combien je le méprise et le baffoue de bon cœur ! Viens, lui dit-il ensuite ; viens, ta prière doit être achevée ; en faut-il

tant pour un abominable Dieu qui t'écoute si mal ? Et la plaçant, en disant ces mots, sur le bord du canapé qui faisoit le fond de ce lieu sépulcral : Je te l'ai dit, Justine, reprit-il ; il faut que tu meures. Il se saisit de ses bras, il les lie sur ses reins ; puis il passe autour du cou de la victime un cordon de soie noire, dont les deux extrémités, toujours tenues par lui, peuvent, en se serrant à sa volonté, comprimer la respiration de la patiente et l'envoyer en l'autre monde dans le plus ou le moins de temps qu'il lui plaira.

Ce tourment est plus doux que tu ne penses, Justine, dit Roland ; tu ne sentiras la mort que par d'inexprimables sensations de plaisir : la compression que cette corde opérera sur la masse de tes nerfs, va mettre en feu les organes de la volupté ; c'est un effet certain. Si tous les gens condamnés à ce supplice savoient dans quelle ivresse il fait mourir, moins effrayés de cette punition de leurs crimes, ils les commettraient plus souvent et avec bien plus d'assurance. Quel être balancerait à s'enrichir aux dépens des autres, quand, à côté de la presque certitude de n'être pas découvert, il auroit, pour toute crainte, dans le cas où il le seroit, la complète assu-

rance de la plus délicieuse des morts. Cette charmante opération, poursuit Roland, comprimant de même le local où je vais me placer, (et il enculoit en disant cela), va doubler aussi mes plaisirs : mais ses efforts sont vains ; il a beau préparer les voies, beau les ouvrir, et beau les humecter, trop monstrueusement proportionné pour réussir, ses entreprises sont toujours repoussées. C'est alors que sa fureur n'a plus de bornes ; ses ongles, ses mains, ses pieds servent à le venger des résistances que lui oppose la nature. Il se présente de nouveau : le glaive en feu glisse au bord du canal voisin ; et, de la vigueur de la secousse, il y pénètre de plus de moitié. Justine pousse un cri terrible : Roland, furieux de l'erreur, se retire avec rage, et, pour cette fois, frappe l'autre porte avec tant de vigueur, que le dard humecté s'y plonge en déchirant les bords. Roland profite des succès de cette première secousse : ses efforts deviennent plus violens ; il gagne du terrain. A mesure qu'il avance, le fatal cordon qu'il a passé autour du cou se resserre. Justine pousse des hurlemens épouvantables ; le féroce Roland, qu'ils amusent, l'engage à les redoubler : trop sûr de leur inutilité, trop maître

de les arrêter quand il le voudra, il s'enflamme à leurs sons aigus. Cependant l'ivresse est prête à s'emparer de lui ; les compressions du cordon se modulent sur les degrés de son plaisir. Peu à peu l'organe de notre infortunée s'éteint : les serremens alors deviennent si vifs, que ses sens s'affoiblissent sans qu'elle perde néanmoins sa sensibilité. Rudement secouée par le membre énorme dont Roland déchire ses entrailles, malgré l'affreux état où elle est, elle se sent inondée des jets de foutre de son épouvantable enculeur ; elle entend les cris qu'il pousse en le versant. Un instant de stupidité succède ; mais, bientôt dégagée, ses yeux se rouvrent à la lumière, et ses organes semblent s'épanouir. — Eh bien ! Justine, lui dit son bourreau, je gage que si tu veux être vraie, tu n'as senti que du plaisir. Rien malheureusement n'étoit aussi sûr : le con tout barbouillé de notre héroïne démontroit l'assertion de Roland. Un instant elle voulut nier. Putain, dit le scélérat, crois-tu m'en imposer, lorsque je vois le foutre inonder ton vagin ! tu as déchargé, bougresse ; l'effet est inévitable. — Non, monsieur, je vous jure. — Eh ! que m'importe ! tu dois, je l'imagine, me connoître assez pour être bien certaine que ta

volupté m'inquiète infiniment moins que la mienne dans ce que j'entreprends avec toi ; et cette volupté que je recherche a été si vive, que je vais encore m'en procurer les jouissances.

C'est de toi, maintenant, dit Roland ; c'est de toi seule, Justine, que tes jours vont dépendre. Il passe alors autour du cou de cette malheureuse la corde qui pendoit au plafond. Dès qu'elle y est fortement arrêtée, il lie au tabouret, sur lequel Justine étoit montée, une ficelle dont il tient le bout, et va se placer dans un fauteuil en face. Dans une des mains de la patiente est une serpe très-effilée, dont elle doit se servir pour couper la corde, au moment où, par le moyen de la ficelle qu'il tient, il fera manquer le tabouret sous les pieds de Justine. Tu le vois, ma fille, lui dit-il alors, si tu manques ton coup, je ne manquerai pas le mien ; je n'ai donc pas tort de dire que tes jours dépendent de toi. Le scélérat se branle le vit : c'est au moment de sa décharge qu'il doit tirer le tabouret, dont la fuite va laisser Justine pendue au plafond. Il fait tout ce qu'il peut pour feindre cet instant ; il seroit transporté, si Justine venoit à manquer d'adresse. Mais il a beau faire, elle

le devine ; la violence de son extase le trahit : Justine saisit le mouvement ; le tabouret échappe, elle coupe la corde, et tombe à terre, entièrement dégagée.... Là, le croira-t-on ? quoiqu'à plus de douze pieds du libertin, elle est inondée des jets du foudre que Roland perd en blasphémant.

www.libtool.com.cn

Une autre que Justine, sans doute, profitant de l'arme qu'elle se trouvoit entre les mains, se fût aussitôt jetée sur ce monstre. A quoi lui eût servi ce trait de courage ? N'ayant pas les clefs de ces souterrains, en ignorant les détours, elle seroit morte, avant que d'en avoir pu sortir ; d'ailleurs, Roland étoit sur ses gardes : elle se releva donc, laissant l'arme à terre, afin qu'il ne conçût même pas sur elle le plus léger soupçon. Il n'en eut point ; et, content de la douceur, de la résignation de sa victime, bien plus que de son adresse, il lui fit signe de sortir ; et tous deux remonterent au château.

Le lendemain Justine examina mieux ce qui l'entouroit. Ses quatre compagnes étoient des filles de vingt-cinq à trente ans. Quoique abruties par la misère, et déformées par l'excès des travaux, elles avoient de grands restes de beauté. Leur taille étoit belle ; et la plus

jeune, appelée Suzanne, avec des yeux charmans, avoit encore des traits délicieux. Roland l'avoit prise à Lyon ; et, après l'avoir enlevée à sa famille, sous le serment de l'épouser, il l'avoit conduite dans son affreuse maison. Elle y étoit depuis trois ans, et, plus particulièrement encore que ses compagnes, l'objet des férociétés de ce monstre. A force de coups de nerf de bœuf, ses fesses étoient devenues calleuses et dures comme une vieille peau de vache, desséchée au soleil ; elle avoit un cancer au sein gauche, et un abcès dans la matrice, qui lui causoient des douleurs inouïes. Tout cela étoit l'ouvrage du perfide Roland ; chacune de ces horreurs étoit le fruit de ses lubricités. Ce fut d'elle que Justine apprit que ce coquin étoit à la veille de se rendre à Venise, si les sommes considérables qu'il venoit de faire dernièrement passer en Espagne lui rapportoient les lettres de change qu'il attendoit pour l'Italie, parce qu'il ne vouloit point porter son or au delà des monts. Il n'y en envoyoit jamais : c'étoit dans un pays différent de celui où il se proposoit d'habiter, qu'il faisoit passer ses fausses espèces. Par ce moyen, ne se trouvant riche, dans le lieu où il vouloit se fixer, que des papiers d'une autre

contrée, ses friponneries ne pouvoient jamais se découvrir : mais tout pouvoit manquer dans un instant ; et la retraite qu'il méditoit dépendoit absolument de cette dernière négociation, où la plus grande partie de ses trésors étoit compromise. Si Cadix acceptoit ses piastres, ses sequins, ses louis faux, et lui envoyoit pour cela des lettres sur Venise, Roland étoit heureux le reste de sa vie ; si la fraude étoit découverte, un seul jour suffisoit à culbuter le frêle édifice de sa fortune.

Hélas ! dit Justine en apprenant ces particularités, la Providence sera juste une fois ; elle ne permettra pas les succès d'un tel monstre, et nous serons toutes vengées.... Infortunée ! après les leçons que t'avoit données cette même Providence, sur laquelle tu avois la foiblesse de compter encore, étoit-ce à toi de raisonner ainsi ?

On laissoit à ces malheureuses, vers midi, deux heures de repos, dont elles profitoient pour aller toujours séparément respirer et dîner dans leurs chambres. A deux heures, on les rattachoit, et on les faisoit travailler jusqu'à la nuit, sans qu'il leur fût jamais permis d'entrer dans le château. Si elles étoient nues, c'étoit afin d'être mieux à même de recevoir

les coups que venoit leur appliquer Roland, qui trouvoit toujours des prétextes, et qui ne manquoit jamais de vigueur. On leur donnoit l'hiver un gilet, et un pantalon dégarni sur toute la superficie du derrière, de façon que leurs corps n'en étoient pas moins, en toute saison, exposés aux coups du scélérat, dont l'unique plaisir étoit de les rouer.

Huit jours se passèrent sans que Roland parût. Le neuvième, il vint au travail ; et, prétendant que Suzanne et Justine tournoient la roue avec trop de mollesse, il leur distribua cinquante coups de nerf de bœuf à chacune, depuis le milieu des reins jusqu'aux gras de jambes.

Au milieu de la nuit qui suivit ce même jour, le vilain homme entra chez Justine ; il voulut contempler les meurtrissures du beau cul de cette infortunée : le coquin les baisa ; et, bientôt échauffé par ces préliminaires, il lui mit le vit dans le cul ; il lui pinçoit la gorge en la sodomisant, et se plaisoit à lui dire des horreurs qui faisoient frémir la nature. Quand il eut complètement déchargé, Justine voulut profiter de ce moment de calme pour le supplier d'adoucir son sort. La pauvre créature ignoroit que si, dans de telles âmes, le mo-

ment du délire rend plus actif le penchant qu'elles ont à la cruauté, le calme ne les ramène pas davantage aux douces vertus de l'honnête homme ; c'est un feu plus ou moins embrasé par les alimens dont on le nourrit, mais qui brûle toujours sous la cendre.

Et de quel droit, lui répondit Roland, prétends-tu que j'allége tes chaînes ? est-ce en raison des fantaisies que je veux bien me passer avec toi ? Mais, vais-je à tes pieds implorer des faveurs de l'accord desquelles tu puisses exiger quelques dédommagemens ? Je ne te demande rien ; je prends, et ne vois pas que, de ce que j'use d'un droit sur toi, il doive en résulter qu'il me faille abstenir d'en exiger un second. Il n'y a point d'amour dans mon fait : l'amour est un sentiment chevaleresque souverainement méprisé par moi, et dont mon cœur ne sent jamais les atteintes. Je me sers d'une femme par nécessité comme d'un pot de chambre : j'emploie celui-ci quand le besoin de chier se fait sentir, et l'autre, quand le besoin de décharger m'aiguillonne ; mais de ma vie je ne fis plus de cas de l'un que de l'autre. N'accordant jamais à la femme, que mon argent et mon autorité soumettent à mes desirs, ni estime ni tendresse, ne devant ce que

j'enlève qu'à moi-même, et n'exigeant jamais d'elle que de la soumission, je ne puis être tenu, d'après cela, à lui accorder aucune gratitude. Je demande à ceux qui voudroient m'y contraindre, si un voleur qui arrache la bourse d'un homme dans un bois, parce qu'il se trouve plus fort que lui, doit quelque reconnaissance à cet homme du tort qu'il vient de lui causer ? Il en est de même de l'outrage fait à une femme : ce peut être un titre pour lui en faire un second, mais jamais une raison suffisante pour lui accorder des dédommagements. — Oh ! monsieur, dit Justine, à quel point vous portez la scélératesse ! — Au dernier période, dit Roland : il n'est pas un seul écart au monde où je ne me sois livré ; pas un crime que je n'aie commis, et pas un que mes principes n'excusent ou ne légitiment. J'ai ressenti sans cesse au mal une sorte d'attrait tournant toujours au profit de la volupté. Le crime allume ma luxure : plus il est affreux, plus il m'irrite ; je bande en le projetant, je décharge en le consommant ; et ses doux souvenirs réveillant mes esprits, ce n'est jamais que dans l'intention d'un nouveau, que le foutre picote mes couilles. Tiens, vois mon vit, Justine : j'ai la ferme résolution de t'assassiner ; voilà d'où vient qu'il

est en l'air ; le sperme en t'égorgeant en jaillira par flots, et de nouvelles horreurs lui rendront bientôt toute son énergie. Il n'est que le crime au monde pour faire bander un libertin ; tout ce qui n'est pas criminel est fade ; et ce n'est jamais qu'au sein de l'infamie que la lubricité doit naître. — Ce que vous dites est affreux, répondit Justine ; mais malheureusement j'en ai vu des exemples. — Il en est mille, mon enfant. Il ne faut pas s'imaginer que ce soit la beauté d'une femme qui irrite le mieux l'esprit d'un libertin ; c'est bien plutôt l'espèce de crime qu'ont attaché à sa possession les lois civiles ou religieuses : la preuve en est que, plus cette possession est criminelle, et plus nous en sommes irrités. L'homme qui jouit d'une épouse qu'il dérobe à son mari, d'une fille qu'il enlève à ses parents, est bien plus délecté sans doute que le mari qui ne fait que sa femme ; et plus les liens qu'on brise paroissent respectables, plus la volupté s'agrandit. Si c'est sa mère, son fils, sa sœur, sa fille, dont il jouisse, nouveaux attraites aux plaisirs éprouvés. A-t-on goûté tout cela, on voudroit que les dignes s'accrussent encore, pour donner plus de charmes à les franchir. Or, si le crime assaisonne

une jouissance, détaché de cette jouissance, il peut donc en donner lui-même : il y aura donc alors une jouissance certaine dans le crime seul ; car il est impossible que ce qui prête du sel n'en soit pas très-pourvu soi-même. Ainsi, je le suppose, le rapt d'une fille, pour son propre compte, donnera un plaisir très-vif ; mais le rapt, pour le compte d'un autre, donnera tout le plaisir dont la jouissance de cette fille se trouvoit améliorée par le rapt : le vol d'une montre, d'une bourse, etc., en donnera également ; et, si j'ai accoutumé mes sens à se trouver émus au rapt d'une fille, en tant que rapt, ce même plaisir, cette même volupté, se retrouvera au rapt de la montre, à celui de la bourse, etc. Et voilà ce qui explique la fantaisie de tant d'honnêtes gens qui volent sans en avoir besoin. Rien de plus simple de ce moment-là, et que l'on goûte les plus grands plaisirs à tout ce qui sera criminel, et que l'on rende, par tout ce que l'on pourra imaginer, les jouissances simples aussi criminelles qu'il sera possible de les rendre : on ne fait, en se conduisant ainsi, que prêter à cette jouissance la dose de sel qui lui manquoit, et qui devenoit indispensable à la perfection du bonheur. Ces systèmes mènent loin,

je le sais ; peut-être même te le prouverai-je avant peu, Justine ; mais qu'importe, pourvu qu'on soit délecté. Y avoit-il, par exemple, chère fille, quelque chose de plus naturel que de me voir jouir de toi ? mais tu t'y opposes ; tu me prouves que j'abuse de mes droits, que je deviens un monstre d'ingratitude en te violentant ; voilà la masse du crime augmentée : je n'écoute rien ; je brise tous les nœuds qui captivent les sots ; je t'asservis aux plus sales désirs ; et de la plus simple... de la plus monotone jouissance, j'en fais une vraiment délicieuse. Soumets-toi donc, putain ; soumets-toi ; et, si jamais tu reviens au monde sous le caractère du plus fort, abuse de même de tes droits, et tu connoîtras de tous les plaisirs le plus délicieux et le plus vif. Roland, à ces mots, passe autour du cou de Justine une corde qu'il avoit apportée, et l'encule, en serrant si prodigieusement cette corde, qu'il la laisse sans connoissance : qu'importe, il avoit déchargé ; et le vilain, sans s'inquiéter des suites, ne s'en retira pas avec moins de calme.

Il y avoit six mois que notre héroïne étoit dans cette maison, servant de temps en temps aux insignes débauches de ce scélérat, lors-

qu'elle le vit entrer un soir dans sa prison avec Suzanne. Viens, Justine, lui dit ce monstre ; il y a long-temps, ce me semble, que je ne t'ai fait descendre dans ce caveau qui t'a tant effrayée : suivez-y-moi toutes les deux ; mais ne vous attendez pas à remonter de même ; il faut absolument que j'en laisse une ; nous verrons sur laquelle tombera le sort. Justine se lève ; elle jette des yeux alarmés sur sa compagne ; elle la voit en pleurs... Le bourreau marche, il faut le suivre.

Dès qu'elles sont entrées dans le souterrain, Roland les examine toutes deux avec des regards féroces ; il se complait à leur répéter leur arrêt, et à les convaincre à tout instant, l'une et l'autre, qu'assurément il en restera une des deux — Allons, dit-il en s'asseyant, et en les faisant tenir droites devant lui, travaillez chacune à votre tour au désenchantement de ce perclus ; et malheur à celle qui lui rendra son énergie. — C'est une injustice, dit Suzanne ; celle qui vous fera le mieux bander doit être celle à qui la grâce est due. — Point du tout, répondit Roland : dès qu'il sera prouvé que c'est celle qui m'irrite davantage, il devient constant que c'est elle dont la mort me donnera le plus de plaisir ; et je

ne vise qu'à la plus grande dose de volupté : d'ailleurs, en accordant la grâce à celle qui va me mettre le plus tôt en état, vous y procéderiez l'une et l'autre avec une telle ardeur, que vous me feriez peut-être décharger avant que je n'aie assassiné l'une des deux ; et c'est ce que je ne veux pas. — C'est désirer le mal pour le mal seul, monsieur, dit Justine effrayée : le complément de votre extase doit être la seule chose que vous deviez désirer , et si vous y arrivez sans crime, quelle nécessité y a-t-il d'en commettre ? — Parce que je ne perdrai mon foutre voluptueusement qu'ainsi, et que ce n'est que pour en égorger une que je suis descendu dans ce caveau. Je sais parfaitement que je réussirois sans cela ; mais j'ai la méchanceté délicate d'exiger cela pour réussir. Et, ayant choisi Justine pour commencer, il se fait à la fois branler par elle le vit et le trou du cul, pendant qu'il manie à son aise toutes les parties de ce beau corps.

Il s'en faut encore de beaucoup, Justine, dit Roland en pressant les fesses, que ces belles chairs soient dans l'état de callosité... de mortification où voilà celles de Suzanne : on brûleroit les siennes sans qu'elle le sentît ;

mais toi, Justine... mais toi, ce sont encore des roses qu'entrelacent des lis... Nous y viendrons... nous y viendrons.

On n'imagine pas combien cette menace tranquillisa Justine; Roland ne se doutoit pas sans doute, en la faisant, du calme qu'il répandoit en elle. N'étoit-il pas certain, en effet, que puisqu'il projetait de la soumettre à de nouvelles cruautés, il n'avoit pas envie de l'immoler encore?... Tout frappe dans l'infortune: Justine se rassura. Autre surcroît de bonheur, elle n'opéroit rien; et cette masse énorme, mollement repliée sur elle-même, résistoit à toutes les secousses. Suzanne, dans la même attitude, étoit palpée dans les mêmes endroits; mais, comme les chairs étoient bien autrement endurcies, Roland ménageoit beaucoup moins. Suzanne étoit pourtant plus jeune. — Je suis persuadé, disoit ce libertin, que les fouets les plus effrayans ne parviendroient pas maintenant à tirer une goutte de sang de ce cul-là. Il les courbe l'une et l'autre; et s'offrant, par cette inclination, les quatre routes du plaisir, sa langue frétille dans les deux plus étroites; le vilain crache dans les autres. Il les reprend par devant, les fait mettre à genoux entre ses cuisses, de façon que les

deux gorges se trouvassent à hauteur de son vit. — Oh ! pour les tetons, dit Roland en s'adressant à Justine, il faut que tu les cèdes à Suzanne ; jamais cette partie ne fut aussi belle en toi ; tiens, vois comme c'est fourni. Et il pressoit, en disant cela, le sein de cette pauvre Suzanne, jusqu'à le meurtrir dans ses doigts. C'étoit elle qui le branloit alors : à peine ce changement de main s'étoit-il opéré, que le dard, s'élançant du carquois, menaçoit déjà tout ce qui l'entouroit. Triste Suzanne, s'écria Roland, voici d'effrayans succès ; c'est ta mort... c'est l'arrêt de ta mort, coquine, poursuivait-il en lui pinçant, en lui égratignant le bout des mamelles : pour celles de Justine, il les suçoit et les mordilloit seulement. Il plaça enfin Suzanne à genoux sur le bord du sofa ; il lui fait courber la tête, et l'encule dans cette posture. Tourmentée par de nouvelles douleurs, Suzanne se débat : et Roland, qui ne veut qu'escarmoucher, content de quelques courses, vient se réfugier au trou du cul de Justine, pendant qu'il ne cesse de palper et de molester l'autre femme. — Voilà une bougresse qui m'excite bien incroyablement, dit-il en lui enfonçant une grosse épingle sur la fraise du teton

gauche ; je ne sais ce que je voudrois lui faire. — Oh ! monsieur, dit Justine, ayez pitié d'elle ; il est impossible que ses douleurs soient plus vives. — Elles pourroient l'être beaucoup plus, dit le scélérat : ah ! si j'avois ici ce fameux empereur Kié, l'un des plus grands monstres que la Chine ait vus sur son trône, nous ferions bien autre chose, vraiment (1). Sa femme et lui, chaque jour, immoloient des victimes : tous deux, dit-on, les faisoient vivre dans les plus terribles angoisses, et dans

(1) L'empereur chinois Kié, avoit une femme aussi cruelle et aussi débauchée que lui : le sang ne leur coûtoit rien à répandre ; et, pour leur seul plaisir, ils en versolent journellement des flots. Ils avoient, dans l'intérieur de leur palais, un cabinet secret où les victimes s'immoloient sous leurs yeux pendant qu'ils foutoient. Théo, l'un des successeurs de ce prince, eut, comme lui, une femme très-cruelle : ils avoient inventé une colonne d'airain, que l'on faisoit rougir, et sur laquelle on attachoit des infortunés sous leurs yeux. « La princesse, dit l'historien dont nous empruntons ces traits, s'amusoit infiniment des contorsions et des cris de ces tristes victimes ; elle n'étoit pas contente, si son mari ne lui donnoit fréquemment ce spectacle. » Hist. des Conj. pag. 43, tom. 7.

un tel état de douleur, qu'elles étoient toujours prêtes à rendre l'âme, sans pouvoir y réussir par les soins cruels de ces barbares, qui, les faisant flotter de secours en tourmens, ne les rappeloient cette minute-ci à la lumière que pour leur offrir la mort celle d'après... Moi, je suis trop doux, Justine, poursuivoit ce taureau toujours limant, toujours déchirant le sein de Suzanne... oh ! oui, je suis trop doux... je n'entends rien à tout cela, je ne suis qu'un écolier. Au bout d'une heure, Roland se retire enfin, sans sacrifice, et cause plus de mal à Suzanne par cette retraite précipitée, qu'il ne lui en fait par son s'introdisant. Il se jette, tout éperdu, dans les bras de Suzanne ; et joit à l'outrage : Aimable créature, comme je me rappelle avec les premiers instans de notre union ! Tu ne me donna des plaisirs plus que tu n'en aimai comme toi !... Embrasse Suzanne ; nous allons nous en aller un long-temps, peut-être. — Ne sois pas si malheureuse en repousant celui qui lui tient d'aussi près ; éloigne-toi ; ne joins pas ta main à tu m'infliges le désespoir

de m'entendre outrager ainsi. Monstre, assouvis ta rage ; mais respecte au moins mes malheurs. Roland, furieux, la saisit ; il la couche sur le canapé, les cuisses très-ouvertes, le vagin baillant, et bien à sa portée. Puis, poursuivant ses indignes sarcasmes : Temple de mes anciens plaisirs, s'écrie cet infâme ; vous qui m'en procurâtes de si délicieux quand je cueillis vos premières roses, il faut bien que je vous fasse aussi mes adieux... L'indigne... il y introduit ses ongles ; et farfouillant avec, plusieurs minutes, dans l'intérieur, pendant lesquelles Suzanne jetoit les hauts cris, il ne les retire que couverts de sang. Ne croyant pas avoir fait assez de mal, il y fait pénétrer une grosse aiguille, et la lance jusqu'à la matrice. Le sang ruisseloit à bouillons ; il le faisoit couler sur son vit, et vouloit que Justine vînt baiser ce vit, inondé du sang de sa compagne. Rassasié de ces horreurs, et sentant bien qu'il ne lui étoit plus possible de se contenir : Allons, dit-il, allons, chère Justine, dénouons tout ceci par une petite scène du jeu de coupe-corde (1) :

(1) Ce jeu, qui a été décrit plus haut, étoit fort en usage chez les Celtes, dont nous des-

tel étoit le nom de cette funeste plaisanterie dont nous avons parlé plus haut. Notre orpheline monte sur le trépied ; le vilain lui attache la corde au cou, et se met vis-à-vis

www.libtool.com.cn

cendons. (Voyez l'histoire des Celtes, par Peloutier.) Presque tous les écarts de débauche, les passions singulières du libertinage décrites dans l'histoire de Justine, et qui réveilloient si ridiculement jadis l'attention des lois, étoient pris, dans des temps plus reculés encore, ou des jeux de nos ancêtres, ou des coutumes légales, ou des cérémonies religieuses. Dans combien de cérémonies pieuses des païens, par exemple, ne faisoit-on pas usage de la fustigation ? Plusieurs peuples employoient ces mêmes tourmens pour installer leurs guerriers : cela s'appeloit HUSCANAVAR. (Voy. les cérémonies religieuses de tous les peuples de la terre.) Ces plaisanteries, dont tout l'inconvénient est, au plus, la mort d'une putain, étoient des crimes capitaux dans le dernier siècle, et dans les quatre-vingts premières années de celui-ci ; mais on s'éclaire, et, grâce à la philosophie, un honnête homme ne sera plus sacrifié pour une raccrocheuse. Mettant ces viles créatures à leur véritable place, on commence à sentir qu'uniquement faites pour servir de victimes à nos passions, ce n'est que leur désobéissance qu'il faut punir, et non pas nos caprices.

d'elle : Suzanne, quoique dans un état affreux, l'excite de ses mains. Au bout d'un instant, il tire le tabouret ; mais, armée de la serpe, Justine coupe la corde, et tombe à terre, sans nul mal. Bien, bien, dit Roland : à toi, Suzanne ; souviens-toi que je te fais grâce, si tu t'en tires avec autant d'adresse.

Suzanne est mise à la place de Justine ; mais on la trompe sur l'arme qui lui est confiée ; c'est une serpe qui ne coupe point. Roland se plaît à la contempler un instant dans cet état ; il la touche, la manie partout, lui baise le cul avec délices, et va s'asseoir en face : Justine le branle. Tout à coup le tabouret glisse ; mais les mouvemens de Suzanne sont inutiles ; les plus affreuses contorsions démontent les muscles de son visage, sa langue s'allonge : Roland se lève... il se plaît extraordinairement à considérer ainsi cette fille. Le croiroit-on ? il suce avec volupté cette langue que fait allonger la douleur. Oh ! Justine, s'écrie-t-il, quelle volupté ! La voilà pendue, la garce ; la voilà morte... Oh ! double foutu dieu, jamais il n'exista pour moi de plus délicieux spectacle... Redescendons-la... appuyons-la sur ce canapé, je veux l'enculer dans cet état ; on dit que c'est la seule

façon de prendre les femmes pour les trouver étroites. Il exécute : Suzanne n'a plus de connaissance ; et cependant le monstre en jouit. Rattachons-la, dit-il : elle n'est pas morte ; il faut qu'elle expire ; et c'est toi, Justine, que je veux sodomiser en l'assassinant. Voilà Suzanne suspendue de nouveau ; et le bougre, s'agitant dans le cul de Justine, qu'il avoit fait placer bien en face, décharge, en étranglant sa maîtresse. Il ouvre une pierre qui masquoit un caveau plus profond encore, y précipite le cadavre, et sort avec Justine. Douce fille, lui dit-il en chemin, tu as vu ce qui vient de se passer ; souviens-toi bien que tu ne rentreras plus dans ce caveau, que ce ne soit ton tour. — Quand vous voudrez, monsieur, répondit Justine ; je préfère la mort à l'affreuse existence que vous me laissez : est-ce à des malheureux comme nous que la vie peut être encore chère ? Et Roland, sans répondre, la renferme dans son cachot.

Le lendemain, les compagnes de Justine lui demandèrent ce qu'étoit devenue Suzanne ; elle le leur apprit, et ne les étonna point : toutes s'attendoient à la même fin ; et toutes, à l'exemple de Justine, voyant le terme de leurs maux, désiroient cette mort avec empressement.

Un an se passa de cette manière, pendant lequel deux des filles qu'avoit trouvées Justine en arrivant furent traitées comme la malheureuse Suzanne, et remplacées par de nouvelles. Une troisième disparut encore : mais quel fut l'étonnement de Justine, en voyant celle qui alloit prendre le rang de cette dernière victime !... c'étoit madame Delisle, l'hôtesse intéressante chez qui Justine s'étoit séparée de l'infâme catin qui ne l'avoit sortie du repaire des mendiants que pour la prostituer dans Lyon. — Oh ! madame, s'écria Justine en la voyant... vous que la nature a créée si douce et si bonne, à quel sort vous voilà réduite ! est-ce donc ainsi que le ciel récompense la sagesse, l'hospitalité, la bienfaisance, et toutes les vertus qui font le bonheur des hommes ?

Les charmes de madame Delisle avoient tellement échauffé Roland, qu'il lui avoit fait faire son entrée au caveau dès le même soir de son arrivée. On imagine aisément qu'elle n'avoit pas été plus ménagée que Justine ; elle en revint dans un état cruel ; et ce fut une consolation pour toutes deux, de pouvoir au moins pleurer leur malheur ensemble. Oh ! mon aimable dame, répondoit Justine aux détails que la Delisle lui faisoit des horreurs

qu'elle venoit d'éprouver, que ne donnerois-je pas pour vous rendre tous les bienfaits que j'ai reçus de vous ! mais, hélas ! malheureuse moi-même, à quoi puis-je vous être bonne ? ah ! si je pouvois briser mes fers, comme je me hâterois de rompre les vôtres ! j'aurois plus de plaisir à vous rendre libre, qu'à le devenir moi-même.... O Dieu ! vaine espérance, nous ne sortirons jamais d'ici. — L'infâme, répondoit Delisle, il ne m'a traitée ainsi que parce qu'il me doit. Il y a trois ans qu'il dépense des sommes considérables dans ma maison, sans jamais payer. Dernièrement il m'engage à une promenade ; j'ai la foiblesse d'y consentir : deux de ses gens m'attendoient au coin d'un bois ; ils m'ont garrottée... intercepté la respiration, et conduite ici, derrière un mulet, enveloppée dans un manteau. — Et votre famille ? — Je n'ai qu'un enfant en bas âge ; mon mari mourut l'an passé, et je suis orpheline : le monstre étoit bien au fait de toutes ces particularités, et voilà d'où vient qu'il a cru pouvoir abuser de ma situation. Que va faire ma malheureuse petite fille ? sans secours... sans protection, livrée à une servante qui m'attend... que tout cela va-t-il devenir ? J'ai supplié ce malhonnête homme de

me laisser au moins écrire... il me l'a refusé... je suis une femme perdue... Et des larmes couloient en abondance des beaux yeux de cette intéressante créature... Et ses jouissances, demandoit notre aimable consolatrice, vous ont outragée sans doute comme elles flétrissent toutes celles qui en sont victimes ? A ces mots la pudique créature montrait, pour toute réponse, son joli derrière à Justine.... Hélas ! lui disoit-elle, ma bonne, vous voyez ce qu'il m'a fait, j'en suis toute escoriée.... toute meurtrie.... toute déchirée.... Oh ! de quels vices la nature a pétrie cette vilaine âme !

Telle étoit la situation des choses, lorsque l'on publia dans le château que les désirs de Roland étoient satisfaits ; que non-seulement il recevoit pour Venise la quantité immense de papiers qu'il avoit désirée, mais qu'on lui redemandoit même encore dix millions de fausses espèces, dont on lui feroit passer les fonds à volonté pour l'Italie. Il étoit impossible que ce scélérat fit une plus belle fortune ; il partoît avec plus de deux millions de rente, sans les espérances qu'il pouvoit concevoir. Tel étoit le nouvel exemple que la Providence préparoit à Justine ; telle étoit la nouvelle ma-

nière dont elle vouloit encore la convaincre que le bonheur n'étoit que pour le crime, et l'infortune pour la vertu.

Ce fut alors que Roland vint chercher Justine pour descendre une troisième fois dans le caveau. La malheureuse frémit en se rappelant les menaces qu'il lui avoit faites la dernière fois qu'ils y étoient descendus... Rassure-toi, lui dit-il, tu n'as rien à craindre ; il est question d'une chose qui ne concerne que moi... une volupté singulière, dont je veux jouir, et qui ne te fera courir nuls risques. Justine suit... Dès que toutes les portes sont fermées, Chère fille, dit Roland, il n'y a que toi dans la maison à qui j'ose me confier pour ce dont il s'agit ; il me falloit une très-honnête femme ; j'ai bien pensé à la Delisle, mais toute sage que je la suppose, je la crois vindicative... et quant à ma sœur, je l'avoue, je te préfère à elle... Pleine de surprise, Justine conjure Roland de s'expliquer. — Écoute-moi, répond ce roué : ma fortune est faite ; mais quelques faveurs que j'aie reçues du sort, il peut m'abandonner d'un instant à l'autre ; je puis être guetté... saisi dans le transport que je vais faire de mes richesses ; et si ce malheur m'arrive, ce qui m'attend, Justine, c'est

la corde ; c'est la même punition dont je compose mes plaisirs avec les femmes, qui deviendra la mienne. Je suis convaincu, autant qu'il est possible de l'être, que cette mort est infiniment douce : mais comme les femmes à qui j'en ai fait éprouver les premières angoisses, n'ont jamais voulu être vraies avec moi, c'est sur mon propre individu que je désire d'en éprouver la sensation ; je veux savoir, par mon expérience même, s'il n'est pas très-certain que cette compression détermine dans celui qui l'éprouve le nerf érecteur à l'éjaculation. Une fois persuadé que cette mort n'est qu'un jeu, je la braverai bien plus courageusement : car ce n'est pas la cessation de mon existence qui m'effraie ; mes principes sont faits sur cela ; et, bien persuadé que la matière ne peut jamais redevenir que matière, je ne crains pas plus l'enfer que je n'entends le paradis ; mais j'appréhende les tourmens d'une mort cruelle ; ainsi que tous les gens voluptueux, je crains la douleur ; je ne voudrois pas souffrir en mourant. — Oh ! monsieur, dit Justine, vous aimez pourtant bien à tourmenter les autres. — Eh vraiment oui, c'est précisément ce qui fait que je ne veux pas l'être moi-même. Essayons donc. Tu me feras tout ce que je t'ai fait. Je

vais me mettre nu ; je monterai sur le tabouret ; tu lieras la corde ; je me branlerai le vit un moment ; puis, sitôt que tu me verras bander, tu retireras le tabouret, et je resterai pendu ; tu m'y laisseras jusqu'à ce que tu vois ou des symptômes de douleur, ou mon souter s'élancer par flots ; dans le premier cas, tu couperas la corde sur le champ ; dans l'autre, tu laisseras agir la nature, et tu ne me détacheras qu'après ma décharge. Eh bien, Justine, tu le vois, je vais mettre ma vie dans tes mains ; ta liberté, ta fortune, tel sera le prix de ta bonne conduite. — Oh ! monsieur, répondit Justine, il y a de l'extravagance à cette proposition. — Non, non, je le veux, répondit Roland en quittant ses habits ; mais conduis-toi bien : vois quelle preuve je te donne de ma confiance. — A quoi servoit-il à Justine de balancer une minute ? Roland n'étoit-il pas maître d'elle ? Il lui paroissoit d'ailleurs que le mal qu'elle alloit faire seroit aussitôt réparé par l'extrême soin qu'elle prendroit pour lui conserver la vie ; et, quelles que pussent être les intentions de Roland, celles de Justine étoient toujours pures.

On se dispose. Roland s'échauffe par quelques-uns de ses préliminaires d'habitude : la

conversation tomba sur la Delisle. Cette créature ne te vaut pas, dit Roland : j'aime assez son cul... il est fort blanc, très-bien coupé : mais il est moins étroit que le tien... elle n'est pas d'ailleurs si intéressante que toi dans les larmes, et je la vexe enfin avec moins de plaisir... elle y passera, Justine, elle y passera, sois en sûre. — Et voilà donc, monsieur, comme vous payez vos dettes ? — N'est-ce donc pas la meilleure de toutes les façons ? et le meurtre n'est-il pas mille fois plus délicieux quand il emporte avec lui l'idée du vol ? Allons, fais-moi baiser tes fesses, Justine, et sois très-sûre que je tuerai Delisle. Et comme Roland bandoit à ces mots, il s'élance sur le tabouret : Justine lui lie les mains, l'attache : il veut qu'elle l'invective pendant ce temps-là, qu'elle lui reproche toutes les horreurs de sa vie : notre héroïne le fait. Bientôt le vit de Roland menace le ciel ; lui-même fait signe de retirer le tabouret.... Le croira-t-on ?.... Rien de si vrai que ce qu'avoit cru Roland : ce ne furent que des symptômes de plaisir qui se manifestèrent sur le visage de ce libertin, et presque au même instant, des jets rapides de semence s'élancent à la voûte. Quand tout est répandu, sans que Justine ait aidé en quoi



www.libtool.com.cn

que ce puisse être, elle vole le dégager : il tombe évanoui ; mais à force de soins, elle lui fait bientôt reprendre ses sens. — Oh ! Justine, dit-il en ouvrant les yeux, on ne se figure point ces sensations ; elles sont au-dessus de tout ce qu'on peut dire : qu'on fasse maintenant de moi ce qu'on voudra, je brave le glaive de Thémis. Tu vas me trouver bien coupable envers la reconnaissance, Justine, dit Roland en lui liant les mains derrière le dos ; mais que veux-tu, ma chère, on ne se corrige point à mon âge : chère créature, tu viens de me rendre la vie, et je n'ai jamais si fortement conspiré contre la tienne ; tu as plaint le sort de Suzanne, eh bien, je vais te réunir à elle, je vais te plonger vive dans le caveau où repose son corps. Justine a beau pleurer, beau gémir, Roland n'écoute plus rien : il ouvre le caveau fatal ; il y descend une lampe, afin que la malheureuse puisse discerner encore mieux la multitude de cadavres dont il est rempli ; il lui passe ensuite une corde sous les bras ; qui, comme on vient de le dire, étoient liés derrière son dos, et, par le moyen de cette corde, il la descend à vingt pieds au fond de ce caveau. On ne se peint point les douleurs de Justine ; il sembloit qu'on lui arrachât

les membres : de quelle crainte ne devoit-elle pas être saisie d'ailleurs !... quelle perspective s'offroit à ses yeux ! des monceaux de corps morts, au milieu desquels l'infortunée alloit finir ses jours, et dont l'odeur l'infec-toit déjà. Roland arrête la corde autour d'un bâton fixé en travers du trou ; puis, armé d'un couteau, l'œil fixé sur le poids qui pend au bâton, le vilain se branle le vit. Allons, putain, s'écrie-t-il, recommande ton âme à Dieu, l'instant de mon délire sera celui où je te jetterai dans ce sépulcre, où je te plongerai dans l'éternel abîme qui t'attend... Ahe... ahe... ahe... foutre, ah ! double foutu dieu, je décharge. Et Justine se sent inondée d'un déluge de sperme, sans que le monstre eût coupé la corde... il la retire. Eh bien, lui dit-il, as-tu eu bien peur ? — Ah ! monsieur. — C'est ainsi que tu mourras, Justine, sois-en bien assurée, et j'étois bien aise de t'y accoutumer... On remonte. Grand Dieu ! se dit encore Justine, quelle récompense de tout ce que j'ai viens de faire tout récemment pour lui ! mais ne pouvoit-il pas m'en arriver davantage ?... Oh ! quel homme !

Roland enfin prépara son voyage ; il vint voir Justine la veille à minuit. La malheu-

reuse se jette à ses pieds ; elle le conjure avec les plus vives instances de lui rendre sa liberté, et d'y joindre quelque peu d'argent pour pouvoir se conduire à Grenoble. — A Grenoble ! assurément non, tu nous dénoncerois. — Eh bien ! monsieur, dit Justine en arrosant de larmes les genoux de ce scélérat, je vous fais serment de n'y jamais aller ; et, pour vous en convaincre, daignez me conduire avec vous jusqu'à Venise ; peut-être n'y trouverai-je pas des cœurs aussi durs que dans ma patrie ; et, une fois que vous aurez bien voulu m'y rendre, je vous jure de ne vous y jamais importuner.

Je ne t'accorderois pas pour secours un denier, répondit brutalement cet insigne coquin. Tout ce qui tient à la pitié, à la commisération, à la reconnoissance, est si loin de mon cœur, que, fussé-je trois fois plus riche encore, on ne me verroit pas donner un écu à un pauvre : le spectacle de l'infortune m'irrite, il m'amuse ; et quand je ne puis faire du mal moi-même, je jouis avec délices de celui que fait la main du sort ; j'ai des principes sur cela dont je ne m'écarterai jamais. Justine, le pauvre est dans l'ordre de la nature : en créant les hommes de forces inégales, elle nous a convaincus du désir qu'elle avoit que

cette inégalité se conservât de même dans les changemens que notre civilisation apporteroit à ses lois : soulager l'indigent est anéantir l'ordre établi ; c'est s'opposer à celui de la nature ; c'est renverser l'équilibre qui est la base de ses plus sublimes arrangemens ; c'est travailler à une égalité dangereuse pour la société ; c'est encourager l'indolence et la faiblesse ; c'est apprendre au pauvre à voler l'homme riche, quand il plaira à celui-ci de refuser l'aumône, et cela par l'habitude où ses secours auront mis le pauvre de les obtenir sans travail. — Oh ! monsieur, que ces principes sont durs ! Parleriez-vous de cette manière, si vous n'aviez pas toujours été riche ? — De même, assurément, Justine : l'aisance ne fait pas les systèmes, elle les consolide ; mais leur germe est dans notre cœur ; et ce cœur, tel qu'il puisse être, n'est jamais l'ouvrage que de la nature. — Et la religion, monsieur, s'écria Justine.... la bienfaisance et l'humanité ! — Sont les pierres d'achoppement de tout ce qui prétend au bonheur, dit Roland : si j'ai consolidé le mien, ce n'est que sur les débris de tous ces infâmes préjugés de l'homme ; c'est en me moquant des lois divines et humaines ; c'est en sacrifiant toujours le

foible quand je le trouvois dans mon chemin ; c'est en abusant de la bonne foi publique ; c'est en ruinant le pauvre et servant le riche, que je suis parvenu au temple escarpé de l'unique Dieu qu'j'encensois. Que ne m'imitois-tu ? La route étroite de ce temple s'offroit à tes yeux comme aux miens : les vertus chimériques que tu as préférées, t'ont-elles consolée de tes sacrifices ? Il n'est plus temps, malheureuse ; il n'est plus temps : pleure sur tes fautes ; souffre et tâche de trouver, si tu peux, dans le sein des fantômes que tu révères, ce que le culte que tu leur as rendu t'a fait perdre. Le cruel Roland, à ces mots, s'élance sur Justine et la fait encore une fois servir aux indignes voluptés qu'elle abhorroit avec tant de raison. Elle crut cette fois qu'elle seroit étranglée. Tout-à-coup il s'arrête sans terminer sa course. Ce procédé fait frémir Justine ; elle y croit lire son malheur. Je suis bien dupe de me gêner, dit ce monstre en se retirant, le vit écumant de luxure ; n'est-il donc pas temps que la garce ait son tour ? Il se lève, sort, et ferme le cachot. On ne rend point l'inquiétude où il laissa cette infortunée. Mille pressentimens s'emparent d'elle ; à peine a-t-elle la force de discerner celui qui l'agite

avec le plus d'empire. Son cachot s'ouvre au bout d'un quart d'heure ; c'est Roland ; il est avec sa sœur : c'est la première fois que cette belle et intéressante créature s'offre aux yeux de Justine. Oui, belle, elle l'étoit au-dessus de toute expression ; intéressante... assurément, puisqu'elle étoit, comme les autres, à cela près d'un peu plus de bien-être, esclave des passions d'un frère, qui, malgré l'amour qu'il avoit, disoit-il, pour elle, la brutalisoit pourtant chaque jour, et cela, quoiqu'elle fût enceinte de lui. — Suivez-moi toutes deux, dit Roland d'un air égaré. On parvient en silence au funeste caveau. Tout est fini pour vous, ose annoncer d'un air ferme et terrible ce redoutable anthropophage ; vous ne verrez plus le jour. En prononçant ces funestes paroles, il se saisit de sa sœur ; et, s'emparant d'une poignée de verges, il la fouette un quart d'heure entier sur tout le corps et particulièrement sur le ventre. De combien de mois es-tu grosse ? s'écria le barbare en feu. — De six, répond cette aimable et douce créature en se jetant aux pieds de son frère : si ta rage te porte à sacrifier, à la fois, dans ma seule existence, ta sœur, ta maîtresse, ton amie, la mère de ton enfant, que ce ne soit au moins qu'après que

ce malheureux fruit de ton amour aura vu la lumière. — J'en serois, sacre-dieu, bien fâché, dit Roland; la terre a bien assez d'un monstre tel que moi; je ne veux point lui en rendre l'image : tu sais bien d'ailleurs que je n'aime pas la progéniture; rien ne fut plus maladroit de ta part, comme de te laisser faire un enfant; tu traçois toi-même ton arrêt de mort avec le foutre dont tu lui donnois la vie. — Oh ! mon cher Roland. — Eh, non, non, il faut que tu périsses avec ton fruit; je veux que dans une heure il ne soit pas plus question de la mère que de l'enfant. Mais, ne t'inquiète point, poursuit le scélérat, en liant et garottant sa malheureuse sœur sur un banc de bois, les cuisses très-écartées et les reins relevés par un sac de bourre; non, ne t'inquiète point, je veux, en arrachant l'arbre, en planter sur le champ un autre : branle-moi, Justine, pendant que j'opérerai. L'infâme ! Oh ! grand Dieu ! comment rendre de telles exécutions ! Le monstre abominable ouvre avec un scalpel le ventre de sa sœur... en arrache lui-même le fruit, le foule aux pieds, et remplace le germe qu'il détruit, par le foutre écumeux que lui fait dégorger Justine. Il laisse cette malheureuse femme ou-

verte et respirant encore. A ton tour, dit-il à Justine ; mais je veux augmenter l'outrage de quelques procédés plus barbares : le poids de la reconnoissance revient peser sur mon cœur attendri. Il faut que je m'acquitte, il le faut ; et le gueux se rebranloit en disant cela. Je vais te lier aux restes ensanglantés de cette intéressante sœur, et te descendre ainsi dans le caveau des morts : là, délaissée, sans secours, sans nourriture, au milieu des crapauds, des rats et des couleuvres, tu satisferas toute vive à la faim de ces animaux, en expirant toi-même à petit feu des tourmens de ce cruel besoin ; exécrablement aiguillonnée par lui, tu dévoreras le cadavre auquel je t'attacherai.... Oh ! bougresse, il faut bien que cette idée soit délicieuse ; car tu vois l'état où elle me met, quoique je vienne de perdre mon foutre. Viens, Justine, il faut que je t'encule encore une fois avant que de te quitter pour la vie... Ah ! le beau cul, coquine ! quel dommage de livrer sitôt tant de charmes aux vers ! que je te fouette, mon ange ; que je t'ensanglante à loisir pour mieux décider l'érection. Sa sœur respiroit encore ; elle haletait : c'est sur l'estomac de cette moribonde que Roland place Justine, en telle sorte que les fesses de celle-ci

soient perpendiculaires aux deux tetons de l'autre. L'opération commence : le bourreau frappe à la fois et la gorge palpitante de sa malheureuse sœur, et les fesses charnues de notre héroïne, qu'il courbe quelquefois, afin que sa tête s'enfonce dans les entrailles que déchire sa rage. Ah ! putain, dit-il à Justine en la flagellant de toutes ses forces, je voudrais te faire rentrer dans le ventre de ma sœur, t'y coudre, t'y enfermer, et t'y faire trouver ton oercueil.... Mais, quel oubli ! je ne me le pardonne pas. Eh quoi ! Justine, une de tes amies respire encore dans ces lugubres lieux, et ce n'est point dans ses bras que je t'immole !... Attends... attends, je vais la chercher. Le monstre sort avec promptitude, et laisse sa triste victime tête à tête avec cette femme expirante, et dont les oris déchiroient le cœur. La sensible Justine veut profiter de ce moment pour donner quelques soins à sa compagne d'infortune. Hélas ! il n'est plus temps : le plus grand service qu'on pût lui rendre seroit de l'achever ; et ce ne sont pas des soins de cette espèce qui s'allient à l'âme de Justine : tout ce qu'elle fait est donc inutile ; on ne lui laisse d'ailleurs le temps de rien. Roland reparoit avec Delisle : Tiens, Justine,

dit-il en la lui présentant ; rends grâces à mes attentions ; je veux que ton amie meure avec toi.

Mille caresses, suivant l'usage de ce scélérat, précèdent ses atrocités. Le malheureux s'y livre à la fin : c'est avec une férule, armée de pointes de fer, que Roland s'apprête à déchirer les belles fesses de la compatissante hôtelière ; il les met en sang. La fixant sur les deux autres femmes, il l'encule, et les arrange si bien toutes les trois, qu'il passe alternativement du ventre déchiré de l'une dans la bouche de l'autre, et de celle-ci dans le cul de la troisième. Il saisit à la fin la Délisle ; il la pend, lui monte sur les épaules, et foule la tête avec les pieds pour mieux lacérer les vertèbres du cou. Oh ! Justine, dit-il en se branlant de toutes ses forces, je te traiterois de même si je ne bandois pas excessivement à l'idée de t'enterrer toute vive... Ce supplice est affreux.... mon foutre est prêt à s'élancer sur la seule idée de te voir souffrir : il se saisit, en disant cela, de cette malheureuse, l'attache fortement aux deux cadavres, et lie la masse entière à une grosse corde. Entrouvrant alors le caveau des morts, il laisse couler une lampe ; puis se prépare à y placer de même

les trois corps. Allons, Justine, il est temps, dit-il en continuant de se branler, il est temps de nous séparer pour jamais.... oui, pour jamais ; Justine, nous ne nous reverrons plus. Fille aveuglée, poursuivit-il, voilà pourtant le fruit de tes vertus ; regarde s'il n'eût pas mieux valu pour toi de ne jamais me secourir quand tu me rencontras, que de donner à ton bourreau, par ces secours, tous les moyens de te faire expirer de la plus effrayante des morts. Il descend les corps en disant cela ; puis, dès qu'il sent que le poids est à terre, le scélérat décharge au-dessus de leur tête, et d'affreuses invectives accompagnent encore les derniers élans de sa frénésie. Tout se termine, et la pierre se ferme.

O malheureuse Justine ! ô fille trop infortunée ! te voilà donc vivante au milieu des morts, liée entre deux cadavres, et plus morte toi-même que ceux qui t'environnent !

• Juste Dieu ! s'écrie-t-elle en contemplant l'horreur de sa situation : est-il dans la nature un être aussi à plaindre que moi ? Dieu que j'implore, ne m'abandonne pas, et donne-moi la force nécessaire à me préserver du désespoir où mon triste sort me réduit. Rien de ce que tu fais n'est sans but : je ne t'interroge

point sur tes décrets ; ils doivent être, je le sais, incompréhensibles comme toi ; mais, de quel crime suis-je donc coupable pour être traitée comme je le suis ? n'importe, tu le veux, je m'y sou mets ; que ta volonté s'accomplisse ; j'étois peut-être un instrument du crime, que ta justice veut briser. Je t'abandonne, ô mon Dieu, ce corps épuisé par la douleur, et qu'ont si long-temps desséché les larmes de la misère et du désespoir ; mais laisse revoler vers toi cette âme aussi pure que quand il te plut de me la donner, et que tes bras consolateurs s'ouvrent au moins pour y recevoir une malheureuse qui n'a jamais vécu que pour toi. »

Justine n'étoit éclairée que d'une lampe funèbre ; elle profite du moment où brûle ce fatal luminaire, pour se débarrasser de ses fers : les corps entre lesquels on l'avoit liée ne vivant plus, elle eut moins de peine à se dégager ; elle y réussit à la fin. Son premier mouvement est d'en rendre grâces à l'Etre-Suprême. Elle jette ensuite un oeil d'horreur sur ce qui l'environne : il lui est impossible de compter les cadavres dont est couvert le sol impur de ce lieu d'horreur ; elle y croît reconnoître pourtant ceux des femmes qui l'ont précédée. Il paroissoit que la dernière qu'on

y avoit descendue, y étoit, comme Justine, arrivée pleine de vie, et qu'elle y avoit même souffert les horreurs de la faim. Presque droite, appuyée contre le mur, elle tenoit encore dans ses doigts un crâne dans lequel, sans doute, la malheureuse a cru trouver la chétive substance exigée par l'impérieuse loi de la nature... Oh ! Dieu ! Dieu ! voilà donc quelle sera ma fin, s'écrie Justine ; voilà les tourmens que je vais ressentir, et les angoisses qui vont terminer ici mes déplorables jours ! Elle avoit déjà passé quinze heures dans ce lieu dégoûtant, où le défaut d'air et l'infection, en absorbant en elle toutes les facultés de son existence, l'avoient jusqu'alors empêchée d'éprouver aucun besoin. Depuis long-temps la lampe ne brûloit plus : assise entre deux cadavres, l'infortunée attendoit en silence qu'il plût à l'Etre-Suprême de la rappeler vers lui ; et ses idées, comme on l'imagine aisément, étoient aussi lugubres que sa position... lorsque tout à coup elle entend du bruit... Elle écoute ; ce n'est point une illusion : les portes s'ouvrent... Il n'y a rien, disent confusément des voix d'hommes et de femmes qu'elle distingue à peine... Vous vous trompez, dit-elle en criant de toutes ses forces... une malheureuse vic-

time respire dans ces lieux d'horreurs ; daignez prendre pitié d'elle, et délivrez-la le plutôt qu'il vous sera possible ; elle expire.... On écoute : Justine pousse de nouveaux cris ; on cherche la pierre qui bouche le caveau ; notre prisonnière l'indique comme elle peut... elle se lève enfin. Au nom du ciel, sauvez-moi d'ici, dit Justine... Quoi !... Justine ! dit une voix de femme. — Elle-même : sauvez-la du cruel traitement où notre maître commun l'a condamnée. — Il ne règne plus sur nous, répond la même femme, que Justine reconnoît pour une de ses anciennes compagnes ; le ciel nous en a délivrés... Viens jouir de la prospérité commune que cet événement nous donne à tous. Une échelle se descend aussitôt ; et voilà Justine remontée dans l'affreux boudoir de Roland. Elle s'imagine être déjà dans le monde, en revoyant ce caveau dans lequel elle ne descendoit jamais sans se croire à mille lieues de l'univers. Sa camarade l'embrasse : les deux hommes qui l'accompagnent s'empres- sent de lui apprendre que Roland est enfin parti ; et que le nouveau chef de cette maison est maintenant Delville, homme doux et sensible, dont les premiers soins ont été de réparer toutes les atrocités de son prédécesseur.

C'est par les ordres de cet honnête individu que tout se fouille avec exactitude ; c'est par ses bontés... par son zèle, que tout se calme et se civilise dans ce séjour, où des crimes assez grands se commettent déjà, dit Delville, sans les accompagner d'épisodes inutiles, et qui font frémir la nature.

Justine remonte au château, pleine d'espérance et de joie. On la soigne... on la restaure... on lui demande ses dernières aventures ; elle les raconte : et, dès le même soir, elle est établie, comme ses compagnes, dans de très-bonnes chambres où l'on ne les occupe plus qu'à la taille des pièces de monnaie, métier moins fatigant, sans doute, que celui qu'elles exerçoient auparavant, et dont elle étoit récompensée, ainsi que les autres, par tout plein d'égards et par une excellente nourriture.

Au bout de deux mois Delville, successeur de Roland, fit part à toute la maison de l'heureuse arrivée de son confrère à Venise : il y étoit établi ; il y avoit réalisé sa fortune, et y jouissoit de tout le repos... de tout le bonheur dont un homme pouvoit se flatter. Il s'en fallut bien que le sort de celui qui le remplaçoit fût le même. Le malheureux Delville

étoit honnête dans sa profession ; n'en étoit-ce pas plus qu'il n'en falloit pour être promptement écrasé ?

Un jour que tout étoit tranquille à la maison... que, sous les lois de ce bon maître, le travail, quoique criminel, s'y faisoit pourtant avec gaîté... où la malheureuse Justine, plus calme, s'occupoit doucement des moyens de pouvoir quitter ces gens-ci, les portes s'enfoncent tout à coup, les fossés s'escaladent, et le château, avant que ceux qui l'habitent aient le temps de songer à leur défense, se trouve rempli de plus de soixante cavaliers de maréchaussée. Il faut bien se rendre ; il ne reste aucun moyen de faire autrement. On enchaîne tous ces misérable comme des bêtes ; on les attache sur des chevaux, et on les conduit à Grenoble. — Eh bien ! dit Justine en y entrant, c'est donc l'échafaud qui va faire mon sort dans cette ville, où j'avois la folie de croire que le bonheur devoit naître pour moi... O pressentimens de l'homme, à quel point vous êtes trompeurs !

Le procès des faux monnoyeurs fut bientôt fait ; tous furent condamnés à être pendus. Lorsque l'on vit la marque dont Justine étoit flétrie, on s'évita presque la peine de l'inter-

roger ; et elle alloit être traitée comme les autres, quand elle essaya d'obtenir enfin quelque peu d'attention du magistrat fameux, honneur de ce tribunal.... juge intègre.... citoyen chéri... philosophe éclairé, dont la sagesse et la bienfaisance graveront à jamais, au temple de Thémis, le nom célèbre en lettres d'or. Il l'écouta : convaincu de la bonne foi de cette infortunée, et de la vérité de ses malheurs, il daigna mettre à l'examen de son procès un peu plus d'importance que n'en avoient mis ses collègues à l'affaire des autres coupables. M. S... devint lui-même l'avocat de Justine : les plaintes de cette pauvre fille furent écoutées ; les dépositions générales des faux monnoyeurs vinrent à l'appui du zèle de celui qui prenoit la défense de la vertu dans les fers ; et notre intéressante héroïne fut unanimement déclarée séduite, innocente, et pleinement déchargée d'accusation, avec l'entière liberté de devenir ce qu'elle voudroit. Son protecteur joignit à ce service le produit d'une quête entreprise pour elle, et qui lui rapporta plus de cinquante louis. Enfin, Justine voyoit luire à ses yeux l'aurore du bonheur : elle se croyoit au terme de ses maux... le ciel paroissoit juste à son égard, quand il plut à la Providence de

la convaincre que ses desseins sur elle ne varieroient jamais, et qu'elle étoit encore bien loin de voir réaliser les chimères que son esprit trompé croyoit enfin saisir.

www.libtool.com.cn
CHAPITRE XIX.

Rencontre inattendue. — Dissertation philosophique. — Nouveau protecteur. — Les monstruosités d'une femme déjà connue détruisent tout. — Etrange passion d'un homme puissant. — Départ de Grenoble.

AU sortir de prison, Justine se logea dans une assez bonne auberge, située en face du pont de l'Isère, du côté des faubourgs. Son intention, d'après le conseil de M. S..., étoit d'y rester quelque temps, pour essayer de se placer dans la ville, ou s'en retourner à Lyon, si elle ne réussissoit pas ; et, dans ce dernier cas, l'avocat général lui donneroit des lettres de recommandation. Elle mangeoit, dans cette auberge, à ce qu'on appelle la table d'hôte,

lorsqu'elle s'aperçut, le second jour, qu'elle étoit extraordinairement examinée par une grosse dame, fort bien mise, à laquelle on donnoit le titre de baronne. A force de l'observer à son tour, Justine crut la reconnoître : et toutes deux s'avancent simultanément l'une vers l'autre, comme deux personnes qui se sont connues, mais qui ne peuvent se rappeler où.

Enfin, la baronne tirant Justine à l'écart : Mademoiselle, lui dit-elle, me trompé-je ? n'êtes-vous pas la même personne que je sauvai, il y a dix ans, de la Conciergerie, et ne reconnoissez-vous point la Dubois ? Peu flattée de cette découverte, Justine néanmoins y répond avec politesse ; mais, comme elle avoit affaire à la plus adroite coquine qu'il y eût en France, il lui devint impossible d'échapper. La baronne lui dit qu'elle s'étoit intéressée à son sort avec toute la ville ; que, si elle avoit su que cela l'eût regardée, il n'y eût eu sorte de démarches qu'elle n'eût faites près des magistrats, parmi lesquels plusieurs étoient, disoit-elle, de ses amis. Foible, comme à son ordinaire, Justine se laissa conduire dans la chambre de cette femme, et lui raconta ses malheurs. Ma chère amie, répondit la Dubois après l'avoir

entendue, si j'ai désiré de te voir plus intimement, c'est pour t'apprendre que j'ai parcouru une carrière bien différente de la tienne... ma fortune est faite, et tout ce que j'ai est à ton service. Regarde, lui dit-elle en lui ouvrant des cassettes pleines d'or et de diamans, voilà les fruits de mon industrie : si j'eusse encensé la vertu comme toi, je serois aujourd'hui enfermée ou pendue. — Oh ! madame, répondit Justine, si vous ne devez tout cela qu'à des forfaits, la Providence, toujours juste, ne vous en laissera pas jouir long-temps. — Erreur ! répondit la Dubois ; ne t' imagine pas que ta fantastique Providence favorise toujours la vertu ; qu'un court instant de prospérité ne t'aveugle pas à ce point. Il est égal au maintien des lois de la nature que Paul suive le mal, pendant que Pierre se livre au bien. Ce qu'il faut à cette nature compensatrice, c'est une somme égale de l'un et de l'autre ; et l'exercice du crime, plutôt que celui de la vertu, est la chose du monde qui lui est la plus indifférente. Ecoute, Justine : écoute-moi avec un peu d'attention, continua cette scélérate ; tu as de l'esprit, je voudrois enfin te convaincre.

Ce n'est pas, ma chère amie, le choix que l'homme fait de la vertu, qui lui fait trouver

le bonheur ; car la vertu n'est, comme le crime, qu'une des manières de se conduire dans le monde. Il ne s'agit donc pas de suivre plutôt l'une de ces manières, que l'autre : il n'est question que de marcher dans la route générale ; celui qui s'en éloigne a toujours tort. Dans un monde entièrement vertueux, je te conseillerois la vertu, parce que les récompenses y étant attachées, le bonheur y tiendrait infailliblement : dans un monde totalement corrompu, je ne te conseillerai jamais que le vice. Celui qui ne suit pas la route des autres périt inévitablement : tout ce qu'il rencontre le heurte ; et, comme il est le plus foible, il faut nécessairement qu'il soit brisé. C'est en vain que les lois veulent rétablir l'ordre, et ramener les hommes à la vertu. Trop prévaricatrices pour l'entreprendre, trop insuffisantes pour y réussir, elles écarteront un instant du chemin battu, mais elles ne le feront jamais quitter. Quand l'intérêt général des hommes les portera à la corruption, celui qui ne voudra pas se corrompre avec eux, luttera donc contre l'intérêt général : or, quel bonheur peut attendre celui qui contrarie perpétuellement l'intérêt des autres ? Me diras-tu que c'est le vice qui contrarie l'intérêt des

hommes ! Je te l'accorderois dans un monde composé d'une égale partie de bons et de méchans, parce qu'alors l'intérêt des uns choque visiblement celui des autres. Mais ce n'est plus cela dans une société toute corrompue. Mes vices alors, n'outrageant que le vicieux, déterminent dans lui d'autres vices qui le dédommagent ; et nous nous trouvons tous les deux contens : la vibration devient générale ; c'est une multitude de chocs et de lésions mutuelles, où chacun, regagnant aussitôt ce qu'il vient de perdre, se retrouve sans cesse dans une position heureuse. Le vice n'est dangereux qu'à la vertu, qui, foible et timide, n'ose jamais rien entreprendre. Mais quand elle n'existe plus sur la terre, quand son fastidieux règne est fini, le vice alors, n'outrageant plus que le vicieux, fera éclore d'autres vices, mais n'altérera plus de vertus. Comment n'aurois-tu pas échoué mille fois dans ta vie, Justine, en prenant sans cesse à contre-sens la route que suivoit tout le monde ? Si tu t'étois livrée au torrent, tu aurois trouvé le port comme moi. Celui qui veut remonter un fleuve, parcourt-il, dans un même jour, autant de chemin que celui qui le descend ? Tu me parles toujours de la Providence : eh ! qui te

prouve que cette Providence aime l'ordre, et par conséquent la vertu ? Ne te donne-t-elle pas sans cesse des exemples de ses injustices et de ses irrégularités ? Est-ce en envoyant aux hommes la guerre, la peste et la famine ; est-ce en ayant formé un univers vicieux dans toutes ses parties, qu'elle manifeste à tes yeux son amour extrême pour le bien ? Pourquoi veux-tu que les individus vicieux lui déplaisent, puisqu'elle n'agit elle-même que par des vices, que tout est vice et corruption dans ses œuvres, que tout est crime et désordre dans ses volontés ? Mais de qui tenons-nous d'ailleurs ces mouvemens qui nous entraînent au mal ? n'est-ce pas sa main qui nous les donne ? est-il une seule de nos sensations qui ne vienne d'elle, un seul de nos désirs qui ne soit son ouvrage ? Est-il donc raisonnable de dire qu'elle nous laisseroit ou nous donneroit des penchans pour une chose qui lui nuiroit, ou qui lui seroit inutile ? Si donc les vices lui servent, pourquoi voudrions-nous y résister ? de quel droit travaillerions-nous à les détruire ? et d'où vient étoufferions-nous leur voix ? Un peu plus de philosophie dans le monde remettrait bientôt tout dans l'ordre, et feroit voir aux magistrats, aux législateurs, que les crimes qu'ils

blâment et punissent avec tant de rigueur, ont quelquefois un degré d'utilité bien plus grand que ces vertus qu'ils prêchent sans les pratiquer eux-mêmes, et sans jamais les récompenser. —

Quand je serois assez foible, madame, répondit Justine, pour embrasser vos affreux systèmes, comment parviendriez-vous à étouffer les remords qu'ils feroient à tout instant naître dans mon cœur? — Le remords est une chimère, reprit la Dubois; il n'est, ma chère Justine, que le murmure imbécile de l'âme assez timorée pour n'oser pas l'ancantir. — L'ancantir ! le peut-on? — Rien de plus aisé.

On ne se repent que de ce qu'on n'est pas dans l'usage de faire : renouvez sans cesse ce qui vous donne des remords, et vous les éteindrez facilement ; opposez-leur le flambeau des passions, les lois puissantes de l'intérêt, vous les aurez bientôt dissipés. Le remords ne prouve pas le crime ; il dénote seulement une âme facile à subjuguer. Qu'il vienne un ordre absurde de t'empêcher de sortir à l'instant de cette chambre, tu n'en sortirois pas sans remords, quelque certain qu'il fût que tu ne ferois pourtant aucun mal d'en sortir. Il n'est donc pas vrai qu'il n'y ait que le crime qui donne des remords. En se persuadant du néant

des crimes... de la nécessité dont ces actions sont au plan général de la nature, il seroit donc possible de vaincre aussi facilement le remords qu'on sentiroit après les avoir commises, comme il le deviendrait d'étouffer celui qui naîtroit de ta sortie de cette chambre, après l'ordre illégal que tu aurois reçu d'y rester. Il faut commencer par une analyse complète de tout ce que les hommes appellent crime ; par se convaincre que ce qu'ils nomment ainsi n'est que la très-juste infraction à leurs absurdes conventions sociales..... que ce qu'on taxe crime en France cesse de l'être à deux cents lieues de là : je dis plus ; que le même siècle voit souvent honorer, sur sa fin, ce qu'on auroit puni dans son commencement. Quelle meilleure preuve de ce que je dis, que la révolution des empires, qui, se métamorphosant en républiques, couronnent souvent le régicide qu'eût écartelé le despotisme ! Persuade-toi donc, en un mot, Justine, qu'il n'est aucune action qui soit considérée comme crime universellement dans le monde... aucune qui, vicieuse ou criminelle ici, ne soit louable et vertueuse à quelques milles de là ; que tout est affaire d'opinion, de géographie, et qu'il est donc absurde de vouloir s'astreindre à

pratiquer des vertus qui ne sont que des vices ailleurs, et à fuir des crimes qui sont d'excellentes actions dans d'autres climats. Je te demande maintenant si tu peux, d'après ces réflexions, conserver encore des remords, pour avoir, par plaisir ou par intérêt, commis en France un crime qui n'est qu'une vertu à la Chine; si je dois me rendre très-malheureuse... me gêner prodigieusement, afin de pratiquer en France des actions qui me feroient brûler à Siam. Or, si le remords n'est qu'en raison de la défense; s'il ne naît que des débris du frein, et nullement de l'action commise; est-ce un mouvement bien sage à laisser subsister en soi? n'est-il pas absurde de ne pas l'étouffer aussitôt qu'on est parvenu à considérer comme indifférente l'action qui vient de donner des remords, qu'on a réussi à la juger telle, par l'étude réfléchie des mœurs et coutumes de toutes les nations de la terre? Ce travail fait, qu'on renouvelle cette action, telle qu'elle soit, aussi souvent que cela sera possible; ou mieux encore, qu'on en fasse de plus fortes que celle que l'on combine, afin de se mieux accoutumer à celle-là. L'habitude et la raison détruiront bientôt les remords: ils s'anéantiront aussitôt, ces mouvemens té-

nébreux, seuls fruits de l'ignorance et de l'éducation. On sentira dès-lors que, dès qu'il n'est de crime réel à rien, il n'y a que de l'extravagance à se repentir et à n'oser faire tout ce qui peut nous être utile ou agréable, quelles que soient les dignes qu'il faille culbuter pour y parvenir. J'ai commis mon premier crime à quatorze ans, Justine; celui-là brisoit tous les liens qui me gênoient... Je fis, à l'être qui m'avoit donné la vie, le présent le plus contraire à celui que j'avois reçu de lui... tu m'entends ? Le malheureux ! je le vois encore rendre l'âme, et n'y pense jamais sans les plus piquantes émotions de plaisir ! Je n'ai cessé depuis de courir à la fortune par une carrière semée d'horreurs ; il n'en est pas une seule que je n'ai commise... ou fait faire ; et je n'ai jamais connu de remords. Je touche à la fin au but ; encore deux ou trois coups heureux, et je passe de l'état de médiocrité, où je devois finir mes jours, à plus de 100 mille livres de rente. Je le répète, chère fille, jamais dans cette route, heureusement parcourue, le remords ne m'a fait sentir ses épines. Un revers inattendu me précipiteroit-il dans l'abîme, je ne l'éprouverois pas d'avantage ; je me plaindrois des hommes ou de ma mal-

adresse, mais je serois toujours tranquille avec ma conscience. — Soit, répondit Justine ; mais raisonnons un instant, madame, d'après vos principes même. De quel droit prétendez-vous que ma conscience soit aussi ferme que la vôtre, dès qu'elle n'a pas été accoutumée dès l'enfance à vaincre les mêmes préjugés ? à quel titre voulez-vous que mon esprit, qui n'est pas organisé comme le vôtre, puisse adopter le même système ? Vous admettez qu'il y a une somme de bien et de mal dans la nature, et qu'il faut en conséquence une certaine quantité d'êtres qui pratique le bien, et une autre qui se livre au mal. Le parti que je prends en adoptant le bien est donc dans la nature : d'où vient exigeriez-vous, d'après cela, que je m'écartasse des règles qu'elle me prescrit ? Vous trouvez, dites-vous, le bonheur dans la carrière que vous parcourez : eh bien ! madame, d'où vient que je ne le trouverois pas également dans celle que je suis ? N' imaginez pas, d'ailleurs, que la vigilance des lois laisse en repos long-temps celui qui les enfreint ; vous venez d'en voir un exemple frappant : de quinze fripons parmi lesquels j'habitois, un seul se sauve ; quatorze périssent ignominieusement. — Et voilà donc ce que tu appelles

un malheur ? reprit la Dubois. Mais, que fait cette ignominie à celui qui n'a plus de principes ? Quand on a tout franchi, quand l'honneur, à nos yeux, n'est plus qu'un préjugé, la réputation une chose indifférente, la religion une chimère, la mort un anéantissement total, n'est-ce donc pas la même chose alors de périr sur un échafaud ou dans son lit ? Il y deux espèces de coquins dans le monde, Justine : celui qu'une fortune puissante, un crédit prodigieux, mettent à l'abri de cette fin tragique, et celui qui ne l'évitera pas, s'il est pris. Ce dernier, né sans bien, ne doit avoir qu'un seul désir, s'il a de l'esprit : devenir riche, à quelque prix que ce puisse être ; s'il réussit, il a ce qu'il a voulu, il doit être content ; s'il périt, que regrettera-t-il, puisqu'il n'a rien à perdre ? Les lois sont donc nulles vis-à-vis de tous les scélérats, dès qu'elles n'atteignent pas celui qui est puissant, et qu'il est impossible au malheureux de les craindre, puisque leur glaive est sa seule ressource. — Eh ! croyez-vous, madame, répondit vivement Justine, que la justice céleste n'attende pas, dans un autre monde, celui que le crime n'a pas effrayé dans celui-ci ? — Je crois, répondit cette femme dangereuse,

que s'il y avoit un Dieu, il y auroit moins de mal sur la terre. Je crois que si ce mal y existe, ou ces désordres sont ordonnés par ce Dieu, et alors voilà un être barbare, ou il est hors d'état de les empêcher, et de ce moment, voilà un Dieu foible, et, dans tous les cas, un être abominable, un être dont je dois braver la foudre et mépriser les lois. Ah! Justine, l'athéisme ne vaut-il pas mieux que l'une et l'autre de ces extrémités? et n'est-il pas cent fois plus raisonnable de ne point croire de Dieu, que d'en adopter un aussi dangereux... aussi épouvantable, aussi contraire au bon sens et à la raison?.... Non, sacre-dieu... Et le monstre se levant ici avec d'incalculables mouvemens de rage et de fureur, vomit une foule de blasphèmes, plus atroces... plus exécrables les uns que les autres, et dont l'innocente Justine frémit, au point de lever le siège. Arrête, lui cria la Dubois en la retenant, arrête ma fille; si je ne peux vaincre ta raison, que je captive au moins ton cœur. J'ai besoin de toi, ne me refuse pas ton secours : voilà mille louis; ils t'appartiennent, dès que le coup sera fait. La prudente Justine, n'écoutant ici que son penchant à faire le bien, demanda tout de suite ce dont il s'a-

gissoit, afin de prévenir, si elle le pouvoit, le crime médité par cette furie. — Voilà ce que je te veux dire, répondit la Dubois : as-tu remarqué ce jeune négociant de Lyon, qui mange ici depuis quatre ou cinq jours ? — Dubreuil ? — Précisément. — Eh bien ? — Il est amoureux de toi ; il m'en a fait la confidence : ton air modeste et doux lui plaît infiniment ; il aime ta candeur, et ta vertu l'enchanté. Cet amant romanesque a huit cent mille francs en or ou en papiers dans une cassette auprès de son lit. Laisse-moi lui persuader que tu consens à l'écouter : que cela soit ou non, que t'importe ? Je l'engagerai à te proposer une partie hors de la ville ; je le convaincrai du point auquel il avancera ses affaires avec toi, au moyen de cette promenade. Tu l'amuseras, tu le tiendras dehors le plus long-temps possible ; je le volerai pendant cet intervalle : mais je ne fuirai point ; ses effets seront déjà dans le Piémont, que je serai encore dans Grenoble. Nous emploierons tout l'art possible pour le dissuader de jeter les yeux sur nous : nous aurons l'air de l'aider dans ses recherches. Cependant mon départ sera annoncé ; il n'étonnera point ; tu me suivras ; et les mille louis te seront

comptés en touchant les frontières de France. — J'accepte, madame, répondit Justine, bien décidée à prévenir le jeune homme du vol qu'on vouloit lui faire : mais réfléchissez-vous, continua-t-elle pour mieux tromper cette scélérate, que si Dubreuil est amoureux de moi, je puis, en le prévenant ou me rendant à lui, en tirer beaucoup plus que vous ne m'offrez pour le trahir ? — Bravo ! répondit la Dubois ; voilà ce que j'appelle une bonne écolière ; je commence à croire que le ciel t'a donné plus d'art qu'à moi pour le crime ; eh bien ! continua-t-elle en écrivant, voilà mon billet du double ; ose me refuser à présent ! — Je m'en garderai bien, madame, dit Justine en prenant le billet ; mais n'attribuez au moins qu'à ma faiblesse et qu'à ma pauvreté le tort que j'ai de me rendre à vos séductions. — Je voulois en faire un mérite à ton esprit, dit Dubois ; tu aimes mieux que j'en accuse ton malheur ; ce sera comme tu le voudras : sers-moi toujours, et tu seras contente.

Justine, remplie de son projet, commence, dès le même soir, à faire un peu plus d'avance à Dubreuil. Elle démêle bientôt les sentiments de ce jeune homme pour elle. Rien d'embarassant comme sa situation : elle étoit bien

éloignée, sans doute, de se prêter au crime proposé, eût-il été question de mille fois plus d'or ; mais dénoncer cette femme, étoit un autre chagrin pour elle : il lui répugnoit infiniment d'exposer à périr une créature à qui elle avoit dû sa liberté dix ans auparavant ; elle auroit bien voulu trouver le moyen d'empêcher le crime sans le punir ; et, avec toute autre qu'une scélérate consommée comme la Dubois, elle y seroit infailliblement parvenue. Voici donc quels furent les résultats de sa détermination, ignorant que les manœuvres sourdes de cette femme horrible, non-seulement dérangeroient tout l'édifice de ses projets honnêtes, mais la puniroient même de les avoir conçus.

Au jour prescrit pour la promenade, la Dubois invite à dîner Dubreuil et Justine dans sa chambre. Le repas fait, les deux jeunes gens descendent pour presser la voiture qu'on leur prépare : la Dubois n'ayant point suivi, Justine se trouve seule avec son amant. Monsieur, lui dit-elle fort vite, écoutez-moi avec attention ; point d'éclat, observez surtout rigoureusement tout ce que je vais vous prescrire... Avez-vous un ami sûr dans cette auberge ? — Oui, un jeune associé sur lequel je

puis compter comme sur moi-même. — Eh bien! monsieur, allez promptement lui ordonner de ne pas quitter votre chambre une minute de tout le temps que nous serons à la promenade. — Mais, j'ai la clef de cette chambre; que signifie ce surcroît de précautions! — Il est plus essentiel que vous ne pensez, monsieur; usez-en, je vous en conjure, ou je ne sors point avec vous. La femme chez qui nous avons dîné est une coquine; elle n'arrange la promenade que nous allons faire ensemble, que pour vous voler plus à l'aise. Pressez-vous, monsieur, elle nous observe... elle est dangereuse; remettez vite votre clef à votre ami; qu'il aille s'établir dans votre chambre, et qu'il n'en bouge pas que nous ne soyons revenus. Je vous expliquerai tout le reste, dès que nous serons en voiture. Dubreuil entend Justine; il lui serre la main pour la remercier, vole donner des ordres relatifs à l'avis qu'il reçoit, et revient aussitôt. On part. Chemin faisant, Justine découvre toute l'aventure; elle raconte les siennes, instruit son jeune amant des malheureuses circonstances qui lui ont fait connoître l'exécrable Dubois. Dubreuil, honnête et sensible, témoigne la plus vive reconnaissance

du service qu'on veut bien lui rendre ; il s'intéresse aux malheurs de Justine, et lui propose de les adoucir par le don de sa main. — Je suis trop heureux de pouvoir réparer les torts que la fortune a envers vous, mademoiselle, lui dit-il : je suis mon maître ; je ne dépends de qui que ce soit ; je passe à Genève, pour le placement des sommes considérables que vos bons avis me sauvent ; vous m'y suivrez : en arrivant, je deviens votre époux, et vous ne paraissez à Lyon que sous ce titre ; ou, si vous l'aimez mieux, mademoiselle, si vous avez quelque défiance, ce ne sera que dans ma patrie même que je vous donnerai mon nom.

Une telle offre flattoit trop Justine pour qu'elle osât la refuser ; mais il ne lui convenoit pas non plus de l'accepter, sans faire sentir à Dubreuil tout ce qui pourroit l'en faire repentir. Il lui sut gré de sa délicatesse, et ne la pressa qu'avec plus d'instance. O créature infortunée ! falloit-il que le bonheur ne s'offrît à toi que pour te pénétrer plus vivement du chagrin de ne pouvoir jamais le saisir !... falloit-il donc qu'aucune vertu ne pût naître en ton cœur, sans te préparer des tourmens !

On se trouvoit, toujours causant, presque à

deux lieues de la ville, et l'on alloit descendre de la voiture, pour jouir de la fraîcheur de quelques avenues sur le bord de l'Isère, où l'on avoit dessein de se promener, lorsque tout à coup Dubreuil se trouve mal... d'affreux vomissemens le surprennent.... On revole à Grenoble : Dubreuil est dans un tel état, qu'il faut le porter dans sa chambre. Sa situation surprend son associé. Un médecin arrive. Juste ciel !... le malheureux jeune homme est empoisonné. Justine, épouvantée, court à l'appartement de la Dubois : l'infâme ! elle étoit partie. Notre héroïne passe chez elle... son armoire est forcée ; le peu de hardes qu'elle possède lui est enlevé. La Dubois, lui dit-on, court, depuis trois heures, du côté de Turin. Il n'est pas douteux qu'elle ne soit l'auteur de cette multitude de crimes. Elle s'étoit présentée chez Dubreuil : piquée d'y trouver du monde, elle s'étoit vengée sur Justine ; et elle avoit empoisonné ce jeune homme en dînant, pour qu'au retour, si elle avoit réussi à le voler, le malheureux, plus occupé de sa vie que de poursuivre celle qui déroboit sa fortune, la laissât fuir en sûreté, et pour que, l'accident de sa mort arrivant, pour ainsi dire, dans les bras de Jus-

tine, cette pauvre fille pût être plus légitimement soupçonnée qu'elle.

Notre triste orpheline retourne chez Dubreuil ; on ne la laisse point approcher : elle se plaint du refus ; on lui en dit la cause ; l'infortuné ne s'occupe plus que de Dieu, et rend l'âme : cependant il a disculpé celle qu'il aime ; il défend qu'on la poursuive ; il meurt. A peine a-t-il fermé les yeux, que son jeune ami accourt près de Justine, lui raconte toutes ces circonstances, et s'efforce de la tranquilliser... Hélas ! cela se peut-il ? doit-elle ne pas pleurer amèrement la perte d'un homme qui s'est si généreusement offert à la tirer de l'indigence ? peut-elle ne pas déplorer un vol qui la plonge dans la misère dont elle ne fait que de sortir ? Dangereuse femme ! s'écrie-t-elle, si c'est là que conduisent tes effrayans principes, faut-il s'étonner que l'on les abhorre, et que les honnêtes gens les punissent ? Mais Justine raisonnoit en partie lésée ; et la Dubois, qui ne voyoit que son bonheur... son intérêt dans ce qu'elle avoit entrepris, concluoit sans doute bien différemment.

Justine confia tout à Valbois, l'associé de Dubreuil ; et ce qu'on avoit combiné contre celui qu'il perdoit, et ce qui lui étoit arrivé

à elle-même. Il la plaignit, regretta bien sincèrement Dubreuil, et blâma dans Justine l'excès de délicatesse qui l'avoit empêchée de s'aller plaindre aussitôt qu'elle avoit été instruite des projets de la Dubois. Tous deux combinèrent que ce monstre, auquel il ne falloit que quatre heures pour se mettre en pays de sûreté, y seroit plutôt que l'on n'auroit avisé à le faire poursuivre... qu'il en coûteroit beaucoup de frais... que le maître de l'auberge, vivement compromis dans la plainte qui seroit faite, et se défendant avec éclat, finiroit peut-être par écraser Justine elle-même... elle qui ne sembloit respirer Grenoble qu'en échappée de la potence. Ces raisons la persuadèrent et la convainquirent tellement, qu'elle résolut de partir, sans même prendre congé de son protecteur. Valbois approuve ce parti : il ne cache point à notre héroïne, que, si cette aventure se réveille, les dépositions que lui-même sera obligé de faire lui nuiront infailliblement, tant à cause de ses liaisons avec la Dubois, qu'en raison de la dernière promenade qu'elle fit avec son ami ; qu'il lui conseilloit donc, d'après cela, de partir aussitôt, sans voir personne, bien sûr que de son côté il n'agiroyt jamais contre elle, qu'il croyoit in-

nocente, et qu'il ne pouvoit accuser que de foiblesse dans tout ce qui venoit de se passer.

En réfléchissant aux avis de Valbois, Justine crut reconnoître qu'ils étoient d'autant meilleurs, qu'il paroissoit aussi certain qu'elle avoit l'air coupable, comme il étoit constant qu'elle ne l'étoit pas ; que la seule chose qui parlât en sa faveur (la recommandation faite à Dubreuil à l'instant de la promenade), mal expliquée par lui, assurait-on, à l'article de la mort, ne deviendrait plus une preuve aussi forte qu'elle avoit pu se l'imaginer. Ces considérations la décident aussitôt ; elle en fait part à Valbois, qui continue de les approuver. Je voudrois, lui dit cet honnête jeune homme, que Dubreuil m'eût chargé de quelques dispositions favorables pour vous, je les remplirois avec le plus grand plaisir ; je voudrois même qu'il m'eût dit que c'étoit à vous qu'il devoit le conseil de me faire garder sa chambre ; mais il n'a rien fait de tout cela. Je suis donc contraint de me borner à la seule exécution de ses ordres. Les malheurs que vous avez éprouvés pour lui m'engageroient à faire quelque chose de moi-même, si je le pouvois, mademoiselle ; mais je commence le commerce, je suis jeune, ma fortune est bornée, je suis

obligé de rendre à l'instant les comptes de Dubreuil à sa famille ; permettez donc que je me restreigne au seul petit service que je vous conjure d'accepter ; voilà cinq louis, et voilà une honnête marchande de Châlons-sur-Saône, ma patrie ; elle y retourne, après s'être arrêtée vingt-quatre heures à Lyon, où l'appellent quelques affaires. Je vous remets entre ses mains. Madame Bertrand, continua Valbois en présentant Justine à cette femme, voici la jeune personne dont je vous ai parlé, je vous la recommande ; elle désire de se placer ; je vous prie, avec les mêmes instances que s'il s'agissoit de ma propre sœur, de vous donner tous les mouvemens possibles pour lui trouver dans notre ville quelque chose qui convienne à son personnel, à sa naissance... à son éducation... qu'il ne lui en coûte rien jusque-là ; je vous tiendrai compte de tout à la première vue. Adieu, mademoiselle, continua Valbois en demandant à Justine la permission de l'embrasser ; madame Bertrand part demain à la pointe du jour, suivez-la, et qu'un peu plus de bonheur puisse vous accompagner dans une ville où j'aurai peut-être la satisfaction de vous revoir bientôt.

L'honnêteté de ce jeune homme fit verser

des larmes à Justine. Les bons procédés sont bien doux, quand on en éprouve depuis si long-temps d'odieux. Elle accepta tout, en protestant qu'elle ne va s'occuper qu'à pouvoir s'acquitter un jour. Hélas ! disoit-elle en se retirant, si l'exercice d'une nouvelle vertu vient de me précipiter dans l'infortune, au moins, pour la première fois de ma vie, l'espérance d'une consolation s'offre-t-elle dans ce gouffre épouvantable de maux où la vertu me précipite encore.

Il étoit de bonne heure : le besoin de respirer avoit fait descendre Justine sur le quai de l'Isère, à dessein de s'y promener quelques instans ; et, comme il arrive presque toujours en pareil cas, ses réflexions la conduisirent fort loin. Un bosquet isolé la fixe ; elle s'y asseoit pour rêver plus à l'aise. Cependant la nuit vient sans qu'elle pense à se retirer, lorsqu'elle se sent tout à coup saisie par trois hommes ; l'un lui met une main sur la bouche ; les deux autres la jettent précipitamment dans une voiture, y montent avec elle, et l'on fend les airs pendant trois grandes heures, sans qu'aucun de ces brigands daigne lui dire une parole, ni répondre à aucune de ses questions.

Quoiqu'il fût nuit, les jalousies se baissèrent, et Justine ne put absolument rien voir. La voiture arrive enfin dans une maison; des portes s'ouvrent et se referment aussitôt; ses guides l'emportent et lui font traverser ainsi plusieurs appartemens très-sombres; ils la laissent enfin dans un, près duquel est une pièce où elle aperçoit de la lumière. Reste là, lui dit durement un de ses ravisseurs en se retirant avec ses camarades, tu vas bientôt voir des gens de connoissance; et les fripons disparaissent en fermant avec soin toutes les portes: une autre s'ouvre presque au même moment; et Justine aperçoit une femme arriver à elle, une bougie à la main... Dieu! quelle est cette femme?... le croira-t-on? c'est la Dubois, la Dubois elle-même, ce monstre épouvantable, dévoré sans doute du plus ardent désir de la vengeance. — Venez, charmante fille, dit-elle arrogamment, venez recevoir le prix des vertus où vous vous êtes livrée à mes dépens... Ah! bougresse, je t'apprendrai à me trahir. — Je ne vous ai jamais trahie, madame, répond précipitamment Justine; non, jamais, informez-vous-en; je n'ai pas fait la moindre plainte qui puisse vous donner de l'inquiétude; je n'ai pas dit un mot qui puisse vous compro-

mettre. — Tu ne t'es pas opposée au crime que je méditois ? tu ne l'as pas empêché, indigne créature ? et ce n'est pas me causer le plus mortel de tous les chagrins, que d'arrêter l'impulsion de mes forfaits ? Il faut que tu en sois punie, garce, il le faut : et elle lui serra si violemment la main en prononçant ces mots, qu'elle pensa lui casser les doigts. On entre dans un appartement aussi somptueux que bien éclairé : c'étoit celui de la maison de campagne de l'évêque de Grenoble, qui lui-même, à demi-couché sur une ottomane, recevoit ces dames en robe de chambre de taffetas violet. Nous reviendrons bientôt au portrait de ce libertin Monseigneur, lui dit la Du Bois en lui présentant Justine, voici la jeune personne que vous avez désirée, celle à qui tout Grenoble s'est intéressé comme vous ; la célèbre Justine, en un mot, condamnée à être pendue avec des faux monnoyeurs, et délivrée depuis à cause de son innocence et de sa vertu. Vous la vîtes à son interrogatoire, vous la désirâtes... Si elle doit être pendue, me dites-vous, je donne mille louis pour en jouir auparavant. Elle est sauvée : auroit-elle moins de prix à vos yeux ? — Beaucoup moins, dit le prélat en frottant son vit par-dessus sa che-

mise, infiniment moins sans doute. Le plaisir de cela étoit de s'en amuser et de la faire pendre après : j'avois fait l'impossible pour la faire tomber dans ce panneau ; et ce maudit S..... avec son équité gothique, est venu troubler tous mes arrangemens. — Qu'importe ! la voilà ; n'êtes vous pas le maître d'en faire de même aujourd'hui tout ce qui vous plaît ? — Eh oui, madame, oui, je le sais bien ; mais je vous répète que ce n'est pas la même chose ; il est si délicieux de se servir du glaive des lois pour immoler ces coquines-là ! Eh bien ! monseigneur, dit Dubois, nous mettrons à celle-ci le piquant qui lui manque, en joignant à Justine cette jolie pensionnaire du couvent des bénédictines de Lyon, dont vous avez eu l'art de ruiner la famille pour faire tomber la fille entre vos mains. — Quoi ! c'est fini ? — Oui, monseigneur. Absolument dénuée de ressources, la malheureuse arrive ce soir pour implorer vos soins. Cette dernière a sa vertu physique et morale : celle-ci n'a que celle des sentimens, mais elle fait partie de son existence ; et vous ne trouverez nulle part une créature plus remplie de candeur et d'honnêteté. Elles sont l'une et l'autre à vous, monseigneur ; et vous les expédiez toutes deux

ce soir, ou l'une aujourd'hui, l'autre demain : pour moi, je vous quitte. Les bontés que vous avez pour moi m'ont engagée à vous faire part de mon aventure.... un homme mort.... monseigneur, un homme mort, je me sauve... Eh ! non, non, femme charmante, s'écria le pasteur ; non, reste, et ne crains rien quand je te protège... Un homme mort, dis-tu ?... Y en eût-il vingt, je te sauverai de là... Reste, te dis-je : tu es l'âme de mes plaisirs ; toi seule possèdes le grand art de les exciter et de les satisfaire ; et plus tu redoubles tes crimes... plus tu te vautres dans le brouillard de l'infamie, plus ma tête s'échauffe pour toi... Mais elle est jolie, cette Justine... Puis, s'adressant à elle : Quel âge avez-vous, mon enfant ? — Vingt-six ans, monseigneur, et beaucoup de chagrins. — Oui, des chagrins... des malheurs : pas autant que j'aurois voulu cependant ; car je ne te le cache pas, ma chère, j'ai fait l'impossible pour te faire pendre ; mais ce que je n'ai pu faire exécuter d'une manière, peut-être y procéderai-je moi-même de l'autre, et je te réponds que tu n'y perdras rien... Tu as des malheurs, prétends-tu ? Eh bien ! nous les terminerons tous, mon ange ; je te réponds que dans vingt-quatre heures tu

ne seras plus malheureuse (et avec d'affreux éclats de rire), n'est-il pas vrai, Dubois, que j'ai un moyen sûr pour terminer les revers d'une jeune fille ? — Assurément, dit cette odieuse créature ; et si Justine n'étoit pas une de mes amies, je ne vous l'aurois pas amenée ; mais il est juste que je la récompense de ce qu'elle a fait pour moi : vous n'imaginerez jamais combien cette chère fille m'a été utile dans ma dernière entreprise de Grenoble. Vous voulez bien vous charger de ma reconnoissance, et je vous conjure de m'acquitter amplement.

L'obscurité de ce propos, ceux plus affreux encore du maudit prélat.... cette jeune fille qu'on annonçoit.... tout remplit à l'instant l'imagination de Justine d'un trouble qu'il seroit difficile de peindre. Une sueur froide s'exhale de ses pores ; elle est prête à s'évanouir. Telle est l'époque où les procédés du paillard finissent enfin par l'éclairer. Il la fait approcher de lui ; débute par deux ou trois baisers où les bouches sont forcées de s'unir : il attire la langue de Justine ; il la suce ; darde la sienne au fond du gosier de notre belle aventurière, et semble pomper jusqu'à sa respiration : il l'oblige de pencher la tête

sur sa poitrine à lui ; et, relevant les cheveux, il observe attentivement la nuque de son cou. — Oh ! c'est délicieux, s'écrie-t-il en pressant fortement cette partie ; je n'ai jamais rien vu de si bien attaché ; ce sera divin à faire sauter. Ce dernier propos fixe d'une manière invariable tous les doutes de Justine ; et la malheureuse voit bien qu'elle est encore chez un de ces libertins à passions cruelles, dont les plus piquantes voluptés consistent à jouir des douleurs ou de la mort des tristes victimes qu'on leur procure à force d'argent, et qu'elle est au moment de perdre la vie.

En cet instant on frappe à la porte ; la Du bois sort, et ramène aussitôt la jeune Lyonnaise dont il venoit d'être question.

Tâchons d'esquisser maintenant les deux nouveaux personnages avec lesquels nous allons voir Justine.

Monseigneur l'évêque de Grenoble, par lequel il est justice de commencer, étoit un homme de cinquante ans, mince, maigre, mais vigoureusement constitué. Des muscles presque toujours gonflés, s'élevant sur ses bras couverts d'un poil rude et noir, annonçoient en lui la force avec la santé ; sa figure étoit pleine de feu ; ses yeux petits, noirs et

méchans ; ses dents belles, et de l'esprit dans tous les traits. Sa taille, bien prise, étoit au-dessus de la médiocre ; et l'aiguillon de la lubricité, d'une taille bien rare assurément, joignoit à la longueur d'un pied plus de huit pouces de circonférence. Cet instrument, sec, nerveux, toujours écumant, fut en l'air pendant les cinq ou six heures que dura la séance, sans s'abaisser une minute. Il n'existoit aucun homme si velu ; on eût dit que c'étoit un de ces faunes que la fable nous peint. Ses mains, sèches et dures, étoient terminées par des doigts dont la force étoit celle d'un étau. Son caractère étoit brusque, méchant, cruel ; son esprit tourné à une sorte de sarcasme et de taquinerie, faits pour redoubler les maux où l'on voyoit bien qu'une pauvre fille devoit s'attendre avec un tel homme.

Pour Eulalie, il suffisoit de la voir pour juger de sa naissance et de sa vertu. Rien n'égalait les scélératesses exécutées par l'évêque pour la conduire en ses filets. Elle possédoit, avec une candeur et une naïveté enchanteuses, une des plus délicieuses physionomies qu'il fût possible de voir. Eulalie, à peine âgée de seize ans, avoit une figure de vierge ; son innocence et sa pudeur l'embellissoient en-

core : elle avoit peu de couleur ; mais elle n'en étoit que plus intéressante ; et l'éclat de ses beaux yeux noirs rendoit à sa jolie figure tout le feu dont cette pâleur sembloit la priver d'abord : sa bouche, un peu grande, étoit garnie des plus belles dents ; sa gorge, déjà très-formée, paroissoit plus blanche que son teint ; sa taille étoit délicieuse ; ses formes rondes et fournies ; toutes ses chairs fermes, douces et potelées : il étoit impossible de voir un aussi beau cul ; une mousse légère ombrageoit le devant ; des cheveux blonds, superbes, flottant sur tous ses charmes, les rendoient plus piquans encore ; et, pour compléter son chef-d'œuvre, la nature, qui sembloit la former à plaisir, l'avoit douée du caractère le plus doux et le plus sensible. Tendre et délicate fleur, ne deviez-vous donc embellir un instant la terre, que pour être aussitôt flétrie !

Oh ! monseigneur, s'écria cette belle fille en reconnoissant son persécuteur, est-ce donc ainsi que vous m'avez trompée ? Je devois, disiez-vous, rentrer dans mes biens.... dans tous mes droits ; et les scélérats qui sont venus m'arracher de ma retraite, ne m'amènent chez vous que pour y être déshonorée. — Hein, oui, c'est affreux, n'est-ce pas, mon ange, c'est

d'une trahison... d'une barbarie : et, en disant cela, le perfide l'attiroit brusquement vers lui, et commençoit déjà ses baisers lubriques, pendant qu'il se faisoit doucement polluer par Justine. Eulalie voulut se défendre ; mais la Dubois, la pressant sur ce libertin, lui enlève tous les moyens de se soustraire. Ces débuts furent longs ; plus la fleur étoit fraîche, plus le paillard aimoit à la pomper : à ces suçons multipliés succède la visite du con. C'est alors que Justine peut s'apercevoir de l'effet incroyable que produit en lui cet examen : son vit, en le faisant, s'allonge d'une telle force, que notre intéressante orpheline ne peut plus l'empoigner, même de ses deux mains... Allons, dit monseigneur, voilà deux victimes qui vont me combler d'aise : tu seras largement payée, Dubois ; car je suis bien servi. Passons dans mon boudoir : suis-nous, chère femme ; suis-nous, continua-t-il en emmenant cette mégère : tu partiras cette nuit ; mais j'ai besoin de toi pour cette expédition. Rien ne porte au forfait comme l'aspect d'un monstre ; et tu en es un, mon enfant, un des mieux prononcés qu'ait depuis long-temps vomis la nature. Oh ! combien tu m'es précieuse à ce prix !... Viens La Dubois se résigne ; et l'on passe

dans le cabinet des plaisirs de ce débauché, où les femmes, dès en arrivant, reçoivent l'ordre de se mettre nues.

Avant que de décrire les horreurs qui se commettoient dans ce séjour affreux, nous croyons nécessaire d'en peindre la décoration ; et, pendant que les robes se quittent, nous allons l'esquisser de notre mieux.

Ce vaste cabinet étoit de forme pentagone, rempli par cinq niches de glaces, au milieu desquelles étoit un sofa de satin noir. Les angles de chacune des niches, étoient ceintrés, et contenoient, dans leur sein, un petit autel, ayant sur son milieu un groupe de stuc, représentant une jeune fille nue sous la main d'un bourreau. Chaque supplice étant différent, on en voyoit par conséquent de dix sortes. Une fois dans ce local, il devenoit impossible de savoir par où l'on étoit entré, attendu que la porte se trouvoit masquée par les glaces des niches. Le plafond de ce cabinet étoit en vitrages ; la lumière n'y parvenoit que du haut. Des rideaux de taffetas bleu de ciel retomboient sur ce dôme vitré, et formoient pour la nuit un délicieux plafond, du milieu duquel paroissoit alors un soleil à huit rayons, dont le boudoir se trouvoit infiniment mieux éclairé

qu'en plein jour. Le centre de ce voluptueux local étoit occupé par un vaste bassin rond. Du milieu s'élevoit un petit échafaud où se trouvoit placée une machine assez singulière pour mériter une description. Derrière la machine étoit un fauteuil placé sur l'échafaud, et destiné au personnage qui vouloit faire jouer le ressort de l'infamale manivelle, dont voici le détail.

Sur une planche de bois d'ébène se lioit fortement l'objet que l'on avoit envie de sacrifier ; près de lui étoit le mannequin d'un homme horrible, tenant un sabre énorme. Le bourreau, placé sur le fauteuil, avoit, à fleur de son visage, le cul de l'objet captivé ; s'il vouloit jouir de ce derrière, en se tenant debout, il le pouvoit avec facilité. Près de sa main droite étoit un cordon de soie, qu'il pouvoit mouvoir à sa guise : l'agitoit-il avec violence, le spectre tenant le sabre coupoit net et fort vite la tête offerte à ses coups : tiroit-il le cordon doucement ; le sabre tailladoit, et ne déchiroit plus qu'avec lenteur les ligamens du cou ; ce qui remplissoit bien également le but, mais de manière à ne faire souffrir qu'en détail la malheureuse victime dont le sang couloit dans le bassin rond, environnant

l'échafaud, comme nous l'avons dit tout à l'heure.

Le plus grand silence régnoit dans toute cette partie de la maison ; et c'eût été sans fruit qu'on eût essayé de s'y faire entendre. Lorsque les femmes entrèrent avec le prélat, elles trouvèrent établi dans ce local un gros abbé de quarante-cinq ans, dont la figure étoit hideuse, et toute la construction gigantesque. Il lisoit, sur un canapé, la Philosophie dans le Boudoir (1). Regarde, lui dit l'évêque, les deux jolies victimes que la Dubois m'amène ce soir : vois ces fesses sublimes, toi qui les aime, abbé ; examine-les, libertin, et dis-m'en ton avis.

Justine et Eulalie, poussées par la Dubois, furent alors obligées d'aller présenter leur derrière à l'abbé, qui, toujours le livre à la main, les palpe, les examine de sang froid, en disant avec négligence.... Oui, cela n'est pas trop mal... cela vaut la peine d'être vexé. S'adressant ensuite à la Dubois, dont il tou-

(1) Il nous a paru que cet ouvrage, de la même main que celui-ci, devoit à ce titre, et peut-être même à beaucoup d'autres, prétendre à l'estime des curieux. (Note de l'éditeur.)

che également les fesses... Avez-vous recommandé l'obéissance... la plus exacte soumission ? ces créatures savent-elles qu'elles sont ici dans le plus saint asile du despotisme et de la tyrannie?... Oui, monsieur, répond la Dubois en s'inclinant pour mieux présenter ses fesses à l'abbé ; je leur ai suffisamment parlé de l'extrême puissance de monseigneur, de ses richesses prodigieuses, de son crédit éminent, et je les crois toutes prêtes à s'humilier devant sa grandeur..... Qu'elles le prouvent donc, dit l'abbé, en ne paroissant ici qu'à genoux, jusqu'à ce qu'on leur permette de se relever. Et les deux jeunes personnes, aussitôt inclinées, parurent attendre les ordres qu'il plairoit au prélat de leur signifier. Ce libertin, presque nu lui-même, fut, selon sa coutume, se regarder dans toutes les glaces, en se faisant branler, devant chacune, par la Dubois. Tous deux considéroient la représentation des supplices, et sembloient en menacer les deux malheureuses, qui, toujours à genoux, se contentoient de frémir et de baisser les yeux, pendant que le flegmatique abbé continuoit sa lecture, sans avoir l'air de prendre la moindre part à la scène. Cette tournée faite, l'évêque fut essayer le fauteuil du bour-

reau ; il s'y place, fait jouer le ressort en ordonnant aux deux patientes d'observer avec quelle légèreté... quelle vitesse, son mannequin savoit trancher des têtes. Il redescend : Dubois, dit-il, ordonnez à ces gueuses de venir, l'une après l'autre, me rendre leur hommage. Justine paroît la première ; elle suce la bouche du prélat, fait baiser son cul, pompe le vit, et par ordre de la Dubois, introduit la langue, le plus avant qu'elle peut, dans l'anus du vieux libertin... Si je vous chiois dans la bouche, dit l'évêque, l'avaleriez-vous?... Pardieu, monseigneur, observe à ces mots l'abbé, ce seroit un bien grand honneur pour cette petite pécure, et vous êtes bien sûr qu'elle ne s'avisera pas de s'y refuser.... Et vous ? poursuit l'évêque en s'adressant à Eulalie.... Oh ! juste ciel ! répond cette belle fille en larmes, n'abusez pas de mon malheur : puisque je suis dans vos fers, faites de moi ce que vous voudrez, mais respectez mon infortune ; je suis en droit de vous le demander... Voilà une réponse bien insolente, dit l'abbé, et qui prouve que cette petite fille n'est pas assez pénétrée de tout ce qu'elle doit au personnage important chez lequel elle a l'honneur d'être.... Quelle est la pénitence, dit Dubois,

qu'ordonne monseigneur, pour une réponse aussi incongrue?... Je veux, dit le prélat, qu'elle lèche le trou du cul de l'abbé... qu'elle lui suce le vit... qu'elle s'approche ensuite de moi, pour y recevoir une douzaine de soufflets, autant de pinçons sur le derrière. L'arrêt n'est pas plutôt prononcé, que le monstreux ecclésiastique expose magistralement le plus dégoûtant derrière qu'il fût possible de voir... cul détestable, que la pauvre Eulalie est contrainte à sucer amoureusement. Quel contraste ! Elle prend de même, sur ses lèvres de roses, le vit molasse et baveux de ce débauché ; puis, se rapprochant du prélat, elle y va subir humblement les mortifications qui lui sont imposées. Cependant le vilain abbé, qui devine ces préliminaires, se fait branler par la Dubois, en maniant les fesses de Justine, pendant que l'évêque fourmente Eulalie... Abbé, dit le maître du lieu, en terminant cette opération, je bande excessivement ; je vois que je ferai beaucoup de mal aujourd'hui. — Monseigneur n'est-il pas le maître ? tout ce qui habite ces lieux ne lui est-il donc pas soumis ? il n'a qu'à faire un geste, et tout va s'humilier devant lui. L'évêque, qui jouissoit de ce despotisme, et dans l'esprit

duquel on voyoit que ces flagorneries obtenoient le plus grand succès, fit un signe à Justine, qui, s'approchant aussitôt, reçut l'ordre de se coucher à plat ventre sur un canapé, afin de prêter son derrière aux introductions du vit épiscopal. Mais ce n'est pas sans d'incroyables peines que sa monstrueuse poutre parvient à s'introduire dans un aussi petit orifice : il y est à la fin niché. Eulalie, conduite par l'abbé, est en même temps étendue sur les reins de Justine, les jambes en l'air, et la tête en bas, de manière à ce que l'enculeur de Justine puisse baiser la bouche d'Eulalie, dont les cuisses ouvertes offrent à l'aumônier un joli petit con vierge, que celui-ci gamahuche, pendant que la Dubois, agenouillée devant son derrière, lui rend le même service au trou du cul.

Cependant Justine, horriblement tourmentée par le vit qui la sodomise, fait tout ce qu'elle peut pour se dégager, et y réussit à la fin. Oh ! double foutu dieu, dit l'évêque en colère, jamais encore aucune femme n'osa me manquer à ce point. Abbé, que dis-tu de la sottise ?... Il n'est point de punition assez grave pour s'en venger, monseigneur, répond le chapelain. Si cette coquine n'avoit encore

quelques instans à servir vos caprices, je vous supplierois de la mettre à mort sur le champ : mais, puisque le besoin que vous en avez n'est malheureusement que trop réel, je crois qu'il faut s'en tenir à me la livrer, afin que je l'étrille devant vous de la plus sanglante manière... Oui, dit l'évêque ; mais je veux que ce soit sur le sein ; vous connoissez mon horreur pour cette partie du corps d'une femme : que Justine s'agenouille donc devant vous, abbé ; et déchirez-lui les tetons avec ces verges, de toute la force de votre bras. L'arrêt n'est pas plutôt prononcé qu'il s'exécute : le farouche abbé frappe d'une telle violence, que Justine est prête à s'en évanouir.... En voilà suffisamment, dit l'évêque ; elle saigne, c'est tout ce que je voulois : qu'on la représente à mes coups maintenant, et qu'elle se persuade bien que je l'imvole à l'instant où il lui prendra fantaisie de me rejouer un pareil tour. L'attitude se reforme : notre héroïne est limée près d'une demi-heure de suite, et de nouveaux plaisirs viennent occuper le prélat.

Abbé, dit-il en montrant Eulalie, il faut que tu dépucelles cette petite fille avant que je ne l'encule ; je ne la sodomiserois pas volontiers, si quelqu'autre vit que le mien ne

lui eut farfouillé le con auparavant. Foutredieu, monseigneur, dit l'abbé, vous me donnez là une besogne qui, vous le savez bien, n'est pas fort de mon goût : il n'est pas très-certain que je puisse bander, n'ayant qu'un con pour perspective. Essayons toujours, pour vous plaire. La Dubois tient l'enfant ; Justine prépare le membre de l'abbé ; et le prélat, une lorgnette à la main, examine tout avec la plus scrupuleuse attention. Ce n'est effectivement pas sans peine que le coquin parvient à se mettre en état : plusieurs fois même, pendant l'opération, la Dubois, pour le mieux exciter, est obligée de retourner la médaille ; et comme elle observe que le nerf érecteur plie chaque fois qu'on remet l'enfant sur le dos, on décide unanimement qu'Eulalie ne sera dépucelée qu'en levrette. L'opération commence : Justine et la Dubois la servent ; et comme l'abbé, quelque monstrueux qu'il fût par sa taille, n'étoit pourtant pas une colosse relativement aux facultés physiques, son engin disparut bientôt ; le sang annonce sa victoire. Bien, bien, s'écrie l'évêque en venant lui-même exciter son homme au combat ; déchire cette garce, poursuis-la, cher abbé ; je voudrais qu'en ce moment

ton vit fût de fer, pour mieux tourmenter la victime. Ma foi, monseigneur, dit le croque-Dieu, en retirant son vit tout couvert de sang, c'est en vérité tout ce que je puis faire pour votre service; car, pour du foutre, sur mon honneur, je n'en perdrai pas dans un con. Eh bien! dit l'évêque, encule la Dubois, pendant que je vais sodomiser tour à tour ces deux petites putains dans une de mes niches. Tout s'exécute; et, cette nouvelle joute terminée, sans qu'il en eût coûté de sperme, l'évêque s'empare d'Eulalie, et la tripote de manière à convaincre que sa tête s'échauffe terriblement à molester cette petite fille. Ce fut alors qu'il mit en usage, avec elle, un supplice dont les annales du libertinage le plus corrompu n'offriroient sûrement nul exemple. Il lui entoure les mamelles d'un fil ciré; puis, serrant prodigieusement ce fil, il lui fait gonfler les tétons, au point de les rendre violets; il mord cette masse gonflée, et en fait jaillir le sang dans sa bouche: Justine le branloit pendant ce temps-là, et la Dubois lui donnoit le fouet. Je déteste les gorges, s'écrioit l'évêque, et n'ai pas au monde de plus délicate jouissance que celle de les molester. Peu après, il passe un nouveau fil au petit

bout des seins, et comprime si violemment cette délicate partie, que le sang en jaillit sur une des glaces : l'infâme porte sa bouche sur la blessure : il se délecte à sucer la plaie. On lui représente la victime, dont les cris et les douleurs ne peuvent se peindre ; on la lui replace dans une attitude tout à fait contraire. Ce ne sont maintenant plus que les fesses qu'elle expose à son persécuteur. Ici l'abbé est chargé de saisir avec le bout des doigts des pincées de chair, ce qui est très-difficile sur un derrière aussi ferme.... aussi potelé : dès qu'il a pu faire tendre la peau, l'évêque passe son fil, entoure le morceau pincé, et le comprime : souvent la chair échappe ; quelquefois l'opération réussit. Dans ce dernier cas, monseigneur n'oublie pas de mordre de toutes ses forces la pincée de chair comprimée, et de s'extasier dès qu'il voit le sang. Je ne sais, dit le farouche abbé, d'où vient que monseigneur ne coupe pas ces morceaux de chair. C'est que je ménage, répond le prélat hâtant de lubricité ; nous redoublerons bientôt tout cela.

Il est facile de deviner ici quelle devoit être la situation de Justine. Ne voyant dans tous ces supplices que l'image de ceux qui lui

étoient destinés, elle frémissait : les regards de l'évêque ne lui annonçoient que trop sa déplorable destinée... la malheureuse, hélas ! l'eût-elle même oublié, tout ce qui l'entouroit n'eût-il pas pris le plus grand plaisir à le lui rappeler ? Une nouvelle horreur s'exécute ; elle est encore neuve, sans doute, dans les annales de la lubricité.

Eulalie est fixée, à genoux, contre les parois de la cuve au milieu de laquelle nous avons dit qu'étoit l'échafaud, ses mains sont liées derrière elle, tout moyen de défense lui est enlevé ; elle ne présente plus que sa jolie figure et sa gorge d'albâtre. L'effroyable évêque la fouette sur le visage, il la soufflette, il lui crache au nez, il lui donne d'affreuses nazardes, et bouleverse absolument, par tant d'atrocités, les traits intéressans de cette délicieuse petite créature. Elle faisoit horreur à regarder ; on eût dit qu'un essaim de mouches à miel eût à plaisir boursofflé cette délicieuse figure : et cependant l'insulte n'étant pas encore assez grave aux yeux de ce monstre, il la fait étendre à terre, lui marche sur le corps, et lui chie dans la bouche. Il appelle l'abbé, exige de lui d'en faire autant ; Dubois les imite ; et la tête entière d'Eulalie

disparoit sous la masse de merde dont elle est absorbée. Ce n'est pas tout; il faut qu'elle avale : on l'y condamne, un poignard sur le sein. Qu'on la relève, dit l'évêque; je ne puis plus attendre; il faut que je l'expédie.... et puis vous... vous, dit-il en fixant Justine, sacre-dieu, vous ne serez pas autant ménagée, je le jure. Ce que vous venez de voir n'est qu'un échantillon; je vous promets bien d'autres supplices; vous m'êtes trop recommandée, pour que je vous épargne. Allons, poursuit ce monstre de luxure dès qu'il voit Eulalie nettoyée, que cette petite fille se confesse, et qu'elle se prépare à la mort. L'infortunée se rapproche de l'abbé, qui, revêtu d'un surplis, et le Christ à la main, écoute avec attention les innocens aveux qui lui sont faits, pendant que la Dubois le branle, et qu'il lui manie le derrière de la main qui lui reste libre. Oh! mon père, dit cette intéressante fille en finissant, vous voyez qu'elle est la pureté de ma conscience : intercédez pour moi, je vous conjure; je n'ai pas mérité de perdre la vie. Mais ces paroles, prononcées de l'organe le plus doux et le plus flatteur... ces mots touchans, qui eussent attendri des tigres, n'enflammèrent que mieux la perfide

imagination de l'évêque. Par son confesseur même, Eulalie est portée, presque évanouie, sur l'affreux échafaud où ses jours vont s'éteindre. Etendue sur la funeste planche, l'évêque lui enfonce son vit dans le cul, pendant que la Dubois le fustige, et qu'en face de l'échafaud, l'abbé, encore en surplis, sodomise Justine : déjà le fatal cordon est aux mains de l'évêque. Ménagez ! ménagez ! monseigneur, lui crie l'infâme aumônier ; tâchez qu'elle se sente mourir : plus vous prolongerez les douleurs, plus vous déchargerez chaudement. Le prélat s'échauffe ; les plus épouvantables blasphèmes volent avec énergie sur ses lèvres écumantes ; le délire s'empare de ses sens ; le ressort part, mais avec une perfide douceur, qui ne déchire qu'en détail la belle tête offerte à ses coups... elle est enfin totalement détachée ; elle roule, avec des flots de sang, dans la cuve destinée à la recevoir.

O comble de l'horreur et de la cruauté ! il ne reste plus que le tronc, le féroce évêque s'y excite encore ; il ne cesse de sodomiser ce cadavre sanglant. Il avoit pourtant perdu son foutre... l'exécrable mortel, il poursuivait, afin de réparer ses forces... afin de retrouver la vie dans un corps auquel il vient



www.libtool.com.cn

de l'arracher. Allons, dit-il en se retirant, me voilà tout aussi en train que si je n'eusse rien perdu : qu'on prépare Justine. Oh ! monseigneur, interrompit ici la Dubois, ce supplice est trop doux pour elle ; n'en auriez-vous pas de plus affreux ! Je suis bien sûre que si vous étiez à la tête d'un gouvernement, vous trouveriez cette mort trop foible pour les scélérats qui l'auroient méritée ; or, Justine est dans ce cas ; trouvez-nous donc quelque chose de meilleur.

Assurément, répondit l'évêque : quoiqu'un grand criminel moi-même, je ne vous cache pas que je voudrois, et qu'on multipliât beaucoup plus qu'on ne fait les supplices judiciaires, et qu'on les rendît plus imposans. La raison de cela est bien simple... Tenez, poursuivit-il en descendant, et se couchant sur un de ses sofas ; analisons un peu cette matière, pendant que je vais reprendre haleine.... Tranquillisez-vous, Dubois, votre protégée n'y perdra rien.

« Vous croyez, dites-vous, mes amis, que les supplices que j'érigerois, dans le cas où je me trouverois revêtu de quelque autorité, deviendroient infiniment plus rigoureux que ceux qui sont maintenant en usage : assuré-

ment, ces supplices seroient, et plus affreux, et plus multipliés, sans doute. Souvenez-vous bien que la soumission du peuple, cette soumission si nécessaire au souverain qui le régit, n'est jamais due qu'à la violence et qu'à l'étendue des supplices (1). Tout chef, quel qu'il soit, qui voudra gouverner par la clémence, sera bientôt culbuté de son trône. L'animal féroce, connu sous le nom de peuple, a nécessairement besoin d'être conduit avec une verge de fer : vous êtes perdu, dès l'instant où vous lui laissez apercevoir sa force. Ce ne sera jamais que pour secouer le joug, qu'il profitera des rayons de lumière que vous laisserez briller à ses yeux : et quelle nécessité y a-t-il donc de l'instruire ? quel bien l'état recueille-t-il de la philosophie du peuple ? Il ne faut d'autre vertu que la patience et la soumission dans l'individu gouverné ; l'esprit, les talens, les sciences, ne sont faits pour être le partage que du gouvernant. Les plus grands

(1) En voyant dans quelle bouche nous plaçons des projets de terreur et de despotisme, nos lecteurs ne nous accuseront pas de prétendre à les faire aimer.

malheurs résulteront toujours du renversement de ces principes. Il cessera d'y avoir une autorité réelle dans tout gouvernement où chacun se croira fait pour la partager ; et tous les fléaux de l'anarchie résulteront de cette extravagance. Or, l'unique moyen d'éviter ces dangers, est de resserrer la chaîne le plus qu'il est possible, de promulguer les lois les plus sévères, de refuser absolument l'instruction du peuple, de s'opposer surtout à cette fatale liberté de la presse, foyer de toutes les lumières qui viennent dissoudre les liens du peuple, et de l'effrayer ensuite par des supplices aussi graves que multipliés. Il n'est point d'animal au monde plus dangereux que le peuple ; et tout gouvernement qui ne le tiendra pas dans la plus extrême servitude, s'écroulera bientôt de lui-même. La tyrannie la plus outrée fait seule toute la sûreté des états : lâchez le frein, le peuple se révolte ; accoutumez-le à l'aisance, il deviendra bientôt insolent ; soulagez-le, il vous insultera ; éclairez-le, il vous massacrera.

« N' imaginez pourtant pas, mes amis, que j'entende par le PEUPLE la caste désignée sous la dénomination de TIERS-ÉTAT ; non, certes : j'appelle PEUPLE cette classe vile et

méprisable qui, grossièrement lancée sur notre planète comme l'écume de la nature, ne peut vivre qu'à force de peines et de sueurs.... qui nous vole, qui nous presse, qui nous escroque toutes les fois qu'elle ne peut nous faire autrement contribuer ; voilà celle que je voue à la chaîne et à l'humiliation perpétuelle, celle que j'affirme n'exister dans le monde que pour servir l'autre : tout ce qui respire doit se ligner contre cette classe abjecte ; l'univers entier doit concourir à river les fers de ces vils esclaves, bien certain d'être à son tour grevé, s'il s'apitoie ou se relâche. Vous que j'élève et dont je reconnois les droits, ne balancez donc point à vous soumettre au gouvernement le plus despote ; celui-là seul maintiendra vos privilèges et les fera valoir : flatté de vous voir contribuer comme lui à l'asservissement des seuls êtres qu'il ait à redouter, il vous cédera, tant que vous le voudrez, une portion de son autorité pour assurer l'autre ; et les lois qu'il aura promulguées ne feront jamais qu'effleurer vos têtes pour aller mutiler les leurs. Est-il un pays dans le monde où les grands soient plus heureux qu'en Turquie ? Ils craignent le cordon, j'en conviens ; mais ce supplice est bien rare pour eux : seulement destiné pour

quelques crimes d'état, jamais leurs délits particuliers, jamais leur despotisme secret, ne courent risque d'être réprimés ; la jouissance de mille crimes délicieux leur est donc assurée, pour un ou deux qu'ils ont à craindre !... Oh ! vivent, vivent à jamais de tels gouvernemens ! J'irai toujours habiter de préférence les pays qu'ils enchaîneront : j'aime la fêrule qui ne me frappe point, et dont je puis effrayer les autres. Que m'importe qu'on m'appelle esclave, quand j'ai le droit d'en faire à mon tour ? Le véritable esclave est celui qui consent à vivre sous un gouvernement dont les lois frappent également, parce qu'il le devient de ces lois, dont l'autre se moque, et que la tyrannie de l'homme qui ne frappe que celui qui lui plaît est bien plus douce que la loi qui frappe tout le monde. Oui, je le répète avec plaisir, le sang impur de la populace, si j'étois souverain, couleroit à tous les instans de ma vie ; je l'effrayerois sans cesse par de sanguinaires exemples ; coupable ou non, je l'immolerois, afin de maintenir sa dépendance ; je la priverois de tout ce qui pourroit lui donner de l'énergie ; je l'assouplirois par un travail perpétuel, et lui rendrois sa subsistance si pénible, que l'idée seule de secouer ses

chaînes lui deviendrait impossible... Il faudrait en faire des bêtes de somme, dit l'abbé, qu'il fut permis de tuer comme les bœufs qu'on vend à nos boucheries ; il faudrait l'écraser d'impôts, de contributions... Ne doutez pas, reprit l'évêque, que cette vermine n'use les ressorts de l'état par sa rouille dangereuse : extirpons-la donc, détruisons-la dans sa racine ; et voici, pour y parvenir, les principaux moyens que je mettrois en usage.

• 1^o. Il est d'abord essentiel, non-seulement de permettre, mais même d'autoriser l'infanticide : ce n'est que par ce moyen sage que la Chine a diminué l'excessive population qui la desséchoit, qui l'opprimoit avec tant de violence, et qui, sans doute, eût fini par renverser tout à fait sa constitution. Le sage Chinois, détruisant avec courage l'enfant qu'il ne peut nourrir, ne soupçonne aucun crime à se débarrasser un peu plutôt ou un peu plus tard de la matière dont il est surchargé. Contraignons à cette loi le peuple que nous voulons asservir ; gardons-nous surtout d'ériger aucun asile pour le fruit de son libertinage ; que celle qui le porte, obligée de le mettre bas publiquement, ne puisse le sauver par aucun moyen ; qu'elle soit elle-même punie

de mort, si elle veut conserver ce fruit inutile, comme dans l'île d'Othaïti, où les femmes de la société des ARRÉOÏS sont foulées aux pieds, si elles laissent voir le jour (1) à leurs enfans, ou si elles ne les tuent pas dès qu'ils sont nés.

• 2°. Il faut ensuite que des commissaires fassent régulièrement des visites annuelles chez tous les paysans, et soustraient impitoyablement ce que chaque père de famille a de trop. Ces visites seront inattendues... imposantes : et le bourreau, qui suivra toujours ceux qui les feront, massacrera sans pitié tout le superflu d'une maison. Chaque famille ayant plus qu'il ne lui faut de trois enfans, ce sera l'excédant de ce nombre qui tombera sans pitié sous le fer exterminateur des commissaires. Ne craignez pas, avec de telles précautions, que ce paysan ose maintenant donner l'existence à plus d'enfans que ne lui en permettra la loi. Chargez-le fortement d'impôts, s'il l'enfreint ; allez plus loin, s'il s'accoutume à la braver : massacrez sa femme à ses yeux, et n'oubliez pas que tous les malheurs d'un gouvernement

(1) Voyez les Voyages de Cook.

n'eurent jamais pour cause que l'excès de la population. Attaquez donc vivement le luxe et l'aisance de cette classe abjecte, si vous voulez couper le mal dans sa racine. Douteriez-vous de ce luxe?... Eh bien ! parcourez les asiles de ce peuple insolent ; et vous verrez avec quelle arrogance il ose l'afficher aujourd'hui ! Or, je vous demande si ce n'est pas ce luxe, qui, l'amollissant et le dégradant chaque jour, lui fait aussi scandaleusement étendre sa population. Supprimez donc ce luxe absurde en lui ; réduisez ces manans au simple nécessaire ; obligés de fatiguer beaucoup pour se le procurer, vous verrez qu'ils ne procréeront plus tant. Ce peuple que vous plaignez, que vous choyez tant en Europe, est-il traité de même à Ceylan, où il travaille comme des chevaux sans rien posséder en propre ? L'est-il de même en Pologne, où il ne végète encore que dans la plus extrême servitude ? en Perse et sur les bords du Gange où on le tue, comme nous faisons ici nos lièvres ? Surchargez-le donc impunément ; ses reins sont plus forts que vous ne pensez. Persuadez-vous bien que la nature n'a fait ces êtres secondaires, que pour servir de jouet aux autres hommes : c'est son vœu. Le pauvre n'est

créé que pour être utile au riche ; que pour être employé à ses besoins... à ses fantaisies ; pour servir de fascines dans les sièges, comme fit Mahomet à Constantinople. Forcez-le donc sans aucun scrupule ; contraignez-le, par la misère où vous le réduisez, à ne plus jouer d'autres rôles sur la surface du monde : obligez-le à amener lui-même les enfans qu'il a de trop dans le cabinet de vos plaisirs, où vous les flétrirez, où vous les immolerez, si bon vous semble. Voilà le seul moyen d'écumer cette crasse dont les ressorts de l'état, si l'on n'y prend garde, sont toujours ébranlés tôt ou tard.

« 3°. Une autre considération importante est de remettre le peuple sous le joug de la servitude d'où la cupidité et la mauvaise politique de nos rois l'ont sorti. Redoutant l'empire de la noblesse, ils affranchirent le peuple pour maintenir l'équilibre, sans prendre garde à l'inégalité des poids, sans observer que cette noblesse qu'ils vouloient affoiblir ne s'anéantiroit jamais sans entraîner le trône dans sa chute. Si les rois ne veulent pas rendre aux seigneurs ces paysans dont ils étoient immeubles, qu'ils les gardent pour eux, j'y consens ; mais qu'ils ne les soustroient pas à l'esclavage :

rien n'est aussi dangereux que la liberté du peuple. C'est par la plus complète oppression de cette classe, en un mot, c'est par sa réduction au plus dur esclavage, par la diminution de ses subsistances, par l'anéantissement total de son luxe, par l'obligation d'acheter au prix des plus rudes travaux le sobre nécessaire qui lui convient, que vous parviendrez à diminuer la population, vice destructeur de tout gouvernement, inconvénient terrible qui le conduira toujours à sa perte : aucune pitié sur cet objet ; elle seroit bien funeste. Quand l'arbre est énérvé du trop grand nombre de ses branches, et que le suc nourricier ne peut plus se répartir également, on taille, on coupe, on diminue ; le tronc y gagne, et l'arbre se conserve. Henri IV désiroit que chaque paysan eût la poule au pot le dimanche ; mais Henri parloit en politique, et non pas en monarque : ayant bien plus de raison, vu l'état de foiblesse où il étoit, de se faire aimer que de se faire craindre, il faisoit aussi bien de parler de cette manière, qu'il eût eu de tort d'exécuter d'aussi ridicules promesses. Qu'on ne s'y trompe pas ; la source de l'aisance du peuple est celle de la misère publique ; et nous mourrons

toujours de faim, quand le paysan sera riche. Encore une fois, ce ne sont pas les branches qui doivent prospérer, c'est le tronc. Quelle est la cause du peu de rapport des grandes possessions ? C'est la richesse du peuple. Il ne s'engraisse jamais qu'aux dépens de l'homme à son aise : ne craignez donc point de ravir à votre tour cette subsistance qu'il vous a prise. Si le paysan ne possédoit pas ces richesses, ne seroient-elles pas dans votre poche ? Pourquoi faut-il donc que vous vous en priviez, pendant que le pauvre, cet être foible et vil, que la nature n'a créé que pour être dans les fers, en jouit à votre détriment ? Ressaisissez-vous donc, sans scrupule, de ce qui vous appartient : c'est renverser toutes les institutions sociales ; c'est méconnoître toutes les inspirations de la nature, que d'agir d'une manière différente ; et la tolérance de tant d'abus grossiers, soyez-en bien sûrs, ne nous amènera qu'au plus affreux et qu'au plus prochain bouleversement. L'abâtardissement de l'espèce, bientôt occasionné par la mésalliance inévitable dans une si prodigieuse population, devient un autre inconvénient fait pour précipiter la perte de l'état, et, de conséquences en conséquences, d'inconvéniens en inconvé-

niens, nous nous précipiterons dans un gouffre dont rien ne pourra plus nous sortir ; et tout cela, pour des sentiments d'une fausse pitié ; comme si la pitié ne consistoit pas à maintenir les lois de la nature, bien plutôt qu'à les renverser !... comme si la véritable humanité pouvoit nous obliger à perdre la plus importante classe des sujets pour engraisser l'autre ! Loin de nous ces perfides sentimens ! soyons plutôt inhumains et barbares, si ce n'est qu'au prix de cette manière d'être que nous pouvons honorer la nature, et maintenir, à tout, l'ordre sublime dont elle nous donne l'exemple. Eh ! qui doute que la pitié ne soit une foiblesse, quand elle conduit à des inconvéniens de cette force ? Et quelle est donc cette fausse pitié qui vise à renverser tous les principes de l'équité et de la loi naturelle ? Erigeriez-vous en sentiment louable celui dont les dangers seroient aussi manifestes ? Il vaudroit autant dire qu'un maître fait une bonne œuvre, en se passant de son dîner, pour le donner à son chien. Analisons mieux les vrais mouvemens de la nature. La pitié, sans aucun doute, est une foiblesse dans tous les cas ; mais elle devient un crime réel... un crime d'état dans celui-ci ; et tel qui s'en laisse toucher, devient réellement digne de punition.

« 4°. Une autre opération, plus nécessaire encore que tout ce qui précède, est la suppression totale de vos aumônes publiques ou particulières. Je voudrois qu'il y eût une forte amende décernée contre celui qui oseroit se livrer à cette pernicieuse action, quand on lui en auroit démontré les inconvéniens. Nous nous plaignons des mendiants, et nous les alléchons par des charités. Ne ririons-nous pas d'un imbécile qui se plaindrait d'être incommodé par des mouches, et qui, pour les chasser, s'environneroit de rayons de miel? Point d'aumône, je le répète: gardons-nous d'entretenir la fainéantise. Souvenons-nous que si ce polisson de Jésus l'a prêchée, c'est qu'il n'étoit lui-même qu'un mendiant... qu'un vagabond, à qui les Romains, au lieu du mépris dont ils l'entourèrent, auroient dû décerner le plus cruel et le plus humiliant des supplices. On proposa, sous Louis XIV, d'exterminer tous les pauvres, de les pendre tous sans pitié. Ce projet, digne d'un règne aussi sage, auroit influé sur notre siècle; et nous ne serions pas aujourd'hui rongés de cette pullulente vermine. Osons revenir à ce sublime projet; et persuadons-nous bien qu'en le remplissant avec exactitude, nous prévien-

drions peut-être bien des maux. Songez que l'état qui sacrifie le pauvre ne perd rien, et gagne beaucoup : par quel motif l'épargneriez-vous donc ? Blâmeriez-vous un homme, surchargé d'humeurs, qui prendroit une médecine pour se rendre plus dispos et plus sain ? C'est absolument la même chose : et pour que le moyen vigoureux que j'exige influât davantage sur notre nation, infiniment trop chargée de ce funeste excrément populaire, je voudrois que, dans des spectacles publics de taureaux ou de gladiateurs, on immolât des essaims de cette vile canaille, comme on faisoit des chrétiens autrefois à Rome ; qu'on les exposât aux bêtes féroces ; qu'on écartelât leurs garçons... qu'on éven-trât leurs femmes... qu'on tenaillât leurs filles ; que les supplices les plus atroces et les plus barbares fussent inventés pour eux ; qu'on les réservât enfin à tout ce que la cruauté la plus réfléchie pourroit inventer de tourmens les plus recherchés. Vous verriez comme, avec ces moyens, la terre seroit bientôt purgée de ces excroissances qui la souillent. On s'effraie au premier coup d'œil, je le sens, de ces projets de jeux inhumains. Qui doute néanmoins qu'ils ne fussent bientôt aussi suivis que

vos bals et vos comédies ? qui doute que vos petites-maîtresses à nerfs et à vapeurs ne les vinssent incessamment dissiper aux égorge-mens populaires ? Les Porcies, les Cornélies pleuroient aux tragédies de Sophocle, et n'en venoient pas moins se chatouiller lubriquement le clitoris aux massacres des chrétiens, dans le cirque de Rome. Néron jouoit supérieurement Œdipe, et déchiqnetoit voluptueusement, au sortir de là, les jolis tetons de Sainte Cécile, ou les belles fesses de sœur Agathe, qui avoient, l'une et l'autre, l'imbécilité de croire au Christ. Ces spectacles, à la fois magnanimes et piquans.... dignes du génie d'une grande nation, ne seroient révoltans pour nous, que parce que nos yeux n'y seroient pas faits : l'on frémiroit peut-être aux premiers ; on s'écraseroit aux seconds. Nos places publiques ne sont-elles pas remplies chaque fois que l'on y assassine juridiquement (1) ? Ce seroit la même chose ici. Nous

(1) Ce qu'il y a de fort singulier, c'est qu'elles le sont presque toujours par des femmes : elles ont donc plus de penchant que nous à la cruauté ; et cela, parce qu'elles ont l'organisation plus sensible. Voilà ce que les sots n'entendent pas.

aurions bonne grâce, vraiment, à faire les réservés sur ces fadaises, pendant que nous nous permettons tant d'atrocités secrètes. Eh ! qui sait si, en donnant ainsi carrière à la méchanceté des hommes, on ne tariroit pas la source de leurs crimes mystérieux ? Le célèbre maréchal de Retz n'eût peut-être pas assassiné quatre ou cinq cents enfans, pour éjaculer son sperme un peu plus chaudement, s'il y eût eu des spectacles où ses fureurs lubriques eussent pu trouver des issues. Combien seroit satisfaite, par ce projet, la haine que tant d'honnêtes gens ont pour cette classe vile, dont Saint-Pouanges, archevêque de Toulouse, ne pouvoit apercevoir un individu sans l'accabler d'invectives ou de coups, ou le faire assommer par ses gens devant lui ! Quant à moi, je l'avoue, poursuit chaleureusement ce libertin, je ne serois pas le dernier à y assister.... que dis-je ! l'extrême horreur que j'ai pour cette indigne race, me détermineroit peut-être à des choses plus fortes, et ce seroit avec délices que j'inventerois moi-même des tourmens pour elle, et que mes mains les lui feroient endurer... Poursuivons.

« 5°. Joignez à ces premiers moyens de dépopulation l'usage d'honorer les célibataires,

les pédérastes, les tribades, les masturbateurs, tous ces êtres enfin qui, ennemis jurés de la progéniture, n'ont d'autres principes que de lui ravir des germes, ou d'en détruire. Que le meurtrier même soit en honneur dans un état : dès que l'objet est de diminuer cette abondante superfluité qui mine une nation, gardez-vous de punir celui qui, en détruisant, coopère le plus à vos vues ; honorez-le, récompensez-le même, et votre but sera rempli.

« 6°. Pour étayer les moyens dont je viens de parler tout à l'heure, il faut que tous les blés soient transportés dans des magasins publics, érigés dans les principales villes de France, et que là ils y soient payés leur valeur au propriétaire, avec injonction à lui de ne garder absolument que ce qu'il lui faut pour vivre. Ce prétexte vous donne le droit d'établir des visites domiciliaires, que vous faites avec assez de rigueur, pour enlever même au malheureux ce que vous lui aviez laissé d'abord pour son année ; vous lui faites rapporter ce prétendu superflu dans les magasins, en l'assurant qu'il en sera payé. Vous lui tenez parole ; trois mois après, vous l'imposez au double de l'argent que vous savez qu'il a reçu ; vous le contraignez à payer tout

de suite. Le voilà donc, avant l'hiver, et sans argent, et sans subsistance ; à peine a-t-il conservé ses semailles. Même procédé l'année d'ensuite. Comment voulez-vous, qu'en renouvelant ainsi trois ou quatre ans, le malheureux, absolument ruiné, ne soit pas obligé d'abandonner sa chaumière, pour aller mendier?... Il le fait : ne vous y opposez point ; gardez-vous seulement de le secourir. Six mois après, promulguiez les lois les plus sévères contre les mendiants ; sabrez-les, pendez-les sans aucune pitié. Et voilà, dans dix ans, par ce procédé bien simple, votre population diminuée d'un tiers. Déclarez alors à ce qui reste que, pour se mettre à l'abri d'une telle vexation, ce que le paysan a de mieux à faire, est de se replacer sous la servitude féodale ; qu'en engageant à son patron tout ce qu'il peut posséder au monde, ce qui lui restera sera de moins pour lui, puisqu'on respecte les biens seigneuriaux. Faites-lui comprendre qu'au moyen de cet engagement, celui avec lequel il le fait se chargera de le protéger, de le défendre ; qu'il le maintiendra dans son petit héritage, et que dès-lors il en jouira sans aucun danger, et cela, sous la simple clause d'une redevance. Plutôt que

d'être trompé comme il vient de l'être ; plutôt que de s'exposer à mourir de faim comme cultivateur, ou à être pendu comme mendiant, le malheureux s'engagera à tout ; et le voilà redevenu serf. Mais, quoique dans les fers, quoique simplement réduit à la plus simple subsistance, peut-être va-t-il se remettre à pulluler encore. Renouvelez alors toutes vos entraves : la victime est à vous ; vos moyens seront bien plus simples. Promulguiez une loi sur les mariages, qui ne les permette qu'à trente ans... qui les interdise à la plus légère apparence de parenté. Continuez vos suppressions du supplément de la progéniture ; que la confiscation des biens du délinquant soit toujours au profit du maître, afin qu'insensiblement la race s'éteigne, et que le seigneur accapare toutes les propriétés. Plus aucune crainte de sédition ou de révolte désormais : voilà vos insurgens ou sous le joug, ou sous le glaive ; et, dans tous les cas, réduits à moitié. Qu'un gouvernement despotique veille maintenant sur ces opérations, les consolide par les plus violens moyens : et voilà votre pays tranquille ; voilà l'hydre absorbée, et la paix maintenue. »

Vous bandez, monseigneur, dit la Dubois.

Cela est vrai, répondit l'évêque; ces systèmes m'échauffent l'imagination, et je sens que je serois le plus heureux des hommes, si je pouvois les mettre en pratique. — Il fut un temps où vous le pûtes, monseigneur, je le sais; et que n'entreprîtes-vous pas peut-être alors? — Cela est vrai, j'abusai furieusement de mon autorité. — Qui n'en abuse pas? — Les sots; eux seuls se maintiennent dans des digues inconnues à des gens tels que nous... Oh! ma chère Dubois, quel délicieux temps tu me rappelles! comme on menoit alors cette cour corrompue! comme on y abusoit de son crédit! Et comme Dubois s'aperçut que l'évêque se manuélisoit à ces doux souvenirs: Tenez, monseigneur, lui dit-elle, voilà Justine, ne la faites pas languir plus long-temps; la situation dans laquelle elle est vous prouve à quel point l'attente de la mort est affreuse; à peine peut-elle se soutenir. Mais, quel que soit son état, rappelez-vous bien que vous m'avez promis de servir ma vengeance; c'est l'unique gratification que je vous demande, et vous la servirez bien mal, en ne condamnant cette fille qu'au médiocre supplice qui vient d'être employé pour Eulalie. Eh bien! dit le prélat en palpan la victime, en lui claquant les

fesses à tour de bras, et lui comprimant fortement la gorge, il faut, en ce cas, faire disparaître la décoration centrale de cette chambre. Occupez-vous, l'abbé, à remettre à la place l'infamale machine qui brûle, coupe et brise les os tout à la fois : celle dont nous nous servîmes, il y a huit jours, avec cette jeune fille, si belle, si douce et si sage. Je sais ce que monseigneur veut dire, répondit l'aumônier ; mais ces préparatifs sont un peu longs. — Eh bien ! nous souperons pendant ce temps-là ; n'es-tu pas de cet avis, Dubois ? — A vos ordres sur tous les points, monseigneur, vos intentions seront toujours les miennes : mais je connois Justine, et je crains les délais. — Je te réponds de tout ; cessera-t-elle, d'ailleurs, d'être sous nos yeux ! Et pendant que l'abbé prépare les nouveaux instrumens de supplices, on passe dans une salle à manger. Quelle débauche !... quelle intempérance ! mais Justine eut-elle à s'en plaindre, puisqu'elle lui sauva la vie ! Excédés de vin et de nourriture, l'évêque et Dubois tombent ivres-morts avec les débris de leur souper. A peine notre héroïne les voit-elle dans cet état, qu'elle saute sur le mantelet et sur le jupon que vient de quitter la Dubois, pour être

plus immodeste aux yeux de son patron, et, saisissant une bougie, elle s'avance rapidement vers l'escalier. La maison, dégarnie de valets, n'offre rien qui s'oppose à son évasion... elle est libre. Le premier chemin qui se présente à elle est celui qu'elle choisit de préférence; heureusement c'est celui de Grenoble. On étoit encore couché dans l'auberge : Justine pénètre secrètement, et s'introduit en hâte dans la chambre de Valbois; il s'éveille, reconnoît à peine celle qui s'avance à lui... Que signifie?... que désirez-vous? — Hélas, monsieur! Et la tremblante Justine raconte tout ce qui lui est arrivé. Vous pouvez faire arrêter la Dubois, poursuit-elle; ce monstre n'est qu'à deux lieues d'ici; j'indiquerai le chemin... la malheureuse! indépendamment de tous ses crimes, elle m'a pris encore et mes hardes, et les cinq louis que vous m'aviez donnés. — Oh, Justine! vous êtes assurément la fille la plus infortunée qu'il y ait au monde; mais, vous le voyez pourtant, honnête créature, au milieu des maux qui vous accablent, une main céleste vous conserve; que ce soit toujours pour vous un motif d'être vertueuse; jamais les bonnes actions ne sont sans récompense. Nous ne poursuivrons point

la Dubois; mes raisons de la laisser en paix sont les mêmes que celles que je vous exposai hier : réparons seulement les torts qu'elle vous a faits. Voilà d'abord l'argent qu'elle vous a pris. Une heure après, une couturière vint essayer à Justine deux vêtements complets; une lingère lui apporta des chemises. Il faut partir, lui dit alors Valbois, partir dans la journée même; la Bertrand y compte; elle est prévenue; rejoignez-la... O vertueux jeune homme! s'écria Justine en tombant aux pieds de Valbois, puisse le ciel vous rendre un jour tous les biens que vous me faites! je ne cesserai jamais de l'implorer pour vous. Allez, chère fille, répondit cet honnête mortel en embrassant notre infortunée, le bonheur que vous me souhaitez, j'en jouis déjà, puisque le vôtre est mon ouvrage. Adieu.

Voilà comme Justine quitta Grenoble; et si elle n'y trouva pas tout le bonheur dont elle s'étoit flattée, au moins ne rencontra-t-elle dans aucune autre ville tant d'honnêtes gens réunis pour plaindre ou calmer ses maux.

CHAPITRE XX.

Aventures de Villefranche. — Prison.
— Ce que retire Justine des amis
qu'elle envoie chercher. — Comme
ses juges la traitent. — Evasion. —
Voyage de Paris. — Qui elle re-
trouve.

JUSTINE et sa conductrice voyageoient dans un petit chariot attelé d'un cheval, qu'elles conduisoient du fond de leur voiture. Là étoient les marchandises de madame Bertrand, avec une petite fille de quinze mois, qu'elle nourrissoit, et que la trop compatissante Justine ne tarda pas, pour son malheur, de prendre dans une aussi grande amitié, que pouvoit le faire celle qui lui avoit donné le jour.

C'étoit une assez vilaine femme que cette Bertrand ; soupçonneuse, bavarde, commère, ennuyeuse et bornée : ce peu de mots la peint au naturel. On descendoit, régulièrement chaque soir, tous les effets dans l'auberge, et l'on

coûchoit dans la même chambre. Jusqu'à Lyon tout se passa fort bien ; mais, pendant les trois jours dont cette femme avoit besoin pour ses affaires, Justine fit dans cette ville une rencontre à laquelle elle étoit bien loin de s'attendre.

Elle se promenoit l'après-midi, sur le quai du Rhône, avec une des filles de l'auberge, lorsqu'elle aperçut tout à coup le révérend père Antonin de Sainte-Marie-des-Bois, maintenant supérieur de la maison de son ordre, située en cette ville. Le moine l'aborde ; et, après lui avoir tout bas aigrement reproché sa fuite, et lui avoir fait entendre qu'elle couroit les plus grands risques d'être reprise, s'il en donnoit avis au couvent de Bourgogne, il lui ajouta, en se radoucissant, qu'il ne parleroit de rien, si elle vouloit à l'instant même le venir voir dans son habitation, avec la fille qui l'accompagnait, assez fraîche, assez jolie, prétendoit-il, pour lui inspirer quelques désirs. Puis s'adressant à cette créature : Nous vous payerons bien l'une et l'autre, dit-il en la caressant ; nous sommes dix dans notre maison ; et je vous promets un louis de chaque, si votre complaisance est sans bornes. Justine, comme on se le persuade aisément, rougit beaucoup

de ces propos. Un moment elle veut faire croire au moine qu'il se trompe : n'y réussissant pas, elle essaye des signes ; rien n'en impose à cet insolent ; les sollicitations n'en deviennent que plus chaudes. Le moine enfin, sur des refus réitérés, se borne à demander des adresses. Pour se débarrasser, Justine en donne de fausses ; il les écrit sur son portefeuille, et se sépare, en assurant qu'on entendra bientôt parler de lui.

Justine, en retournant à l'auberge, expliqua du mieux qu'elle put, l'histoire de cette malheureuse rencontre, à la fille qui l'accompagnait. Mais, soit que ce qu'elle dit ne fût pas fait pour satisfaire, soit que cette servante eût été fâchée d'un acte de vertu qui la privait d'un gain assuré, elle bavarda. Justine n'eut que trop lieu de s'en apercevoir aux propos de la Bertrand, lors de la malheureuse catastrophe que nous allons bientôt raconter. Cependant le moine ne reparut plus, et l'on partit.

Sorties de Lyon, nos deux voyageuses ne purent, ce premier jour, coucher qu'à Villefranche ; elles y arrivèrent sur les six heures du soir, et se retirèrent de suite dans leur chambre, afin d'entreprendre une plus forte

marche le lendemain. Il n'y avoit pas deux heures qu'elles étoient couchées, lorsqu'elles sont réveillées tout à coup par une fumée affreuse. Persuadées que le feu n'est pas loin, elles se lèvent avec promptitude : justè ciel ! les progrès de l'incendie ne sont déjà que trop effrayans. Elles ouvrent leur porte, à moitié nues, et n'entendent autour d'elles que le fracas des murs qui s'écroulent, le bruit des charpentes qui se brisent, et les hurlemens épouvantables de ceux qui tombent dans les flammes. Entourées de ces flammes dévorantes, elles ne savent déjà plus où fuir. Pour échapper à leur violence, elles se précipitent dans leur foyer, et se trouvent ainsi bientôt confondues dans la foule de ceux qui cherchent leur salut dans la fuite. Justine se rappelle alors que sa conductrice, plus occupée d'elle que de sa fille, n'a pas songé à garantir cette enfant de la mort. Elle vole dans la chambre où cette petite est oubliée, à travers les flammes qui l'atteignent et la brûlent en plusieurs endroits, se saisit de la créature, s'élance pour la reporter à sa mère, fléchit sur une poutre à moitié consumée, laisse tomber le précieux fardeau qu'elle porte, et ne se sauve elle-même que saisie par une femme

qui lui tend le bras, et qui se presse de l'entraîner hors du tumulte. On la jette dans une chaise de poste; sa libératrice s'y place avec elle... sa libératrice! grand Dieu! de quelle expression nous sommes obligés de nous servir! cette libératrice est Dubois. Scélérate, lui dit la mégère en lui appuyant la pointe d'un pistolet sur la tempe... ah! putain, je te tiens, pour le coup, et cette fois tu ne m'échapperas plus... Oh! madame, vous ici? s'écria Justine... Tout ce qui vient de se passer est mon ouvrage, répondit la Dubois: c'est par un incendie que je t'ai sauvé le jour; c'est au moyen d'un incendie que tu vas le perdre. Je t'aurois poursuivie jusqu'aux enfers, s'il l'eût fallu, pour te ravoir. Monseigneur devint furieux, quand il apprit ton évasion; il me menaça de toute sa colère, si je ne te ramenois pas. Je t'ai manquée de deux heures à Lyon. Hier, j'arrivai à Villefranche une heure après toi. J'ai mis le feu à l'auberge, avec le secours des satellites que j'ai perpétuellement à mes gages. Je voulois te brûler ou t'avoir: je t'ai; je te reconduis dans une maison que ta fuite a précipitée dans le trouble et dans l'inquiétude, et t'y ramène, ma fille, pour être traitée d'une cruelle manière. Monseigneur

a juré qu'il n'auroit pas de supplices assez effrayans pour toi ; et nous ne descendrons pas de la voiture, que nous ne soyons chez lui. Eh bien ! Justine, que penses-tu maintenant de la vertu ? n'eût-il pas mille fois mieux valu laisser brûler tous les enfans de l'univers, que de t'exposer à ce qui t'arrive, pour en avoir voulu sauver un... qui, malheureusement, ne l'est pas ? — Oh ! madame, ce que j'ai fait, je le ferois encore... Vous me demandez mon opinion sur la vertu... je pense qu'elle est souvent la proie du crime... qu'elle est heureuse, quand elle triomphe ; mais qu'elle doit être l'unique objet des récompenses de Dieu dans le ciel, si les forfaits de l'homme parviennent à la flétrir sur terre. — Tu ne seras pas long-temps, Justine, sans savoir s'il est vraiment un Dieu qui punisse ou qui récompense les actions des hommes... Ah ! si dans le néant éternel où tu vas rentrer tout à l'heure, il t'étoit permis de penser, combien tu regretterois les sacrifices instructueux que ton entêtement t'a forcée de faire à des fantômes... qui ne t'ont jamais payée qu'avec des malheurs !... Il en est encore temps, Justine ; veux-tu devenir ma complice ? Il est plus fort que moi de te voir échouer sans cesse dans les

routes dangereuses de la vertu. N'es-tu donc pas suffisamment punie de ta sagesse et de tes faux principes ? quelles infortunes te faut-il donc pour te corriger ? quels exemples te sont nécessaires pour te convaincre que le parti que tu prends est le plus mauvais de tous, et qu'ainsi que je te l'ai dit cent fois, on ne doit s'attendre qu'à des revers, quand, prenant la foule à rebours, on veut être seule vertueuse dans une société tout à fait corrompue ? Tu comptes sur un Dieu vengeur ! détrompe-toi, Justine ; détrompe-toi ; le Dieu que tu te forges n'est qu'une chimère dont la sotte existence ne se trouva jamais que dans la tête des fous. C'est un fantôme inventé par la scélératesse des hommes, qui n'a pour but que de les tromper ou de les armer les uns contre les autres. Le plus important service qu'on eût pu leur rendre, eût été d'égorger sur le champ le premier imposteur qui s'avisa de leur parler d'un Dieu : que de sang un seul meurtre eût épargné dans l'univers ! Va, va, Justine, la nature, toujours agissante, toujours active, n'a nullement besoin d'un maître pour la diriger. Eh ! si ce maître existoit effectivement, après tous les défauts dont il a rempli ses œuvres, méritoit-il autre chose de nous

que des mépris et des outrages ? Ah ! s'il existe, ton Dieu, que je le hais, Justine ! que je l'abhorre ! Oui, si cette existence étoit vraie, je l'avoue, le seul plaisir d'irriter perpétuellement celui qui en seroit revêtu, deviendrait le plus précieux dédommagement de la nécessité où je me trouverois alors d'apporter quelque croyance en lui... Encore une fois, Justine ! veux-tu devenir ma complice ? Un coup superbe se présente ; nous l'exécuterons avec du courage ; je te sauve la vie, si tu l'entreprens. Le prélat, chez qui nous allons, s'isole dans le sanctuaire de ses débauches ; le genre dont tu sais qu'elles sont l'exige ; un seul valet et l'aumônier l'habitent avec lui, quand il y va pour ses plaisirs. L'homme qui court devant cette chaise, toi et moi, Justine, nous voilà trois contre un. Quand ce libertin sera dans le feu de ses voluptés, je m'emparerai des armes dont il se sert pour trancher la vie de ses victimes ; tu le tiendras ; nous le tuerons ; et mon courrier, pendant ce temps-là, se défera des deux acolytes. Il y a de l'argent caché dans cette maison, Justine ; plus d'un million, je le sais ; le coup en vaut la peine... Choisis, sage créature ; choisis la mort... ou me servir. Si tu me trahis ; si tu

lui fais part de mon projet, je t'accuserai seule; et tu ne doutes pas que je ne l'emporte par la confiance qu'il eut toujours en moi. Réfléchis bien avant que de me répondre : cet homme est un scélérat; donc en l'assassinant nous ne faisons que servir les lois desquelles il a mérité la rigueur. Il n'y a pas de jour, mon enfant, où ce coquin ne massacre une fille : est-ce donc outrager la vertu que de punir le crime? et la proposition raisonnable que je te fais alarmera-t-elle encore tes farouches principes?... N'en doutez pas, madame, répondit Justine : ce n'est pas dans la vue de corriger le crime que vous me proposez cette action; c'est dans le seul motif d'en commettre un vous-même : il ne peut donc y avoir qu'un très-grand mal à faire ce que vous dites, et nulle apparence de légitimité. Il y a mieux : n'eussiez-vous même pour dessein que de venger l'humanité des horreurs de cet homme, vous feriez encore mal de l'entreprendre; ce soin ne vous regarde pas : les lois sont faites pour punir les coupables; laissons-les agir; ce n'est pas à nos foibles mains que l'Être éternel a confié leur glaive; nous ne nous en servirions pas sans les outrager elles-mêmes. — Rien de si grossier que ton

erreur, Justine. Dès que les lois sont aveugles, prévaricatrices, ou insuffisantes, il est permis à l'homme d'y suppléer : les lois sont l'ouvrage des hommes ; l'homme a le droit de les corriger. Celui dont il s'agit est un despote.... un tyran. Rappelle-toi les maximes affreuses qu'il nous étala l'autre jour ; le scélérat détruiroit le peuple entier, s'il l'osoit : et c'est une vertu, ma fille, oui, une vertu, que d'anéantir les tyrans ; il n'en existeroit pas un seul dans le monde, s'il m'étoit possible de les égorger tous : cette pernicieuse engeance est-elle donc nécessaire pour conduire les hommes ! Mais, ce que j'abhorre encore plus qu'eux, s'il est possible, ce sont leurs courtisans et leurs flatteurs, tous scélérats qui ne cherchent qu'à faire refluer sur eux les bontés du prince et leurs richesses. Ainsi le pauvre n'a travaillé que pour engraisser cette canaille ; c'est de son sang, de ses larmes et de ses sueurs qu'est abreuvé le luxe insolent de ces sangsues : et l'on veut nous faire respecter les dégoûtantes idoles, enfantant d'aussi cruels abus ! Non, non, je les voue tous à la haine et à la vengeance publique, ces prétendus maîtres du monde, qui ne trouvent jamais, dans la puissance qui les enivre,

que des moyens de scélératesses et de crimes. Oh ! madame, répondit Justine, ne pourroit-on pas trouver plus d'une fois vos maximes en contradiction avec vos mœurs ? — Jamais, Justine, jamais ; je veux l'égalité, je ne prêche que cela. Si j'ai corrigé les caprices du sort, c'est parce qu'écrasée, anéantie de l'inégalité de la fortune et des rangs, ne voyant que vanité, que tyrannie dans les uns, que bassesse, que misère dans les autres, je n'ai voulu ni briller avec le riche orgueilleux, ni végéter avec le pauvre humilié : je me suis fait un sort, une fortune, unique ouvrage de mon adresse et de ma philosophie. C'est à force de crimes, j'en conviens ; mais je ne crois pas au crime, moi, ma chère ; il n'existe aucune sorte d'action, qui, selon moi, puisse être qualifiée ainsi... En un mot, Justine, nous approchons, décide-toi ; veux-tu me servir ? — Non, madame, ne l'espérez jamais. Eh bien, tu mourras, indigne créature, reprit la Dubois en fureur ; oui, tu mourras ; ne te flatte pas d'échapper à ton sort. — Que m'importe ! je serai délivrée de tous mes maux ; le trépas n'a rien qui m'effraie, c'est le dernier sommeil de la vie, c'est le repos du malheureux. Et cette bête féroce, s'élançant aussi-

tôt sur notre infortunée, elle l'accable de coups... elle a l'insolence de la trousser et de lui déchirer de ses ongles les cuisses, le ventre et les fesses ; elle lui donne des soufflets, elle l'invective de toutes les manières, toujours en la menaçant du pistolet, si elle ose jeter un seul cri. Justine fond en larmes.

Cependant, on avançoit fort vite ; l'homme qui couroit devant faisoit préparer les chevaux, et l'on n'arrêtoit à aucune poste... Qu'entreprendre ?... L'abattement de Justine et sa foiblesse la mettoient dans un tel état, qu'elle préféroit la mort aux peines de s'en garantir.

On alloit entrer dans le Dauphiné, lorsque six hommes à cheval, galopant à toute bride derrière la voiture, l'atteignent, et forcent le postillon à s'arrêter. Il y avoit à trente pas du chemin une chaumière où les cavaliers poursuivans ordonnent au postillon d'amener la chaise. Ici Dubois s'aperçoit que c'étoit des gens de la maréchaussée : elle leur demande, dès qu'elle a mis pied à terre, si elle est connue d'eux, et de quel droit on en use ainsi avec une femme de son rang ? Tant d'effronterie réussit à merveille. Nous n'avons pas l'honneur de vous connoître, madame, dit l'exempt ; mais nous sommes certains que vous

avez dans votre voiture une malheureuse qui mit hier le feu à la principale auberge de Villefranche. Puis, se mettant à toiser Justine : Voilà son signalement, madame ; nous ne nous trompons pas ; ayez la bonté de nous la livrer et de nous apprendre comment une personne aussi respectable que vous paroissez l'être a pu se charger d'une telle femme ?

Rien que de simple à cet événement, répondit l'adroite créature ; et je ne prétends ni vous le cacher ni prendre le parti de cette fille, du moment qu'elle est coupable du crime affreux dont vous parlez. Je logeois comme elle hier à cette auberge de Villefranche ; j'en partis au milieu du trouble ; et comme je montois dans ma voiture, cette fille s'élança vers moi, en implorant ma compassion, en me disant qu'elle venoit de tout perdre dans cet incendie, qu'elle me supplioit de la prendre jusqu'à Lyon, où elle espéroit de se placer. Écoutant moins ma raison que mon cœur, j'acquiesçai à ses demandes. Une fois dans ma chaise, elle s'offrit à me servir. Imprudemment encore je consentis à tout, et je la menois en Dauphiné où sont mes biens et ma famille. Assurément, c'est une leçon : je reconnois bien à présent tous les inconvéniens de la

pitié; je m'en corrigerai. La voilà, messieurs, la voilà; Dieu me garde de m'intéresser à un tel monstre : je l'abandonne à la sévérité des lois, et vous supplie de cacher avec soin le malheur que j'ai eu de la croire un instant.

Justine voulut se défendre; elle voulut dénoncer la vraie coupable. Ses discours furent traités de récriminations calomniatrices, dont l'insolente Dubois ne se défendit qu'avec un sourire méprisant. O funestes effets de la misère et de la prévention, de la richesse et de l'audace! étoit-il possible qu'une femme qui se faisoit appeler madame la baronne de Fulconis; qui affichoit le luxe; qui se donnoit des terres, une famille; se pouvoit-il qu'une telle femme pût se trouver coupable d'un crime où elle ne paroissoit pas avoir le plus mince intérêt? tout, au contraire, ne condamnoit-il pas l'infortunée Justine? Pauvre et sans protection, comment n'eût-elle pas eu tort?

L'exempt lui lut les plaintes de la Bertrand; c'étoit elle qui l'avoit accusée. Selon cette mégère, notre orpheline avoit mis le feu à ce logis, pour la voler plus à son aise; elle l'avoit été jusqu'au dernier sou : c'étoit Justine qui avoit jeté l'enfant dans le feu, pour que le désespoir où cet événement alloit plonger

la mère, lui voilât le reste des manœuvres. C'étoit d'ailleurs, ajoutoit la Bertrand, une fille de mauvaise vie que cette Justine, une créature échappée au gibet de Grenoble, et dont elle ne s'étoit chargée que par excès de complaisance pour un jeune homme, amant présumé de la déliquante, laquelle, pour surcroît d'impudence, avoit impunément raccroché des moines à Lyon. En un mot, il n'étoit rien dont cette indigne Bertrand n'eût profité pour perdre Justine ; rien que la calomnie, aigrie par le désespoir, n'eût inventé pour l'avilir. A la sollicitation de cette femme on avoit fait un examen juridique sur les lieux même : le feu avoit commencé dans un grenier à foin où plusieurs personnes avoient déposé que Justine étoit entrée le soir de ce jour funeste ; et cela étoit vrai : désirant un cabinet d'aisance mal indiqué par la servante à laquelle Justine s'adressa, elle étoit entrée dans ce galetas, ne trouvant point l'endroit cherché, et y étoit restée assez de temps pour faire soupçonner ce dont on l'accusoit, ou pour fournir au moins des probabilités. Elle eut donc beau se défendre, l'exempt ne répondit qu'en apprêtant des fers. Mais, monsieur, osa-t-elle dirent cependant, si j'avois volé ma compagne

de route à Villefranche, l'argent devoit se trouver sur moi ; qu'on me fouille : cette défense ingénue n'excita que des rires ; on lui assura qu'elle n'étoit pas seule, qu'on étoit sûr qu'elle avoit des complices auxquels avoient été remises les sommes à l'instant de sa fuite. Alors la méchante Dubois, qui connoissoit la flétrissure que cette infortunée avoit eu le malheur de recevoir autrefois chez Rodin, contrefit un instant la commisération. Monsieur, dit-elle à l'exempt, on commet chaque jour tant d'erreurs sur toutes ces choses-ci, que vous pardonnerez l'idée qui me vient. Si cette fille est coupable de l'action dont on l'accuse, assurément ce n'est pas son premier forfait. On ne parvient pas en un jour à des délits de cette nature. Visitez-la, monsieur, je vous en prie... Si par hasard vous trouviez sur son malheureux corps... Mais si rien ne l'accuse, permettez-moi de la défendre et de la protéger. L'exempt consentit à la vérification ; elle alloit se faire... Un moment, monsieur, dit Justine en s'y opposant, cette recherche est inutile : madame sait bien que j'ai cette affreuse marque ; elle sait bien aussi que le malheur en est la cause ; ce subterfuge de sa part est un surcroît d'horreurs qui se devoi-

lera, ainsi que le reste, au temple de Thémis. Conduisez-y moi, monsieur : voilà mes mains ; couvrez-les de chaînes ; le crime seul rougit de les porter ; la vertu malheureuse en gémit, et ne s'en effraie pas... En vérité, je n'aurois pas cru, dit la Dubois, que mon idée eût un tel succès ; mais, comme cette créature me récompense de mes bontés par d'insidieuses inculpations, j'offre de retourner avec elle, si cela est nécessaire... Cette démarche est parfaitement inutile, madame la baronne, répondit l'exempt : nos recherches n'ont que cette fille pour objet ; ses aveux, la marque dont elle est flétrie, tout la condamne ; nous n'avons besoin que d'elle, et nous vous demandons mille excuses de vous avoir retardée si long-temps. Notre orpheline, aussitôt enchaînée, est mise en croupe derrière un des cavaliers, et la Dubois remonte en voiture, en achevant d'insulter cette malheureuse par le don de quelques écus laissés piteusement aux gardes pour aider à la situation de la prisonnière, dans le triste séjour qu'elle alloit habiter jusqu'à son jugement.

O vertu ! s'écria Justine, quand elle se vit dans cette affreuse humiliation, devois-tu recevoir un plus sensible outrage ? se peut-il

que le crime ose t'affronter et te vaincre avec autant d'insolence et d'impunité?

Dès en arrivant à Lyon, Justine fut précipitée dans le cachot des criminels, où on l'écroua comme incendiaire, fille de mauvaise vie, meurtrière d'enfant, et voleuse.

Il y avoit eu sept personnes de brûlées dans l'auberge ; elle avoit pensé l'être elle-même ; elle avoit voulu sauver un enfant ; elle alloit périr : mais celle qui étoit cause de cette horreur, échappoit à la vigilance des lois, à la justice du ciel ; elle triomphoit, elle retournoit à de nouveaux crimes, tandis qu'innocente et malheureuse, Justine n'avoit pour perspective que le déshonneur, que la flétrissure et la mort.

Dubois rendit compte à l'évêque de tout ce qui s'étoit passé ; et celui-ci, furieux de manquer sa proie, voulut se dédommager au moins en faisant ajouter, le plus qu'il seroit possible, de charges au procès de cette infortunée. Il envoya sur le champ son aumônier à Lyon muni de nouvelles pièces contre elle. On l'accusa d'avoir volé monseigneur pendant le temps où il avoit eu la bonté de la prendre à son service. Ce surcroît de preuves hâta

la procédure, et l'on informa promptement.

De son côté, notre intéressante aventurière, accoutumée depuis long-temps à la calomnie, à l'injustice et au malheur, faite depuis son enfance à ne se livrer à un sentiment de vertu, qu'assurée d'y trouver des épines, éprouvoit une douleur plus stupide que déchirante ; ses larmes, retombant glacées sur son cœur, ne pouvoient humecter ses beaux yeux. Cependant, comme il est naturel à toute créature souffrante d'imaginer même l'impossible pour se tirer de l'abîme où son infortune la plonge, le père Antonin lui revint à l'esprit : quelque médiocre secours qu'elle en attendît, elle ne se refusa point à l'envie de le voir ; elle le demande, il paroît. On ne lui avoit pas dit par quelle personne il étoit désiré ; il affecte de ne pas reconnoître Justine qui, pour sauver le mauvais effet de ce procédé, s'empresse de dire au geôlier, qu'il est très-possible que cet honnête religieux ne se ressouvienne pas d'elle, n'ayant dirigé sa conscience que dans les plus jeunes années de sa vie. A peine avois-je douze ans, continua-t-elle, lorsqu'il me fit faire ma première communion ; et quoi qu'il en puisse être, à ce titre elle demande

un entretien secret avec lui. On y consent de part et d'autre.

Dès quelle est seule avec le moine : O ! mon père, s'écrie-t-elle en se jetant à ses genoux, et les arrosant de ses larmes, sauvez-moi, je vous en conjure, de la cruelle position où je suis. Alors elle lui prouva son innocence ; elle ne lui cacha point que les mauvais propos qu'il lui avoit tenus quelques jours auparavant, avoient indisposé la femme avec laquelle elle voyageoit, et qui se trouvoit maintenant son accusatrice. Le moine écoute très-attentivement : Justine, lui dit-il ensuite, ne t'emporte pas comme à ton ordinaire, sitôt qu'on enfreint tes maudits préjugés ; tu vois où ils t'ont conduite, et tu peux facilement te convaincre à présent, qu'il vaut cent fois mieux être coquine et heureuse, que sage et dans l'infortune. Ton affaire est aussi mauvaise qu'elle peut l'être ; il est inutile de te le déguiser. Cette Dubois dont tu me parles, ayant le plus grand intérêt à ta perte, y travaillera sûrement sous main ; la Bertrand poursuivra ; toutes les apparences sont contre toi ; et il ne faut que des apparences aujourd'hui pour faire condamner à la mort. Je sais d'ailleurs que l'évêque de Grenoble agit sour-

dement, mais avec vigueur, contre toi; on assure même qu'il vient d'arriver pour suivre personnellement cette affaire. Tu es donc une fille perdue, il faut t'y attendre. Un seul moyen peut te sauver. Je suis bien avec l'intendant; il peut beaucoup sur les juges de cette ville: je vais lui dire que tu es ma nièce, et te réclamer à ce titre; il anéantira toute la procédure: je demanderai à te renvoyer dans ma famille; je te ferai enlever, mais ce sera pour t'enfermer dans notre couvent de cette ville, dont tu ne sortiras de ta vie... Et, là je te ne le cache point, Justine, là, esclave asservie de mes caprices, tu les assouviras tous sans distinction; tu te livreras de même à ceux de mes confrères; tu seras, en un mot, à nous, comme la plus soumise des victimes... tu m'entends... tu te souviens de Sainte-Marie-des-Bois... la besogne est rude; tu sais quelles sont les passions de libertins de notre espèce: détermine-toi donc, et ne fais pas attendre ta réponse... Allez, mon père, répondit Justine avec horreur, allez, vous êtes un monstre, puisque vous vous permettez d'abuser aussi cruellement de ma situation pour me placer entre la mort et l'infamie: je saurai périr, s'il le faut; mais ce sera du

moins sans remords. Comme il vous plaira, ma belle enfant, dit le moine en se retirant ; je n'ai jamais su violenter une femme quand il s'agissoit de la rendre heureuse. La vertu vous a si bien réussi jusqu'à présent, que vous avez raison d'encenser ses autels... Adieu ; ne vous avisez pas surtout de me redemander davantage. .. Il sortoit ; un mouvement impétueux entraîne Justine à ses genoux : Tigre ! s'écrie-t-elle en larmes, ouvre ton cœur de roc à mes affreux revers, et n'impose pas, pour les finir, des conditions plus terribles que la mort. Ici la violence de ses mouvemens avoit fait disparaître les voiles qui couvroient son sein... il étoit nu ; ses beaux cheveux y flottoient en désordre ; ce sein d'albâtre étoit inondé de ses larmes : elle inspire d'exécrables désirs à cet homme... d'indignes caprices que le scélérat veut satisfaire à la minute même ; il ose montrer à quel point la luxure le tourmente ; il ose concevoir des voluptés au milieu des fers dont cette malheureuse est couverte... Il bande sous le glaive qui va frapper Justine... Elle étoit à genoux ; le coquin la renverse, il se précipite avec elle sur la malheureuse paille qui lui sert de lit : elle veut crier ; il lui enfonce un mouchoir dans la bouche ; il attache ses bras :

maître d'elle, le libertin la trousse... Oh ! foutre, s'écrie-t-il, comme ses charmes se sont soutenus !... comme la coquine est encore belle ! Il écarte les cuisses... Plus de résistances, il l'enconne : c'est le tigre en fureur sur la tendre brebis. Après l'avoir un instant tourmentée, il s'assoit sur la gorge de cette malheureuse ; il la soufflette avec son vit, et le lui enfonce enfin dans la bouche : Je t'étouffe, si tu me déranges, lui dit-il ; laisse-moi t'inonder le gosier de foutre, à ce seul prix je ferai peut-être quelque chose pour toi. Mais les désirs de ce libertin, aussi bizarres qu'irréguliers, se dirigent bientôt sur un autre temple : le beau cul de Justine revient à sa mémoire ; il se l'expose, et les plus rudes attaques succèdent promptement aux plus ardents baisers. Justine, enculée, se démène, tant qu'elle le peut, sous le membre qui la tyrannise ; mais elle est contenue de façon que chacun de ses mouvemens sert le moine au lieu de le déranger : un sperme impétueux se déborde à la fin ; et l'on connoît assez le personnage dont il est question, pour se douter des épisodes dont est accompagné ce dénouement : c'est la foudre écrasant l'arbuste dont les tendres rameaux ne peuvent lui résister. Il contemple

sa victime dès qu'il en a joui ; à la fureur qui l'anime, notre infortunée ne voit plus succéder que le dégoût... que le mépris : voilà l'homme.

Ecoutez, lui dit-il en la détachant, et se rajustant lui-même, vous ne voulez pas que je vous sois utile ? A la bonne heure, je ne vous servirai, ni ne vous nuirai, je le promets ; mais si vous vous avisez de dire un seul mot de ce qui vient de se passer, en vous chargeant des crimes les plus énormes, je vous ôte à l'instant tout moyen de pouvoir vous défendre. Réfléchissez bien avant que de parler : on me croit maître de votre confession... vous m'entendez ; il nous est permis de tout révéler quand il s'agit d'un criminel. Saisissez donc bien l'esprit de ce que je vais dire au concierge, ou j'achève à l'instant de vous perdre. Il frappe ; le geôlier paroît. — Monsieur, lui dit ce traître, cette bonne fille se trompe, elle a voulu parler d'un père Antonin qui est à Bordeaux ; je ne la connois nullement. Elle m'a prié d'entendre sa confession ; je l'ai fait : je vous salue l'un et l'autre, et serai toujours prêt à me représenter quand on jugera mon ministère important.

Le barbare sort en disant ces mots, laissant

Justine aussi confondue de sa fourberie que révoltée de son insolence et de son libertinage, et dévorée de l'affreux remords de ne s'être pas tuée, plutôt que d'avoir (quoique malgré elle) servi de plastron à d'aussi affreuses débauches.

Cependant son état étoit trop horrible pour ne pas faire usage de tout. Justine se ressouvient de Saint-Florent. Il est impossible, se disoit-elle, que cette homme puisse me mésestimer relativement à la conduite que j'ai eue avec lui : je lui ai rendu un service assez important ; il m'a traitée d'une manière assez barbare, pour imaginer qu'il ne refusera pas de réparer ses torts envers moi dans une circonstance aussi essentielle, et de reconnoître, en ce qu'il pourra du moins, ce que j'ai fait de si honnête pour lui. Le feu des passions peut l'avoir aveuglé aux deux époques où je l'ai connu ; mais il est mon oncle ; et, dans ce cas-ci, nul sentiment ne doit l'empêcher de me secourir. Me renouvellera-t-il ses dernières propositions ? mettra-il les secours que je vais exiger de lui au prix des affreux services qu'il m'a expliqués ? Eh bien, j'accepterai ; et, une fois libre, je trouverai bien les moyens de me soustraire au genre de vie abominable

auquel il aura eu la bassesse de m'engager.

Pleine de ces réflexions, Justine écrit à Saint-Florent. Elle lui peint ses malheurs, elle le supplie de la venir voir. Mais elle n'a pas assez réfléchi sur l'âme de cet homme, quand elle a cru la bienfaisance capable d'y pénétrer ; elle ne s'est pas assez rappelé les indignes maximes de ce pervers : et sa malheureuse foiblesse, l'engageant toujours à juger les autres d'après son cœur, elle a mal à propos supposé que cet individu devoit se conduire avec elle comme elle se seroit conduite avec lui.

Il arrive ; et, comme Justine avoit demandé à le voir seul, on les laisse ensemble. Il avoit été facile à notre héroïne de voir, aux marques de respect qu'on lui avoit prodiguées, quelle étoit sa prépondérance dans Lyon. Quoi ! c'est vous, lui dit-il en jetant sur elle des regards de mépris : je m'étois trompé sur la lettre ; je la croyois d'une femme plus honnête que vous, et que j'aurois servie de tout mon cœur ; mais que voulez-vous que je fasse pour une imbécile de votre espèce ? Comment, vous êtes coupable de cent crimes tous plus affreux les uns que les autres ; et quand on vous propose un moyen de gagner honnêtement votre vie,

vous vous y refusez avec opiniâtreté ? On ne porta jamais la bêtise plus loin... Oh ! monsieur, s'écria Justine, je ne suis point coupable... Que faut-il donc faire pour l'être ? reprit aigrement cet homme dur. La première fois de ma vie que je vous vois, c'est au milieu d'une bande de voleurs, qui veulent m'assassiner ; maintenant c'est dans les prisons de cette ville, accusée de trois ou quatre nouveaux crimes, et portant sur vos épaules la marque assurée des anciens : si vous appelez cela être honnête, apprenez-moi donc ce qu'il faut pour ne l'être pas !... Oh ! juste ciel ! monsieur, répondit Justine, pouvez-vous me reprocher l'époque de ma vie où je vous ai connu, et ne seroit-ce pas bien plutôt à moi de vous en faire rougir ? J'étois de force, vous le savez, monsieur, parmi les bandits qui vous arrêtaient ; ils vouloient vous arracher la vie, je vous la sauvai en facilitant votre évasion... en nous échappant tous les deux. Que fîtes-vous, homme cruel, pour me rendre grâces de ce service ? est-il possible que vous puissiez vous le rappeler sans horreur ? Vous voulûtes m'assassiner moi-même ? vous m'étourdîtes par des coups affreux ; et profitant de l'état où vous m'aviez mise, mal-

gré les liens du sang qui nous unissoient, vous m'arrachâtes ce que j'avois de plus cher ; par un raffinement de cruauté sans exemple vous me dérobatés le peu d'argent que je possédois, comme si vous eussiez désiré que l'humiliation et la misère vinssent achever d'écraser votre victime. Que n'avez-vous pas entrepris depuis pour perpétuer mes malheurs ! Vous avez bien réussi, homme barbare ; assurément vos succès sont entiers : c'est vous qui m'avez perdue ; c'est vous qui avez entrouvert l'abîme où je n'ai cessé de tomber depuis ce malheureux instant. J'oublie tout néanmoins, monsieur, oui, tout s'efface de ma mémoire ; je vous demande même pardon d'oser vous en faire des reproches : mais pourriez-vous vous dissimuler qu'il ne me soit dû quelques dédommagemens.... quelque reconnaissance de votre part ? Ah ! daignez n'y pas fermer votre âme, quand le voile de la mort s'étend sur mes tristes jours. Ce n'est pas elle que je crains, c'est l'ignominie : sauvez-moi de l'horreur de mourir comme une criminelle ; tout ce que j'exige de vous se borne à cette seule grâce ; ne me la refusez pas, monsieur, ne me la refusez pas, et le ciel et mon cœur vous en récompenseront un jour.

Justine étoit en larmes devant cet homme féroce; et, loin de lire sur sa figure l'effet qu'elle devoit attendre des secousses dont elle se flattoit d'ébranler son âme, elle n'y distinguoit que cette altération de muscles qu'elle avoit pu y remarquer, quand il assouvissoit ses lubricités avec elle. Il étoit assis bien en face; ses yeux noirs et méchans la considéroient d'une manière affreuse; le scélérat se branloit devant elle : Infâme coquine, lui dit-il avec ce courroux libertin dont la malheureuse Justine avoit été si souvent victime; malheureuse garce, ne te souvient-il pas qu'en te quittant chez moi, je te recommandai surtout de ne jamais paroître dans Lyon?—Mais, monsieur!... — Que m'importe l'accident qui t'y ramène! t'y voilà; c'est mille fois plus qu'il ne me faut pour exciter ma rage, et pour désirer de te voir pendre. Ecoute-moi cependant; je veux bien encore te servir : toute ta procédure est ici entre les mains de monsieur de Cardoville, mon ami depuis l'enfance; ton sort dépend absolument de lui; je vais lui parler; mais je t'avertis que tu n'obtiendras rien sans la plus servile soumission, non-seulement à lui, mais même à son fils et à sa fille, avec lesquels il partage ordinaire-

ment toutes ses scènes de luxure. Je t'exhorte donc à l'obéissance la plus entière ; lui seul peut quelque chose à ton procès, et tu es perdue si tu résistes. Pour moi, Justine, je te le déclare, absolument dégoûté de toi, je n'y serai pas ; mais si mes amis dont tu n'es point connue, t'acceptent, on viendra te prendre à l'entrée de la nuit, tu suivras tes gardes : une fois aux pieds de tes juges, tu te laveras de ton mieux ; tu établiras ton innocence de la manière la plus persuasive, et tu te prêteras surtout à tout ce qui te sera proposé. Voilà l'unique service que je puisse te rendre ; adieu : tiens-toi prête à tout événement, et surtout ne me fais pas faire de fausses démarches, car tu ne me retrouverois de tes jours. A ces mots, Saint-Florent, qui n'avoit pas cessé d'agiter son vit tout en raisonnant, ordonne à Justine de montrer son cul : il y applique cinq ou six claques de toute la vigueur de son bras ; il enfonce dans les chairs des ongles meurtriers, et laisse tomber sur les cuisses de cette malheureuse le résultat honteux de ses scélératesses. Il disparoit en laissant au geôlier des ordres de resserrer de plus en plus la coupable ; mais de la livrer néanmoins à Cardoville, s'il se présente pour l'emmener.

Rien n'égalait la perplexité de Justine. N'avait-elle pas dans ce qu'elle voyait trop de raisons de se méfier, et du protecteur qu'on lui proposait, et plus encore des moyens dont elle seroit obligée de payer cette protection ? et cependant elle ne pouvoit balancer. Devoit-elle rejeter tout ce qui paroissoit lui offrir quelques secours ? Il étoit question de se prostituer ; on le lui faisoit assez clairement entendre ; soit. Mais Justine se flattoit d'émouvoir, d'attendrir, de se soustraire : il s'agissoit d'ailleurs de sauver sa vie ; et cet intérêt devenoit d'un tel poids, qu'on est bien pardonnable en lui faisant céder quelques autres considérations étrangères... Jamais celles de l'honneur... Je le veux ; mais ce que la force entreprenoit sur Justine étoit-il donc au prix de son honneur ? étoit-elle responsable des attentats commis sur sa personne ; et, aux yeux des gens les plus scrupuleux, toutes les horreurs dont elle avoit été souillée jusqu'à ce moment attaquoient-elles en rien l'inébranlable base de sa vertu !

Telles étoient les réflexions que Justine faisoit en s'habillant et en se préparant à suivre ceux qui alloient venir la prendre. L'heure sonne ; le geôlier paroît ; Justine frémit. Sui-

vez-moi, lui dit le Cerbère ; c'est de la part de M. de Cardoville : songez à profiter comme il convient de la faveur que le ciel vous offre ; nous en avons beaucoup ici qui désireroient une telle grâce, et qui ne l'obtiendront jamais.

Parée du mieux qu'il lui est possible, Justine suit le concierge, qui la remet aux mains de deux grands nègres, dont le farouche aspect excite sa frayeur. On la jette dans une voiture, sans dire un mot ; les nègres y montent avec elle ; les stores se baissent ; et le seul calcul que puisse faire Justine, est que c'est à deux ou trois lieues de Lyon que la voiture s'arrête.

La cour d'un château solitaire, environnée de cyprès, est le seul objet que lui laissent apercevoir les rayons de la lune ; aucun bruit ne se fait entendre, et l'on conduit notre héroïne dans une salle assez mal éclairée, où les nègres, toujours en silence, l'entourent, sans lui dire un mot. Au bout d'un quart d'heure, une vieille femme, suivie de quatre jeunes garçons, très-jolis, âgés de seize à dix-huit ans, et tenant chacun le coin d'un grand drap noir, paroissent aux yeux de Justine.

Parvenue au dernier terme de votre vie, lui dit la vieille, les vêtemens que vous portez

vous deviennent inutiles, quittez-les donc tous à l'instant, sans en excepter un seul. Il faut aussi que je coupe le poil de votre motte, dit la duègne, dès que Justine fut nue ; et maintenant, poursuivit-elle quand ces deux premières opérations furent faites, il faut que je vous bande les yeux, et que vous soyez emportée dans ce drap mortuaire. Tout s'exécute, et Justine, ainsi privée du sens de la vue, est portée dans un salon, où la vieille, les deux nègres et les quatre porteurs la fixent debout, dans une telle attitude, que ses bras, élevés en l'air et rattachés par des cordes, ne peuvent pas lui être d'un plus grand secours que ses pieds, fortement liés de même au parquet. Ainsi contenue, toujours voilée, Justine est maniée par plusieurs mains, sans qu'elle sache à qui elle a affaire. On lui débande enfin les yeux ; et voici les personnages qu'elle aperçoit, et qui s'apprêtent à se divertir d'elle. Nous allons comprendre dans ce détail ceux qui l'avoient apportée là, quoiqu'elle les eût aperçus dès en arrivant.

Dolmus et Cardoville, tous deux âgés de quarante-cinq à cinquante ans, paroisoient les deux principaux acteurs de ces scandaleuses orgies ; tous deux occupoient dans Lyon

les places les plus éminentes. Une jeune personne, nommée Nicette, de dix-huit à vingt ans, fort brune, l'air excessivement libertin, fut annoncée comme la fille de Cardoville, et comme l'un des personnages de la scène, auquel devoit également se soumettre Justine. Brumeton, gros garçon de vingt-deux ans, frais comme une rose, le plus beau vit et le plus charmant cul, étoit le frère de Nicette, dont Saint-Florent avoit parlé à notre héroïne. Zulma, très-jolie blonde, de vingt-quatre ans, la peau superbe, les formes moulées, les yeux divins, et la luxure pétillant dans chacun de ses traits, fut également produite comme l'une des agentes de cette partie; et Cardoville dit à Justine qu'elle étoit fille de Dolmus. Cette jeune personne avoit aussi son frère, âgé de vingt-six ans, laid, velu comme un ours, et celui de toute l'assemblée, dont l'air étoit le plus aigre et le plus méchant : on le nommoit Volcidor. A l'égard des quatre jeunes garçons qui venoient d'apporter Justine, ils étoient de la plus voluptueuse figure, et paroissoient tous quatre destinés aux plaisirs de la bande lubrique : on les nommoit Julien, Larose, Fleur-d'Amour et Saint-Clair. Les deux nègres avoient environ vingt-deux à trente

ans : nul monstre ne fut membré comme ces deux Africains ; l'âne le plus célèbre du Mirebalais n'eût été qu'un enfant auprès d'eux ; et l'on ne pouvoit croire en les voyant que jamais aucun être pût se trouver dans la possibilité d'employer de tels hommes. Nous ne parlons pas de la vieille, que Justine ne revit plus, et qui, sans doute, n'avoit ici que le détail extérieur des parties de la société.

Tous les membres de cette assemblée, au nombre de douze personnes, entourèrent Justine, aussitôt que le bandeau fut arraché de ses yeux, et chacun lâcha son sarcasme. Cardoville, dit Dolmus, cette putain sait-elle qu'elle doit mourir ici ? — Comment espèreroit-elle de s'en sauver, dit Cardoville ; elle a quarante-deux témoins contre elle ? Ce que nous faisons ici n'est que pour lui rendre service : elle a témoigné de l'éloignement pour finir ses jours en place publique ; nous allons l'expédier dans cette maison. A ces mots, l'impudente Nicette, dans les bras de Saint-Clair, et déjà branlée par ce beau jeune homme, lâche un blasphème horrible, en assurant que de ses jours, elle n'aura goûté de plaisir plus vif que celui de voir expirer cette créature. Oh ! double-dieu ! s'écrie Zulma, pour le

moins avec autant de cynisme, et brulant un vit de chaque main, je demande, pour toute grâce, que l'on me laisse lui donner les derniers coups. Pendant ce temps-là, les deux pères et les deux fils tournoient et retournoient autour de la patiente, en la palpant comme les bouchers font au bœuf qu'ils marchandent. Nous n'avons, depuis bien long-temps, dit Volcidor, condamné personne dont les crimes soient aussi constatés. — Moi, des crimes constatés ? dit Justine. — Constatés ou non, dit Cardoville, tu seras brûlée, bougresse, rôtie à petit feu ; mais c'est nous qui nous chargeons de ce doux soin : quelle reconnoissance tu nous en dois ! Ici Nicette se pâma ; elle ouvrit les cuisses, poussa un cri terrible, et jura comme un charretier, pendant tout le temps de la crise. Cardoville approche aussitôt sa fille, s'agenouille entre ses jambes, lui suce le con, hume le foutre, et revient tranquillement près de Justine. — Es-tu folle ? dit l'aimable fille de Dolmus, à qui Larose rendoit amplement ce qu'il en recevoit : dis, putain, es-tu folle de décharger aussi promptement ? — Quoi ! dit Nicette, tu ne veux pas que je perde mon foutre, quand mon père raisonne aussi bien ? — Ne te faut-il que de tels propos pour te faire

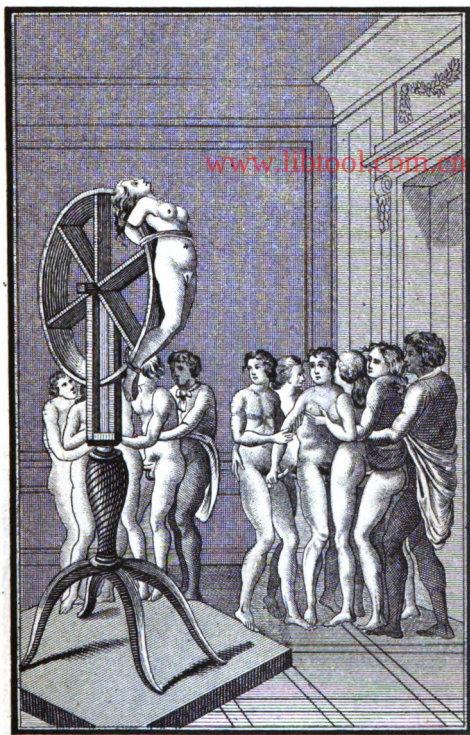
partir également ? dit Dolmus. — Quelque chose de mieux, papa, répond la libertine : détache cette fille ; dis-lui de me branler le con avec la langue, et tu verras si l'éjaculation de mon foutre n'accompagnera pas cette démarche. — Non, dit Dolmus ; elle ne peut quitter l'attitude, qu'elle n'y ait subi la question ; et je suis bien sûr que ce spectacle t'enflammera pour le moins autant que celui que tu désires. — Oh ! oui, oui ; pourvu que la garce souffre, je serai contente ; ce sont ses douleurs que je veux... Et la petite friponne, ne se contenant plus, ouvre ses cuisses aux doigts libertins de Larose, colle ses lèvres sur la bouche de Saint-Clair qui la socratise, et décharge avec abondance. Cardoville, dont il paroît que c'est le goût, renouvelle ce qu'il vient de faire avec sa fille ; il s'agenouille, hume le foutre, et revient auprès de Justine, qui, pâle, tremblante, défigurée, ose néanmoins s'écrier.... Ah ! juste ciel ! encore des horreurs !... — Oui, mais violentes, dit Brumeton en lui claquant nerveusement le derrière : on dit que vous en avez beaucoup éprouvé dans la vie ; je doute néanmoins que de plus fortes vous aient jamais assaillie. — Oh Dieu ! qu'allez-vous donc me faire ? — Vous livrer, dit

Dolmus, aux plus exécrables tortures dont jamais la cruauté la mieux réfléchie ait souillé les annales de la terre. — Mon père, dit Zulma, que son frère branloit cette fois, souviens-toi que tu m'as promis de me faire sucer la moelle de ses os, et de me faire avaler son sang dans son crâne. — Je te le promets encore, dit Dolmus ; et cela, pendant que ton frère et moi mangerons ses fesses. Ici Volcidor fait voir à son père qu'il bande puissamment ; et Dolmus, présentant le cul, se fait incestueusement limer quelques minutes. Cardoville, remplaçant Volcidor, s'approche de Zulma, et lui suce alternativement la bouche et le clitoris, pendant que Nicette, se remettant en train avec Brumeton son frère, branle des vits, en baisant les fesses d'un nègre. — Eh bien, dit Dolmus, revenu à l'examen de Justine, Saint-Florent n'avoit-il pas eu raison de nous dire que cette garce avoit un beau cul ? Et il le mordit en disant cela. — Oui, sacre-dieu, dit Cardoville en revenant à son ami ; oui, foutre-dieu, la putain a le plus beau cul qu'on puisse voir ; il est urgent de nous amuser de cette prude. — Voici comment, répondit Dolmus : il faut que nous l'entourions tous ; que chacun adopte ensuite une partie de son

corps, et moleste cette partie; c'est-à-dire, que nous aurons tous un numéro, et que tour à tour chacun fera lestement subir à la patiente la douleur dont il sera chargé. Ces tours se recommenceront avec vitesse; nous imiterons le battant d'une horloge: ce seront, je le suppose, les douze coups de midi, qui se renouveleront sans cesse; et, par ce moyen, la victime tirillée, pincée, mordue dans toutes les parties de son corps, ne sera pas une demi-seconde sans souffrir une douleur nouvelle. — Oh ! foutre, dit Nicette en mordant les fesses du nègre, et revenant sucer un des vits qu'elle branloit, et qu'elle voyoit près de sa décharge, oh ! sacré foutre dieu, quelle scène divine ! commençons, double-dieu ; pressons-nous. Les postes se prennent ; et voici quelle en est la distribution.

Cardoville s'empare de la sommité du tonton droit ; Brumeton, son fils, de la racine ; le gauche est occupée de même par Dolmus et son fils ; Nicette demande le clitoris ; Zulma, les babines du con ; chaque nègre prend un mollet ; Larose et Julien ont chacun une aisselle ; Fleur-d'Amour et Saint-Clair prennent les fesses.

Les supplices devoient s'appliquer dans l'or-



www.libtool.com.cn

dre où nous venons de nommer les personnages, et l'on pouvoit indifféremment piquer ou pincer la partie dont on étoit chargé. On exécuta douze reprises de suite, au bout desquelles Cardoville, s'apercevant que la victime chanceloit, dit qu'il falloit la laisser reprendre un moment. Cet intervalle est rempli par d'infâmes luxures : les pères foutirent leurs filles, enculés par leurs fils, et caressant chacun deux bardaches, que les nègres fouettoient devant eux. Ici les femmes déchargèrent; les hommes se continrent. Justine fut détachée; les deux jeunes filles étendues sur des canapés lui offrirent leurs cons à sucer. Dès que, bien malgré elle, la pauvre fille s'est acquittée de ce premier soin, elle est contrainte à remplir le même avec les deux pères, et de lécher le trou de leurs culs, jusqu'à ce qu'un pet lui ait annoncé qu'on n'avoit plus besoin de ce service. Alors on l'étend à terre, et tout le monde l'investive et la foule aux pieds. Des jeux plus sérieux s'entreprennent enfin.

Saisie par un nègre, la malheureuse expose son derrière, et chacun vient lui appliquer cent coups de nerf de bœuf. On n'imagine pas avec quelle ardeur les deux jeunes filles se conduisirent en cette occasion : elles furent

de toute l'assemblée celles qui déchirèrent Justine avec le plus d'acharnement. Aussitôt qu'elles avoient fouetté, elles se vautroient sur des tapis, et attiroient à elles ceux des hommes qui leur plaisoient le mieux.

De ce supplice, on passa au suivant.

Brumeton dit qu'il faut que chaque fille soit enculée par son père, et foutue en con par son frère ; qu'il faut que les nègres sodomisent les pères, et que les jeunes gens auront chacun le vit d'un bardache dans le cul, et l'autre dans la main. Ce groupe intéressant s'exécute, pendant que Justine est placée sur une roue aux yeux de l'assemblée. Tout le monde décharge : il étoit temps ; la victime n'y pouvoit plus tenir. On lui donne une heure pour se reposer ; et, pendant ce temps, des vins, des jambons, des liqueurs, sont offerts à la lubrique assemblée, qui, retrouvant ses forces dans de tels restaurants, s'occupe bientôt de nouvelles horreurs.

Allons, belle Justine, dit Dolmus, tu vois ces vits éteints, tu dois les ranimer. L'assemblée se forme en cercle ; notre héroïne est au milieu : il faut qu'elle s'approche tour à tour de chacun ; qu'elle suce le con, le cul, la bouche des femmes, la langue, l'anus et le

vit des hommes ; et chaque individu devant lequel elle passe est obligé de lui faire une blessure à sang.

Dolmus lui arrache l'oreille ; Cardoville lui fait une incision dans le tétou droit ; Brumeton égratigne le gauche ; Nicette enfonce, deux fois de suite, la pointe d'un canif dans la fesse droite ; sa sœur coupe un morceau de la gauche ; Volcidor, armé d'une boule qui présente des pointes de toutes parts, en chatouille assez long-temps l'intérieur du con ; Larose pique une veine à la cuisse gauche ; Julien, de ses dents, emporte un morceau de la droite ; Fleur-d'Amour donne un coup de poing dans le nez, qui fait jaillir le sang ; Saint-Clair enfonce un stylet de huit lignes dans le ventre ; le premier nègre incise les épaules ; le second pique la jugulaire. Zulma, ivre de lubricité, demande à être foutue ; Nicette témoigne le même désir : les nègres les enonnent toutes deux, pendant qu'elles se font enculer par leurs frères, et que les pères foutent des bardaches à leurs yeux, dont elles branlent les vits. Il faut pourtant que nous jouissions de cette garce, dit Cardoville. — Oui, répondit Dolmus ; mais en la rétrécissant, j'espère. Ces paroles, que Justine ne

comprenoit pas, la firent néanmoins tressaillir. Zamor, dit Cardoville à celui de ses nègres qui portoit ce nom, prends cette putain, et rétrécis-la-nous. Le valet obéit : il s'empare de Justine ; lui place les reins sur une sellette ronde, qui n'a pas six pouces de diamètre ; là, sans aucun point d'appui, ses jambes tombent d'un côté, ses bras de l'autre : on fixe ces quatre membres à terre, dans le plus grand écart possible. Le bourreau qui va rétrécir les voies s'arme d'une longue aiguille, au bout de laquelle est un fil ciré. Mais ici le caractère violent de Zulma se décide. Oh ! foutu bougre de dieu, s'écrie-t-elle enflammée de vin et de luxure, laisse-moi cette besogne, c'est à moi de la remplir ; je veux coudre le con ; ma sœur se chargera du cul. Je lui coudrai le cœur, s'il le faut, dit Nicette, et le lui dévorera tout saignant après, si l'on veut. — Courage ! braves enfans, dit Dolmus ; vous êtes dignes de ceux qui vous ont donné l'être ; et la pitié, le plus vil de tous les sentimens, n'a plus d'accès sur vos cœurs pervers. Non, non, foutre, elle n'en a plus, dit Zulma s'approchant du con qu'elle va calfeutrer. Et, sans s'inquiéter ni du sang qu'elle va répandre, ni des douleurs qu'elle occasionnera, le mons-

tre, en face des scélérats que ce spectacle enflamme, ferme hermétiquement, au moyen d'une couture, l'entrée du vagin de Justine. Nicette avance, et l'autel de Sodome se barricade de la même manière. Voilà comme il me les faut, dit Cardoville, quand on eut replacé Justine sur les reins, et qu'il vit bien à sa portée la forteresse qu'il vouloit envahir : il pousse avec une incroyable vigueur : Zamor l'encule pendant ce temps-là : pour soutenir son illusion, il veut que les deux sœurs, sous ses yeux, soient sodomisées par leurs frères ; que Dolmus encule un bardache, pendant que l'autre nègre lui insinuera le vit dans le cul. Le tableau s'arrange ; les fils se rompent. Les tourmens de l'enfer n'égalent pas ceux qu'endure Justine : plus ses douleurs sont vives, plus paroissent piquans les plaisirs de ses persécuteurs. Tout cède enfin à ces efforts ; Justine est déchirée. Le dard monstrueux de Cardoville, en s'introduisant avec violence, va renouveler les blessures faites par Volcidor, avec la boule piquante ; mais Cardoville, qui réserve ses forces pour de nouvelles horreurs, se garde bien de décharger. On retourne la victime ; mêmes obstacles : le cruel les observe en se branlant, et ses mains féroces

molestent les environs, pour être mieux en état de surprendre la place ; il s'y présente. La petitesse naturelle du local rend les attaques bien plus vives : le redoutable vainqueur a bientôt brisé tous les freins ; Justine est en sang ; qu'importe au triomphateur ? deux vigoureux coups de reins le placent au sanctuaire, et le scélérat y consume à la fin un sacrifice dont la victime n'auroit pu, sans s'évanouir, soutenir un instant de plus les douleurs. A moi, dit Dolmus en faisant détacher Justine : je ne la coudrai pas, la chère fille ; mais je vais la placer sur un lit de camp, qui lui rendra promptement toute la chaleur que sa sotte vertu lui fait perdre. Un des nègres sort aussitôt d'un cabinet une croix diagonale, toute garnie de pointes d'acier : c'est là-dessus que l'insigne libertin veut qu'on place Justine ; mais de quel épisode, grand Dieu ! va-t-il améliorer sa cruelle jouissance ? Avant que d'attacher la victime, Dolmus fait pénétrer lui-même, dans le cul de cette malheureuse, une boule composée. A peine est-elle introduite dans les entrailles de la patiente, qu'elle éprouve un feu dévorant au-dedans d'elle-même : elle crie, on la garrotte. Dolmus l'enconne, en la

pressant de toutes ses forces sur les pointes aiguës qui la déchirent : un des nègres encule Dolmus ; Nicette et Zulma viennent présenter leurs fesses au fouteur ; elles branlent leurs frères pendant ce temps-là, dont l'un d'eux fouette Cardoville, qui sodomise un des jeunes gens, pendant que les autres l'entourent. Tout jouit : la seule Justine éprouve des douleurs qu'il est difficile de se figurer ; plus elle repousse ceux qui la pressent, plus ils la rejettent sur les aiguilles dont la malheureuse est lacérée. Pendant ce temps, les ravages de la terrible boule deviennent impossibles à peindre. Les cris de cette infortunée déchireroient les cœurs de tout autre que ceux des scélérats qui l'entourent : nulle expression ne rendroit ce qu'elle éprouve : cependant le barbare Dolmus paroît jouir délicieusement ; sa bouche, imprimée sur celle de la patiente, semble respirer les douleurs qu'elle éprouve, pour en accroître les plaisirs dont s'enivre sa scélératesse ; mais, à l'exemple de son ami, sentant son foutre prêt à s'exhaler, il veut tout faire avant que de le perdre. On retourne Justine : toutes meurtries, toutes déchirées que sont ses fesses, elles semblent encore sublimes à ses persécuteurs. La boule,

qu'on lui a fait rendre, va produire au vagin le même incendie qu'elle alluma dans les lieux qu'elle quitte ; elle monte, elle descend, elle brûle jusqu'au fond de la matrice. On ne l'en attache pas moins sur le ventre à la perfide croix ; et des parties bien plus délicates vont se molester sur les pointes aiguës qui les reçoivent. Dolmus sodomise, pendant qu'un des bardaches le fout, enculé lui-même par un nègre : l'autre Africain, les deux pieds placés sur les branches élevées de la croix, frotte de ses fesses le visage de Justine ; il lui chie sur le nez... elle est contrainte à tout avaler, tandis que, dans un coin, Brumeton enconne sa sœur. Volcidor, Cardoville et Brumeton remplacent Dolmus, tantôt enculés par les nègres, tantôt par les bardaches, tandis que Nicette et Zulma viennent à leur tour pisser et chier sur le visage de la patiente. Dès qu'elles ont fait, elles se placent vis-à-vis la croix, et viennent s'en faire donner par les hommes qui quittent le cul de leur père ou de leur frère. Le délire paroît à son comble, et le sang de la malheureuse Justine arrose tous les sacrificateurs. Il me vient une idée unique, dit Zulma qui décharge, enconnée par Larose, et sodomisée par Julien : nous sommes douze ;

formons deux haies ; armons-nous chacun d'une excellente gaule, et faisons passer Justine par les verges. A combien de tours la condamnerons-nous ? dit Brumeton qu'enflamme cette idée ; à douze, répond Volcidor. Il ne faut rien déterminer, dit Nicette ; il faut que la gueuse y passe jusqu'à ce qu'elle tombe. Non, non, dit Cardoville ; je la réserve à un autre genre de supplice : amusons-nous de celui qui vient de nous être proposé ; mais que ce ne soit point par un chemin si doux que cette malheureuse soit conduite à la mort. Eh bien ! reprit Zulma, exécutons toujours mon idée. On se forme. La triste Justine, qui se soutient à peine, est obligée de parcourir les rangs ; en six minutes, son malheureux corps n'est plus qu'une plaie... Encore de même à ce supplice, on n'imagine pas à quel point les deux jeunes filles exercent leur férocité lubrique ; ce sont elles qui frappent le plus fort ; Justine succombe ; les tigres vont la chercher à terre, et c'est dans cet affreux état qu'ils ordonnent aux nègres d'en jouir. Tous deux s'en emparent : pendant que l'un jouit du devant, l'autre s'enfonce dans le derrière ; ils changent et rechangent sans cesse : Justine est encore plus déchirée de leur grosseur,

qu'elle ne l'a été du brisement des artificieuses barrières qu'on venoit de franchir. Pendant ce temps les deux pères sodomisent des bardaches, en gamahuchant le trou du cul de leurs filles, chacune enconnée par leur frère. De nouveaux flots de foudre se répandent, lorsqu'un épisode inattendu s'entreprend.

Zulma, la fouguese Zulma, dit qu'elle veut être foutue sur la croix garnie d'aiguilles, et qu'il faut, là, que tous les hommes lui passent sur le corps : elle ajoute qu'il faut que Justine soit suspendue sur sa tête, et l'arrose du sang que ses membres distillent. Ah ! foutre, qu'elle idée ! dit Nicette ; combien je suis jalouse de l'esprit de celle qui l'a inventée ; je demande à suivre ma sœur. Nous la suivrons tous, dit Volcidor : ces aiguilles ne sont rien moins qu'un supplice ; elles enflamment les sens ; elles irritent le tempérament ; elles produisent le même effet que le fouet. Oui, oui, sacre-dieu, nous passerons tous, dit Brumeton. A la bonne heure, dit Zulma ; mais je m'y place toujours la première. La putain y colle son dos ; on la fixe ; tous les hommes l'enconnent ; elle est en sang. Oh ! comme c'est délicieux, s'écrie-t-elle ; retournez-moi, que l'on m'encule : elle est obéie. Ce funeste

caprice échauffe toutes les têtes : hommes, femmes, jeunes garçons, tout s'y arrange, tout s'y fait foutre ; et tous, armés d'une flèche, piquent, égratignent le malheureux corps suspendu sur leurs têtes, afin de redoubler sur le leur les flots de sang dont ces scélérats aiment à s'inonder. Justine est enfin descendue, mais inanimée. Son triste individu n'est plus qu'une masse informe que d'affreuses plaies cicatricent... elle est sans connoissance. Qu'en ferons-nous ? dit alors Cardoville. Il faut, dit Dolmus, laisser aller le cours de la justice ; elle mourra de même, et nous serons à l'abri de tout : faisons-la revenir, et qu'on la ramène en prison. Il s'en falloit bien que Nicette et Zulma pensassent de la même manière : uniquement livrées à leurs passions, elles demandoient impérieusement la mort de leur victime ; on la leur avoit promise. Elles la vouloient ; leurs frères, plus prudens, les mirent à la raison. Elle mourra de même, dit Brumeton, et nous irons jouir de ses derniers soupirs. — Mais ce ne sera pas nous qui lui donnerons la mort. — N'en aurons-nous pas été les causes ? — Quelle différence ! dit Zulma : le crime des lois n'est plus le nôtre. — Mais, nous l'autorisons. — Nous ne le commettons

pas, nous ne nous souillons pas de son sang ; et la différence est énorme. — Ma fille, dit Dolmus, commettre un crime ou le faire commettre, est absolument égal pour la conscience ; le chatouillement qu'on éprouve est le même, soit qu'on agisse, ou qu'on fasse agir. Cette fille n'est pas coupable, nous en sommes sûrs ; un mot de nous peut la sauver ; nous la livrons à des lois absurdes dont le glaive est à notre disposition. Sois certaine qu'entre ce crime et celui de la tuer de nos mains, la distance est bien médiocre : mais, existât-elle même cette distance, une autre conduite nous compromettrait peut-être ; et pour une portion de volupté... une portion idéale, nous mettrions nous-mêmes des entraves à toutes celles qui nous attendent par la suite. Faisons quelques sacrifices à nos plaisirs ; c'est pour leur seul intérêt que j'agis, crois-le ; et, si je me prive aujourd'hui d'une dose quelconque de volupté, sois bien assurée que c'est pour en étendre un jour la sphère.

Pendant que Dolmus raisonna ainsi, Julien, par ordre de Cardoville, rappeloit Justine à la vie, et bassinoit ses plaies. Allez, lui dit Dolmus, quand il la voit assez bien remise ;

allez vous plaindre maintenant. Oh ! dit Cardoville, la prudente Justine n'est pas dans le cas des plaintes ; à la veille d'être elle-même immolée, ce sont des prières que nous devons attendre d'elle, et non pas des accusations. — Qu'elle n'entreprenne ni l'un ni l'autre, répliqua Dolmus ; elle nous inculperoit sans être entendue, elle nous imploreroit sans nous émouvoir. — Mais, dit Justine, si cependant je dévois... — Cela reviendrait toujours à nous, dit Cardoville ; et la considération, la prépondérance dont nous jouissons dans cette ville ne permettroit pas qu'on prît garde à d'aussi méprisables récriminations ; votre supplice n'en seroit que plus cruel et que plus long ; vous devez voir, chétive créature, que nous nous sommes amusés de votre individu, par la raison naturelle et simple qui engage la force à abuser de la foiblesse. Justine, dit Volcador, doit sentir qu'elle ne peut échapper à son jugement, qu'il doit être subi, qu'elle le subira ; que ce seroit en vain qu'elle divulgueroit sa sortie de prison cette nuit, on ne la croiroit pas ; le geôlier, tout à nous, la démentiroit aussitôt : il faut donc que cette belle et douce fille, si pénétrée de la grandeur de Dieu, lui offre en paix tout ce qu'elle vient

de souffrir, et tout ce qui l'attend encore ; ce seront comme autant d'expiations du crime affreux qui la livre aux lois. Reprenez vos habits, ma fille, poursuivit ce monstre ; il n'est pas encore jour ; les deux hommes qui vous ont amenée vont vous reconduire dans votre prison... Justine voulut dire un mot ; elle voulut se jeter aux genoux de ces ogres, ou pour les adoucir, ou pour leur demander la mort. On ne l'écoute seulement pas ; les filles l'insultent, les hommes la menacent ; elle est entraînée, rejetée dans sa prison, où le geôlier la reçoit, avec le même mystère qu'il venoit de l'en faire sortir. Couchez-vous, lui dit ce Cerbère en la repoussant dans sa chambre ; et si jamais vous vouliez révéler, à qui que ce fût, ce qui vous est arrivé cette nuit, souvenez-vous que je vous démentirois, et que cette inutile accusation ne vous tireroit pas d'affaire. — Oh ! ciel, s'écria Justine dès qu'elle fut seule ; eh, quoi ! je regretterois de quitter le monde ! je craindrois d'abandonner un univers composé d'aussi grands scélérats ! Ah ! que la main de Dieu m'en arrache à l'instant même, de telle manière que bon lui semblera, je ne m'en plaindrai plus ! La seule consolation qui puisse rester au malheureux, né

parmi tant de bêtes farouches, est l'espoir de les quitter bientôt !

Le lendemain, le cruel Saint-Florent vint visiter Justine : Eh bien ! lui dit-il, êtes-vous contente des amis que je vous ai procurés ?

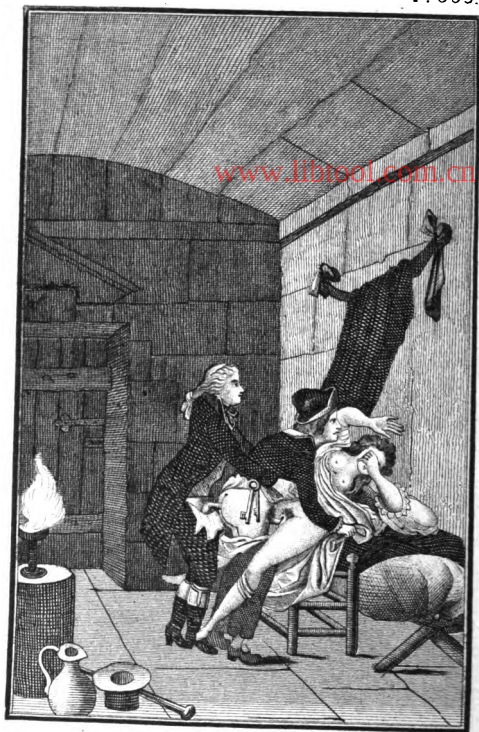
— Oh ! monsieur, ce sont des monstres ! —

Mais il falloit bien payer cette protection ; je vous avois prévenue d'être soumise. — J'ai fait tout ce qu'ils ont voulu, et ils me perdront.

— Ah ! je devine ; vous leur aurez fait éjaculer trop de foutre, et il n'y a rien de pis que la suite du dégoût ; enfin, dites... dites... est-ce qu'ils ne vous sauveront point ? — Je suis une fille perdue ! — Voyons donc un peu comme ils vous ont traitée ; et il troussait en disant cela... Ah ! foutre, je ne m'étonne plus ; il ne falloit pas leur en laisser tant faire. Ecoutez ; je vais vous parler en ami, moi ; je sais qu'en raison de l'énormité de vos crimes, le projet est de vous faire brûler vive ; tel est le supplice qui vous est destiné. Ce n'est donc pas à vous sauver qu'il faut travailler maintenant ; c'est à tâcher à n'être que pendue, au lieu d'être brûlée, comme je sais que c'est l'intention. — Eh bien ! monsieur, que faut-il faire pour cela ? — D'abord, vous abandonner pleinement à moi, n'y ayant rien qui allume

mes sens, comme de jouir d'une femme condamnée à mort. Si je ne me suis pas trouvé avec mes amis cette nuit, c'est que j'avois peur qu'ils ne vous sauvassent. Maintenant que je suis sûr que vous allez périr sur l'échafaud, et qu'il ne s'agit que du genre de supplice, vous me faites étonnamment bander; ainsi, montrez-moi votre cul. — Oh! monsieur, — Eh bien! vous serez brûlée.... Et la malheureuse, pour échapper à ce supplice horrible, se laisse faire machinalement. Jamais ce libertin n'avoit été si chaud de sa vie: on ne se peint point tous les raffinemens qu'il met en usage, pour jouir plus délicieusement d'une fille que ses complots atroces envoient à la mort; il la couvroit de lubricités. Justine osa un instant lui rappeler les services qu'il lui avoit proposé de lui rendre... elle les acceptoit, pour qu'on lui sauvât la vie. Mais Saint-Florent, qui ne s'échauffoit la tête que du plaisir d'envoyer cette créature à la mort, lui dit qu'il n'est plus temps, et termine la scène par une rare atrocité. Il appelle le geôlier: Pierre, lui dit-il, fouts cette gueuse devant moi. Quelle bonne fortune pour un tel rustre! Le drôle obéit; Saint-Florent lui rabat les chausses jusque sur les talons, et sodomise le porte-clef,

www.libtool.com.cn



pendant que d'un engin énorme celui-ci pourfend la victime. En voilà assez, dit Saint-Florent, dès qu'il a rempli de sperme le vilain cul de l'homme aux verroux : maintenant, garce, continue-t-il en s'adressant à Justine, ne t'imagines pas que je fasse la moindre démarche en ta faveur ; je vais, au contraire, engager tes juges à mettre plus de sévérité dans leur prononcé. Il falloit accepter ce que je te proposois dans le temps, et te garder surtout de paroître à mes yeux. Oui, tu seras brûlée, sois-en sûre ; je ne te quitte que pour en hâter... en assurer le jugement. Le monstre sort, et laisse la pauvre fille dans un abattement ressemblant au néant de la mort, qui va bientôt la couvrir de ses ombres.

Le jour suivant, Cardoville vint l'interroger. Elle ne put s'empêcher de frémir en voyant avec quel sang froid ce coquin osoit exercer la justice, lui, le plus scélérat des hommes ; lui qui, contre tous les droits de cette justice dont il se revêtissoit, venoit d'abuser aussi cruellement de l'innocence et de l'infortune, dont elle composoit sa sauve-garde. Elle mit à se défendre toute la chaleur que donne une bonne cause ; mais l'art de ce malhonnête homme lui composa des crimes de tous les

moyens qu'elle alléguoit. Quand les charges du procès furent bien établies, selon ce juge inique, il eut l'impudence de lui demander si elle ne connoissoit pas un riche particulier de cette ville, nommé M. de Saint-Florent. Justine répondit qu'elle le connoissoit. Bon, dit Cardoville, il ne m'en faut pas davantage. Ce M. de Saint-Florent, que vous avouez connoître, vous connoît aussi parfaitement ; il est au nombre de vos dénonciateurs ; il a déposé vous avoir vue dans une troupe de brigands, où vous fûtes la première à lui dérober son argent et son porte-feuille : vos camarades vouloient lui sauver la vie ; vous seule fûtes d'avis de la lui ôter : il réussit néanmoins à fuir. Ce même M. de Saint-Florent ajoute que, quelques années après, vous ayant reconnue dans Lyon, il vous avoit permis de venir lui parler, sur l'instante demande que vous en faisiez, et principalement sur votre parole d'une excellente conduite actuelle ; et que là, pendant qu'il vous sermoit, pendant qu'il vous engageoit à persister dans la bonne voie, vous aviez porté l'insolence du crime, au point de lui dérober une montre et cent louis, sur sa cheminée. L'évêque de Grenoble et un bénédictin viennent aussi tous deux de vous ac-

cuser de meurtre... de vol, de je ne sais quelles autres horreurs... Et Cardoville, profitant de la colère où de si atroces calomnies plongeioient notre malheureuse orpheline, ordonna au greffier d'écrire qu'elle avouoit toutes ces inculpations, par son silence et par les impressions de sa figure.

Justine au désespoir se précipite à terre ; elle fait retentir la voûte de ses cris ; elle frappe sa tête contre les carreaux, à dessein d'y trouver une mort plus prompte ; et, ne rencontrant point d'expressions à son affreuse douleur : Scélérat ! s'écrie-t-elle, je m'en rapporte au Dieu juste qui me vengera de tes crimes ; il démêlera l'innocence, et te fera repentir de l'indigne abus que tu fais de ton autorité. Cardoville sonne ; il dit au geôlier de rentrer l'accusée, attendu que, troublée par sa fureur et par ses remords, elle n'est pas en état de suivre l'interrogatoire ; mais qu'au surplus, les charges sont complètes, puisque la coupable convient de tous ses crimes... Le monstre sort en paix !... La foudre ne l'écrase point !

L'affaire alla bon train ; conduite par la haine, par la vengeance et par la luxure, Justine fut promptement condamnée.

O juste ciel ! s'écria-t-elle, quand elle se vit au moment de son supplice, sous quel astre suis-je donc née, pour n'avoir jamais pu concevoir un seul sentiment honnête, qui n'ait été suivi sur le champ de tous les fléaux de l'infortune ? et comment se peut-il que cette Providence éclairée, dont je me plais d'adorer la justice, en me punissant de mes vertus, m'offre en même temps au pinacle ceux qui m'écrasent de leurs vices ?

Une femme de haut parage, un millionnaire complotent, dans mon enfance, contre mon honneur et ma virginité ; ils se vengent de leur peu de succès, en me faisant une affaire qui me conduit aux pieds de l'échafaud ; de grandes richesses les attendent, et je suis à la veille d'être pendue. Je tombe parmi des voleurs ; je m'en échappe avec un homme à qui je sauve la vie : pour ma récompense, il me viole, et me laisse écrasée sous ses coups. J'arrive chez un seigneur débauché, qui veut me faire poignarder sa mère ; le traître a l'art de faire retomber sur moi ce qu'il a seul commis : je fuis, la prospérité le couronne. Je vais de là chez un chirurgien incestueux et meurtrier, à qui je tâche d'épargner un infanticide épouvantable : le meurtre se consomme ; et

moi je suis flétrie, marquée, comme une criminelle ! il est comblé des dons de la fortune, et je tombe dans la plus extrême misère. Un homme a pour jouissance de noyer les enfans qu'il fait ; je m'y oppose : saisie par lui, je suis enfermée dans ses tours ; et c'est jusqu'à la mort que le scélérat compte m'y garder. On veut que j'introduise une bande de voleurs chez cet individu... que je livre une de mes compagnes... J'ai la foiblesse d'y consentir... je suis libre ; le bonheur me sourit, parce que je viens de me permettre une atrocité : c'est la promesse d'une mauvaise action qui me sort de chez Bandole ; une vertu m'y tenoit captive. Je veux m'approcher des sacremens ; je veux implorer avec ferveur l'Être-Suprême dont je reçois néanmoins tant de maux, le tribunal auguste où j'espère me purifier, dans l'un de nos plus saints mystères, devient le théâtre sanglant de mon ignominie : l'homme qui m'abuse et qui me souille s'élève aux plus grands honneurs de son ordre, et l'adversité me poursuit. Je me laisse attendrir par une femme qui se plaint à moi de ses malheurs ; elle me conduit dans un coupe-gorge ; là plus qu'en aucune autre circonstance de ma vie, j'éprouve à quel point la main du sort

veut me ballotter éternellement : j'étois ailleurs l'objet de beaucoup de crimes, sans participer à aucun, chez d'Esterval, uniquement retenue par le désir ardent de faire triompher la vertu, je suis contrainte à partager tous les crimes, pour réussir à les empêcher. Une victime enfin échappe par mes soins ; c'est Bressac, c'est ce monstre qui m'accusa d'avoir poignardé sa mère... que lui seul put assassiner. Le fruit de mes peines est d'être conduite par lui chez un autre scélérat, où la main des furies même ne sauroit tracer les horreurs dont sa rage sut m'environner. J'essaye de sauver la première des épouses de cet homme, que je trouve chez lui ; je n'y réussis pas : je veux au moins faire évader la seconde ; c'est en me faisant risquer de périr moi-même de la plus lente des morts que la fortune paye cette action. Je rencontre chez cet infâme époux un autre anthropophage, qui me propose de distribuer des poisons : je le refuse ; il me précipite dans une marre d'eau. Je retrouve celui que ma bonté sauva d'une troupe de voleurs... qui me viola pour récompense ; plongée dans la misère, j'implore sa pitié : il ne met ses services qu'au prix de la plus coupable des médiations... il veut que je lui suborne des

victimes. Indignée de la proposition, j'en repousse jusqu'à l'idée même. Le libertin, pour se venger, me soumet encore une fois à des ignominies. Je pars de Lyon; le premier objet que je rencontre est une femme qui me demande l'aumône; je la soulage, elle m'entraîne sur un souterrain, où je m'engloutis avec elle; de nouvelles abominations se présentent à moi; il faut que je les partage. Là, on exige un vol pour prix de ma liberté; je m'y refuse; je dénonce le coupable: il est heureux, je suis la seule punie. L'engagement d'un nouveau serfais brisé à la fin mes fers; ce n'est qu'en l'accueillant que la fortune me flatte. Débarrassée de tous ces fripons, je marche vers Grenoble: un homme évanoui s'offre à moi, je le secours: l'ingrat me fait tourner une roue comme une bête, et me pend pour se délecter; ce furieux veut que je le pende à mon tour. Une seconde fois maîtresse de sa vie, je la lui sauve encore. Pour dédommagement, il m'enferme vivante au milieu de deux cents cadavres. Tous ses souhaits sont accomplis... je suis prête à mourir sur un échafaud, pour avoir travaillé de force dans sa maison. Une femme épouvantable, que le ciel me fait retrouver, veut me séduire, et

me fait perdre le peu que je possède, pour avoir voulu sauver les trésors de sa victime... Un jeune homme sensible veut me faire oublier tous mes maux... m'en consoler par l'offre de sa main ; il expire dans mes bras, avant que de le pouvoir. Son ami cherche à tarir mes larmes : mais ma persécutrice se venge ; les serpens de l'enfer devoient me déchirer, je venois d'être vertueuse. Je suis saisie, enlevée, conduite chez un homme dont la passion est de couper des têtes. J'échappe à ce danger : les bras qu'on me tendoit me protègent encore ; je me crois à la fin tranquille. Une maison brûle ; je me précipite au milieu des flammes, pour en arracher l'enfant de celle qu'on m'a donnée pour protectrice. A jamais dupe de mes bienfaits, c'est celle même à qui j'ai rendu service qui me perd. Enfermée comme une scélérate chargée d'imputations calomnieuses, j'implore un religieux ; il me contraint à des exécra-tions, et m'abandonne sans me servir. J'ai recours à la protection d'un homme à qui j'ai sauvé la fortune et la vie ; il me livre à d'insignes libertins, au milieu desquels j'éprouve mille fois plus d'horreurs que je n'en connus de mes jours. Cette multitude de bêtes féroces

réunies contre moi hâtent ma perte, après m'avoir accablée d'outrages. Ils sont comblés des dons de la fortune, et je cours à la mort.

Voilà ce que les hommes m'ont fait éprouver ; voilà ce que m'apprit leur dangereux commerce : est-il donc étonnant que mon âme, aigrie par le malheur, révoltée d'outrages, accablée d'injustices, n'aspire plus qu'à briser ses liens !

Justine finissoit à peine ces tristes réflexions, lorsque le geôlier vint lui parler avec le plus grand mystère. Ecoutez-moi, lui dit-il, avec attention : vous m'avez inspiré de l'intérêt, et si vous pouvez réussir à ce que je vais vous proposer, je vous sauve la vie. — Oh ! monsieur, de quoi s'agit-il ? — Vous voyez là-bas ce gros homme, abîmé dans sa douleur, et qui, comme vous, n'attend que l'heure de son supplice ; il est possesseur d'un portefeuille dans lequel est une somme considérable... en voyez-vous dépasser le bout dans sa poche ? — Eh bien, monsieur ? — Eh bien ! je sais qu'il n'est occupé, dans ce moment-ci, que des moyens de faire passer ce trésor à sa famille ; dérobez-le-lui, apportez-le-moi, et

vous êtes libre ; mais du silence : soit que vous acceptiez, soit que vous refusiez, n'ouvrez jamais la bouche de ce que je vous révèle ici... allons, décidez-vous... Oh, Dieu ! s'écria Justine, toujours entre le vice et la vertu, faut-il donc que la route du bonheur ne s'ouvre jamais pour moi qu'en me livrant à des infamies !... Oui, monsieur, oui, je vais vous obéir ; vous me proposez un crime... je vais m'y livrer... oui, je vais le commettre, pour en épargner un bien plus atroce aux scélérats qui me font périr.

Le geôlier se retire ; le temps presse : déjà l'air retentit des sons lugubres de cette cloche qui annonce aux malheureux condamnés qu'ils n'ont plus qu'un moment à vivre (1). Notre héroïne vient se placer près de son confrère ; elle lui dérobe l'effet désiré, le remet au gardien, qui, dans le même instant, pour récompense, lui ouvre les portes, et lui donne un louis pour sa route.

Fuyons, fuyons, s'écrie cette infortunée

(1) C'est l'usage dans presque toutes les provinces méridionales.

dès qu'elle est seule ; quittons promptement un pays où le bonheur que j'y espérois s'éloigne avec autant d'acharnement. La nuit vient ; les ténèbres favorisent sa fuite, et la voilà dans la route de Paris, où la portent ses résolutions, dans l'espoir d'y rejoindre sa sœur, de l'attendrir sur ses infortunes, et de trouver au moins près d'elle quelques ressources à son affreuse misère.

Telles furent les idées qui nourrirent Justine jusqu'aux environs d'Essonne.

Il étoit environ quatre heures du soir : elle marchoit sur l'un des bas-côtés de la route, lorsqu'elle aperçoit une dame de la plus grande élégance, qui se promenoit avec quatre hommes. Abbé, dit cette dame en s'adressant à l'une des personnes qui l'accompagnoient, voilà une créature dont la figure me frappe... Mademoiselle, un mot, je vous prie... Voudriez-vous bien me dire votre nom... ce que vous êtes ? — Oh ! madame, la plus malheureuse des filles ! — Mais, votre nom, enfin ? — Justine. — Justine !... quoi ! vous seriez la fille du banquier N.... ? — Oui, madame.... — Mes amis, c'est ma sœur... oui, ma sœur, que ces guenilles et ces haillons vous dé-

guisent. Tel devoit être son sort ; je le lui avois prédit... elle étoit sage, comment n'eût-elle pas échoué ? Venez, mon enfant, venez à mon château ; je suis curieuse de savoir par quelle fatalité je vous retrouve. On rentre. Eh quoi ! dit Justine éblouie du faste qu'elle voit régner partout, pendant que je puis à peine soutenir mes foibles jours, voilà donc, ma sœur, les richesses qui vous environnent ! — O fille pusillanime, répondit Juliette, cesse de te surprendre ; je t'avois annoncé tout cela. J'ai suivi la route du vice, moi, mon enfant ; je n'y ai jamais trouvé que des roses : moins philosophe que moi, tes maudits préjugés t'ont fait révéler des chimères ; tu vois où elles t'ont conduite ! Abbé, poursuivit la célèbre sœur de notre héroïne, qu'on lui fasse donner des habits plus décens, et qu'on mette son couvert avec nous ; demain nous écouterons le récit de ses malheurs.

Justine, rafraîchie, reposée, raconta le lendemain à toute la société les aventures que l'on vient de lire. Quelqu'abattue que fût cette belle fille, elle plut à tout le monde ; et nos libertins, en l'examinant, ne peuvent s'empêcher de la louer. Oui, dit l'un d'eux

que l'on verra bientôt figurer dans les aventures de la sœur de Justine ; oui, voilà bien ici les **MALHEURS DE LA VERTU** ; et là, poursuivait-il en montrant Juliette, là, mes amis, les **PROSPÉRITÉS DU VICE**.

Le reste de la soirée fut employé au repos ; et, dès le lendemain, Juliette annonça à ses amis qu'elle vouloit raconter son histoire à sa sœur, afin, disoit-elle, de la faire mieux juger de la puissante manière dont le ciel protège et récompense toujours le vice, quand il abat et contriste la vertu. Ecoutez-moi, Justine. Vous, Noirceuil et Chabert, je ne vous invite point à entendre de nouveau des détails dans lesquels vous avez trop de part, pour qu'ils ne vous soient pas familiers : allez passer quelques jours à la campagne ; nous verrons, à votre retour, ce qu'on pourra faire de cette fille. Mais vous, marquis, et vous, mon cher chevalier, je vous prie d'entendre ce que j'ai à vous dire, et d'être persuadés que ce n'est pas sans fondement que Chabert et Noirceuil vous ont souvent dit qu'il existoit bien peu de femmes plus singulières que moi dans le monde.

On passe dans un salon délicieux. La com-

pagnie se place sur des canapés; Justine ne prend qu'une chaise; et Juliette, au fond d'une ottomane, commence ses récits de la manière dont nos lecteurs le verront dans les volumes qui suivent.

www.libtool.com.cn

FIN DU QUATRIÈME VOLUME.

ht.

chl

40

117

134

121

210

274

508

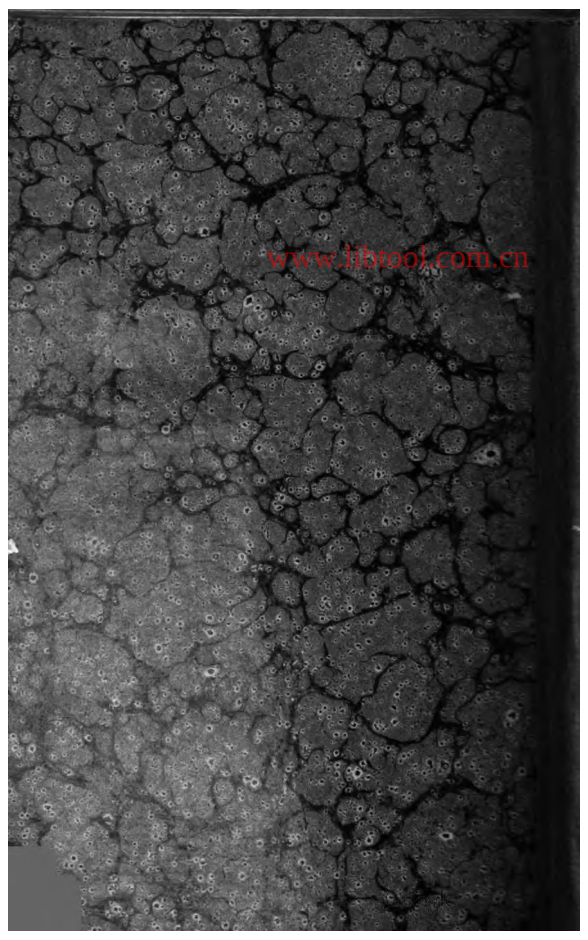
324

213

www.libtool.com.cn

www.libtool.com.cn

www.libtool.com.cn



www.libtool.com.cn

www.libtool.com.cn

Digitized by Google

